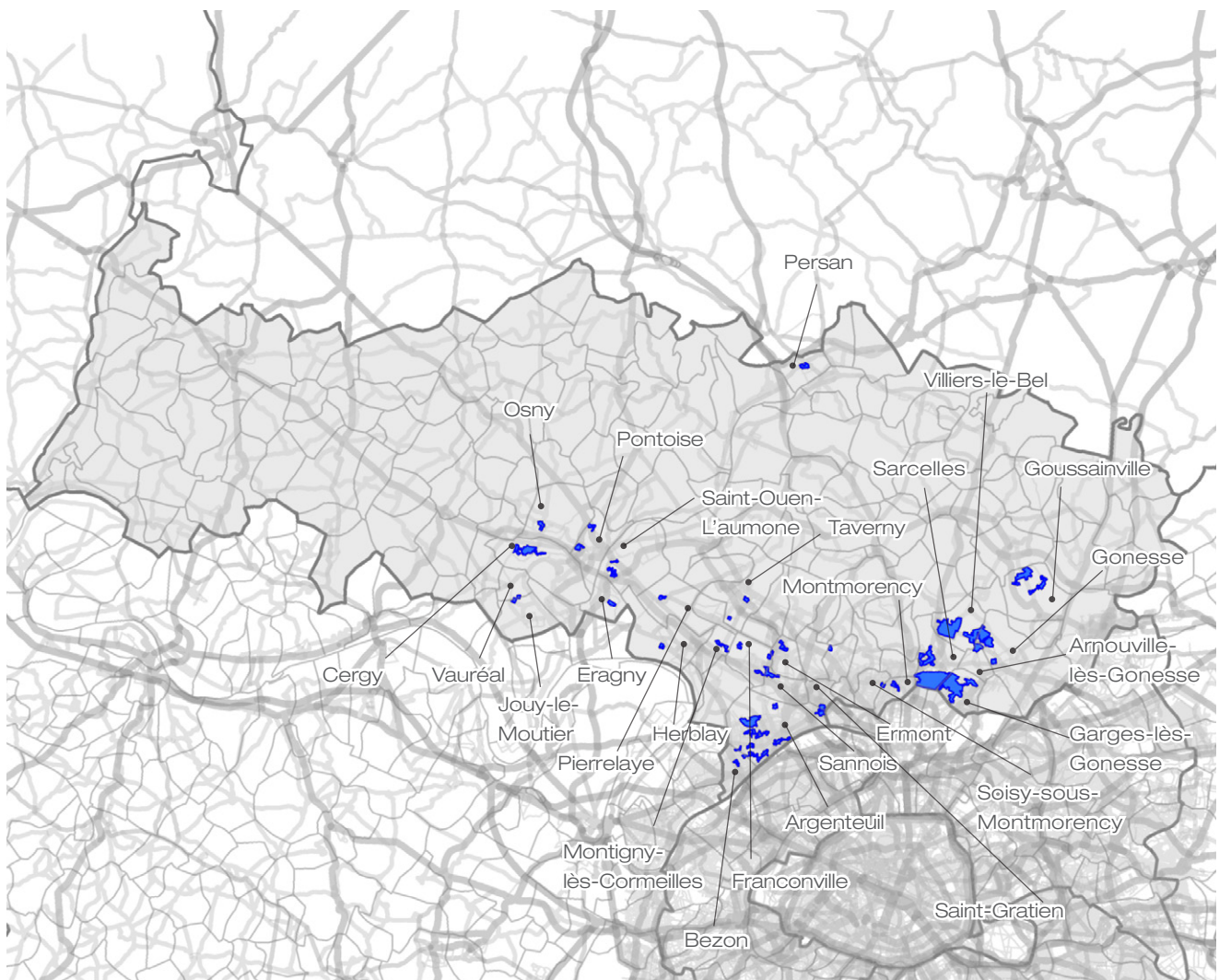


LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL-D'OISE DANS LE CONTRAT DE VILLE 2015-2020



PRÉAMBULE

Les quartiers de la politique de la ville, de leur dotation en équipements sociaux, au regard sur les allocataires y résidant

PAR PASCAL DELAPLACE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL-D'OISE

Inscrits dans la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, les nouveaux quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ont vu le jour en janvier 2015, remplaçant les dispositifs précédents (zones urbaines sensibles, contrats urbains de cohésion sociale) dont l'empilement et le nombre ont abouti à un brouillage des territoires et des politiques mises en œuvre. Cette nouvelle géographie de la politique de la ville est désormais basée sur le seul critère de concentration de personnes à bas revenus, avec un décrochage marqué par rapport à l'agglomération dans laquelle se situe le quartier et au niveau de revenus de la France métropolitaine.

Dans le Val-d'Oise, en prenant en compte les allocataires, conjoints, enfants de moins de 25 ans et autres personnes à charge, la politique de la ville couvre 152 500 personnes réparties dans 41 quartiers. C'est 12,8 % de la population Valdoisienne qui vit dans un quartier de la politique de la ville et 23,7 % des allocataires.

La Caisse d'allocations familiales du Val-d'Oise joue un rôle actif dans ces quartiers à travers les prestations versées qui visent à aider et soutenir les foyers notamment les plus vulnérables économiquement, soulignant leur importance pour ces territoires où la concentration de bas revenus est particulièrement élevée. Quel que soit le débat public sur le fait que les prestations permettent

seulement aux gens pauvres de vivre mieux et qu'il faut leur donner plutôt les clés pour ne plus l'être, il n'en demeure pas moins que le versement des prestations est un rempart capital pour les familles qui se situent aux franges du seuil de bas revenus et qui peuvent à tout moment basculer dans la pauvreté.

Deux de ces quartiers sont marqués par des indicateurs de fragilité économique élevés (Brigadières-Henri Barbusse à Argenteuil et Bezons, Le Village à Persan) tandis que d'autres sont marqués par des indicateurs de fragilité économique plus faibles, comme Les Chênes à Ermont, Champioux à Argenteuil, Les Naquettes à Herblay... d'autres encore par un profil jeune et composé principalement de familles : Pôle Gare à Arnouville, Les Pins à Taverny, Saint-Blin à Gonesse... ou par un profil plus âgé et moins familial : Justice-Butte Blanche à Argenteuil et Bezons, Centre Ville à Argenteuil, Chennevières-Parc Le Nôtre à Saint-Ouen-l'Aumône, Mare des Noues à Franconville et Ermont. La couverture territoriale des équipements sociaux dans les quartiers de la politique de la ville est un autre critère d'évaluation de l'engagement et de la mobilisation de la branche Famille en faveur des quartiers prioritaires. Les financements qu'elle apporte aux structures d'animation de la vie sociale, aux équipements d'accueil du jeune enfant ainsi qu'aux dispositifs de soutien à la

parentalité (LAEP, Espaces Rencontres) et de soutien à la politique jeunesse (FJT), présents dans ces quartiers ou situés à proximité, sont susceptibles d'optimiser les réponses sociales aux besoins des familles. Ils témoignent de son attachement en faveur d'un maillage territorial couvrant l'ensemble des QPV, auquel elle est attachée.

Cette publication constituée, pour chacun des 41 quartiers que compte le Val-d'Oise, d'informations sur leur situation dans les communes du département, et sur leur dotation en équipements est assortie d'une description des caractéristiques sociales des allocataires y résidant. Démographiquement, ces quartiers cumulent des situations fragiles avec de nombreuses familles monoparentales ou de familles de trois enfants ou plus, et la dépendance aux prestations légales, que

ce soit les minima sociaux, les aides au logement, ou les prestations familiales est élevée. Les interventions de travail social sur ces populations vulnérables dans ces quartiers sont aussi le lieu de la mise en œuvre des politiques portées par notre organisme sur les populations et les territoires. Elles constituent un volet fondamental de la politique de la ville en faveur des quartiers prioritaires.

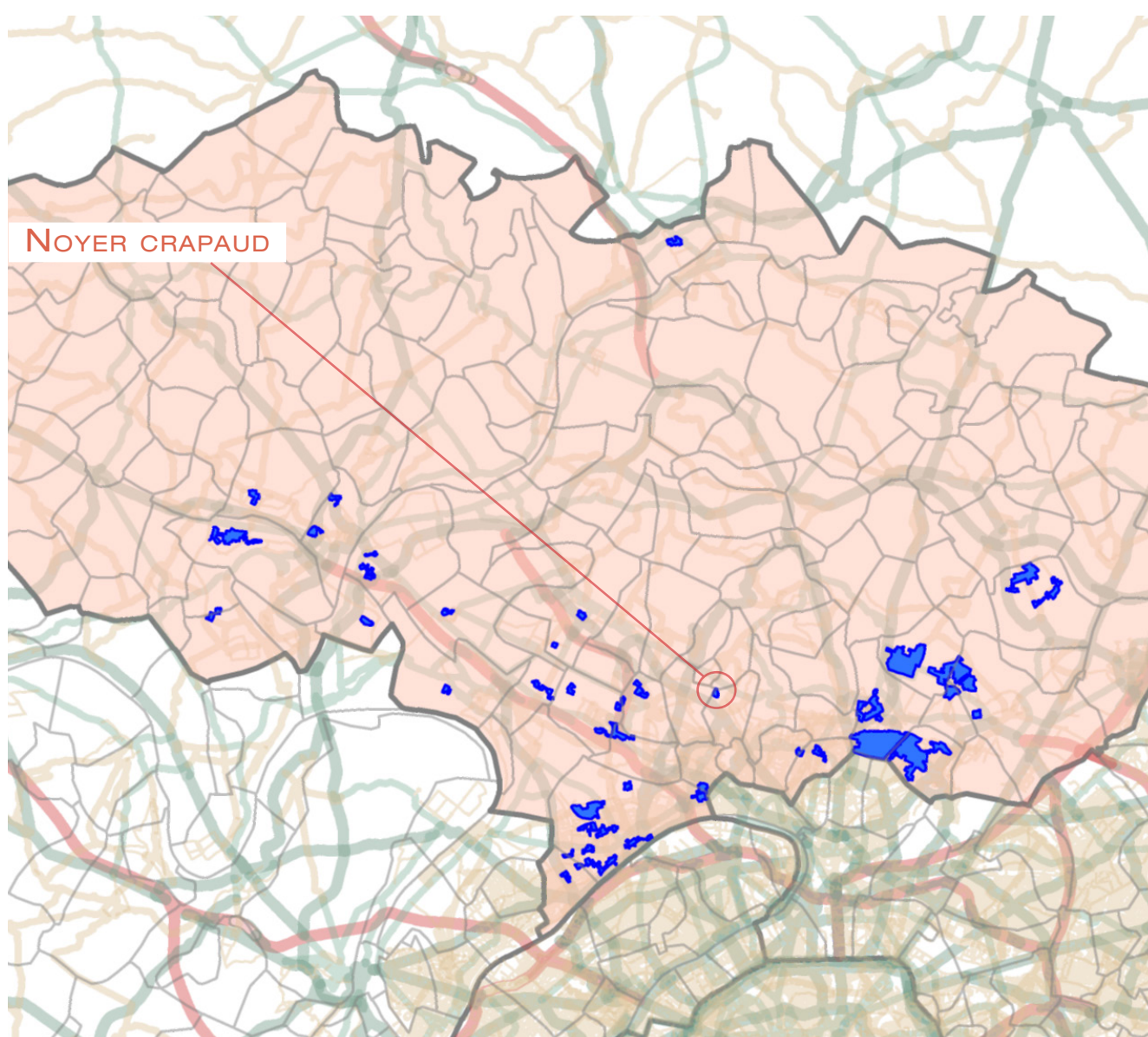
Nos capacités à intervenir dans les processus d'évaluation, dont le présent document est une illustration, sont un levier pour l'évolution et la priorisation des actions que la Caisse d'allocations familiales du Val-d'Oise conduit, avec ses partenaires, et conduira avec discernement sur la convention d'objectifs et de gestion 2018-2022 avec l'État.

QP095001	_ NOYER CRAPAUD	Commune SOISY-SOUS-MONTMORENCY .	7
QP095002	_ JUSTICE - BUTTE BLANCHE	Communes ARGENTEUIL & BEZONS .	11
QP095003	_ CHAMPIOUX	Commune ARGENTEUIL .	15
QP095004	_ BRIGADIÈRES - HENRI BARBUSSE	Communes ARGENTEUIL & BEZONS .	19
QP095005	_ VAL D'ARGENT NORD	Commune ARGENTEUIL .	23
QP095006	_ VAL D'ARGENT SUD	Commune ARGENTEUIL .	27
QP095007	_ CHAMPAGNE	Commune ARGENTEUIL .	31
QP095008	_ JOLIOT CURIE	Commune ARGENTEUIL .	35
QP095009	_ CENTRE VILLE	Commune ARGENTEUIL .	39
QP095010	_ DELAUNE MASSON COLOMB	Commune BEZONS .	43
QP095011	_ AXE MAJEUR - HORLOGE	Commune CERGY .	47
QP095012	_ LA SÉBILLE	Commune CERGY .	51
QP095013	_ LES DIX ARPENTS	Commune ÉRAGNY .	55
QP095014	_ LE MOULINARD	Commune OSNY .	59
QP095015	_ MARCOUVILLE	Commune PONTOISE .	63
QP095016	_ LOUVRAIS	Commune PONTOISE .	67
QP095017	_ CHENNEVIÈRES - PARC LE NÔTRE	Commune SAINT-OUEN-L'AUMÔNE .	71
QP095018	_ CLOS DU ROI	Commune SAINT-OUEN-L'AUMÔNE .	75
QP095019	_ LES TOUPETS - CÔTE DES CARRIÈRES	Communes JOUY-LE-MOUTIER & VAURÉAL .	79
QP095020	_ LES LÉVRIERS	Commune MONTMAGNY .	83
QP095021	_ CENTRE VILLE	Commune MONTMAGNY .	87
QP095022	_ MARE DES NOUES	Communes ERMONT & FRANCONVILLE .	91
QP095023	_ MONTEDOUR	Commune FRANCONVILLE .	95
QP095024	_ LES NAQUETTES	Commune HERBLAY .	99
QP095025	_ LES FRANCES	Commune MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES .	103
QP095026	_ CLOS SAINT PIERRE ÉLARGI	Commune PIERRELAYE .	107
QP095027	_ BAS DES AULNAIES - CARREAUX FLEURIS - FONTAINE BERTIN	Communes FRANCONVILLE & SANNOIS .	111
QP095028	_ LES PINS	Commune TAVERNY .	115
QP095029	_ LES SARMENTS ET LES NÉRINS	Commune TAVERNY .	119
QP095030	_ COTTAGE ÉLARGI	Commune GOUSSAINVILLE .	123
QP095031	_ GRANDES BORNES ÉLARGIES	Commune GOUSSAINVILLE .	127
QP095032	_ DAME BLANCHE	Commune GARGES-LÈS-GONESSE .	131
QP095033	_ LOCHÈRES	Commune SARCELLES .	135
QP095034	_ CARREAUX - FAUCONNIÈRE - MARRONNIERS - PÔLE GARE	Communes ARNOUVILLE-LÈS-GONESSE & GONESSE & VILLIERS-LE-BEL .	139
QP095035	_ SAINT BLIN	Commune GONESSE .	143
QP095036	_ ROSIERS CHANTEPIE	Commune SARCELLES .	147
QP095037	_ VILLAGE - MOZART	Commune SARCELLES .	151
QP095038	_ VILLAGE - LE PUIS LA MARLIÈRE - DERRIÈRE LES MURS DE MONSEIGNEUR	Commune VILLIERS-LE-BEL .	155
QP095039	_ LES CHÊNES	Commune ERMONT .	159
QP095040	_ LE VILLAGE	Commune PERSAN .	163
QP095041	_ LES RAGUENETS	Commune SAINT-GRATIEN .	167

QP095001

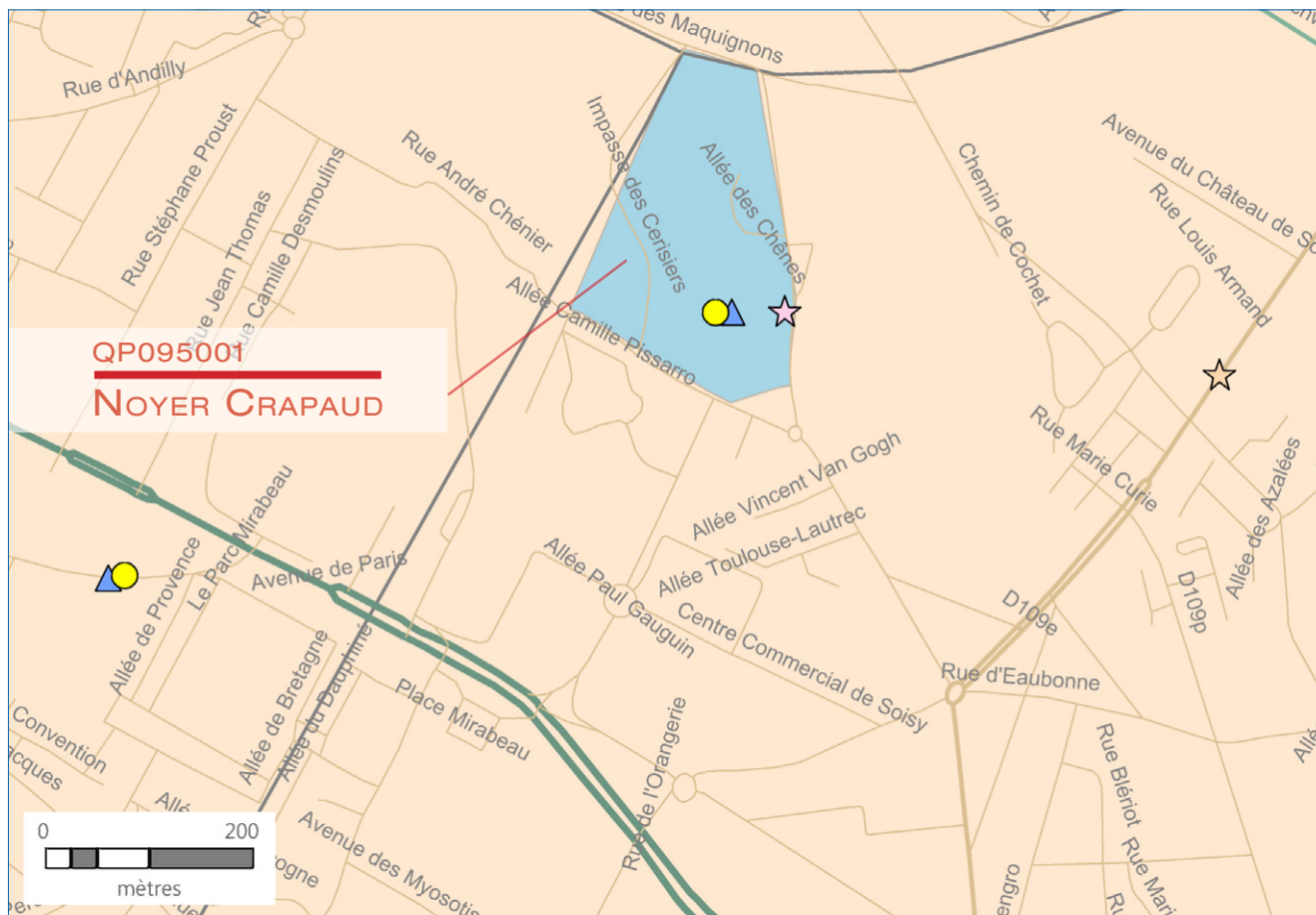
NOYER CRAPAUD

COMMUNE : SOISY-SOUS-MONTMORENCY



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> ★ Halte garderie ★ Multi accueil ★ Micro crèche ★ Crèche parentale ★ Crèche familiale ★ Crèche collective 	<ul style="list-style-type: none"> ▼ Relai assistante maternelle 🏠 Foyer jeune travailleur ▲ Centre social ◆ Etablissement de vie sociale ● Lieu d'accueil enfant parent 	<ul style="list-style-type: none"> — Réseau routier — — — — — — — 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quartier prioritaire □ Département □ Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095001	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 477	18 092	1 205 539
Allocataires	316	2 853	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	56,3	47,4	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,1	5,0	7,5
de 25 à 44 ans	49,4	57,7	58,5
de 45 à 59 ans	29,1	28,6	25,8
de 60 ans ou plus	17,4	8,7	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	38,6	26,7	29,3
couples sans enfant	4,1	3,0	3,8
familles monoparentales	27,8	20,7	18,5
couples avec enfant(s)	29,4	49,5	48,4
Familles allocataires :	181	2 004	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	29,8	25,6	26,2
2 enfants	30,4	47,4	45,1
3 enfants ou plus	39,8	27,0	28,7
Enfants à charge	408	4 211	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	12,0	15,0	16,5
de 3 à 5 ans	15,0	15,1	15,8
de 6 à 15 ans	56,4	52,7	51,1
de 16 à 17 ans	8,1	9,0	8,1
de 18 à 25 ans	8,6	8,1	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	200	1 079	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	99,0	56,0	52,7
location parc privé	1,0	31,3	32,3
location en collectivité	0,0	6,7	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	98	469	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	17,7	9,7	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	13,3	6,7	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	80	541	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	8,8	14,6	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	279	2 667	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	39,1	21,3	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,8	5,8	6,4
de 75 ou plus	28,3	15,6	19,4
- dont 100%	79,7	79,3	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	19,0	10,9	12,4
couples sans enfant	1,1	0,7	0,8

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Noyer Crapaud », situé dans la commune de Soisy-sous-Montmorency, compte 316 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 56,3 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture plus élevé que celui de la commune de Soisy-sous-Montmorency (47,4 %). En revanche, Noyer Crapaud détient le taux de couverture le plus faible parmi les 41 quartiers prioritaires du département du Val d'Oise.

Le quartier se caractérise par une population des allocataires relativement plus âgée que celle de la commune, avec une surreprésentation des 60 ans ou plus (17,4 % contre 8,7 %) ainsi qu'une sous-représentation des 25-44 ans (49,4 % contre 57,7 %) et des moins de 25 ans (4,1 % contre 5,0 %). La structure familiale du quartier se distingue fortement de celle de la commune avec une proportion très élevée des allocataires isolés (38,6 % contre 26,7 %) et des familles monoparentales (27,8 % contre 20,7 %). La proportion des couples avec enfants est au contraire bien plus faible dans le quartier que dans la commune (29,4 % contre 49,5 %).

S'agissant des enfants à charge des 181 familles allocataires du quartier, les familles nombreuses (familles composées de 3 enfants ou plus) sont prédominantes

(39,8 %), alors que la commune enregistre une prédominance des familles de 2 enfants (47,4 %). Plus de la moitié des enfants à charge se situe dans la tranche de 6 à 15 ans (56,4 % dans le quartier et 52,7 % dans la commune). La proportion des enfants de moins de 3 ans est légèrement plus basse dans le quartier que dans la commune (12,0 % contre 15,0 %).

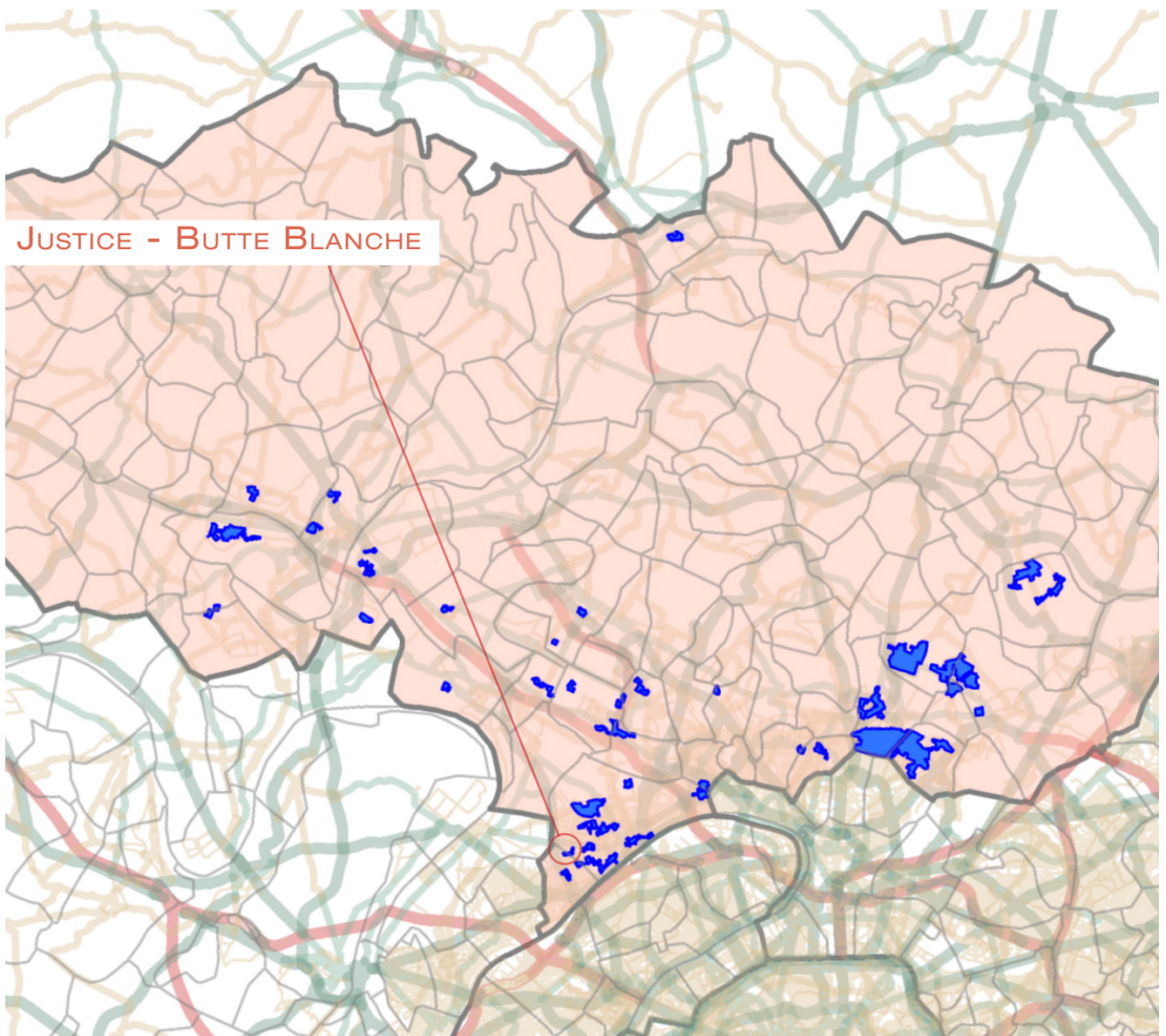
Parmi les allocataires du quartier, 200 sont bénéficiaires d'une aide au logement, soit 63,3 % de l'ensemble des allocataires du quartier (contre 37,8 % dans la commune) dont la quasi-totalité habite dans le parc social. La part des bénéficiaires de minima sociaux dans le quartier est presque le double que dans la commune (31,0 % contre 16,4 %) avec une part un peu plus importante des bénéficiaires du RSA que des bénéficiaires de l'AAH. En revanche, la part des bénéficiaires de l'AAH dans le quartier est la plus élevée parmi tous les quartiers prioritaires du département du Val d'Oise. La part des bénéficiaires de la prime d'activité est également plus importante dans le quartier que dans la commune (25,3 % contre 19,0 %).

Parmi les 279 allocataires dans le champ des revenus, 39,1 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, avec une forte présence des allocataires isolés et des familles monoparentales (respectivement 19,0 % et 13,6 %). ■

QP095002

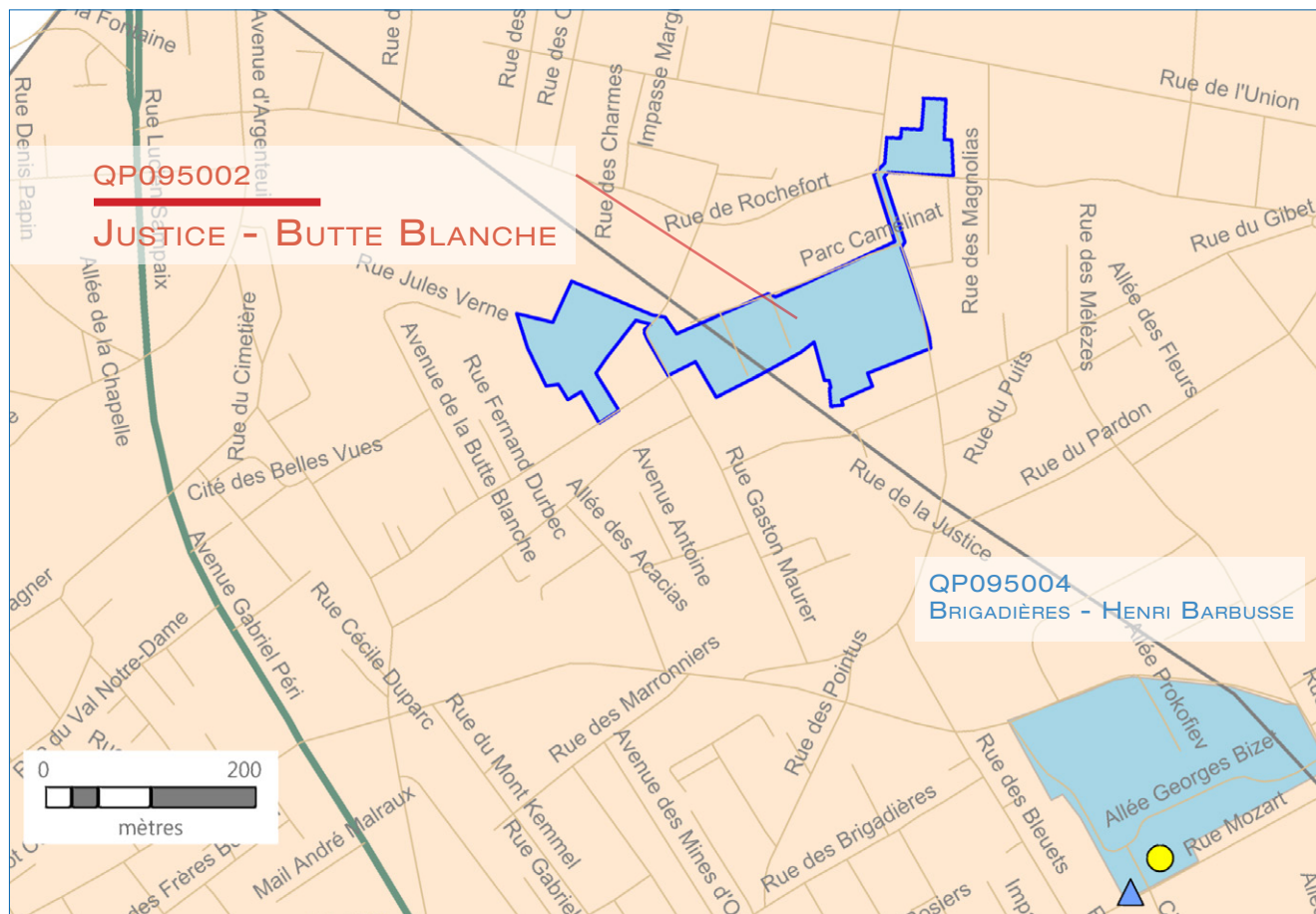
JUSTICE - BUTTE BLANCHE

COMMUNES : ARGENTEUIL & BEZONS



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> ★ Halte garderie ★ Multi accueil ★ Micro crèche ★ Crèche parentale ★ Crèche familiale ★ Crèche collective 	<ul style="list-style-type: none"> ▼ Relai assistante maternelle 🏠 Foyer jeune travailleur ▲ Centre social ◆ Etablissement de vie sociale ● Lieu d'accueil enfant parent 	<ul style="list-style-type: none"> — Réseau routier principal — Réseau routier secondaire — Réseau routier tertiaire — Réseau routier quaternaire 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quartier prioritaire □ Département □ Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095002	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	765	108 865	1 205 539
Allocataires	326	23 812	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	75,6	61,7	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	1,5	5,7	7,5
de 25 à 44 ans	37,7	55,8	58,5
de 45 à 59 ans	24,8	27,5	25,8
de 60 ans ou plus	35,9	11,0	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	72,7	33,2	29,3
couples sans enfant	3,1	5,1	3,8
familles monoparentales	7,1	17,7	18,5
couples avec enfant(s)	17,2	44,0	48,4
Familles allocataires :	79	14 691	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	21,5	28,7	26,2
2 enfants	36,7	39,8	45,1
3 enfants ou plus	41,8	31,5	28,7
Enfants à charge	184	31 615	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	17,9	18,5	16,5
de 3 à 5 ans	19,6	17,3	15,8
de 6 à 15 ans	46,2	48,6	51,1
de 16 à 17 ans	9,8	7,4	8,1
de 18 à 25 ans	6,5	8,2	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	285	12 602	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	28,1	52,5	52,7
location parc privé	71,9	33,1	32,3
location en collectivité	0,0	7,1	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	106	6 360	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	25,8	20,8	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	6,7	6,0	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	57	4 837	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	1,8	12,0	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	227	21 805	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	54,6	34,4	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	11,9	7,9	6,4
de 75 ou plus	42,7	26,6	19,4
- dont 100%	87,6	81,4	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	41,9	16,2	12,4
couples sans enfant	0,4	1,2	0,8
familles monoparentales	5,3	9,0	7,1
couples avec enfant(s)	7,0	8,0	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Justice - Butte Blanche », le plus petit en termes de population parmi les quartiers prioritaires du département du Val d'Oise (765 habitants), est situé à cheval sur les communes d'Argenteuil et de Bezons, et compte 326 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 75,6 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture plus élevé que celui des deux communes (61,7 %) et le taux médian de tous les quartiers prioritaires du département (72,4 %).

La population des allocataires du quartier se distingue de celle des deux communes avec une plus forte présence des 60 ans ou plus (35,9 % contre 11,0 %), alors que la part des moins de 60 ans est relativement plus basse (24,8 % contre 27,5 % pour la tranche de 45-59 ans, 37,7 % contre 55,8 % pour les 25-44 ans et 1,5 % contre 5,7 % pour les moins de 25 ans). En effet, Justice - Butte Blanche détient la part la plus importante des 60 ans ou plus, tandis que celle d'autres tranches d'âge demeure la plus faible parmi les 41 quartiers prioritaires du département. La structure familiale du quartier est également très différente par rapport aux communes où il se situe : 72,7 % des allocataires isolés, le plus élevé parmi tous les quartiers prioritaires (33,2 % dans les communes), alors que la part des familles monoparentales et des couples avec enfant(s) est la plus faible (respectivement 7,1 % et 17,2 %, contre 17,7 % et 44,0 % dans les communes).

Justice - Butte Blanche détient la part la plus faible des familles allocataires ayant des enfants à charge parmi les quartiers prioritaires : 24,2 %, soit 79 familles. Ce résultat est également très faible par rapport à celui des communes (61,7 % des allocataires ayant des

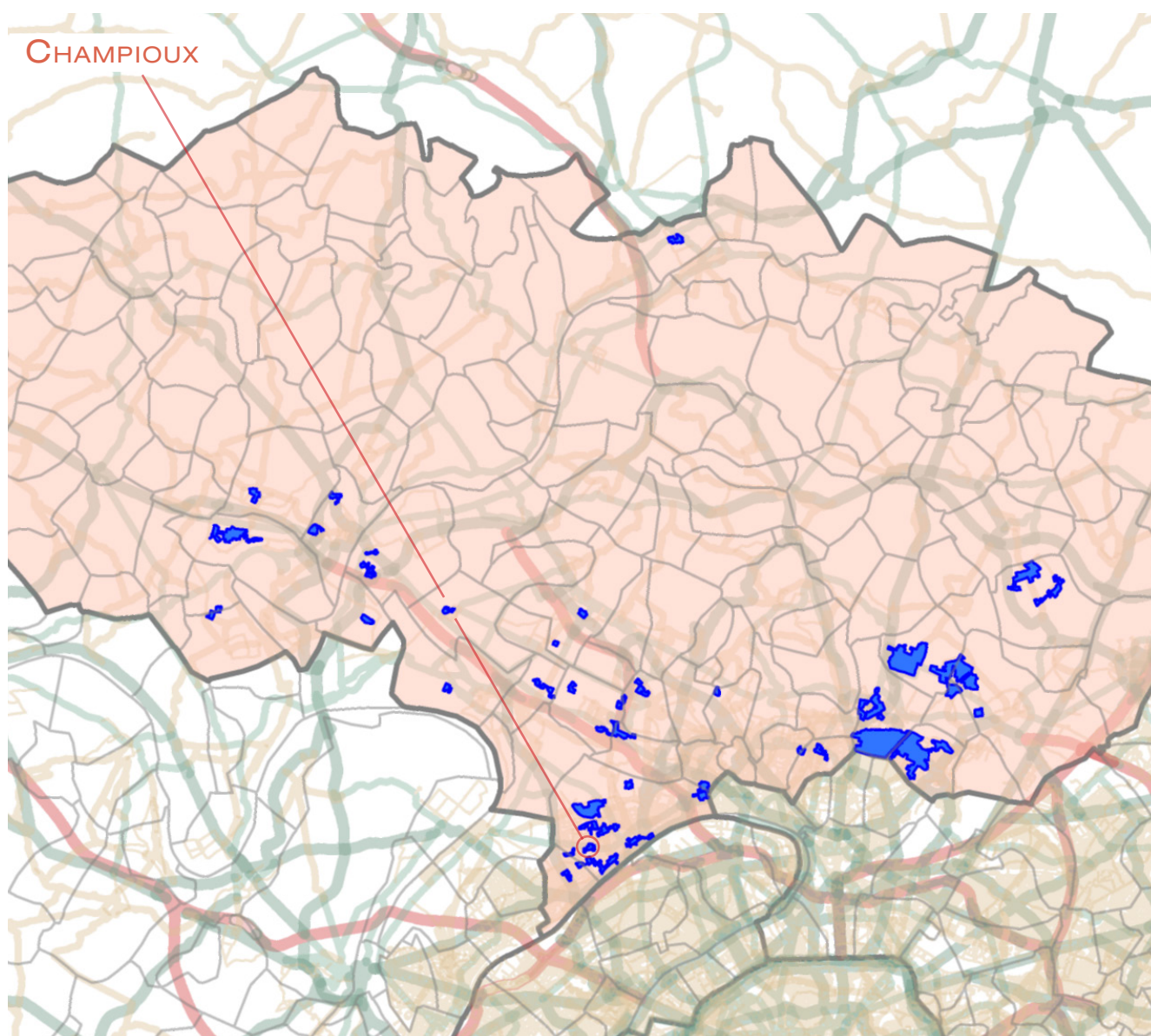
enfants à charge). En fonction du nombre d'enfants à charge, il y a une prédominance des familles de 3 enfants ou plus dans le quartier (41,8 %), alors que dans les communes, cette prédominance se trouve dans les familles de 2 enfants (39,8 %). En revanche, la répartition selon l'âge des enfants à charge dans le quartier montre une certaine similitude avec celle des deux communes.

Le quartier compte 285 allocataires bénéficiaires d'une aide au logement, soit 87,4 % des allocataires, un pourcentage beaucoup plus important par rapport à celui des communes d'Argenteuil & de Bezons (52,9 %) et le plus important par rapport à tous les autres quartiers. Parmi eux, 71,9 % habitent dans le parc privé, le plus élevé parmi les quartiers prioritaires du département. Un tiers des allocataires est bénéficiaire de minima sociaux (32,5 % contre 26,7 % dans les deux communes), dont 25,8 % sont bénéficiaires du RSA, soit la part des bénéficiaires du RSA la plus importante des quartiers prioritaires. En revanche, la part des bénéficiaires de la prime d'activité demeure plus faible dans le quartier que dans les communes (17,5 % contre 20,3 %), et la plus faible parmi les 41 quartiers prioritaires. Enfin, parmi 227 allocataires dans le champ des revenus, 54,6 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 34,4 % dans les communes), avec une prédominance des allocataires isolés (41,9 %). Ces résultats en matière de dépendance des prestations sont les plus importants parmi les 41 quartiers prioritaires du département du Val d'Oise. Par contre, le quartier détient la part des familles monoparentales dépendantes des prestations à 50 % ou plus la plus faible (5,3 %). ■

QP095003

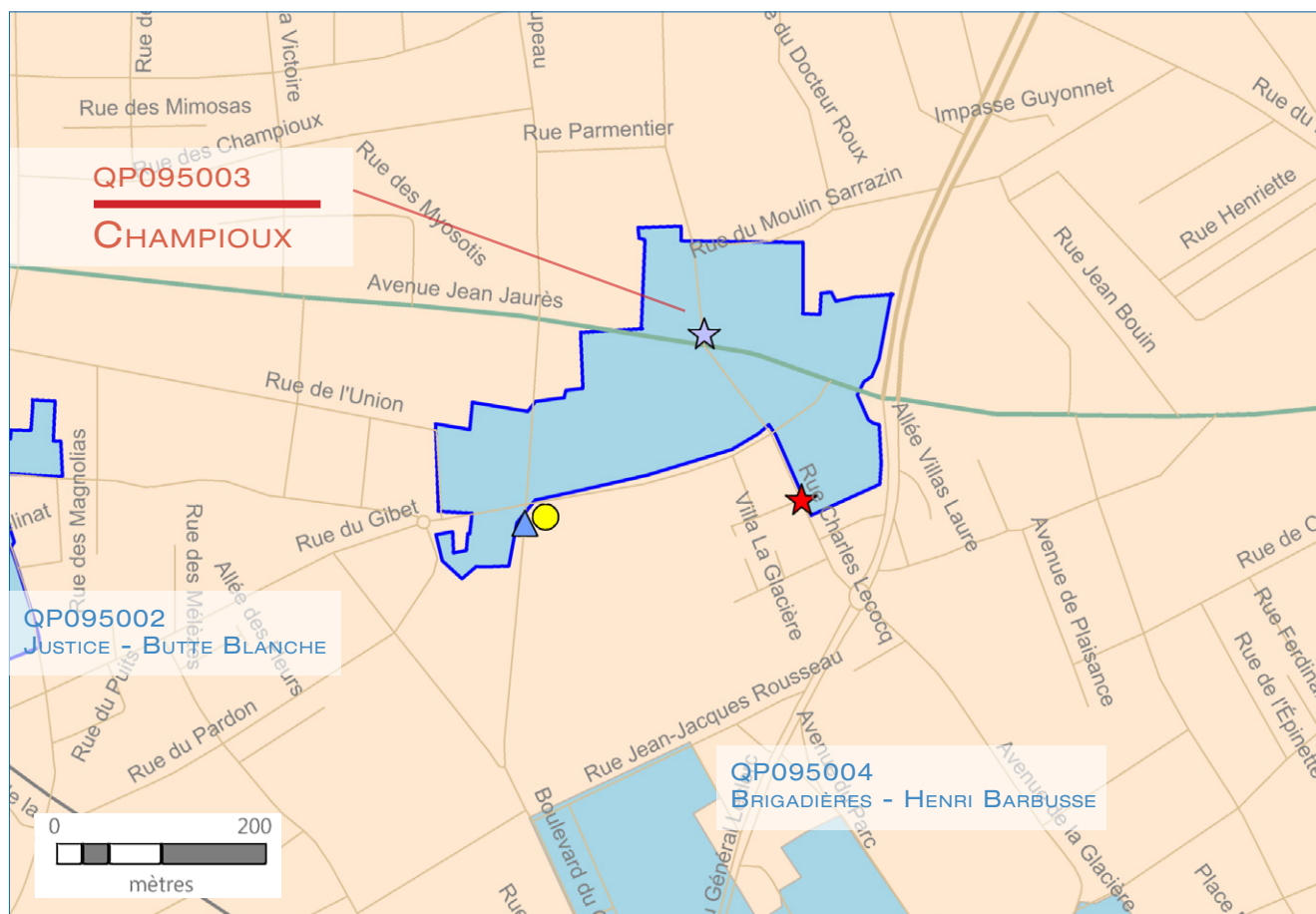
CHAMPIOUX

COMMUNE : ARGENTEUIL



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> ★ Halte garderie ★ Multi accueil ★ Micro crèche ★ Crèche parentale ★ Crèche familiale ★ Crèche collective 	<ul style="list-style-type: none"> ▼ Relai assistante maternelle 🏠 Foyer jeune travailleur ▲ Centre social ◆ Etablissement de vie sociale ● Lieu d'accueil enfant parent 	<ul style="list-style-type: none"> — Réseau routier — — — — — 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quartier prioritaire □ Département □ Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095003	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 732	108 865	1 205 539
Allocataires	494	23 812	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	87,0	61,7	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,3	5,7	7,5
de 25 à 44 ans	59,5	55,8	58,5
de 45 à 59 ans	26,5	27,5	25,8
de 60 ans ou plus	9,7	11,0	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	26,3	33,2	29,3
couples sans enfant	5,5	5,1	3,8
familles monoparentales	20,0	17,7	18,5
couples avec enfant(s)	48,2	44,0	48,4
Familles allocataires :	337	14 691	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	24,6	28,7	26,2
2 enfants	41,5	39,8	45,1
3 enfants ou plus	33,8	31,5	28,7
Enfants à charge	747	31 615	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	20,2	18,5	16,5
de 3 à 5 ans	20,6	17,3	15,8
de 6 à 15 ans	43,9	48,6	51,1
de 16 à 17 ans	6,8	7,4	8,1
de 18 à 25 ans	8,4	8,2	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	312	12 602	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	81,1	52,5	52,7
location parc privé	15,1	33,1	32,3
location en collectivité	3,8	7,1	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	130	6 360	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	19,4	20,8	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	6,9	6,0	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	106	4 837	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	13,2	12,0	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	463	21 805	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	32,0	34,4	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	8,6	7,9	6,4
de 75 ou plus	23,3	26,6	19,4
- dont 100%	84,3	81,4	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	12,1	16,2	12,4
couples sans enfant	0,9	1,2	0,8
familles monoparentales	11,4	9,0	7,1
couples avec enfant(s)	7,6	8,0	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Champioux », situé dans la commune d'Argenteuil, compte 494 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 87,0 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, un taux de couverture très élevé par rapport à celui de la commune d'Argenteuil (61,7 %) et aussi par rapport au taux de couverture médian de tous les quartiers prioritaires du département du Val d'Oise (72,4 %).

La structure par âge de la population des allocataires du quartier est à peu près semblable à celle de la commune, avec une prédominance des 25-44 ans (presque 6 allocataires sur 10), une forte présence des 45-59 ans (presque 3 allocataires sur 10). De la même manière, il y a une certaine similitude dans la structure familiale des allocataires des deux niveaux territoriaux : presque la moitié des allocataires sont en couples avec enfant(s), un tiers correspond à des allocataires isolés et la part des couples sans enfant reste très faible (environ un allocataire sur 20).

Le quartier compte 337 familles allocataires ayant des enfants à charge, soit 68,2 % de l'ensemble des allocataires du quartier (contre 61,7 % dans la commune). La part des familles ayant un seul enfant est légèrement plus faible dans le quartier que dans la commune (24,6 % contre 28,7 %), alors que la part des familles

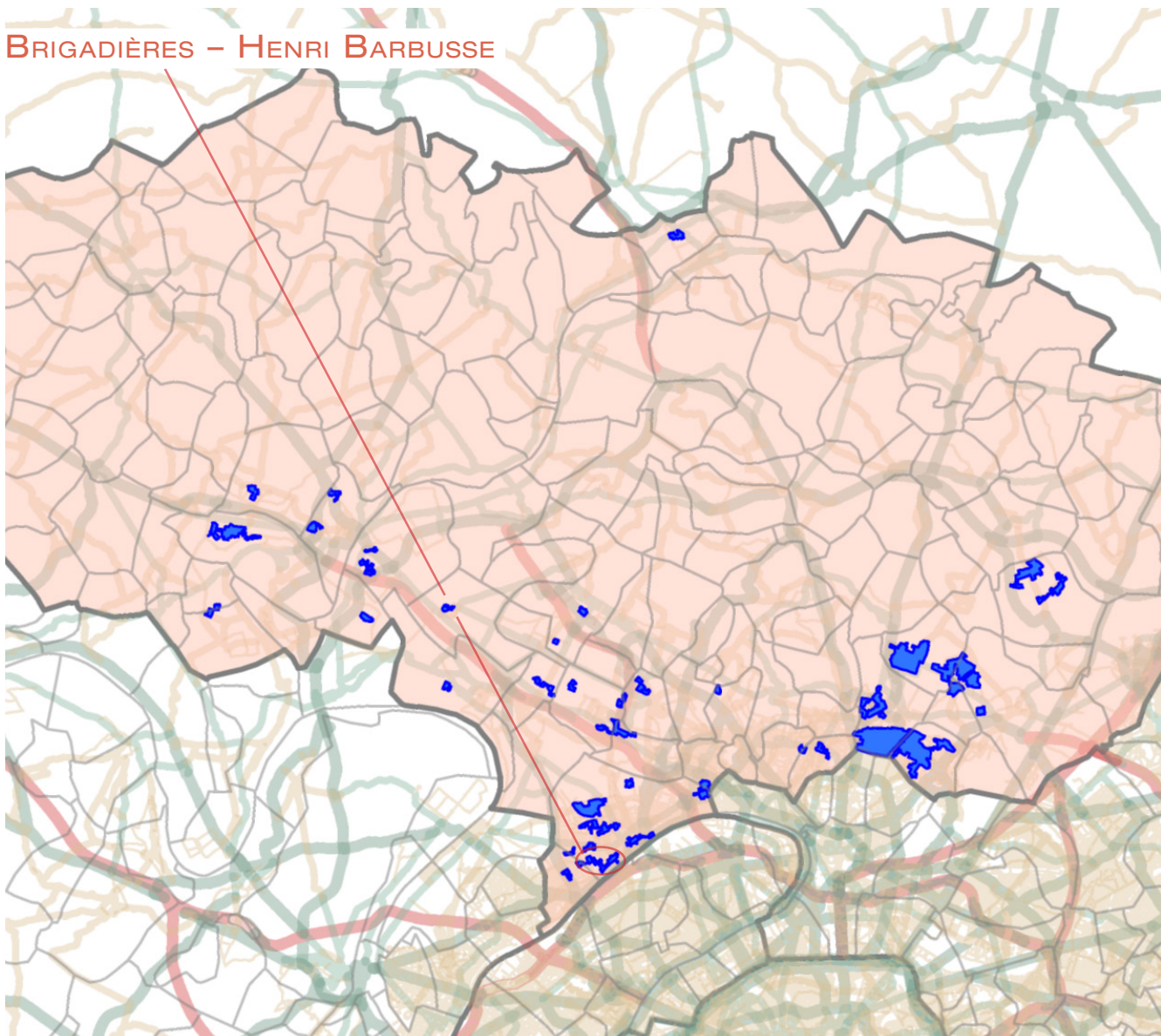
de 2 enfants ou plus est légèrement plus importante (41,5 % contre 39,8 % pour les familles de 2 enfants et 33,8 % contre 31,5 % pour les familles nombreuses). Parmi les 747 enfants à charge du quartier, presque la moitié se situe entre 6 et 15 ans, la part des 16-17 ans et des 18-25 ans à charge demeure relativement basse (respectivement 6,8 % et 8,4 %). Il est à constater que, parmi les 41 quartiers prioritaires du département du Val d'Oise, « Champioux » détient la part la plus basse des 6-15 ans (43,9 %) mais les parts les plus élevées des moins de 3 ans et des 3-5 ans (respectivement 20,2 % et 20,6 %).

Quant aux prestations perçues, le quartier a une part des bénéficiaires d'une aide au logement plus importante que celle de la commune (63,2 % contre 52,9 %), avec plus de 8 allocataires sur 10 habitant dans le parc social. En revanche, il n'y a un faible écart entre le quartier et la commune en ce qui concerne la part des bénéficiaires de minima sociaux (26,3 % contre 26,7 % dans la commune) et la part des bénéficiaires de la prime d'activité (21,5 % contre 20,3 %). Parmi 463 allocataires dans le champ des revenus, 32,0 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 34,4 % dans la commune), avec une forte présence des allocataires isolés et des familles monoparentales (respectivement 12,1 % et 11,4 %). ■

QP095004

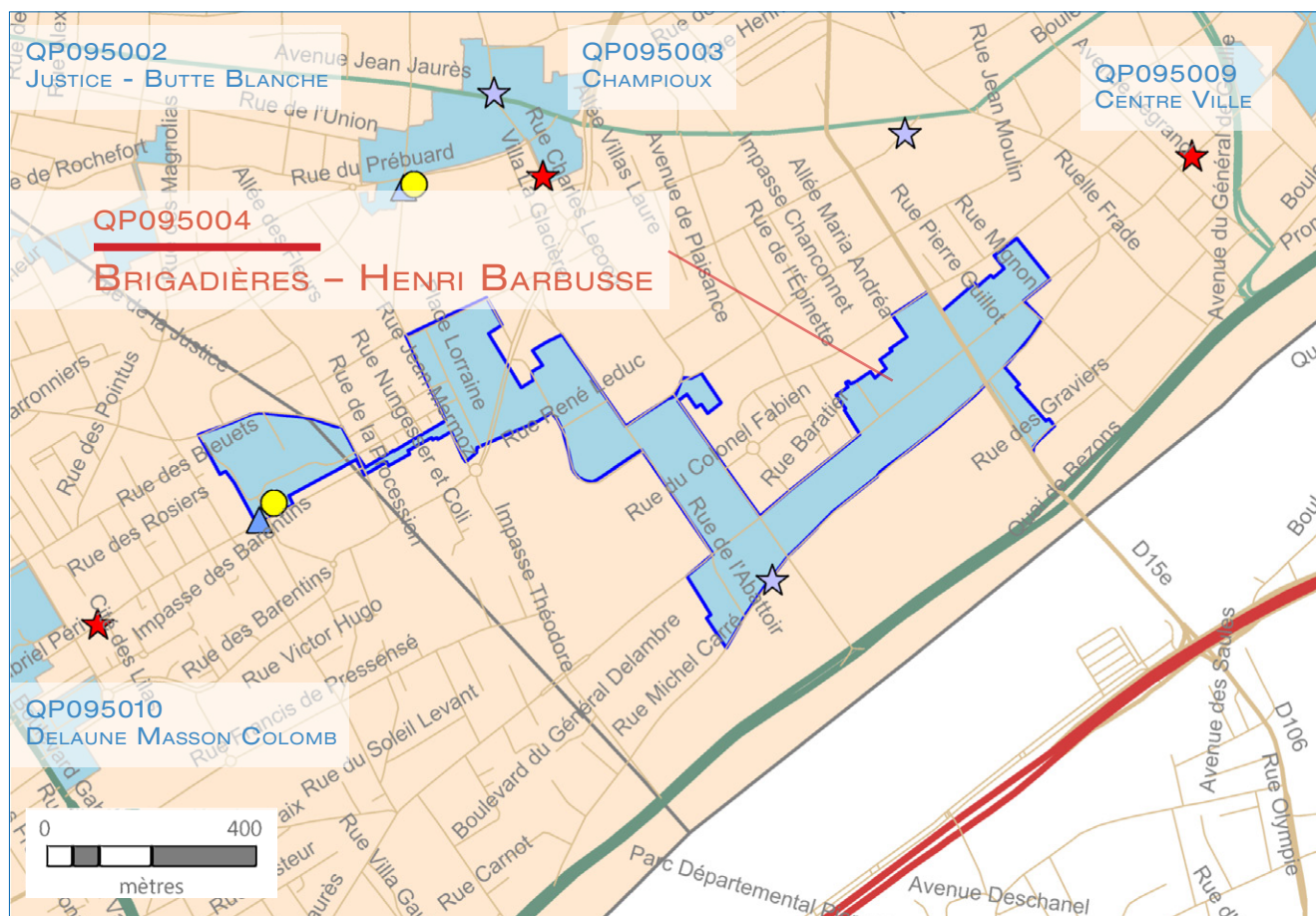
BRIGADIÈRES – HENRI BARBUSSE

COMMUNES : ARGENTEUIL & BEZONS



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
★ Halte garderie	▼ Relai assistante maternelle	— Réseau routier	■ Quartier prioritaire
★ Multi accueil	🏠 Foyer jeune travailleur	— Département	□ Département
★ Micro crèche	▲ Centre social	— Commune	□ Commune
★ Crèche parentale	◆ Etablissement de vie sociale	—	
★ Crèche familiale	● Lieu d'accueil enfant parent	—	
★ Crèche collective		—	

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095004	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	2 175	137 296	1 205 539
Allocataires	775	29 983	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	87,9	61,6	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	2,2	5,8	7,5
de 25 à 44 ans	46,5	55,8	58,5
de 45 à 59 ans	31,4	27,3	25,8
de 60 ans ou plus	20,0	11,1	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	46,3	32,9	29,3
couples sans enfant	6,2	4,9	3,8
familles monoparentales	14,2	18,0	18,5
couples avec enfant(s)	33,3	44,2	48,4
Familles allocataires :	368	18 647	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	29,6	29,1	26,2
2 enfants	33,2	40,4	45,1
3 enfants ou plus	37,2	30,5	28,7
Enfants à charge	822	39 746	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	18,2	18,5	16,5
de 3 à 5 ans	14,7	17,0	15,8
de 6 à 15 ans	51,1	48,8	51,1
de 16 à 17 ans	7,1	7,5	8,1
de 18 à 25 ans	8,9	8,2	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	565	15 772	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	46,2	54,6	52,7
location parc privé	25,5	31,0	32,3
location en collectivité	26,5	7,7	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	252	7 632	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	25,5	19,8	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,0	5,7	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	151	6 071	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	5,3	12,2	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	674	27 449	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	46,0	33,2	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	12,5	7,8	6,4
de 75 ou plus	33,5	25,5	19,4
- dont 100%	82,3	80,8	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	24,8	15,6	12,4
couples sans enfant	1,6	1,1	0,8
familles monoparentales	8,6	8,9	7,1
couples avec enfant(s)	11,0	7,6	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Brigadières – Henri Barbusse », situé à cheval sur les communes d'Argenteuil et de Bezons, compte 775 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 87,9 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, le taux de couverture le plus élevé parmi les 41 quartiers prioritaires du département du Val d'Oise.

La population des allocataires du quartier est relativement plus âgée que celle des communes d'Argenteuil & de Bezons, avec une surreprésentation des 45-59 ans (31,4 % contre 27,3 %) et des 60 ans ou plus (20,0 % contre 11,1 %) ainsi qu'une sous-représentation des 25-44 ans (46,5 % contre 55,8 %) et des moins de 25 ans (2,2 % contre 5,8 %). Presque la moitié des allocataires du quartier (46,3 %) sont des allocataires isolés, alors que dans la commune il s'agit des couples avec enfant(s) (44,2 %). Le quartier compte une part plus importante des familles nombreuses (37,2 % contre 30,5 % dans les communes) mais une part plus faible des familles de 2 enfants (33,2 % contre 40,4 %). Parmi les 822 enfants à charge du quartier, plus de la moitié est dans

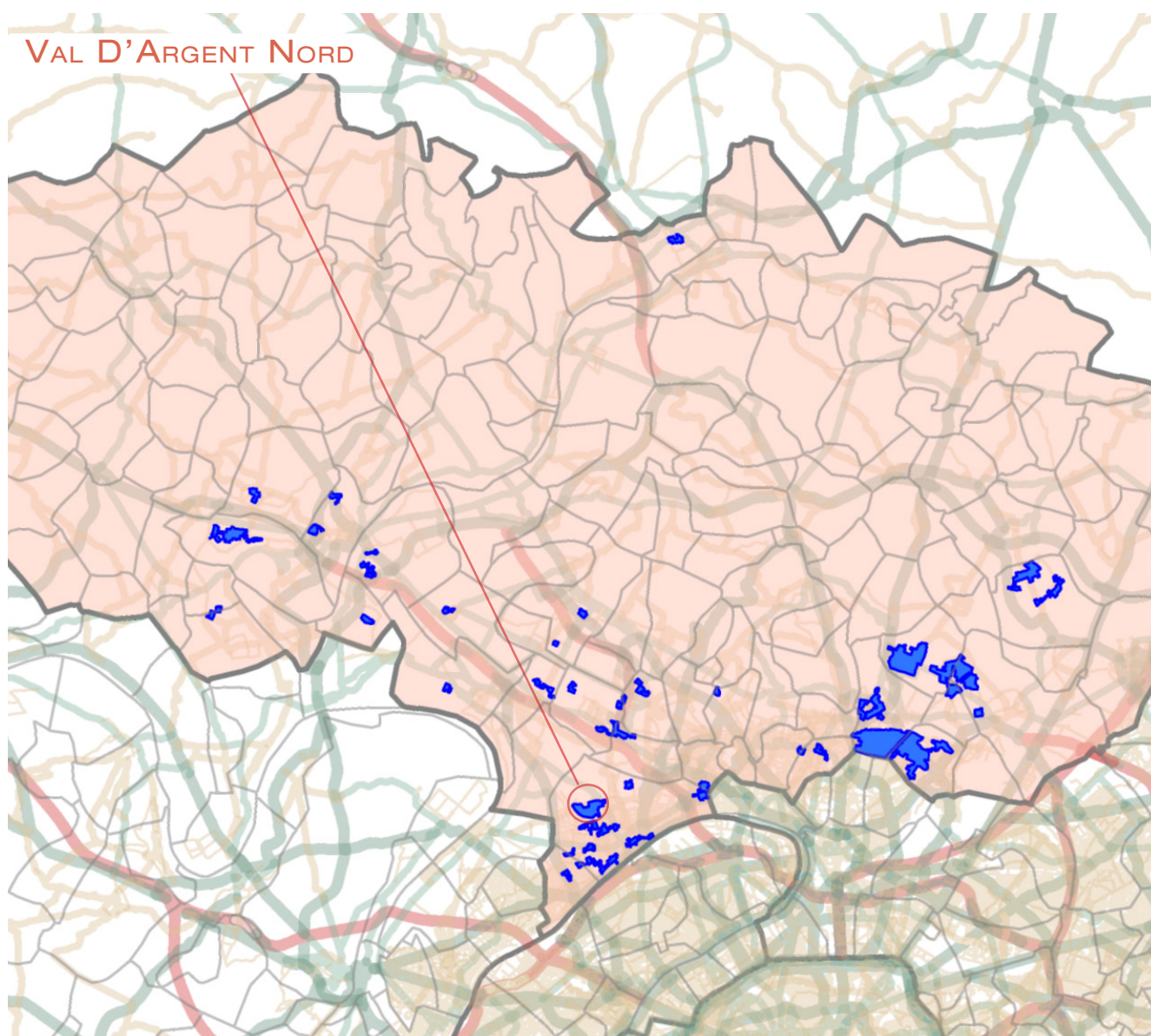
la tranche de 6-15 ans, la part des 16 ans ou plus à charge est relativement faible (7,1 % des 16-17 ans et 8,9 % des 18-25 ans). Ces résultats sont proportionnels avec ceux des deux communes où se situe le quartier.

En se focalisant sur les prestations perçues, par rapport aux communes, le quartier détient la part des bénéficiaires la plus importante en matière d'aide au logement (72,9 % contre 52,6 %) et de minima sociaux (32,5 % contre 25,5 %), alors que la part des bénéficiaires de la prime d'activité reste légèrement plus faible (19,5 % contre 20,2 %). Parmi 674 allocataires dans le champ des revenus, 46,0 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, une dépendance plus importante que dans les communes (33,2 %). Parmi ces allocataires dépendants des prestations, 24,8 % sont des allocataires isolés et 11,0 % sont des couples avec enfant(s), la part des couples sans enfants étant très négligeable (1,6 %). ■

QP095005

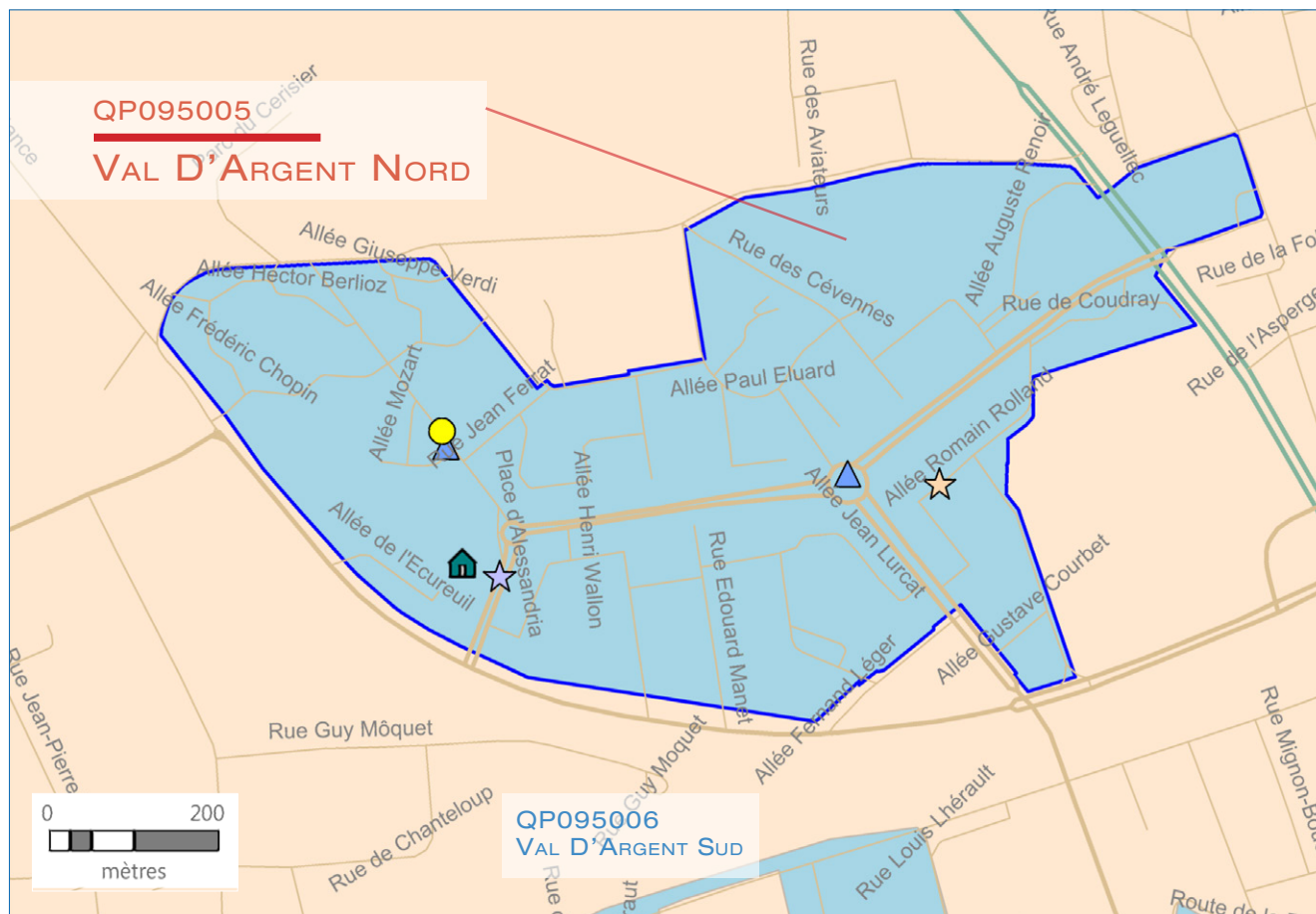
VAL D'ARGENT NORD

COMMUNE : ARGENTEUIL



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> ★ Halte garderie ★ Multi accueil ★ Micro crèche ★ Crèche parentale ★ Crèche familiale ★ Crèche collective 	<ul style="list-style-type: none"> ▼ Relai assistante maternelle 🏠 Foyer jeune travailleur ▲ Centre social ◆ Etablissement de vie sociale ● Lieu d'accueil enfant parent 	<ul style="list-style-type: none"> — — — — — — 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quartier prioritaire □ Département □ Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095005	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	14 127	108 865	1 205 539
Allocataires	3 431	23 812	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	69,1	61,7	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,5	5,7	7,5
de 25 à 44 ans	46,0	55,8	58,5
de 45 à 59 ans	33,7	27,5	25,8
de 60 ans ou plus	15,8	11,0	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	34,5	33,2	29,3
couples sans enfant	6,4	5,1	3,8
familles monoparentales	20,3	17,7	18,5
couples avec enfant(s)	38,8	44,0	48,4
Familles allocataires :	2 025	14 691	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	27,0	28,7	26,2
2 enfants	32,7	39,8	45,1
3 enfants ou plus	40,3	31,5	28,7
Enfants à charge	4 753	31 615	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	13,9	18,5	16,5
de 3 à 5 ans	15,7	17,3	15,8
de 6 à 15 ans	50,6	48,6	51,1
de 16 à 17 ans	9,3	7,4	8,1
de 18 à 25 ans	10,5	8,2	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	2 190	12 602	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	83,2	52,5	52,7
location parc privé	9,0	33,1	32,3
location en collectivité	2,3	7,1	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	1 108	6 360	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	24,5	20,8	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,8	6,0	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	765	4 837	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	8,9	12,0	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	3 047	21 805	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	42,8	34,4	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,8	7,9	6,4
de 75 ou plus	32,0	26,6	19,4
- dont 100%	80,9	81,4	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	18,3	16,2	12,4
couples sans enfant	1,3	1,2	0,8
familles monoparentales	11,4	9,0	7,1
couples avec enfant(s)	11,8	8,0	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Val D'Argent Nord », situé dans la commune d'Argenteuil, compte 3 431 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 69,1 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, un taux de couverture plus élevé que celui de la commune d'Argenteuil.

Comme dans la commune, le quartier est caractérisé par une forte présence des jeunes de 25-44 ans (46,0 % contre 55,8 % dans la commune). La part des 45-59 ans et des 60 ans ou plus est relativement plus importante dans le quartier par rapport à la commune (respectivement 33,7 % contre 27,5 % et 15,8 % contre 11,0 %). La structure familiale du quartier est assez semblable à celle de la commune, avec une prédominance des couples avec enfant(s) (38,8 % dans le quartier, 44,0 % dans la commune), puis des allocataires isolés (34,5 % dans le quartier, 33,2 % dans la commune).

En se focalisant sur les familles allocataires, 59,0 % des allocataires du quartier ont un/des enfant(s) à charge, ce résultat est plus élevé dans la commune (61,7 %). Les familles ayant 3 enfants ou plus sont les plus nombreuses dans le quartier (40,3 %) tandis que dans la commune ce sont les familles de 2 enfants (39,8 %). En matière de répartition des enfants à charge du quartier selon leur âge, il existe une sur-représentation des 6-15 ans (50,6 % contre 48,6 %

dans la commune) et des 16-25 ans à charge (19,8 % contre 15,6 %), ainsi qu'une sous-représentation des moins de 6 ans (29,6 % contre 35,8 %).

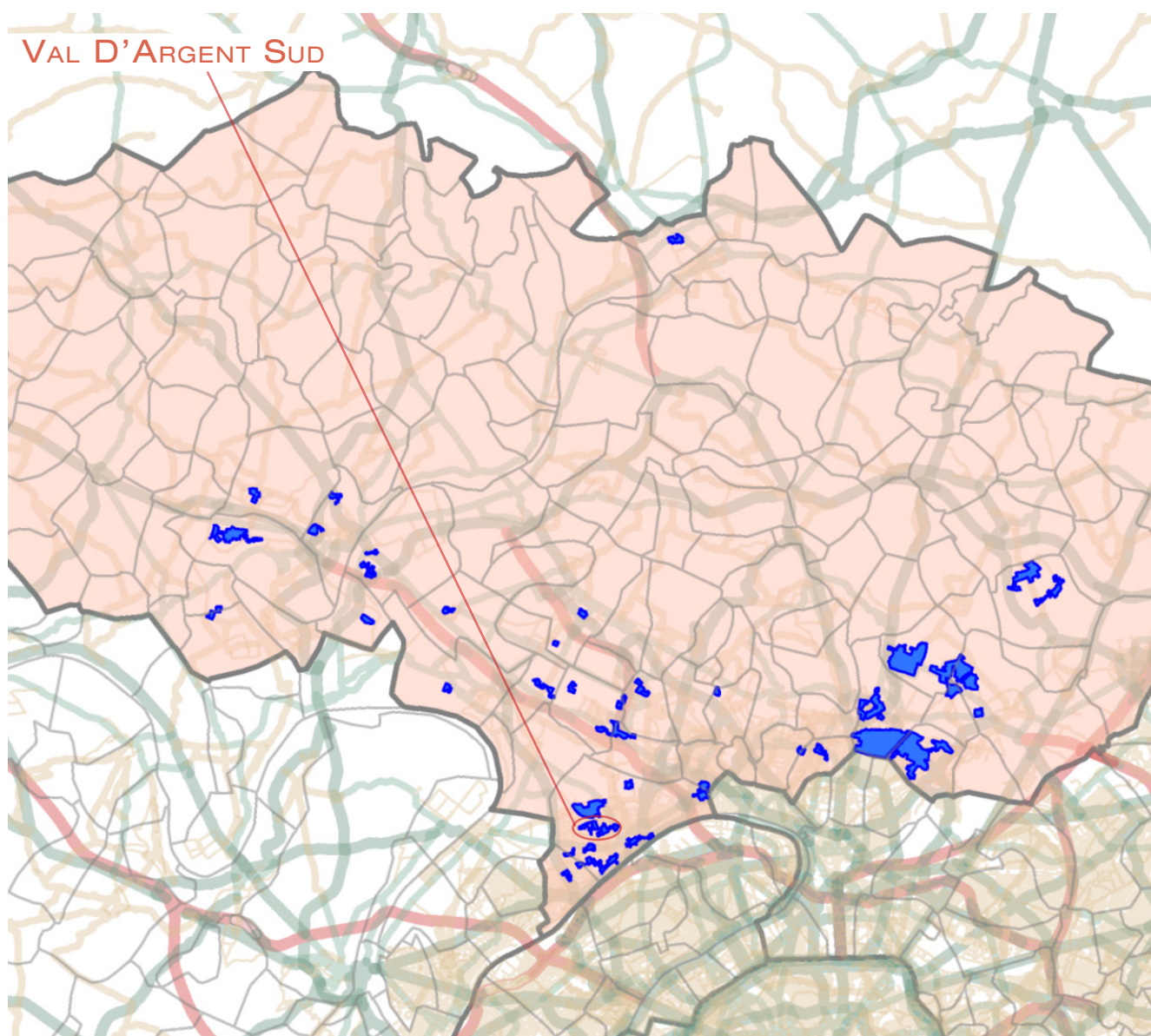
Quant aux prestations perçues, le quartier compte 2 190 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 63,8 % de la population des allocataires, plus de 10 points de pourcentage plus élevé par rapport à la commune (52,9 %). Dans le quartier, plus de 8 allocataires sur 10 habitent dans le parc social, tandis que ce résultat est environ un allocataire sur 2 dans la commune. Environ un tiers des allocataires du quartier est bénéficiaire de minima sociaux (contre 26,7 % dans la commune), dont 24,5 % obtiennent le RSA et 7,8 % l'AAH. L'écart entre deux niveaux territoriaux en termes de bénéficiaires de la prime d'activité demeure faible (22,3 % contre 20,3 % dans la commune).

Enfin, en matière de dépendance des prestations, 42,8 % des allocataires dans le champ des revenus sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, avec 18,3 % des allocataires isolés, 11,8 % des couples avec enfant(s) et 11,4 % des familles monoparentales. ■

QP095006

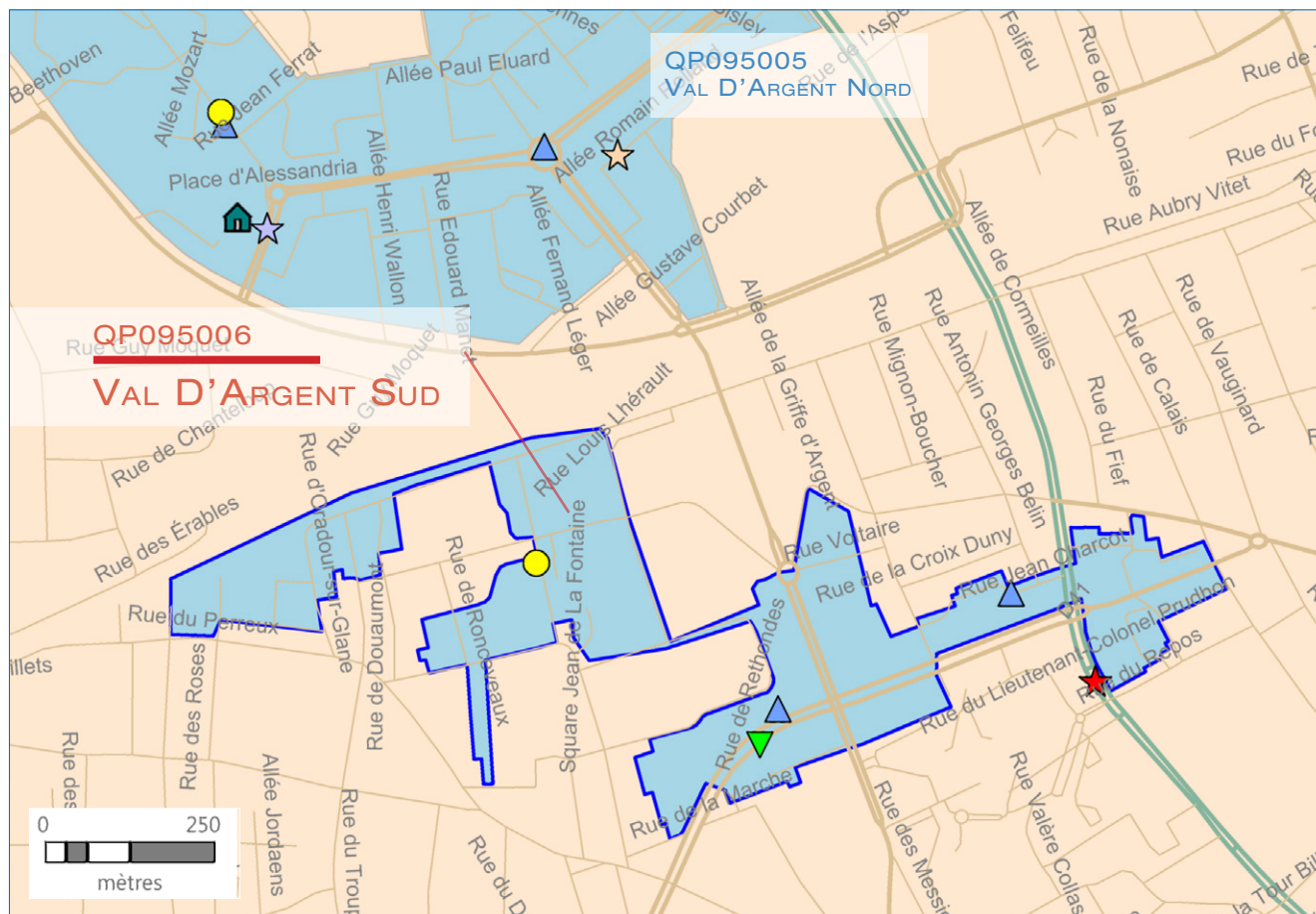
VAL D'ARGENT SUD

COMMUNE : ARGENTEUIL



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> ☆ Halte garderie ☆ Multi accueil ☆ Micro crèche ☆ Crèche parentale ☆ Crèche familiale ☆ Crèche collective 	<ul style="list-style-type: none"> ▼ Relai assistante maternelle 🏠 Foyer jeune travailleur ▲ Centre social ◆ Etablissement de vie sociale ● Lieu d'accueil enfant parent 	<ul style="list-style-type: none"> — Réseau routier — — — — — 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quartier prioritaire □ Département □ Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095006	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	9 258	108 865	1 205 539
Allocataires	2 194	23 812	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	70,7	61,7	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	2,9	5,7	7,5
de 25 à 44 ans	55,9	55,8	58,5
de 45 à 59 ans	28,1	27,5	25,8
de 60 ans ou plus	13,1	11,0	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	29,9	33,2	29,3
couples sans enfant	5,8	5,1	3,8
familles monoparentales	19,0	17,7	18,5
couples avec enfant(s)	45,3	44,0	48,4
Familles allocataires :	1 411	14 691	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	28,1	28,7	26,2
2 enfants	33,5	39,8	45,1
3 enfants ou plus	38,3	31,5	28,7
Enfants à charge	3 219	31 615	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	17,5	18,5	16,5
de 3 à 5 ans	17,6	17,3	15,8
de 6 à 15 ans	49,3	48,6	51,1
de 16 à 17 ans	7,2	7,4	8,1
de 18 à 25 ans	8,4	8,2	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	1 360	12 602	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	73,3	52,5	52,7
location parc privé	17,3	33,1	32,3
location en collectivité	9,4	7,1	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	616	6 360	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	21,1	20,8	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	6,9	6,0	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	538	4 837	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	6,1	12,0	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	1 992	21 805	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	37,1	34,4	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,6	7,9	6,4
de 75 ou plus	26,5	26,6	19,4
- dont 100%	74,2	81,4	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	14,8	16,2	12,4
couples sans enfant	1,1	1,2	0,8
familles monoparentales	10,4	9,0	7,1
couples avec enfant(s)	10,9	8,0	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Val D'Argent Sud », situé dans la commune d'Argenteuil, compte 2 194 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 70,7 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, un taux de couverture plus élevé que celui de la commune d'Argenteuil (61,7 %).

La population des allocataires du quartier et de la commune ont une structure par âge assez similaire, avec plus de la moitié des jeunes de 25-44 ans et presque un tiers des 45-59 ans, la part des 60 ans ou plus étant plus importante que celle des moins de 25 ans. De la même manière, il existe une certaine similitude entre les deux niveaux territoriaux dans la structure familiale de leur population avec une prédominance des couples avec enfant(s) (45,3 % dans le quartier, 44,0 % dans la commune), presque un tiers des allocataires sont isolés et un allocataire sur 5 en situation de famille monoparentale.

Le quartier compte 1 411 familles allocataires, soit 64,3 % des allocataires du quartier (contre 61,7 % dans la commune), dont les familles ayant 3 enfants ou plus sont prédominantes (38,3 %), suivies par

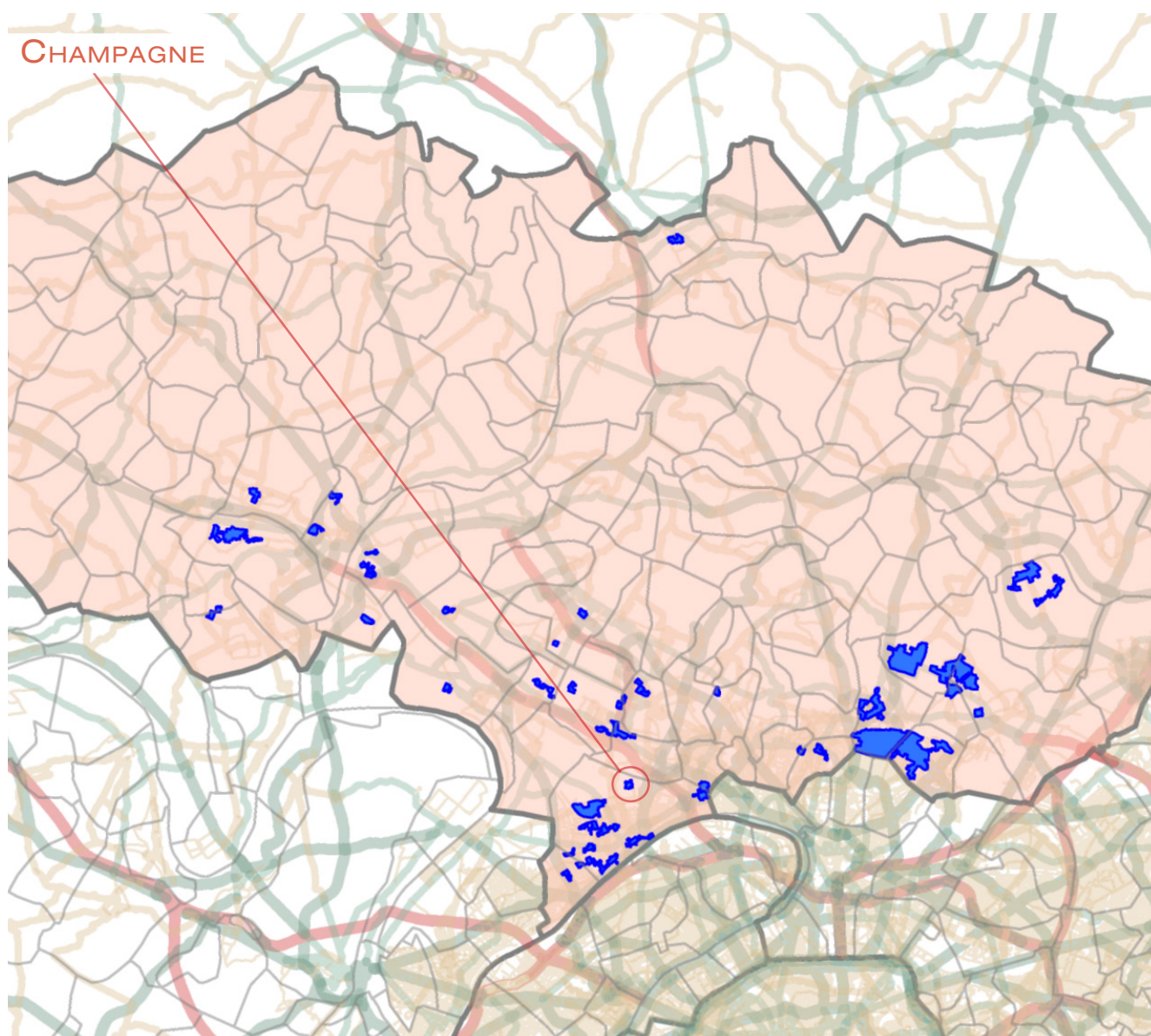
celles ayant 2 enfants (33,5 %) (Ces résultats sont inversés dans la commune, avec 39,8 % des familles de 2 enfants et 31,5 % des familles nombreuses). La répartition des enfants à charge selon l'âge du quartier est quasi identique à celle de la commune, avec une forte prédominance (presque la moitié) des enfants de 6-15 ans.

La part des allocataires bénéficiaires d'une aide au logement est relativement plus élevée dans le quartier que dans la commune (62,0 % contre 52,9 %), dont deux tiers habitent dans le parc social. Par contre, l'écart concernant les parts de bénéficiaires de minima sociaux et de la prime d'activité entre les deux niveaux territoriaux reste modéré, avec une légère prépondérance du quartier sur la commune (respectivement 28,1 % contre 26,7 %, et 24,5 % contre 20,3 %). Le quartier compte 1 992 allocataires dans le champ des revenus, dont 37,1 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 34,4 % dans la commune), avec une plus forte présence des allocataires isolés (14,8 %). ■

QP095007

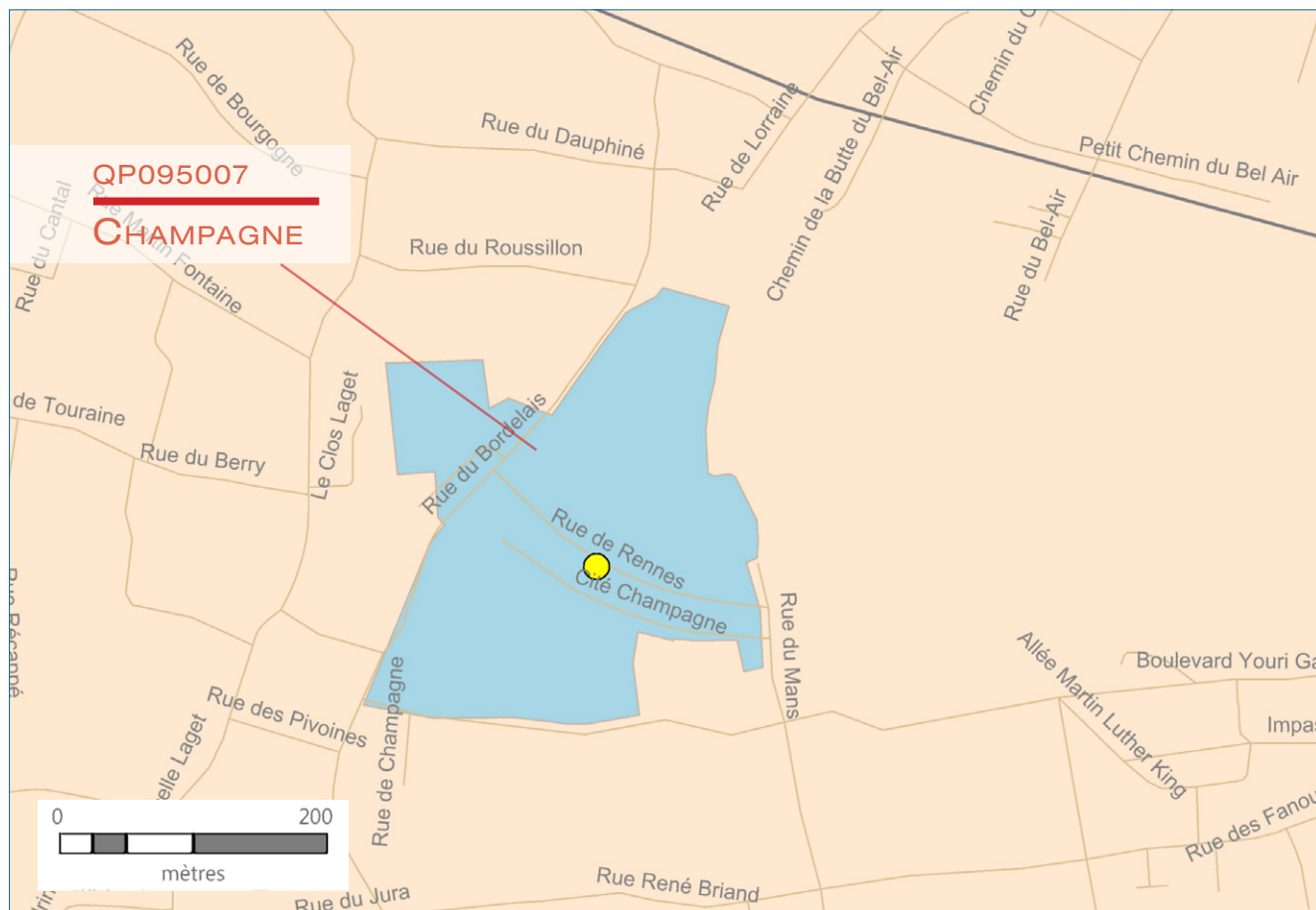
CHAMPAGNE

COMMUNE : ARGENTEUIL



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL
DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

- ▼ Relai assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Etablissement de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

- Réseau routier
-
-
-
-
-

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095007	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 240	108 865	1 205 539
Allocataires	362	23 812	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	86,0	61,7	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,4	5,7	7,5
de 25 à 44 ans	50,0	55,8	58,5
de 45 à 59 ans	32,3	27,5	25,8
de 60 ans ou plus	13,3	11,0	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	29,0	33,2	29,3
couples sans enfant	5,5	5,1	3,8
familles monoparentales	23,2	17,7	18,5
couples avec enfant(s)	42,3	44,0	48,4
Familles allocataires :	237	14 691	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	30,8	28,7	26,2
2 enfants	29,5	39,8	45,1
3 enfants ou plus	39,7	31,5	28,7
Enfants à charge	530	31 615	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	18,5	18,5	16,5
de 3 à 5 ans	17,9	17,3	15,8
de 6 à 15 ans	47,7	48,6	51,1
de 16 à 17 ans	9,4	7,4	8,1
de 18 à 25 ans	6,4	8,2	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	268	12 602	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	99,3	52,5	52,7
location parc privé	0,4	33,1	32,3
location en collectivité	0,4	7,1	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	102	6 360	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	24,6	20,8	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	3,6	6,0	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	101	4 837	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	9,9	12,0	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	326	21 805	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	35,6	34,4	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	8,3	7,9	6,4
de 75 ou plus	27,3	26,6	19,4
- dont 100%	79,8	81,4	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	11,0	16,2	12,4
couples sans enfant	0,3	1,2	0,8
familles monoparentales	13,8	9,0	7,1
couples avec enfant(s)	10,4	8,0	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Champagne », situé dans la commune d'Argenteuil, compte 362 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 86,0 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, un taux de couverture beaucoup plus élevé par rapport à celui de la commune.

Le quartier est caractérisé par une population des allocataires légèrement plus âgée que celle de la commune, avec une surreprésentation des 45-59 ans (32,3 % contre 27,5 %) et des 60 ans ou plus (13,3 % contre 11,0 %) ainsi qu'une sous-représentation des moins de 45 ans (54,4 % contre 61,5 %). La structure familiale du quartier se distingue de celle de la commune avec une part légèrement plus faible des allocataires isolés (29,0 % contre 33,2 %) et des couples avec enfant(s) (42,3 % contre 44,0 %), mais une part plus importante des familles monoparentales (23,2 % contre 17,7 %).

Le quartier compte 237 familles allocataires, soit 65,5 % de l'ensemble des allocataires, légèrement plus élevé par rapport à la commune. Les familles nombreuses sont prédominantes dans le quartier (39,7 %), tandis que dans la commune la prédominance se trouve parmi les familles de 2 enfants (39,8 %). S'agissant des enfants à charge, les écarts entre les deux niveaux territoriaux se trouvent par-

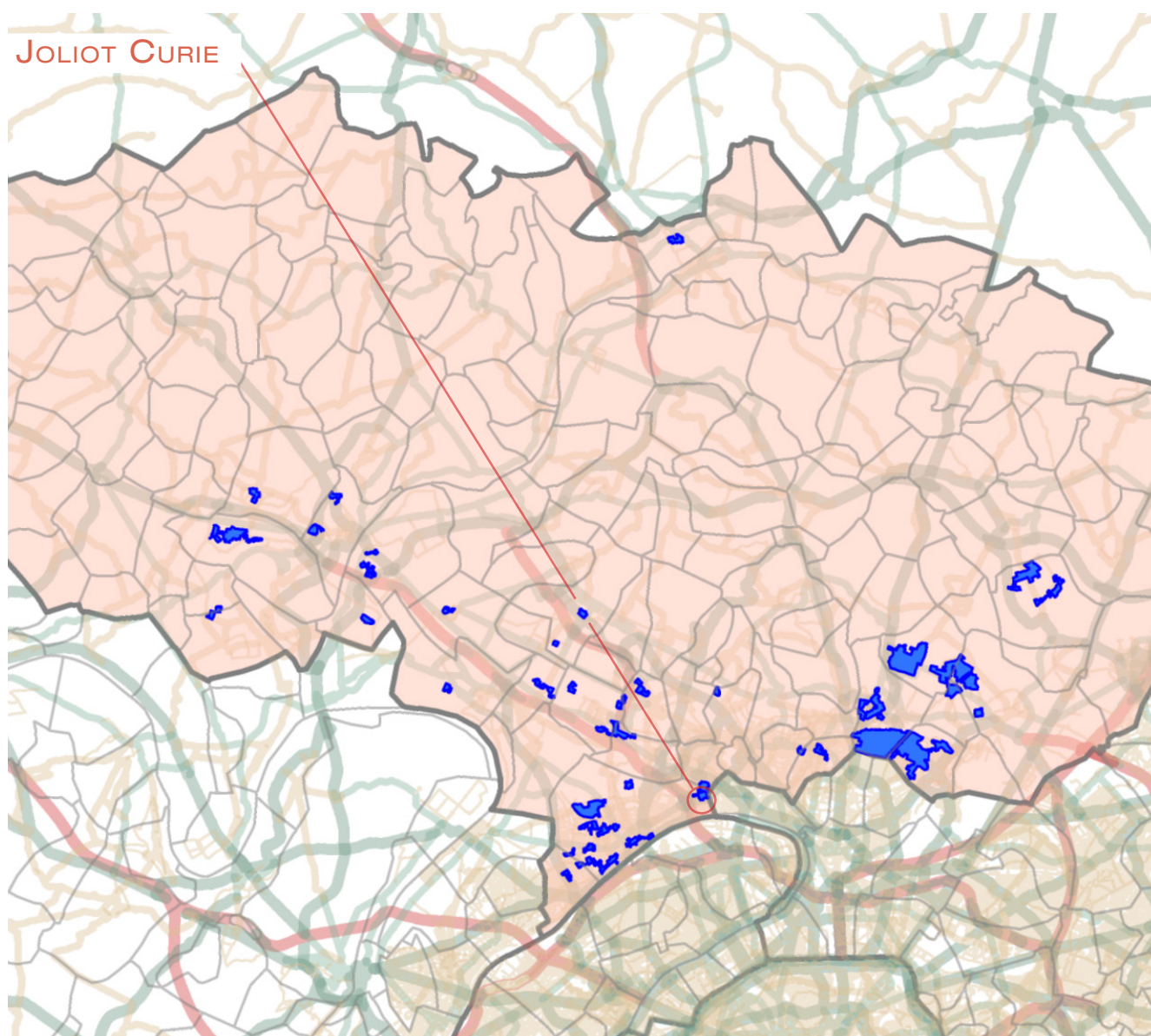
mi des plus de 15 ans : 9,4 % dans le quartier contre 7,4 % dans la commune pour des 16-17 ans, 6,4 % contre 8,2 % pour des 18-25 ans. D'ailleurs, Champagne détient la part la plus faible des 18-25 ans à charge parmi 41 quartiers prioritaires du département du Val d'Oise.

En se focalisant sur les prestations, 74,0 % des allocataires du quartier sont bénéficiaires d'une aide au logement, dont la quasi-totalité réside dans le parc privé. Ces résultats sont très élevés par rapport à ceux de la commune avec 52,9 % des allocataires qui en sont bénéficiaires dont 52,5 % habitent dans le parc social et 33,1 % dans le parc privé. Quant à d'autres prestations, 28,2 % sont bénéficiaires de minima sociaux (dont 3,6 % de l'AAH, la part la plus faible parmi tous les quartiers prioritaires du département) (contre 26,7 % dans la commune), 27,9 % de la prime d'activité (contre 20,3 % dans la commune). Parmi 326 allocataires dans le champ des revenus, 35,6 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, dont la plupart est familles monoparentales (13,8 %), ce qui est différent des résultats communaux avec une prédominance des allocataires isolés (16,2 %) parmi les allocataires dépendants des prestations à 50 % ou plus (34,4 %). ■

QP095008

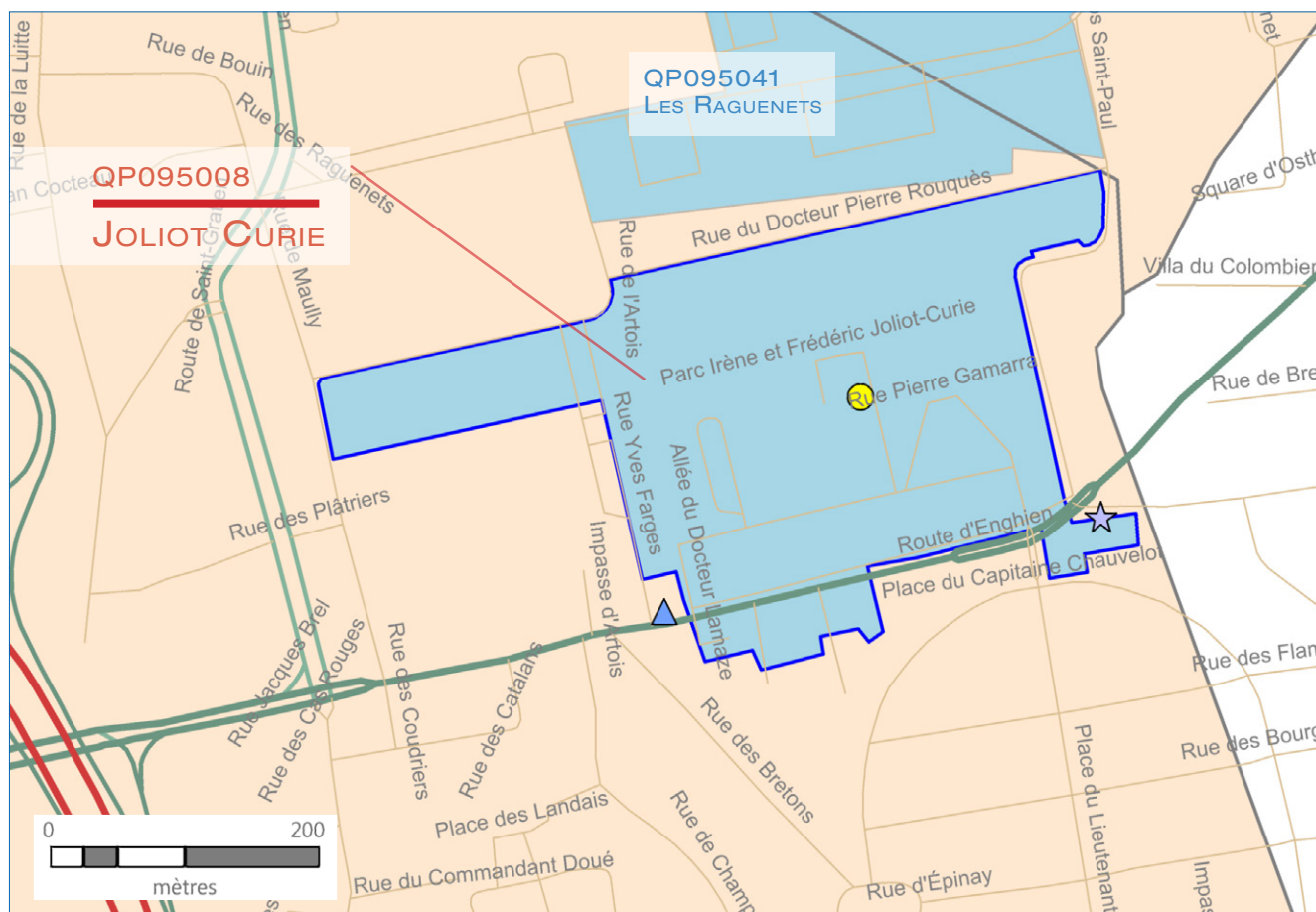
JOLIOT CURIE

COMMUNE : ARGENTEUIL



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

- ▼ Relai assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Etablissement de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

- Réseau routier
-
-
-
-
-

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095008	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	2 763	108 865	1 205 539
Allocataires	827	23 812	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	72,4	61,7	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	2,7	5,7	7,5
de 25 à 44 ans	45,9	55,8	58,5
de 45 à 59 ans	30,2	27,5	25,8
de 60 ans ou plus	21,2	11,0	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	43,4	33,2	29,3
couples sans enfant	6,5	5,1	3,8
familles monoparentales	19,0	17,7	18,5
couples avec enfant(s)	31,1	44,0	48,4
Familles allocataires :	414	14 691	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	35,7	28,7	26,2
2 enfants	33,6	39,8	45,1
3 enfants ou plus	30,7	31,5	28,7
Enfants à charge	857	31 615	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	17,7	18,5	16,5
de 3 à 5 ans	17,7	17,3	15,8
de 6 à 15 ans	50,2	48,6	51,1
de 16 à 17 ans	6,5	7,4	8,1
de 18 à 25 ans	7,8	8,2	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	604	12 602	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	96,2	52,5	52,7
location parc privé	2,3	33,1	32,3
location en collectivité	1,5	7,1	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	225	6 360	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	19,1	20,8	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,1	6,0	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	205	4 837	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	6,8	12,0	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	692	21 805	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	35,4	34,4	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,4	7,9	6,4
de 75 ou plus	25,0	26,6	19,4
- dont 100%	79,8	81,4	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	16,5	16,2	12,4
couples sans enfant	0,7	1,2	0,8
familles monoparentales	10,7	9,0	7,1
couples avec enfant(s)	7,5	8,0	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Joliot Curie », situé dans la commune d'Argenteuil, compte 827 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 72,4 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture plus élevé que celui de la commune mais identique au taux médian des 41 quartiers prioritaires du département du Val d'Oise.

En comparaison à la commune d'Argenteuil, la structure par âge de la population des allocataires du quartier se caractérise par une part plus faible des moins de 25 ans (2,7 % contre 5,7 %) et des 25-44 ans (45,9 % contre 55,8 %) ainsi qu'une part plus forte des 45-59 ans (30,2 % contre 27,5 %), mais surtout la part des 60 ans ou plus dans le quartier est presque doublée (21,2 % contre 11,0 %). En ce qui concerne la structure familiale, dans la commune d'Argenteuil, il existe une prédominance des couples avec enfant(s), suivis par des allocataires isolés (respectivement 44,0 % et 33,2 %). Ces résultats sont inversés dans le quartier, avec une prédominance des allocataires isolés puis des couples avec enfant(s) (respectivement 43,4 % et 31,1 %).

Le quartier compte 414 familles allocataires, soit 50,1 % des allocataires du quartier (contre 61,7 % dans la commune), dont la répartition selon le nombre d'enfants à

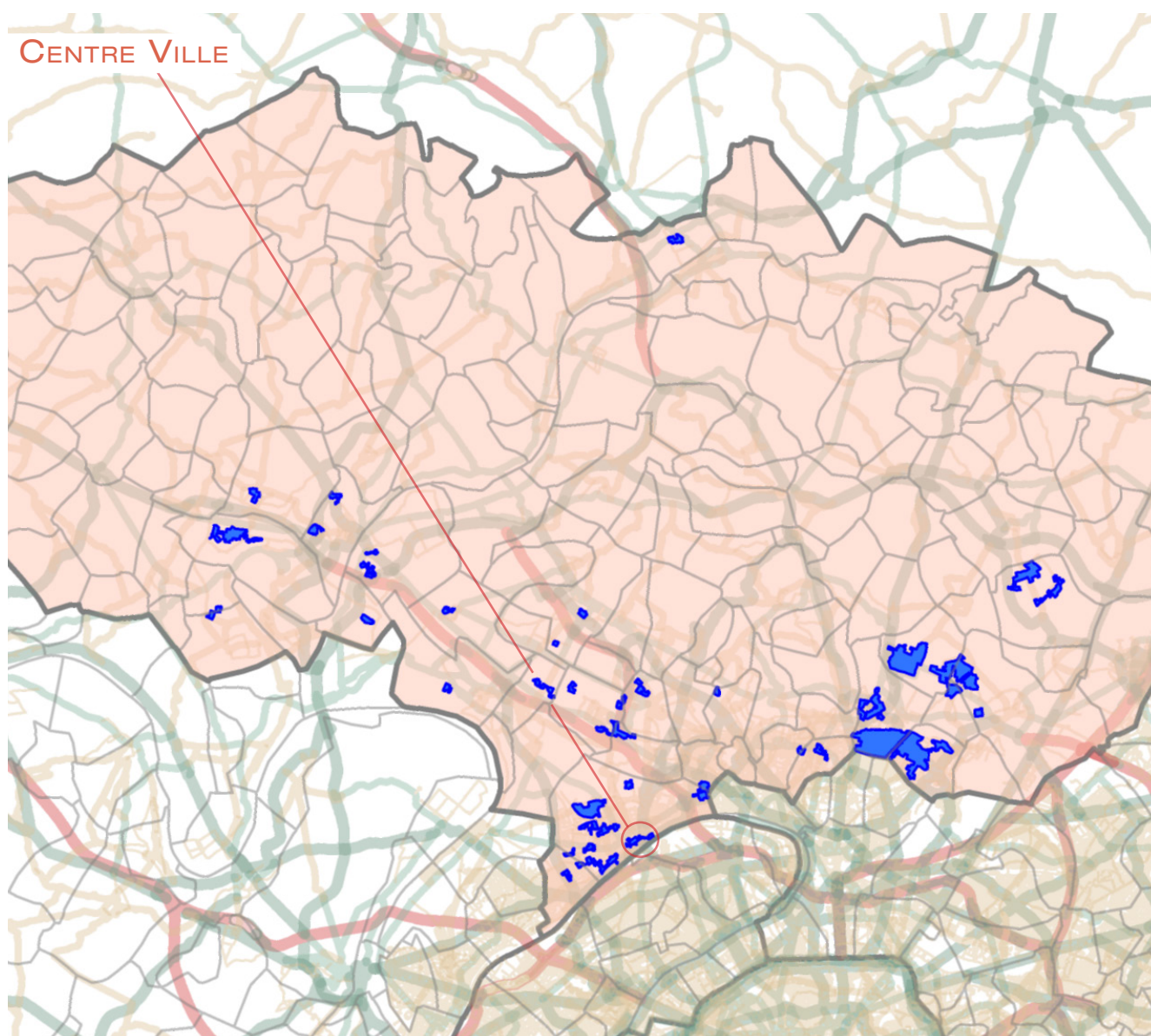
charge est à peu près égale, avec une légère prédominance des familles ayant un seul enfant (35,7 %), tandis que cette prédominance se trouve parmi les familles ayant 2 enfants dans la commune (39,8 %). De plus, la part des 16-17 ans et des 18-25 ans à charge est légèrement plus faible dans le quartier que dans la commune (6,5 % contre 7,4 % pour les 16-17 ans ; 7,8 % contre 8,2 % pour les 18-25 ans).

La part des bénéficiaires d'une aide au logement dans le quartier est relativement plus importante (73,0 % contre 52,9 % dans la commune), dont la quasi-totalité habite dans le parc social. De la même manière, mais d'une ampleur moins importante, la part des bénéficiaires de la prime d'activité est plus élevée dans le quartier (24,8 % contre 20,3 %). En revanche, l'écart en termes de bénéficiaires de minima sociaux reste négligeable (27,2 % contre 26,7 % dans la commune). Enfin, parmi 692 allocataires dans le champ des revenus, 35,4 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus avec une prédominance des allocataires isolés (16,5 %), suivis par des familles monoparentales (10,7 %). ■

QP095009

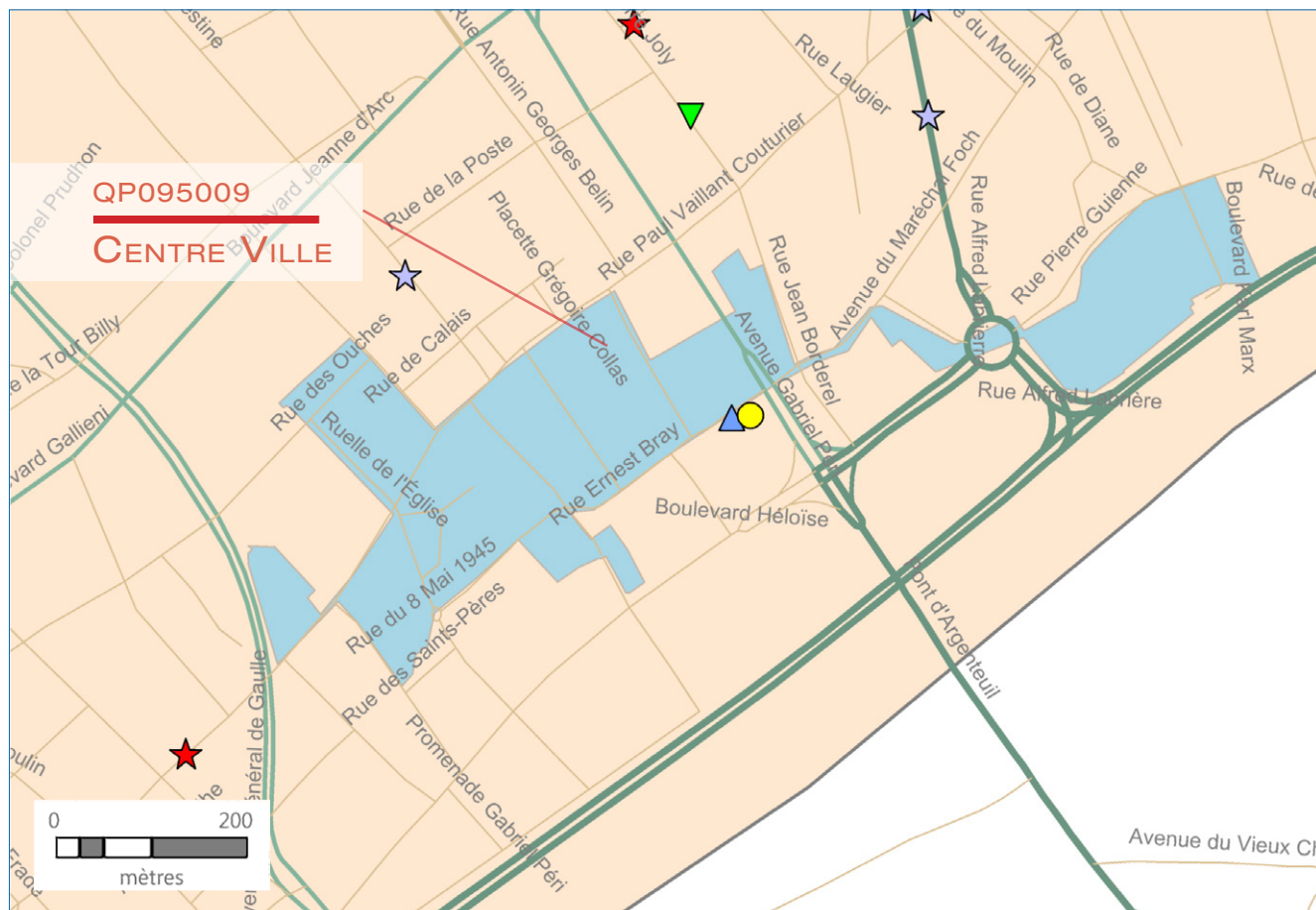
CENTRE VILLE

COMMUNE : ARGENTEUIL



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

- ▼ Relai assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Etablissement de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

RÉSEAU ROUTIER

-
-
-
-
-
-

LIMITES ADMINISTRATIVES

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095009	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	4 448	108 865	1 205 539
Allocataires	1 316	23 812	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	67,9	61,7	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	11,5	5,7	7,5
de 25 à 44 ans	46,4	55,8	58,5
de 45 à 59 ans	24,9	27,5	25,8
de 60 ans ou plus	17,2	11,0	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	48,7	33,2	29,3
couples sans enfant	4,7	5,1	3,8
familles monoparentales	18,5	17,7	18,5
couples avec enfant(s)	28,0	44,0	48,4
Familles allocataires :	613	14 691	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	35,2	28,7	26,2
2 enfants	33,6	39,8	45,1
3 enfants ou plus	31,2	31,5	28,7
Enfants à charge	1 268	31 615	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	18,1	18,5	16,5
de 3 à 5 ans	17,1	17,3	15,8
de 6 à 15 ans	48,6	48,6	51,1
de 16 à 17 ans	8,1	7,4	8,1
de 18 à 25 ans	8,0	8,2	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	923	12 602	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	71,0	52,5	52,7
location parc privé	14,5	33,1	32,3
location en collectivité	13,4	7,1	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	325	6 360	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	18,4	20,8	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	6,3	6,0	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	283	4 837	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	10,6	12,0	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	1 083	21 805	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	34,8	34,4	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	7,2	7,9	6,4
de 75 ou plus	27,6	26,6	19,4
- dont 100%	83,3	81,4	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	19,8	16,2	12,4
couples sans enfant	0,9	1,2	0,8
familles monoparentales	8,3	9,0	7,1
couples avec enfant(s)	5,8	8,0	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Centre Ville », situé dans la commune d'Argenteuil, compte 1 316 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 67,9 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, un taux de couverture plus élevé par rapport à la moyenne communale (61,7 %).

La structure par âge de la population des allocataires du quartier se distingue de celle de la commune par une forte représentation des jeunes de moins de 25 ans (11,5 % contre 5,7 %) et des 60 ans ou plus (17,2 % contre 11,0 %), alors que la part des 25-44 ans et 45-59 ans reste relativement plus faible (respectivement 46,4 % contre 55,8 % et 24,9 % contre 27,5 %). Dans le quartier, les allocataires isolés sont prédominants (48,7 %) par rapport à d'autres catégories, tandis que dans la commune, les couples avec enfant(s) le sont (44,0 %).

La répartition des familles allocataires en fonction du nombre d'enfant(s) à charge dans le quartier est assez égale, avec une légère prépondérance des familles ayant un seul enfant (35,2 %), tandis que la répartition communale reste relativement iné-

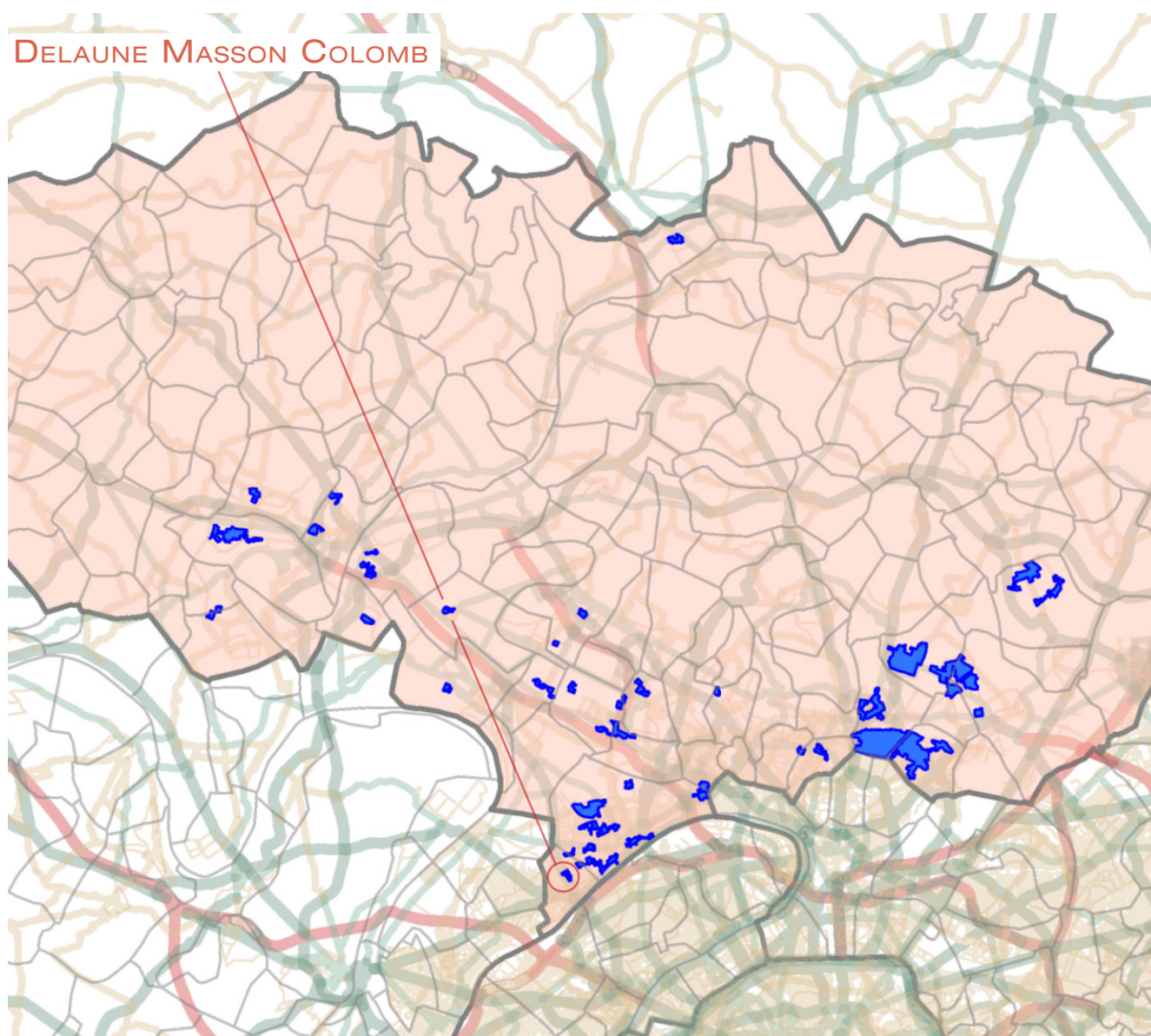
gale (39,8 % des familles de 2 enfants, 28,7 % des familles d'enfant unique). En ce qui concerne l'âge des enfants à charge, presque la moitié est dans la tranche de 6-15 ans, la présence des enfants en bas âge (moins de 6 ans) est beaucoup plus importante par rapport à celle des plus de 15 ans à charge. Ce résultat est présent dans la commune ainsi que dans le quartier.

Le quartier compte 923 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 70,1 % des allocataires, assez élevé par rapport à la moyenne communale (52,9 %). Plus de 7 bénéficiaires sur 10 du quartier habitent dans le parc social, tandis que ce chiffre est de 52,5 % dans la commune. S'agissant d'autres prestations, il existe des écarts négligeables entre deux niveaux territoriaux : en matière de minima sociaux, 24,7 % des allocataires du quartier en sont bénéficiaires contre 26,7 % dans la commune, et 21,5 % contre 20,3 % dans la commune en matière de la prime d'activité. Enfin, parmi 1 083 allocataires dans le champ des revenus du quartier, 34,8 % sont dépendants des prestations à 50 % (contre 34,4 % dans la commune), avec une très forte prédominance des allocataires isolés (19,8 %). ■

QP095010

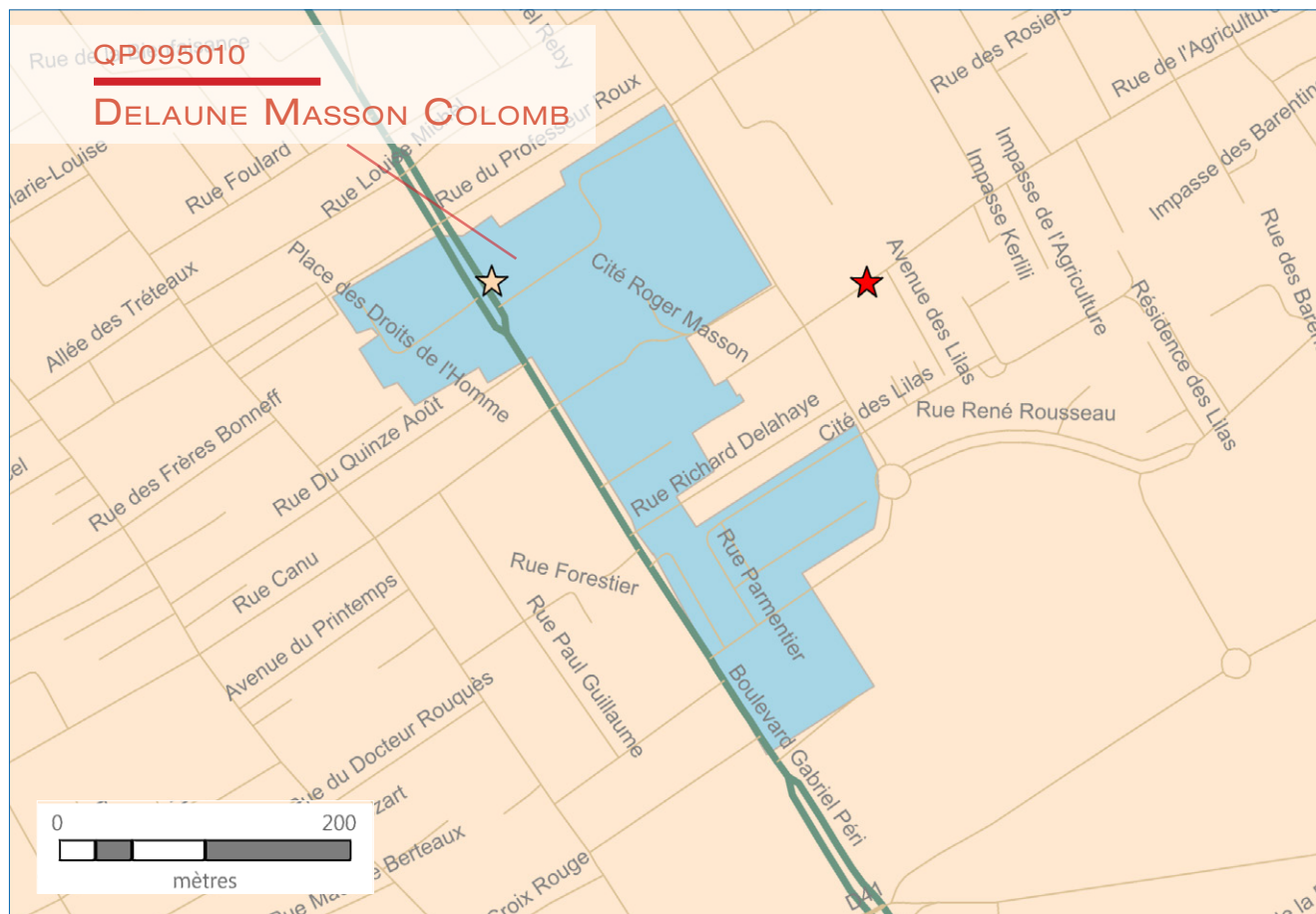
DELAUNE MASSON COLOMB

COMMUNE : BEZONS



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> ★ Halte garderie ★ Multi accueil ★ Micro crèche ★ Crèche parentale ★ Crèche familiale ★ Crèche collective 	<ul style="list-style-type: none"> ▼ Relai assistante maternelle 🏠 Foyer jeune travailleur ▲ Centre social ◆ Etablissement de vie sociale ● Lieu d'accueil enfant parent 	<ul style="list-style-type: none"> — Réseau routier principal — Réseau routier secondaire — Réseau routier tertiaire — Réseau routier quaternaire — Réseau routier primaire — Réseau routier secondaire — Réseau routier tertiaire — Réseau routier quaternaire — Réseau routier primaire 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quartier prioritaire □ Département □ Commune

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-d'Oise, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095010	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 486	28 431	1 205 539
Allocataires	397	6 171	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	69,1	61,0	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,8	6,0	7,5
de 25 à 44 ans	42,6	56,0	58,5
de 45 à 59 ans	31,7	26,7	25,8
de 60 ans ou plus	20,9	11,4	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	36,0	31,7	29,3
couples sans enfant	5,5	4,2	3,8
familles monoparentales	27,2	19,4	18,5
couples avec enfant(s)	31,2	44,7	48,4
Familles allocataires :	232	3 956	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	37,1	30,7	26,2
2 enfants	34,1	42,6	45,1
3 enfants ou plus	28,9	26,7	28,7
Enfants à charge	478	8 137	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	15,9	18,4	16,5
de 3 à 5 ans	15,1	15,9	15,8
de 6 à 15 ans	49,6	49,6	51,1
de 16 à 17 ans	9,2	7,9	8,1
de 18 à 25 ans	10,3	8,2	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	284	3 170	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	100,0	62,9	52,7
location parc privé	0,0	22,9	32,3
location en collectivité	0,0	10,1	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	102	1 272	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	18,6	15,9	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,1	4,7	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	95	1 234	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	10,5	13,0	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	336	5 644	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	35,7	28,5	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	8,9	7,4	6,4
de 75 ou plus	26,8	21,2	19,4
- dont 100%	77,8	78,0	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	12,5	13,3	12,4
couples sans enfant	0,3	0,8	0,8
familles monoparentales	15,8	8,5	7,1
couples avec enfant(s)	7,1	6,0	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Delaune Masson Colomb », situé dans la commune de Bezons, compte 397 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 69,1 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, un taux de couverture plus élevé que celui de la commune de Bezons.

Par rapport à la commune, le quartier est caractérisé par une population des allocataires plus âgées de celle de la commune, avec une surreprésentation des 45-59 ans (31,7 % contre 26,7 %) et des 60 ans ou plus (20,9 % contre 11,4 %) ainsi qu'une sous-représentation des moins de 45 ans (47,4 % contre 62,0 %). La structure familiale du quartier est répartie d'une manière relativement égale entre les couples avec enfant(s), les allocataires isolés et les familles monoparentales (respectivement 31,2 %, 36,0 % et 27,2 %) par rapport à la répartition communale avec 44,7 % des couples avec enfant(s), 31,7 % des allocataires isolés et 19,4 % des familles monoparentales.

En se focalisant sur les enfants à charge, la part des enfants de moins de 3 ans est plus faible dans le quartier que dans la commune (15,9 % contre 18,4 %), tan-

dis que la part des plus de 15 ans à charge est plus importante (9,2 % contre 7,9 % pour les 16-17 ans, 10,3 % contre 8,2 % pour les 18-25 ans). La plupart des familles allocataires dans le quartier ont un seul enfant (37,1 %) (la plus importante parmi les 41 quartiers prioritaires du département du Val d'Oise), alors que dans la commune, ce sont les familles de 2 enfants qui sont prédominantes (42,6 %).

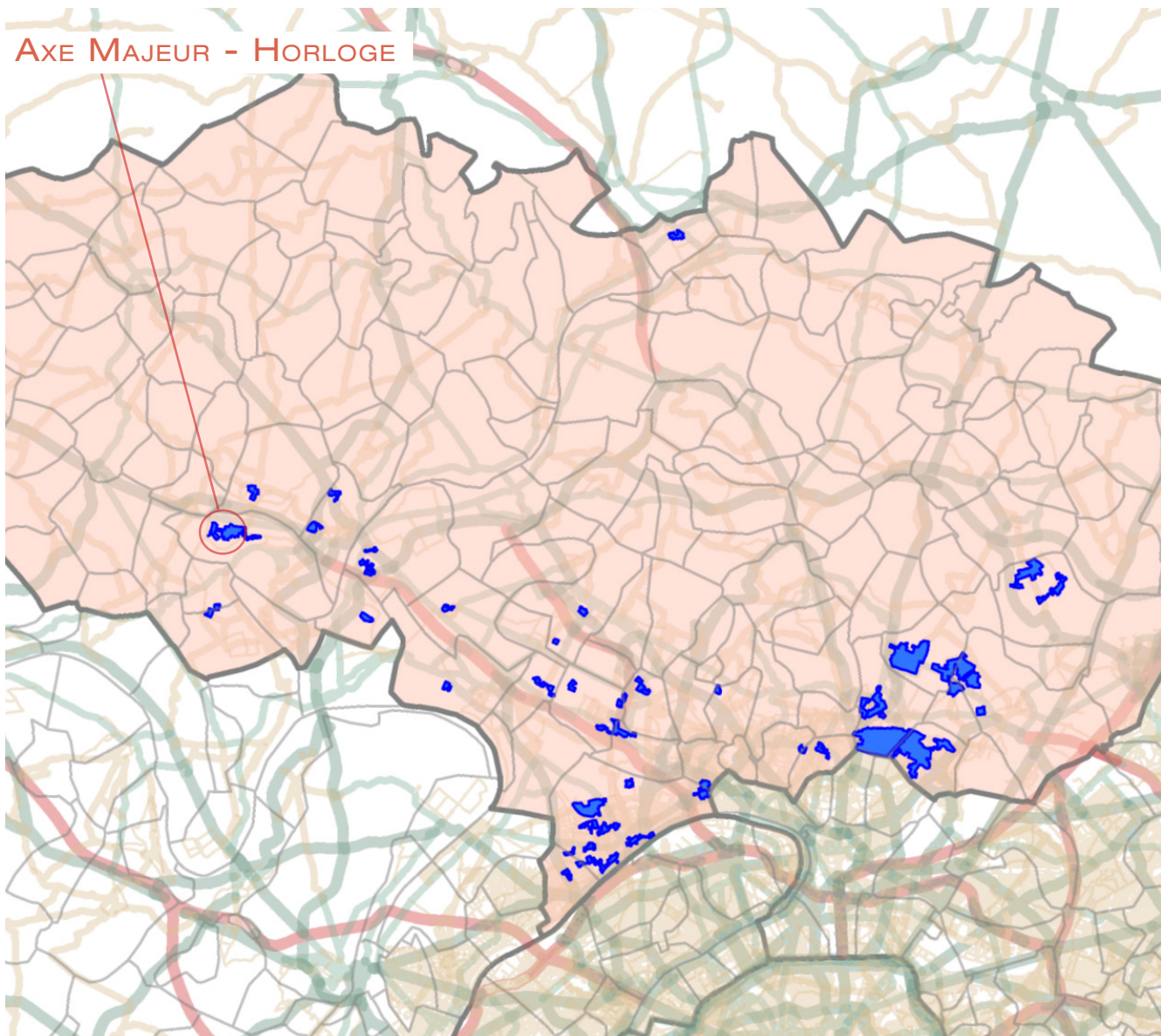
Le quartier compte 284 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 71,5 % des allocataires, un résultat de 20 points de pourcentage plus élevé que la moyenne communale, avec la totalité des bénéficiaires dans le parc social. Environ un quart des allocataires du quartier est bénéficiaire de minima sociaux et un peu moins d'un quart de la prime d'activité. Ces résultats sont plus élevés que dans la commune, mais dans une ampleur beaucoup moins importante par rapport à l'écart dans les aides au logement.

Parmi 336 allocataires dans le champ des revenus du quartier, 35,7 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 28,5 % dans la commune), avec une forte présence des familles monoparentales (15,8 %) et des allocataires isolés (12,5 %). ■

QP095011

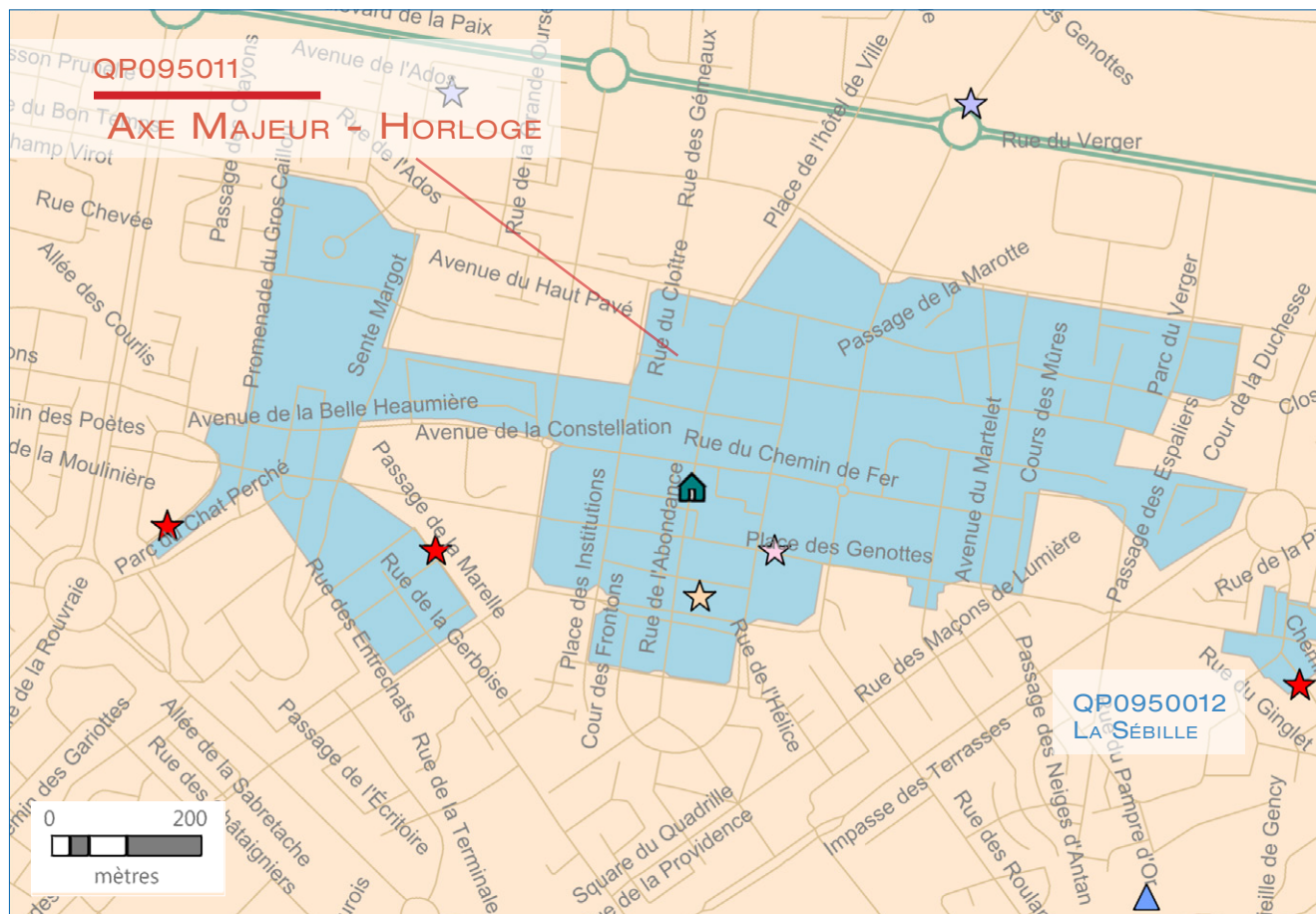
AXE MAJEUR - HORLOGE

COMMUNE : CERGY



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
★ Halte garderie	▼ Relai assistante maternelle	— Réseau routier principal	■ Quartier prioritaire
★ Multi accueil	🏠 Foyer jeune travailleur	— Réseau routier secondaire	□ Département
★ Micro crèche	▲ Centre social	— Réseau routier tertiaire	□ Commune
★ Crèche parentale	◆ Etablissement de vie sociale	— Réseau routier quaternaire	
★ Crèche familiale	● Lieu d'accueil enfant parent	— Réseau routier quinquaire	
★ Crèche collective		— Réseau routier hexaire	

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095011	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	9 076	62 979	1 205 539
Allocataires	2 940	17 969	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	85,5	68,4	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	14,1	25,5	7,5
de 25 à 44 ans	51,4	51,1	58,5
de 45 à 59 ans	25,5	17,5	25,8
de 60 ans ou plus	8,9	5,8	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	38,4	46,7	29,3
couples sans enfant	5,3	3,7	3,8
familles monoparentales	25,1	17,5	18,5
couples avec enfant(s)	31,2	32,1	48,4
Familles allocataires :	1 654	8 919	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	30,5	32,3	26,2
2 enfants	32,6	39,1	45,1
3 enfants ou plus	36,9	28,7	28,7
Enfants à charge	3 733	18 648	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	16,0	19,7	16,5
de 3 à 5 ans	16,6	17,6	15,8
de 6 à 15 ans	49,4	48,1	51,1
de 16 à 17 ans	8,0	6,8	8,1
de 18 à 25 ans	10,1	7,8	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	1 907	10 893	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	72,1	41,0	52,7
location parc privé	20,9	51,4	32,3
location en collectivité	6,1	4,8	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	804	3 342	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	21,2	13,8	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	6,1	4,8	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	711	3 257	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	9,4	15,3	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	2 524	13 586	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	41,4	32,1	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	11,6	7,9	6,4
de 75 ou plus	29,8	24,2	19,4
- dont 100%	78,9	80,0	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	17,2	16,1	12,4
couples sans enfant	1,4	1,0	0,8
familles monoparentales	14,2	9,6	7,1
couples avec enfant(s)	8,6	5,4	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Axe Majeur - Horloge », situé dans la commune de Cergy, compte 2 940 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 85,5 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf. Le quartier a un taux de couverture de plus de 17 points de pourcentage par rapport à la moyenne communale (68,4 %) et de plus de 13 points par rapport au taux de couverture médian des 41 quartiers prioritaires du département du Val d'Oise (72,4 %).

La population des allocataires du quartier est caractérisée par une part plus faible des moins de 25 ans par rapport à celle de la commune (14,1 % contre 25,5 %) alors que la part des 45-59 ans et des 60 ans ou plus est relativement plus importante (respectivement 25,5 % contre 17,5 % et 8,9 % contre 5,8 %). Il est à noter que la part des moins de 25 ans du quartier est celle la plus importante parmi les 41 quartiers prioritaires du département du Val d'Oise. La structure familiale des allocataires du quartier se rapproche cependant de celle de la commune, avec une prédominance des allocataires isolés (38,4 % contre 46,7 % dans la commune) et des couples

avec enfant(s) (31,2 % contre 32,1 %), suivies par les familles monoparentales (25,1 % contre 17,5 %).

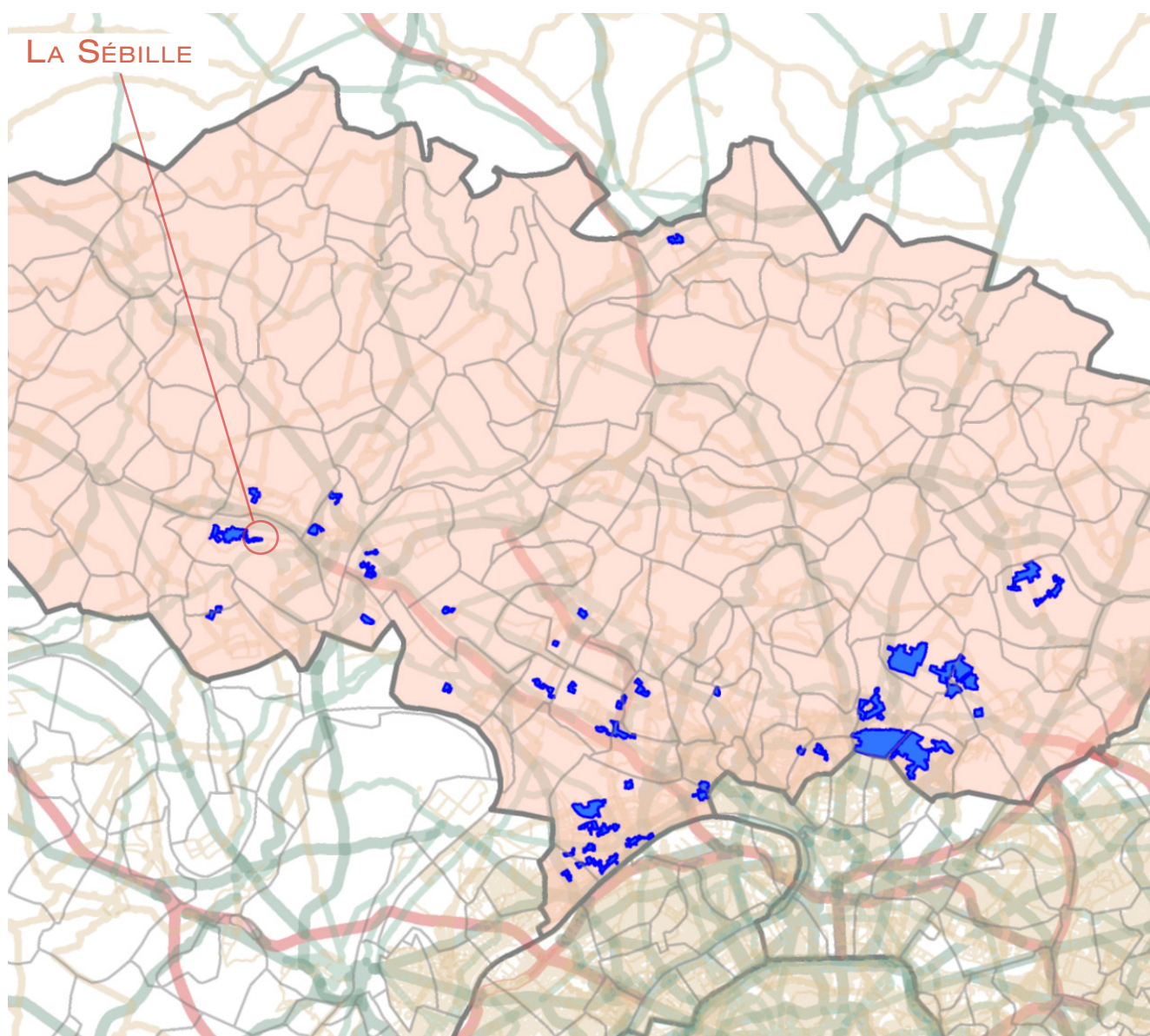
En se focalisant sur les familles allocataires, le quartier compte 1 654 familles allocataires, soit 56,3 % de la population d'allocataires (contre 49,6 % dans la commune). Même si la répartition des familles en fonction du nombre d'enfants à charge est assez homogène dans le quartier, il existe toujours une prédominance des familles nombreuses (36,9 %), tandis que dans la commune, la prédominance se trouve parmi les familles ayant 2 enfants (39,1 %). La part des enfants en bas âge, c'est-à-dire moins de 6 ans, demeure plus faible dans le quartier (32,5 % contre 37,3 %), alors que la part des plus de 15 ans à charge est relativement plus importante (8,0 % contre 6,8 % pour les 16-17 ans et 10,1 % contre 7,8 % pour les 18-25 ans à charge).

Le quartier compte 1 907 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 64,9 % des allocataires, contre 60,6 % dans la commune) dont 72,1 % habitent dans le parc social et 20,9 % dans le parc privé. La part des bénéficiaires de minima sociaux et de la prime d'activité sont également plus importantes dans le quartier que dans la commune : 27,3 % contre 18,6 % en matière de minima sociaux et 24,2 % contre 18,1 % de la prime d'activité. Parmi les 2 524 allocataires dans le champ des revenus du quartier, 41,4 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 32,1 % dans la commune), dont 17,2 % des allocataires isolés et 14,2 % des familles monoparentales. ■

QP095012

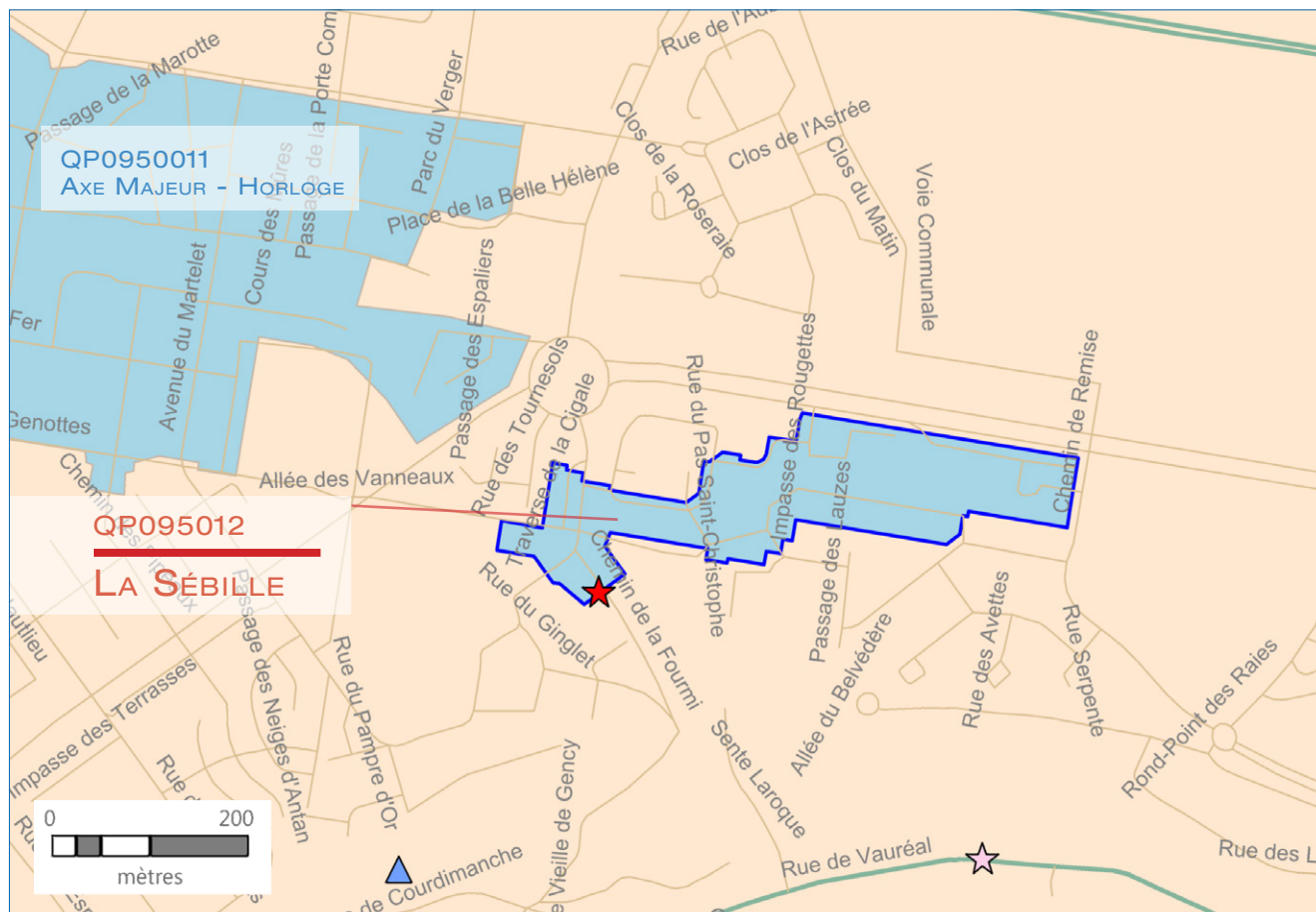
LA SÉBILLE

COMMUNE : CERGY



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> ★ Halte garderie ★ Multi accueil ★ Micro crèche ★ Crèche parentale ★ Crèche familiale ★ Crèche collective 	<ul style="list-style-type: none"> ▼ Relai assistante maternelle 🏠 Foyer jeune travailleur ▲ Centre social ◆ Etablissement de vie sociale ● Lieu d'accueil enfant parent 	<ul style="list-style-type: none"> — Réseau routier — — — — — — 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quartier prioritaire □ Département □ Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095012	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 147	62 979	1 205 539
Allocataires	342	17 969	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	82,7	68,4	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	6,1	25,5	7,5
de 25 à 44 ans	55,3	51,1	58,5
de 45 à 59 ans	26,9	17,5	25,8
de 60 ans ou plus	11,7	5,8	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	35,4	46,7	29,3
couples sans enfant	5,8	3,7	3,8
familles monoparentales	26,0	17,5	18,5
couples avec enfant(s)	32,7	32,1	48,4
Familles allocataires :	201	8 919	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	30,8	32,3	26,2
2 enfants	29,4	39,1	45,1
3 enfants ou plus	39,8	28,7	28,7
Enfants à charge	473	18 648	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	12,7	19,7	16,5
de 3 à 5 ans	16,1	17,6	15,8
de 6 à 15 ans	48,8	48,1	51,1
de 16 à 17 ans	9,5	6,8	8,1
de 18 à 25 ans	12,9	7,8	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	210	10 893	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	96,2	41,0	52,7
location parc privé	3,8	51,4	32,3
location en collectivité	0,0	4,8	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	94	3 342	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	18,7	13,8	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,8	4,8	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	92	3 257	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	12,0	15,3	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	309	13 586	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	36,2	32,1	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,0	7,9	6,4
de 75 ou plus	26,2	24,2	19,4
- dont 100%	76,5	80,0	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	17,5	16,1	12,4
couples sans enfant	1,6	1,0	0,8
familles monoparentales	10,0	9,6	7,1
couples avec enfant(s)	7,1	5,4	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « La Sébille », situé dans la commune de Cergy, compte 342 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 82,7 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, un taux de couverture assez élevé par rapport à celui de la commune (68,4 %).

La population des allocataires du quartier se distingue fortement de celle de la commune, avec une forte sous-représentation des moins de 25 ans (6,1 % contre 25,5 %), mais une surreprésentation pour d'autres tranches d'âge, notamment des 45-59 ans (26,9 % contre 17,5 %) et des 60 ans ou plus (11,7 % contre 5,8 %). La structure familiale des allocataires du quartier se caractérise par une prédominance des allocataires isolés (35,4 % contre 46,7 % dans la commune), suivie par des couples avec enfant(s) (32,7 % contre 32,1 %).

Le quartier compte 201 familles allocataires, soit 58,8 % de la population d'allocataires (contre 49,6 % dans la commune), représentée par les familles nombreuses (39,8 %), tandis que la prédominance se trouve parmi les familles de 2 enfants dans la commune (39,1 %).

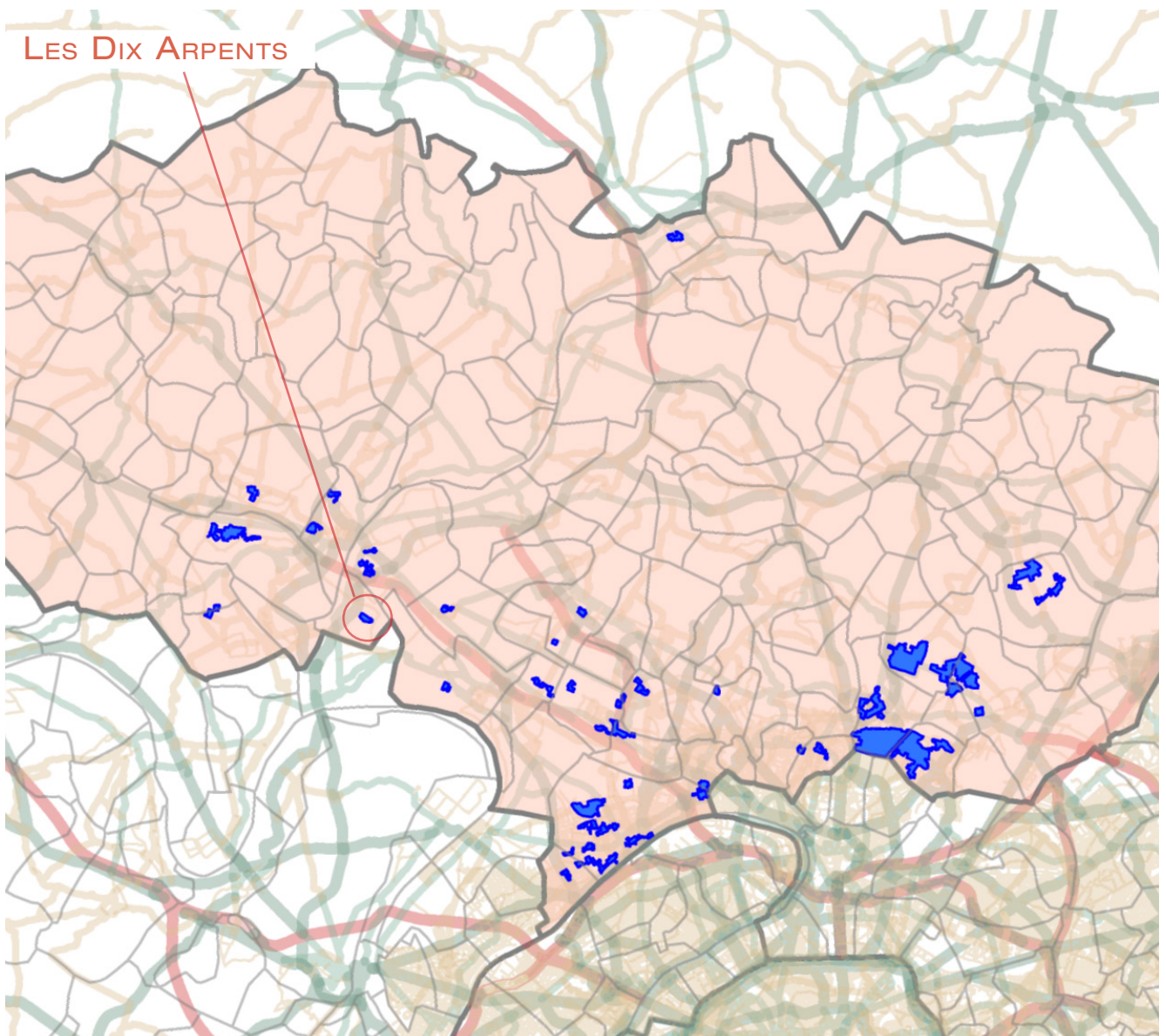
Concernant la répartition des enfants à charge selon leur âge, comparé à la commune, le quartier détient la part des enfants de moins de 6 ans le plus faible (28,8 % contre 37,3 %) mais une part plus importante des 16-17 ans (9,5 % contre 6,8 %) et des 18-25 ans (12,9 % contre 7,8 %).

S'agissant de la part des bénéficiaires d'une aide au logement, 61,4 % des allocataires du quartier en sont bénéficiaires, un résultat légèrement plus élevé que dans la commune (60,6 %). Parmi ces bénéficiaires, 96,2 % vivent dans le parc social, 3,8 % dans le parc privé (contre 41,0 % et 51,4 % respectivement dans la commune). L'écart entre les deux niveaux territoriaux en matière de minima sociaux et de la prime d'activité est plus remarquable : 27,5 % des allocataires du quartier sont bénéficiaires de minima sociaux (dont 18,7 % du RSA, 8,8 % de l'AAH) contre 18,6 % dans la commune ; 26,9 % contre 18,1 % dans le cas de la prime d'activité. Enfin, parmi 309 allocataires dans le champ des revenus du quartier, 36,2 % sont dépendants des prestations à 50 % (contre 32,1 % dans la commune), avec une forte présence des allocataires isolés (17,5 %) et des familles monoparentales (10,0 %). ■

QP095013

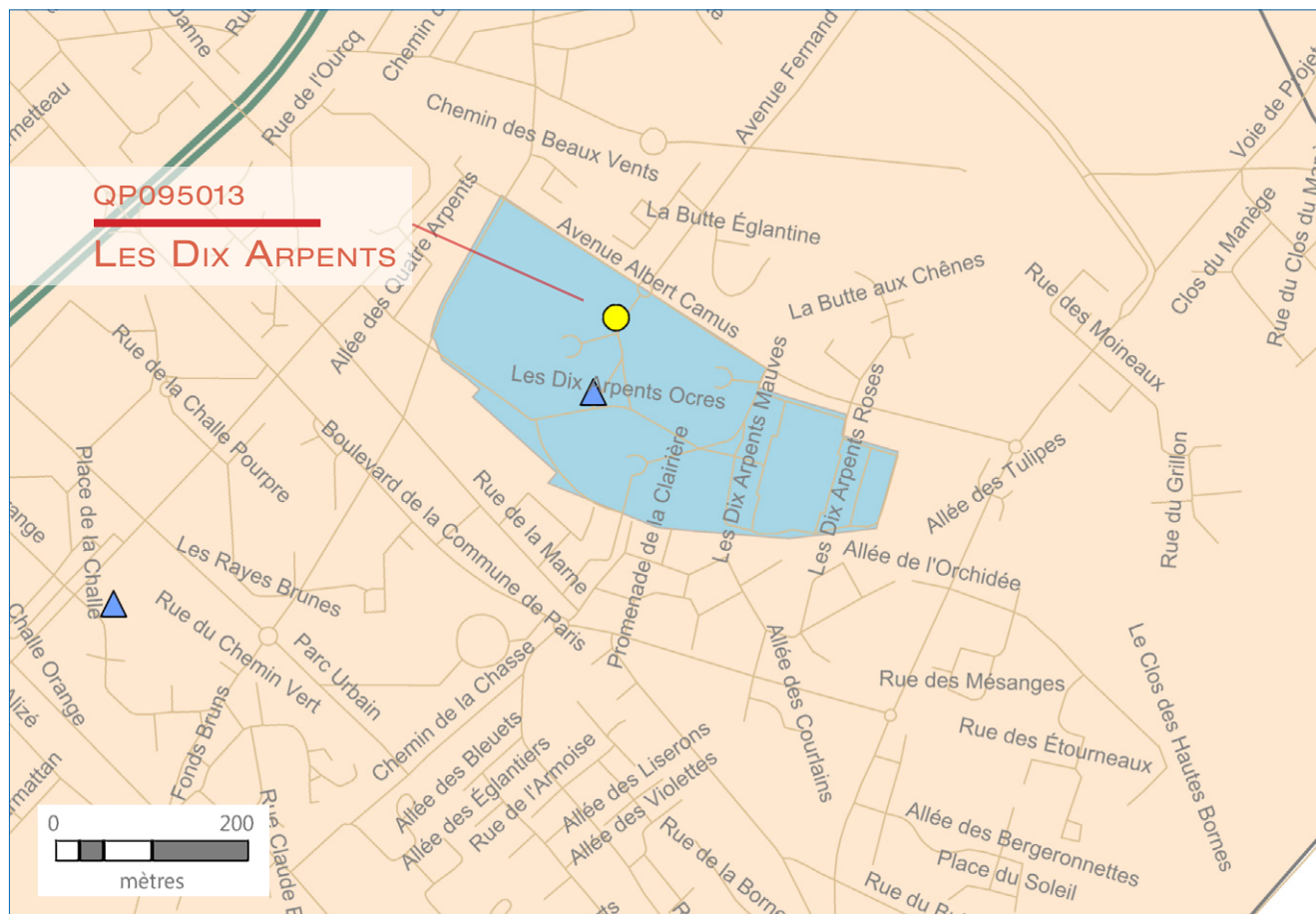
LES DIX ARPENTS

COMMUNES : ERAGNY



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> ★ Halte garderie ★ Multi accueil ★ Micro crèche ★ Crèche parentale ★ Crèche familiale ★ Crèche collective 	<ul style="list-style-type: none"> ▼ Relai assistante maternelle 🏠 Foyer jeune travailleur ▲ Centre social ◆ Etablissement de vie sociale ● Lieu d'accueil enfant parent 	<ul style="list-style-type: none"> — — — — — — 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quartier prioritaire □ Département □ Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095013	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 740	16 496	1 205 539
Allocataires	475	3 212	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	77,2	60,0	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	5,5	6,5	7,5
de 25 à 44 ans	49,7	64,7	58,5
de 45 à 59 ans	31,2	22,3	25,8
de 60 ans ou plus	13,7	6,4	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	32,6	23,5	29,3
couples sans enfant	5,7	2,8	3,8
familles monoparentales	26,5	22,0	18,5
couples avec enfant(s)	35,2	51,6	48,4
Familles allocataires :	293	2 366	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	32,4	28,2	26,2
2 enfants	32,8	47,1	45,1
3 enfants ou plus	34,8	24,7	28,7
Enfants à charge	672	4 928	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	14,4	18,7	16,5
de 3 à 5 ans	15,9	16,5	15,8
de 6 à 15 ans	50,0	49,8	51,1
de 16 à 17 ans	10,3	7,6	8,1
de 18 à 25 ans	9,4	7,4	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	314	1 260	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	96,2	74,8	52,7
location parc privé	2,5	16,6	32,3
location en collectivité	1,3	2,4	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	120	538	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	19,8	12,4	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	5,5	4,4	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	118	642	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	11,0	17,9	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	424	3 053	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	34,2	21,8	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,2	5,9	6,4
de 75 ou plus	25,0	16,0	19,4
- dont 100%	75,5	79,1	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	12,5	9,3	12,4
couples sans enfant	0,9	0,5	0,8
familles monoparentales	13,7	8,5	7,1
couples avec enfant(s)	7,1	3,5	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Les Dix Arpents », situé dans la commune d'Eragny, compte 475 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 77,2 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, un taux de couverture assez élevé par rapport au taux moyen de la commune (60,0 %).

Comme dans la commune où il se situe, la structure par âge de la population des allocataires du quartier est caractérisée par une très forte présence des 25-44 ans (49,7 % dans le quartier, 64,7 % dans la commune), suivie par la part des 45-59 ans (31,2 % contre 22,3 %). La part des 60 ans ou plus est relativement plus importante dans le quartier (13,7 % contre 6,4 %). Quant à la structure familiale, les couples avec enfant(s) sont les plus nombreux dans la commune (51,6 %) ainsi que dans le quartier (35,2 %), suivis par les allocataires isolés (32,6 % contre 23,5 % dans la commune).

Le quartier compte 293 familles allocataires, soit 61,7 % de l'ensemble des allocataires, un résultat assez faible par rapport à la moyenne communale (73,7 %). Alors que la répartition des familles selon le nombre d'enfants à charge dans la commune reste inégale, avec une forte prédominance des familles de 2 enfants (47,1 %), les familles allocataires du quartier se sont réparties d'une manière assez homogène : un tiers des allocataires dans chaque catégorie. Parmi les enfants à charge, la

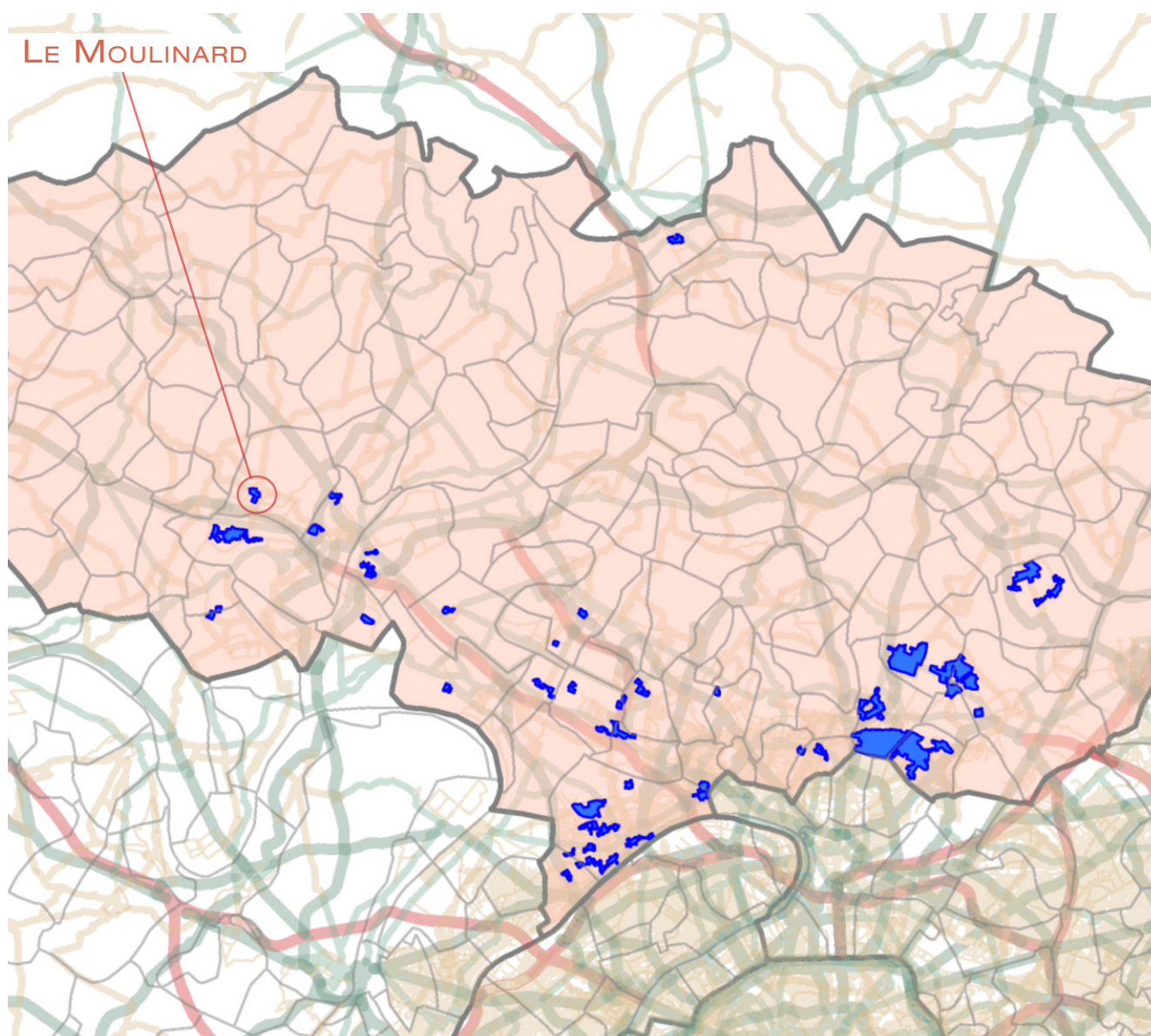
moitié se situe entre 6 et 15 ans, dans le quartier ainsi que dans la commune. Par contre, la part des 16-17 ans à charge est plus importante dans le quartier que dans la commune (10,3 % contre 7,6 %) et à peu près le même résultat concernant la part des 18-25 ans à charge (9,4 % contre 7,4 %).

En se focalisant sur les prestations perçues des allocataires du quartier, 66,1 % sont bénéficiaires d'une aide au logement, très élevé par rapport à la commune (39,2 %). De plus, la quasi-totalité (96,2 %) des bénéficiaires du quartier habite dans le parc social, alors que dans la commune ce chiffre est de 74,8 %. Un quart des allocataires est bénéficiaire de minima sociaux (contre 16,7 % dans la commune) et à peu près le même pourcentage des bénéficiaires de la prime d'activité (24,8 % contre 20,0 % dans la commune). Enfin, 34,2 % des allocataires dans le champ des revenus du quartier sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 21,8 % dans la commune), dont les familles monoparentales et les allocataires isolés sont prédominants (respectivement 13,7 % et 12,5 %). ■

QP095014

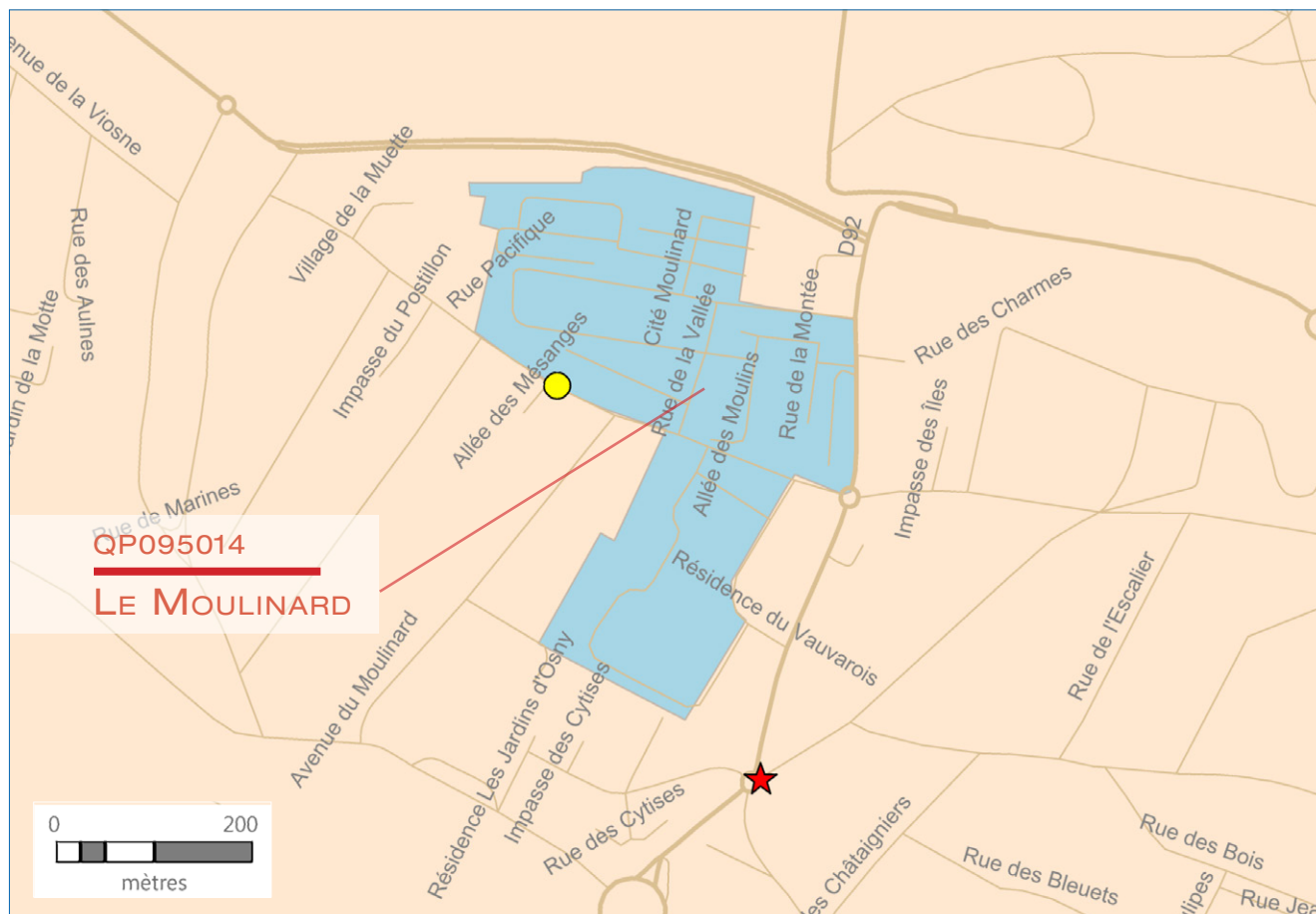
LE MOULINARD

COMMUNE : OSNY



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> Halte garderie Multi accueil Micro crèche Crèche parentale Crèche familiale Crèche collective 	<ul style="list-style-type: none"> Relai assistante maternelle Foyer jeune travailleur Centre social Etablissement de vie sociale Lieu d'accueil enfant parent 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> Quartier prioritaire Département Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095014	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	2 107	17 090	1 205 539
Allocataires	523	2 813	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	77,2	49,8	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	5,0	6,8	7,5
de 25 à 44 ans	49,9	59,9	58,5
de 45 à 59 ans	31,9	26,1	25,8
de 60 ans ou plus	13,2	7,3	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	22,8	28,0	29,3
couples sans enfant	7,5	3,3	3,8
familles monoparentales	31,0	18,3	18,5
couples avec enfant(s)	38,8	50,3	48,4
Familles allocataires :	365	1 931	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	26,3	23,1	26,2
2 enfants	32,9	47,5	45,1
3 enfants ou plus	40,8	29,4	28,7
Enfants à charge	859	4 188	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	13,9	15,0	16,5
de 3 à 5 ans	13,4	14,8	15,8
de 6 à 15 ans	50,4	53,3	51,1
de 16 à 17 ans	9,9	8,7	8,1
de 18 à 25 ans	12,5	8,1	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	363	1 095	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	95,6	58,0	52,7
location parc privé	3,9	22,6	32,3
location en collectivité	0,6	13,3	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	134	576	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	21,2	16,0	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	4,4	4,4	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	128	532	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	10,2	16,9	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	476	2 652	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	38,0	25,9	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,3	5,2	6,4
de 75 ou plus	27,7	20,7	19,4
- dont 100%	71,2	81,2	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	10,5	13,2	12,4
couples sans enfant	1,7	0,8	0,8
familles monoparentales	18,3	7,7	7,1
couples avec enfant(s)	7,6	4,2	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Le Moulinard », situé dans la commune d'Osny, compte 523 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 77,2 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, un taux de couverture très élevé par rapport à la moyenne communale (49,8 %).

La population des allocataires du quartier, par rapport à celle de la commune, est relativement plus âgée, avec une part plus importante des 45-59 ans (31,9 % contre 26,1 %) et des 60 ans ou plus (13,2 % contre 7,3 %), et une part plus faible des moins de 45 ans (54,9 % contre 66,7 %). Alors que la part des couples avec enfant(s) dans la commune est de 50,3 %, ce résultat dans le quartier est plus faible (38,8 %). En revanche, la part des familles monoparentales du quartier est relativement plus importante (31,0 % contre 18,3 %). Il est à remarquer que le Moulinard enregistre parmi ses allocataires la part la plus forte des couples sans enfant (7,5 %), mais la part la plus faible des allocataires isolés (22,8 %) en comparant à tous les autres quartiers prioritaires du département.

Le quartier compte 365 familles allocataires, soit 69,8 % de l'ensemble d'allocataires (contre 68,6 % dans la commune), le résultat le plus élevé parmi

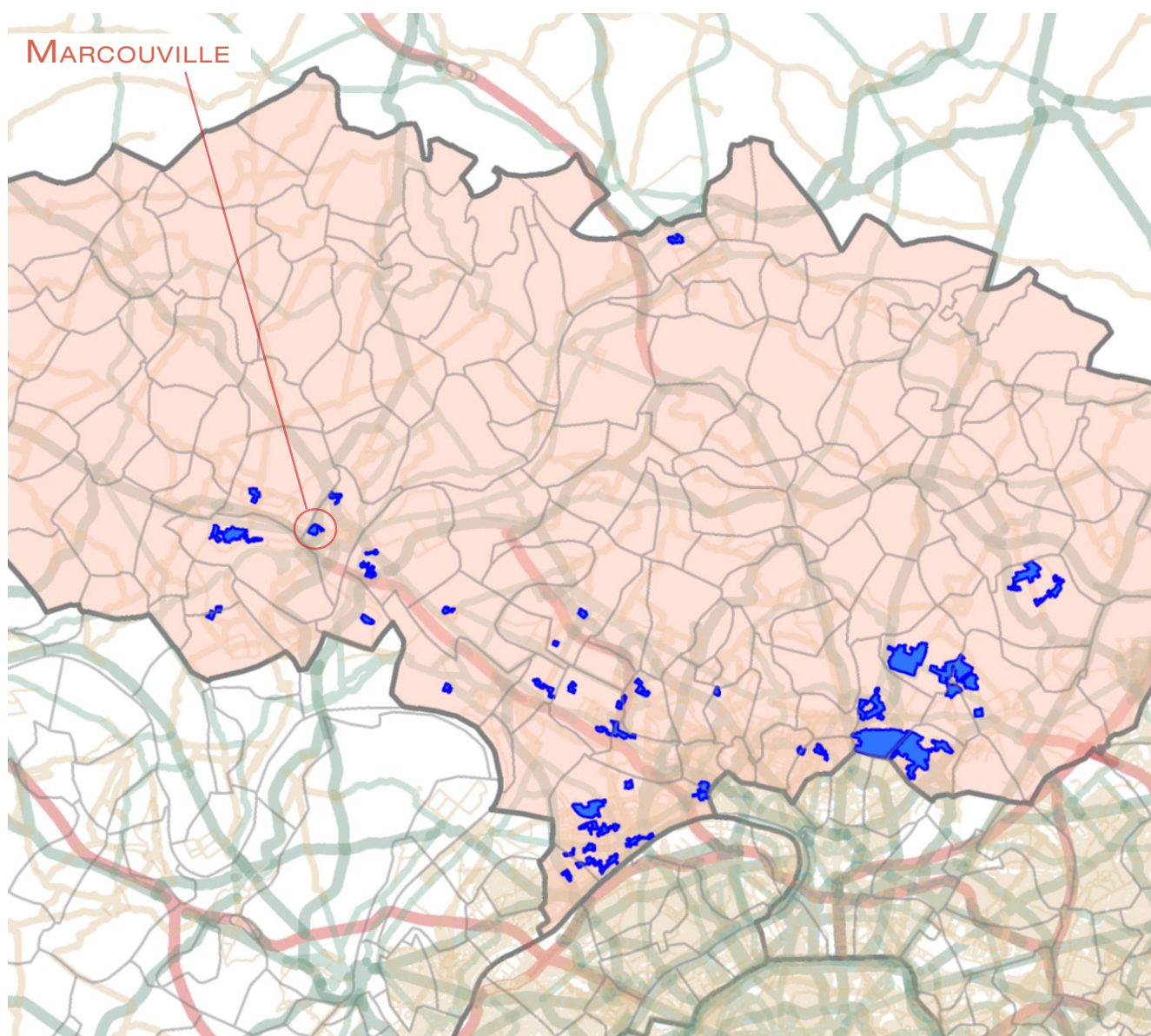
les quartiers prioritaires. Parmi eux, 40,8 % sont des familles nombreuses (contre 29,4 %), suivies par les familles de 2 enfants (32,9 % contre 47,5 %). Parmi 859 enfants à charge du quartier, la part des enfants de moins de 16 ans est relativement plus faible que dans la commune, mais le quartier détient une part plus importante des 16-25 ans (9,9 % contre 8,7 %) et des 18-25 ans à charge (12,5 % contre 8,1 %).

En se focalisant sur les prestations perçues, 69,4 % des allocataires du quartier sont bénéficiaires d'une aide au logement (contre 38,9 % dans la commune), 25,6 % de minima sociaux (contre 20,5 %) et 24,5 % de la prime d'activité (contre 18,9 %). Parmi 476 allocataires dans le champ des revenus, 38,0 % sont dépendants des prestations à 50 %, dont 10,5 % sont des allocataires isolés et 18,3 % des familles monoparentales. En effet, le Moulinard enregistre la part la plus importante des familles monoparentales parmi les quartiers prioritaires. ■

QP095015

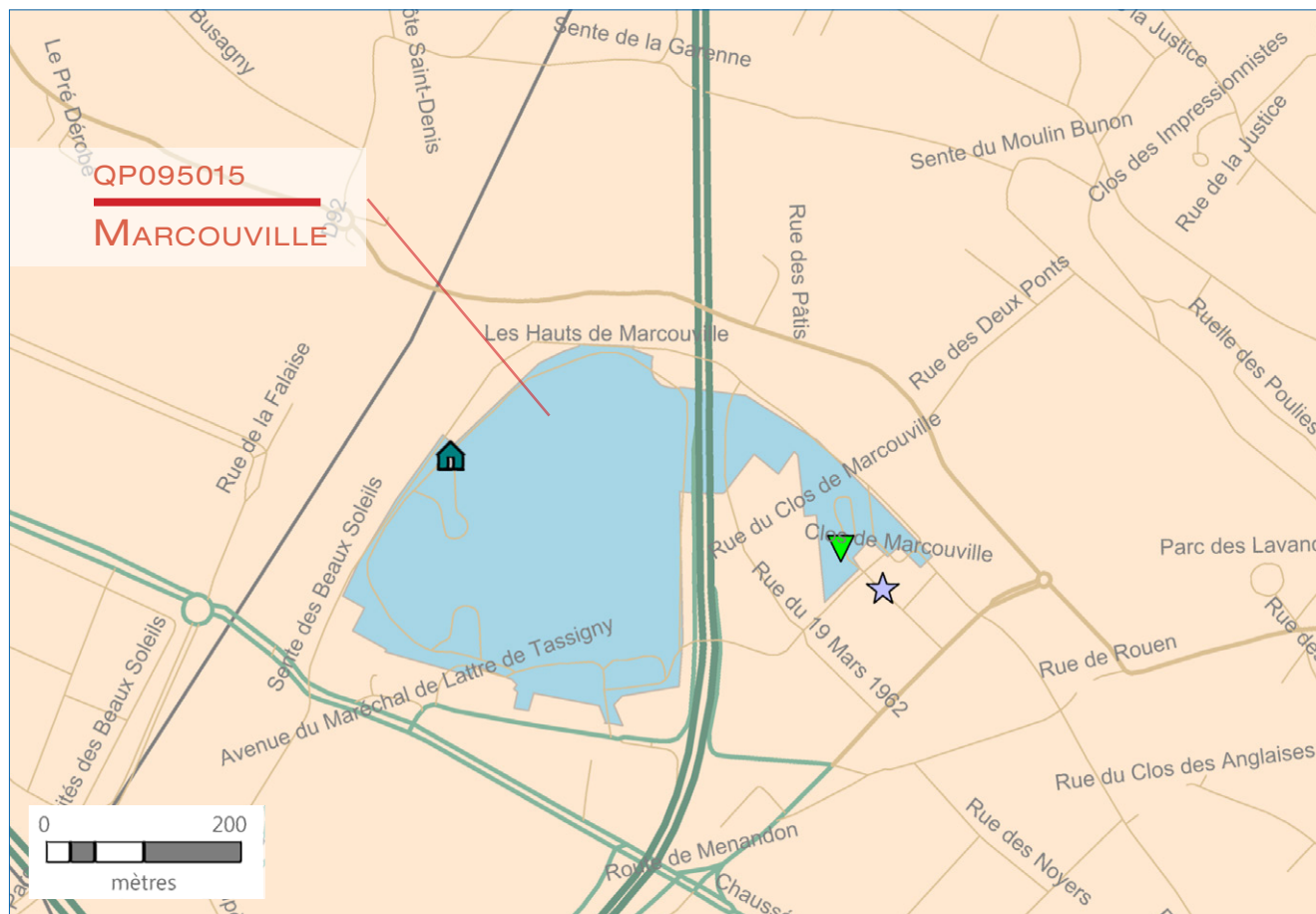
MARCOUVILLE

COMMUNE : PONTOISE



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> ★ Halte garderie ★ Multi accueil ★ Micro crèche ★ Crèche parentale ★ Crèche familiale ★ Crèche collective 	<ul style="list-style-type: none"> ▼ Relai assistante maternelle 🏠 Foyer jeune travailleur ▲ Centre social ◆ Etablissement de vie sociale ● Lieu d'accueil enfant parent 	<ul style="list-style-type: none"> — — — — — — 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quartier prioritaire □ Département □ Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095015	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	3 211	29 766	1 205 539
Allocataires	793	6 641	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	73,6	57,9	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	7,6	14,7	7,5
de 25 à 44 ans	54,9	55,3	58,5
de 45 à 59 ans	25,9	21,7	25,8
de 60 ans ou plus	11,7	8,3	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	30,3	39,7	29,3
couples sans enfant	6,7	4,2	3,8
familles monoparentales	22,6	19,1	18,5
couples avec enfant(s)	40,5	37,0	48,4
Familles allocataires :	500	3 724	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	27,0	29,7	26,2
2 enfants	30,8	41,5	45,1
3 enfants ou plus	42,2	28,8	28,7
Enfants à charge	1 189	7 851	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	14,0	17,0	16,5
de 3 à 5 ans	16,8	16,7	15,8
de 6 à 15 ans	51,6	49,9	51,1
de 16 à 17 ans	9,2	8,2	8,1
de 18 à 25 ans	8,5	8,2	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	517	3 545	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	73,3	50,7	52,7
location parc privé	13,7	38,3	32,3
location en collectivité	6,4	6,9	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	174	1 276	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	13,7	13,1	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,2	6,2	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	215	1 454	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	8,8	17,9	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	715	5 787	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	31,2	28,8	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	11,0	7,2	6,4
de 75 ou plus	20,1	21,5	19,4
- dont 100%	76,4	78,7	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	10,6	14,8	12,4
couples sans enfant	1,0	1,0	0,8
familles monoparentales	10,8	8,2	7,1
couples avec enfant(s)	8,8	4,8	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Marcouville », situé dans la commune de Pontoise, compte 793 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 73,6 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture assez élevé par rapport à la moyenne communale (57,9 %).

La population des allocataires du quartier se distingue de celle de la commune par une sous-représentation des jeunes de moins de 25 ans (7,6 % contre 14,7 %) ainsi qu'une surreprésentation des 60 ans ou plus (11,7 % contre 8,3 %). Concernant la structure familiale, les différences marquantes se trouvent parmi les allocataires isolés (30,3 % dans le quartier contre 39,7 % dans la commune) et les couples avec enfant(s) (40,5 % contre 37,0 %).

Le quartier compte 500 familles allocataires, soit 63,1 % de l'ensemble d'allocataires du quartier (contre 56,1 % dans la commune). Les familles nombreuses sont prédominantes dans le quartier

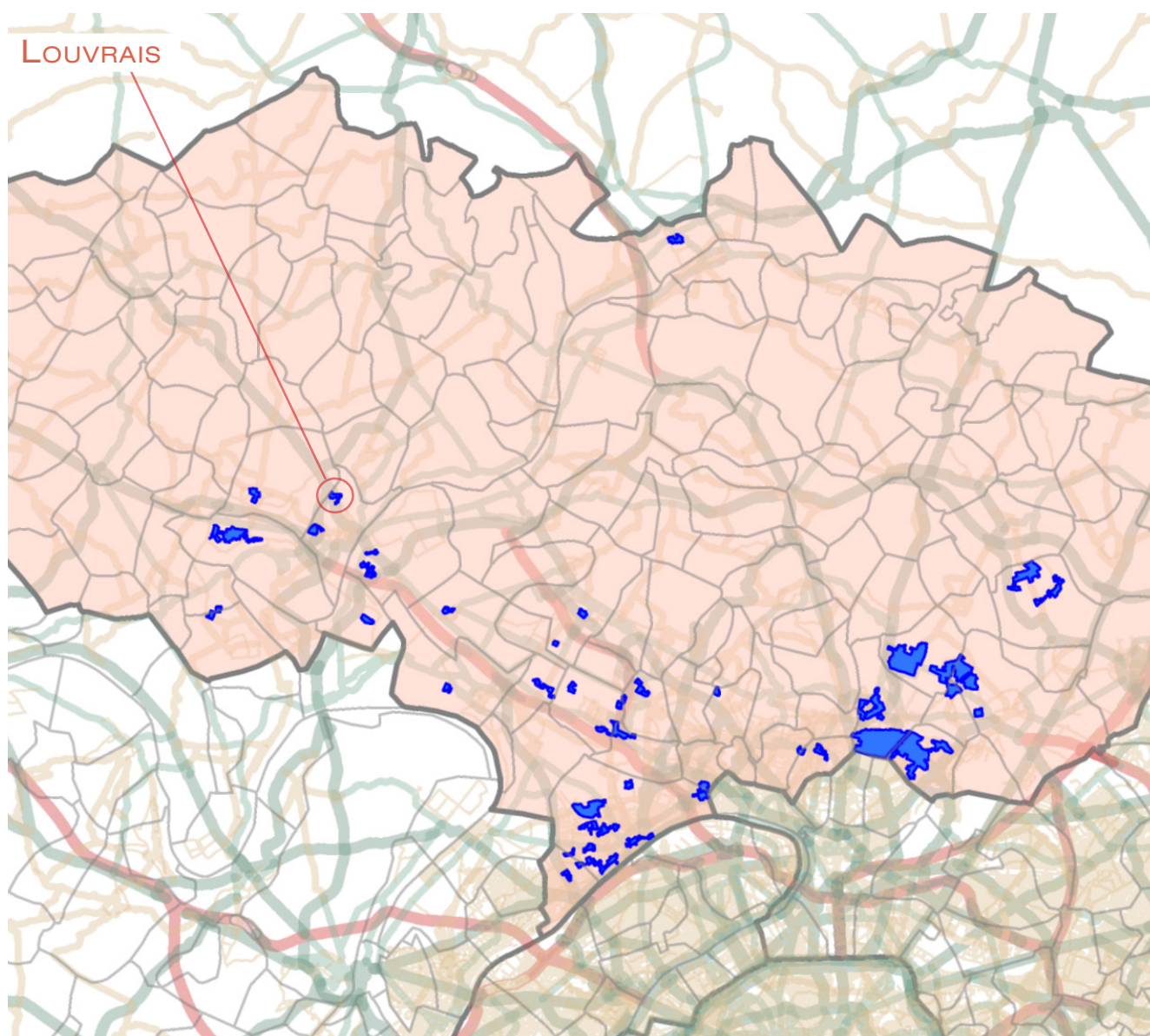
(42,2 %), tandis que dans la commune ce sont les familles de 2 enfants (41,5 %). La répartition des enfants à charge dans le quartier suit d'une manière assez étroite celle de la commune, sauf pour les enfants de moins de 3 ans : 14,0 % dans le quartier contre 17,0 % dans la commune.

S'agissant des prestations versées aux allocataires, le quartier détient des parts de bénéficiaires relativement plus importantes par rapport à la commune où il se situe : 65,2 % des allocataires du quartier sont bénéficiaires d'une aide au logement (contre 53,4 % dans la commune), dont plus de 7 allocataires sur 10 habitent dans le parc social (contre un sur 2 dans la commune) ; 21,9 % sont bénéficiaires de minima sociaux (contre 19,2 %) ; 27,1 % de la prime d'activité (contre 21,9 %). Le quartier compte 715 allocataires dans le champ des revenus, dont 31,2 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 28,8 % dans la commune), avec une forte présence des familles monoparentales (10,8 %) et des allocataires isolés (10,6 %), suivi par les couples avec enfant(s) (8,8 %). ■

QP095016

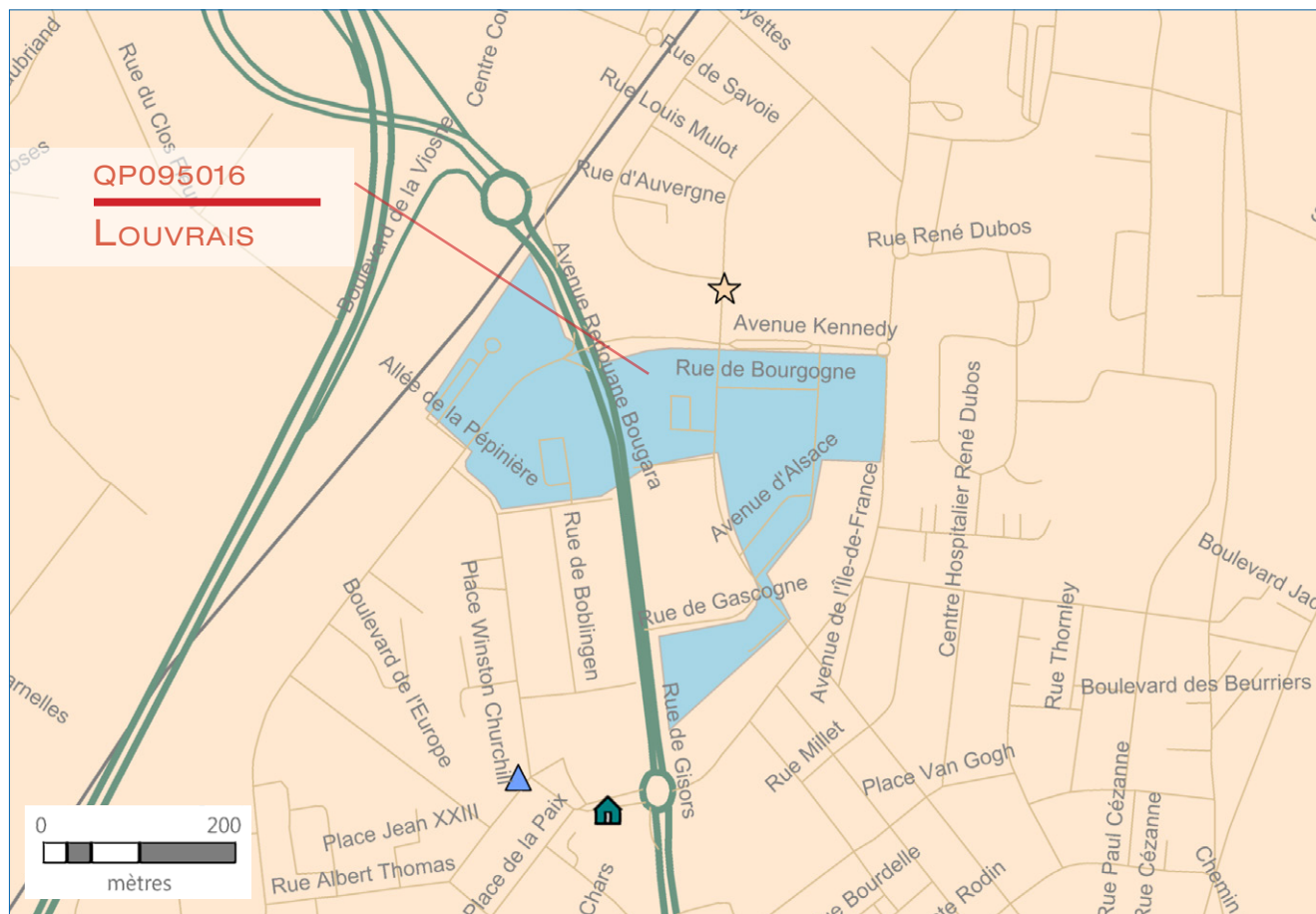
LOUVRAIS

COMMUNE : PONTOISE



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> ★ Halte garderie ★ Multi accueil ★ Micro crèche ★ Crèche parentale ★ Crèche familiale ★ Crèche collective 	<ul style="list-style-type: none"> ▼ Relai assistante maternelle 🏠 Foyer jeune travailleur ▲ Centre social ◆ Etablissement de vie sociale ● Lieu d'accueil enfant parent 	<ul style="list-style-type: none"> — Réseau routier — — — — — 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quartier prioritaire □ Département □ Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095016	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	2 408	29 766	1 205 539
Allocataires	625	6 641	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	68,7	57,9	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,3	14,7	7,5
de 25 à 44 ans	47,7	55,3	58,5
de 45 à 59 ans	29,1	21,7	25,8
de 60 ans ou plus	18,7	8,3	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	37,1	39,7	29,3
couples sans enfant	4,6	4,2	3,8
familles monoparentales	28,0	19,1	18,5
couples avec enfant(s)	30,2	37,0	48,4
Familles allocataires :	364	3 724	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	33,5	29,7	26,2
2 enfants	29,4	41,5	45,1
3 enfants ou plus	37,1	28,8	28,7
Enfants à charge	809	7 851	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	12,1	17,0	16,5
de 3 à 5 ans	15,8	16,7	15,8
de 6 à 15 ans	52,0	49,9	51,1
de 16 à 17 ans	8,5	8,2	8,1
de 18 à 25 ans	11,5	8,2	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	418	3 545	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	98,8	50,7	52,7
location parc privé	1,0	38,3	32,3
location en collectivité	0,2	6,9	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	162	1 276	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	15,7	13,1	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	10,2	6,2	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	158	1 454	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	10,1	17,9	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	550	5 787	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	33,3	28,8	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,4	7,2	6,4
de 75 ou plus	22,9	21,5	19,4
- dont 100%	74,6	78,7	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	15,5	14,8	12,4
couples sans enfant	0,5	1,0	0,8
familles monoparentales	13,3	8,2	7,1
couples avec enfant(s)	4,0	4,8	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Louvrais », situé dans la commune de Pontoise, compte 625 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 68,7 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, plus de 10 points de pourcentage plus élevé par rapport au taux de couverture dans la commune (57,9 %).

La population des allocataires du quartier est relativement plus âgée par rapport à celle de la commune, caractérisée notamment par une surreprésentation des 60 ans ou plus (18,7 % contre 8,3 %) ainsi qu'une sous-représentation des moins de 25 ans (4,3 % contre 14,7 %). Comme dans la commune, la plupart des allocataires du quartier sont des allocataires isolés (37,1 % contre 39,7 % dans la commune) et des couples avec enfant(s) (30,2 % contre 37,0 %).

Concernant la répartition des familles allocataires, les familles ayant 3 enfants ou plus sont légèrement plus nombreuses dans le quartier (37,1 %), tandis que les familles de 2 enfants sont prédo-

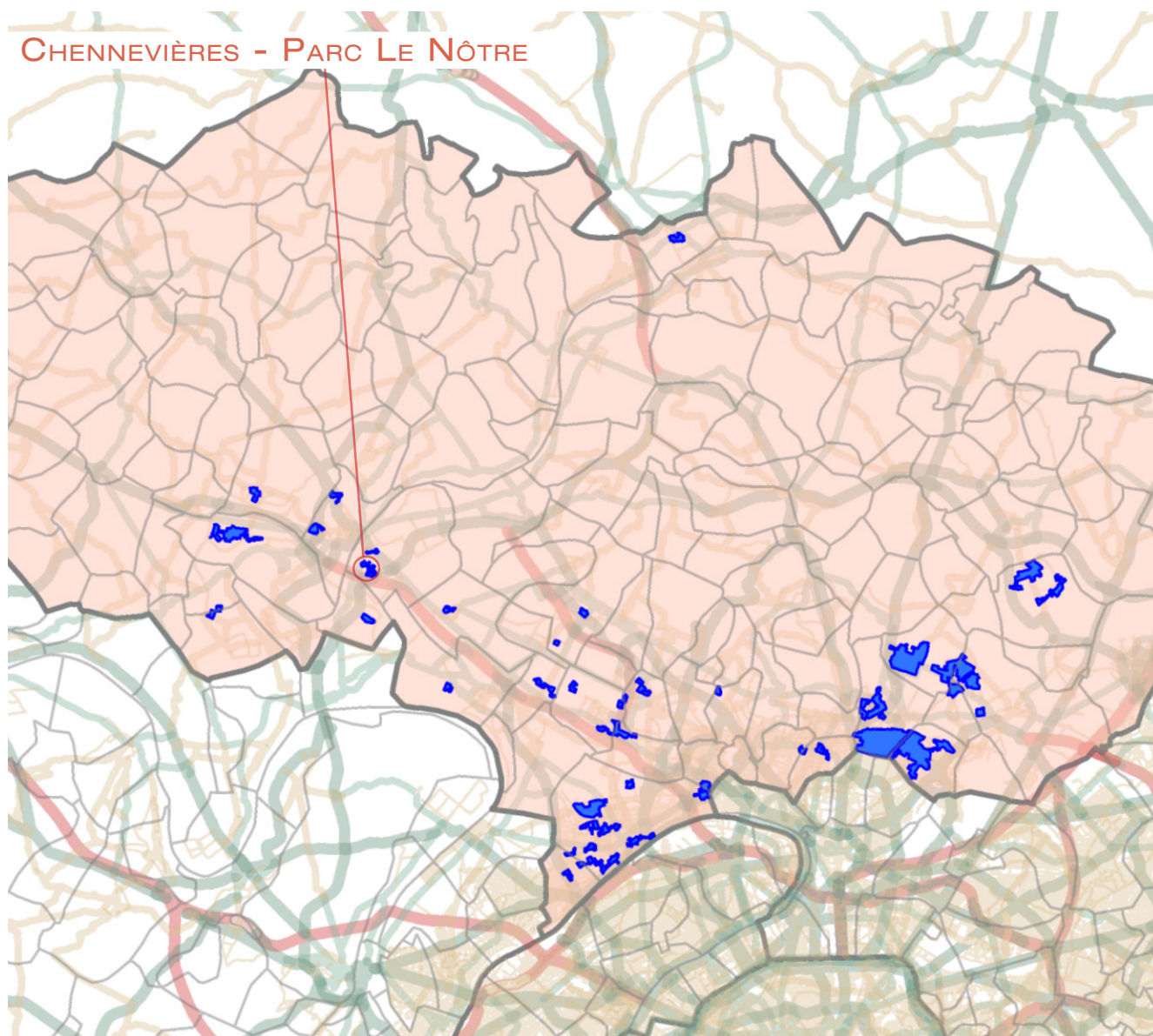
minantes dans la commune (41,5 %). Le quartier compte 809 enfants à charge, avec une part des moins de 3 ans plus faible comparée à celle communale (12,1 % contre 17,0 %) et la part des 18-25 ans légèrement plus importante (11,5 % contre 8,2 %).

En se focalisant sur les prestations, le quartier détient une part relativement plus importante des bénéficiaires par rapport à la commune : 66,9 % des allocataires du quartier sont bénéficiaires d'une aide au logement (contre 53,4 % dans la commune), dont la quasi-totalité est dans le parc social ; 25,9 % contre 19,2 % des bénéficiaires de minima sociaux, 25,3 % contre 21,9 % des bénéficiaires de la prime d'activité. Enfin, parmi 550 allocataires dans le champ des revenus du quartier, un tiers est dépendant des prestations à 50 % ou plus, avec une forte présence des allocataires isolés (15,5 %) et des familles monoparentales (13,3 %). ■

QP095017

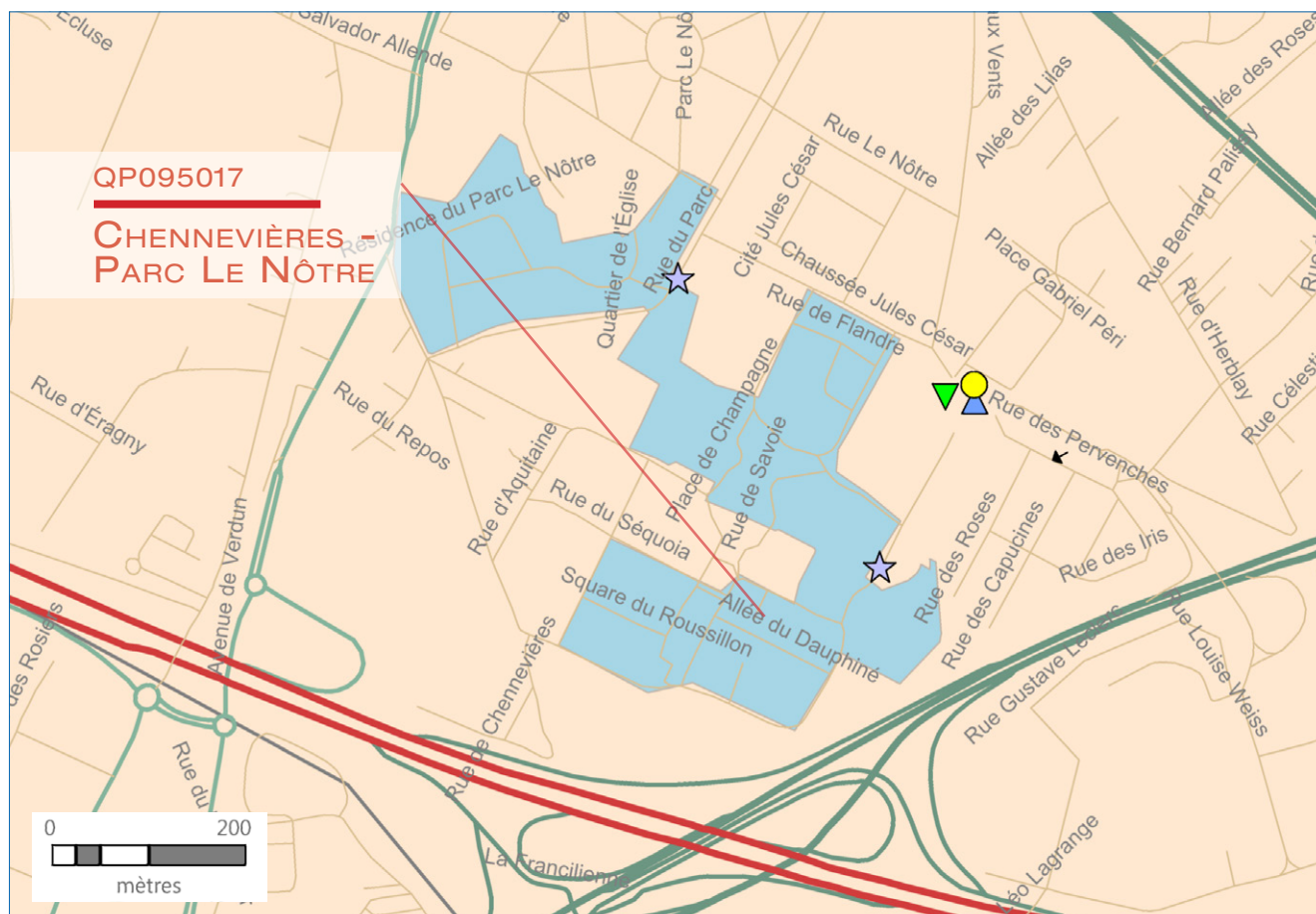
CHENNEVIÈRES – PARC LE NÔTRE

COMMUNE : SAINT-OUEN-L'AUMÔNE



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> ☆ Halte garderie ☆☆ Multi accueil ☆☆ Micro crèche ☆☆ Crèche parentale ☆☆ Crèche familiale ☆☆ Crèche collective 	<ul style="list-style-type: none"> 🏠 Foyer jeune travailleur 🏠 Centre social 🏠 Etablissement de vie sociale 👤 Lieu d'accueil enfant parent 	<ul style="list-style-type: none"> — Réseau routier — — — — — 	<ul style="list-style-type: none"> 🟦 Quartier prioritaire 🟨 Département 🟩 Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095017	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	3 136	24 439	1 205 539
Allocataires	766	4 819	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	59,9	56,6	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,4	5,8	7,5
de 25 à 44 ans	41,0	59,8	58,5
de 45 à 59 ans	30,5	24,4	25,8
de 60 ans ou plus	23,9	9,9	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	42,0	29,6	29,3
couples sans enfant	7,4	4,3	3,8
familles monoparentales	22,8	20,3	18,5
couples avec enfant(s)	27,7	45,8	48,4
Familles allocataires :	387	3 185	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	35,1	30,2	26,2
2 enfants	33,1	43,2	45,1
3 enfants ou plus	31,8	26,6	28,7
Enfants à charge	840	6 597	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	15,0	18,9	16,5
de 3 à 5 ans	14,5	17,1	15,8
de 6 à 15 ans	49,2	49,2	51,1
de 16 à 17 ans	9,9	7,6	8,1
de 18 à 25 ans	11,4	7,1	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	515	2 294	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	99,4	59,0	52,7
location parc privé	0,2	24,4	32,3
location en collectivité	0,4	9,2	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	195	918	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	15,7	13,2	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	9,8	5,9	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	174	957	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	10,3	14,2	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	624	4 454	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	30,4	23,8	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	6,6	6,0	6,4
de 75 ou plus	23,9	17,8	19,4
- dont 100%	79,9	80,1	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	14,9	11,1	12,4
couples sans enfant	0,8	0,6	0,8
familles monoparentales	10,6	7,9	7,1
couples avec enfant(s)	4,2	4,2	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Chennevières - Parc Le Nôtre », situé dans la commune de Saint-Ouen-l'Aumône, compte 766 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 59,9 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture légèrement plus élevé que celui de la commune (56,6 %).

La population des allocataires du quartier est fortement plus âgée que celle de la commune, avec une surreprésentation des 60 ans ou plus (23,9 % contre 9,9 %) et des 45-59 ans (30,5 % contre 24,4 %) ainsi qu'une sous-représentation des moins de 45 ans (45,4 % contre 65,6 %), notamment parmi les 25-44 ans. Cette structure par âge influe sur la structure familiale du quartier, avec une plus forte présence des allocataires isolés (42,0 % contre 29,6 %) alors que la part des couples avec enfant(s) est moindre par rapport à celle dans la commune (27,7 % contre 45,8 %).

Le quartier compte 387 familles allocataires (soit 50,5 % de la population des allocataires, contre 66,1 % dans la commune), avec une très légère prédominance des familles avec un enfant unique

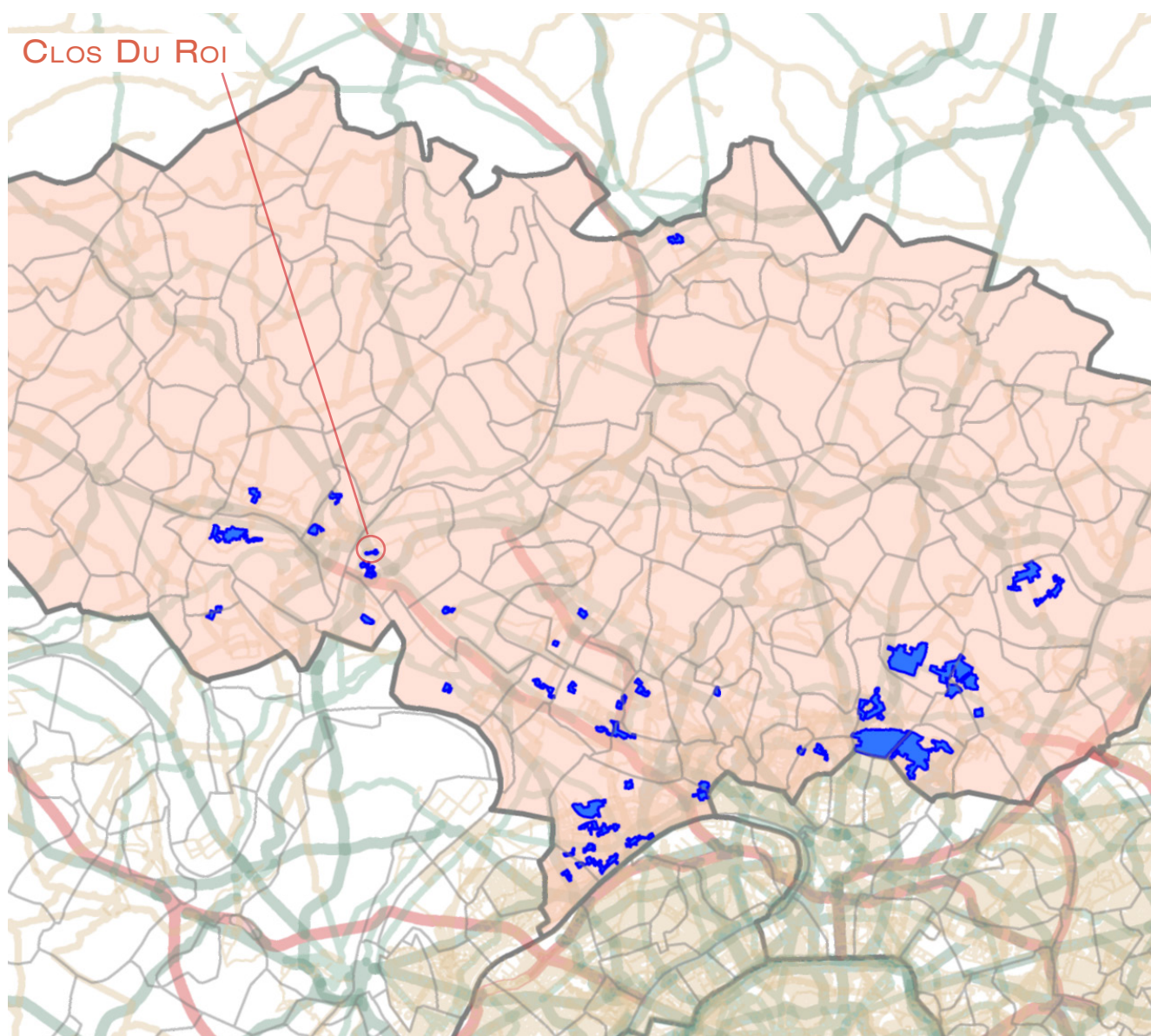
(35,1 %), alors que dans la commune, cette prédominance se trouve parmi les familles de 2 enfants (43,2 %). Parmi les 840 enfants à charge du quartier, la moitié se situe entre 6 et 15 ans. La part des 16-17 ans et des 18-25 ans à charge est relativement plus importante dans le quartier (respectivement 9,9 % contre 7,6 % et 11,4 % contre 7,1 %).

Quant aux prestations versées, Chennevières - Parc Le Nôtre compte une part plus importante des bénéficiaires des prestations par rapport à la commune, que ce soit en matière d'aide au logement (67,2 % contre 47,6 %), de minima sociaux (25,5 % contre 19,0 %) ou de la prime d'activité (22,7 % contre 19,9 %). En outre, la quasi-totalité des bénéficiaires d'une aide au logement du quartier habite dans le parc social, tandis que le résultat communal est de 59,0 %. Enfin, le quartier compte 624 allocataires dans le champ des revenus dont 30,4 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 23,8 % dans la commune), avec une forte présence des allocataires isolés (14,9 %) et des familles monoparentales (10,6 %). ■

QP095018

CLOS DU ROI

COMMUNE : SAINT-OUEN-L'AUMÔNE



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
Halte garderie	Relai assistante maternelle	Autoroute	Quartier prioritaire
Multi accueil	Foyer jeune travailleur	Route nationale	Département
Micro crèche	Centre social	Route départementale	Commune
Crèche parentale	Etablissement de vie sociale	Route communale	
Crèche familiale	Lieu d'accueil enfant parent	Chemin	
Crèche collective		Sentier	

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095018	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 099	24 439	1 205 539
Allocataires	239	4 819	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	62,8	56,6	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	5,4	5,8	7,5
de 25 à 44 ans	44,4	59,8	58,5
de 45 à 59 ans	35,1	24,4	25,8
de 60 ans ou plus	15,1	9,9	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	32,2	29,6	29,3
couples sans enfant	5,9	4,3	3,8
familles monoparentales	21,3	20,3	18,5
couples avec enfant(s)	40,6	45,8	48,4
Familles allocataires :	148	3 185	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	35,8	30,2	26,2
2 enfants	31,1	43,2	45,1
3 enfants ou plus	33,1	26,6	28,7
Enfants à charge	338	6 597	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	17,8	18,9	16,5
de 3 à 5 ans	17,8	17,1	15,8
de 6 à 15 ans	48,8	49,2	51,1
de 16 à 17 ans	6,5	7,6	8,1
de 18 à 25 ans	9,2	7,1	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	169	2 294	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	96,4	59,0	52,7
location parc privé	3,0	24,4	32,3
location en collectivité	0,6	9,2	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	49	918	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	11,7	13,2	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,8	5,9	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	56	957	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	14,3	14,2	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	210	4 454	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	32,4	23,8	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	12,4	6,0	6,4
de 75 ou plus	20,0	17,8	19,4
- dont 100%	76,2	80,1	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	11,4	11,1	12,4
couples sans enfant	1,4	0,6	0,8
familles monoparentales	10,5	7,9	7,1
couples avec enfant(s)	9,0	4,2	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Clos Du Roi », situé dans la commune de Saint-Ouen-l'Aumône, compte 239 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 62,8 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, un taux de couverture plus important que la moyenne communale (56,6 %) mais plus faible que le taux médian des 41 quartiers prioritaires du département du Val d'Oise (72,4 %).

Le quartier se caractérise par une population des allocataires plus âgée par rapport à la commune, avec une surreprésentation des 45-59 ans (35,1 % contre 24,4 %) et des 60 ans ou plus (15,1 % contre 9,9 %), ainsi qu'une sous-représentation des 25-44 ans (44,4 % contre 59,8 %). Une très grande part des allocataires du quartier est représentée par des couples avec enfant(s) (40,6 %), suivie par les allocataires isolés (32,2 %), la part des couples sans enfant étant très faible (5,9 %). Cette répartition est à peu près semblable à celle de la commune où se situe le quartier.

En se focalisant sur les familles allocataires avec les enfants à charge, il est à noter que la répartition des familles selon le nombre d'enfants à charge dans le quartier est beaucoup plus régulière que dans la com-

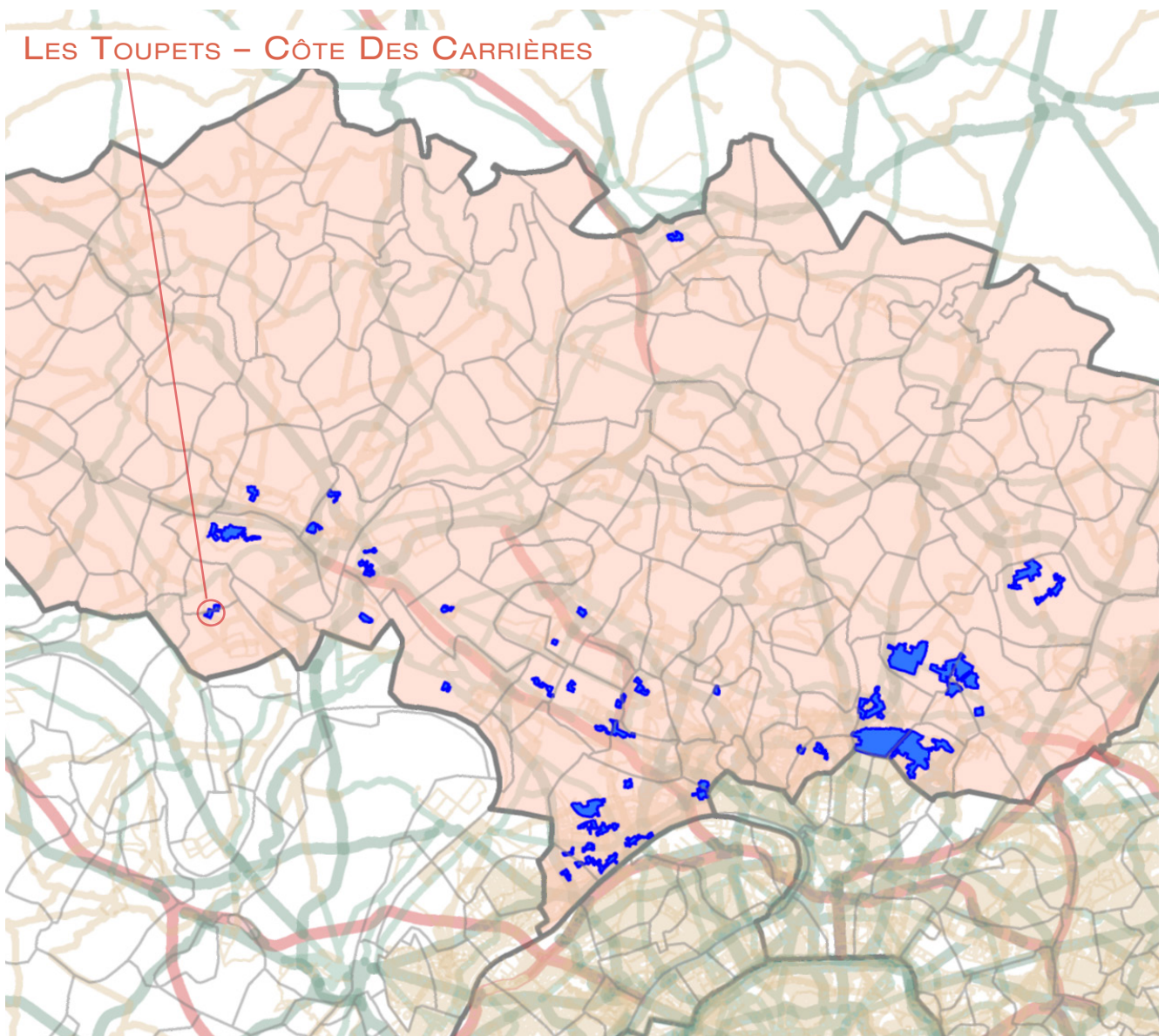
mune, avec à peu près un tiers pour chaque catégorie, tandis que les familles de 2 enfants priment sur d'autres (43,2 %) dans la commune, suivies par les familles d'enfant unique (30,2 %). Parmi 338 enfants à charge du quartier, la moitié est située entre 6 et 15 ans, la part des enfants en bas âge est beaucoup plus importante que celle des 16-25 ans à charge (35,5 % contre 15,7 %).

Quant aux bénéficiaires des prestations, 70,7 % des allocataires du quartier sont bénéficiaires d'une aide au logement, un taux beaucoup plus important que celui de la commune (47,6 %). De plus, la quasi-totalité des bénéficiaires du quartier (96,4 %) habite dans le parc social, alors que la moyenne communale est de 59,0 %. Environ un allocataire sur 5 est bénéficiaire de minima sociaux (20,5 %), dont 11,7 % du RSA (le plus faible des 41 quartiers prioritaires). La part des bénéficiaires de la prime d'activité est relativement plus élevée dans le quartier que dans la commune (23,4 % contre 19,9 %). Enfin, 32,4 % des allocataires dans le champ des revenus sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, dont la plupart des allocataires isolés (11,4 %) et des familles monoparentales (10,5 %). ■

QP095019

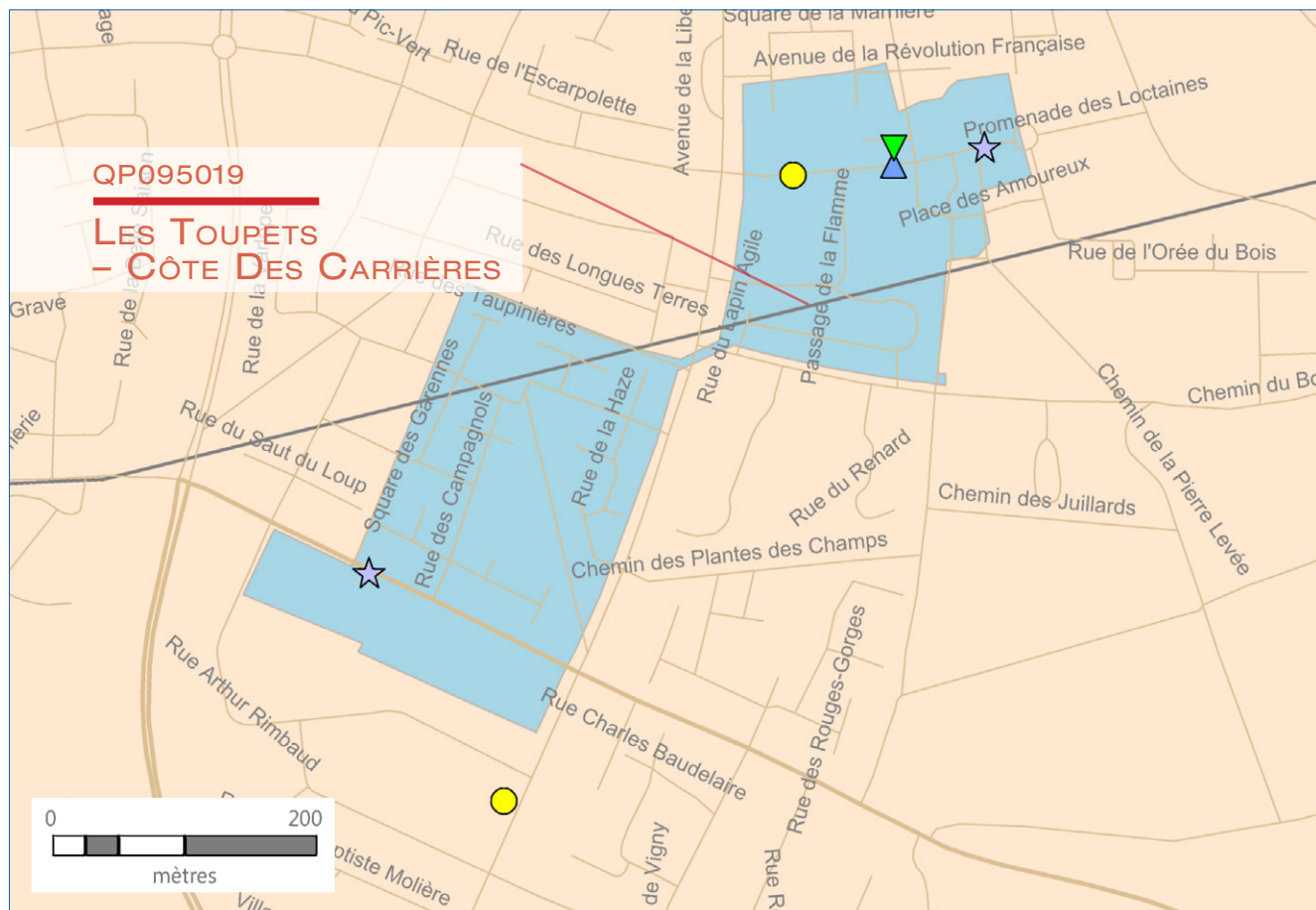
LES TOUPETS - CÔTE DES CARRIÈRES

COMMUNES : JOUY-LE-MOUTIER & VAURÉAL



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL
DU JEUNE ENFANT

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

- ▼ Relai assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Etablissement de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

RÉSEAU ROUTIER

-
-
-
-
-
-

LIMITES ADMINISTRATIVES

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095019	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 489	31 951	1 205 539
Allocataires	360	5 769	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	72,5	56,6	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	6,7	5,9	7,5
de 25 à 44 ans	55,8	63,4	58,5
de 45 à 59 ans	29,2	25,0	25,8
de 60 ans ou plus	8,3	5,6	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	27,5	25,1	29,3
couples sans enfant	6,1	2,6	3,8
familles monoparentales	31,1	18,5	18,5
couples avec enfant(s)	35,3	53,8	48,4
Familles allocataires :	239	4 173	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	27,2	22,1	26,2
2 enfants	30,5	48,9	45,1
3 enfants ou plus	42,3	29,0	28,7
Enfants à charge	570	9 059	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	12,8	14,2	16,5
de 3 à 5 ans	14,2	15,1	15,8
de 6 à 15 ans	51,8	54,1	51,1
de 16 à 17 ans	10,5	8,4	8,1
de 18 à 25 ans	10,7	8,2	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	229	2 000	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	92,6	67,1	52,7
location parc privé	0,9	18,4	32,3
location en collectivité	4,8	7,3	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	74	993	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	13,1	9,2	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,5	8,0	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	110	1 030	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	13,6	17,2	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	341	5 524	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	30,5	19,9	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,3	5,2	6,4
de 75 ou plus	20,2	14,7	19,4
- dont 100%	71,0	79,4	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	0,0	10,8	12,4
couples sans enfant	14,4	0,5	0,8
familles monoparentales	10,9	5,6	7,1
couples avec enfant(s)	5,3	3,0	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Les Toupets – Côte Des Carrières », situé à cheval sur les communes de Jouy-le-Moutier et de Vauréal, compte 360 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 72,5 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture assez élevé par rapport à la moyenne communale (56,6 %).

La structure par âge de la population des allocataires du quartier est relativement proportionnelle à celle des communes où il se situe, avec une part importante des 25-44 ans (55,8 % dans le quartier contre 63,4 % dans les communes) ainsi qu'une part assez faible des moins de 25 ans (6,7 % contre 5,9 %) et des 60 ans ou plus (8,3 % contre 5,6 %). Il existe une prédominance des couples avec enfant(s) dans les communes (53,8 %). Cette prédominance se retrouve dans la structure familiale du quartier mais dans une moindre ampleur (35,3 %), suivie par les familles monoparentales (31,1 %). Il est à noter que le quartier détient la part la plus importante des familles monoparentales parmi les quartiers prioritaires du département du Val d'Oise.

Le quartier compte 239 familles allocataires avec enfant(s) à charge, dont 42,3 % sont des familles nombreuses, suivies par des familles de 2 enfants (30,5 %). Ces résultats sont inversés par rapport aux communes, avec une forte présence des familles

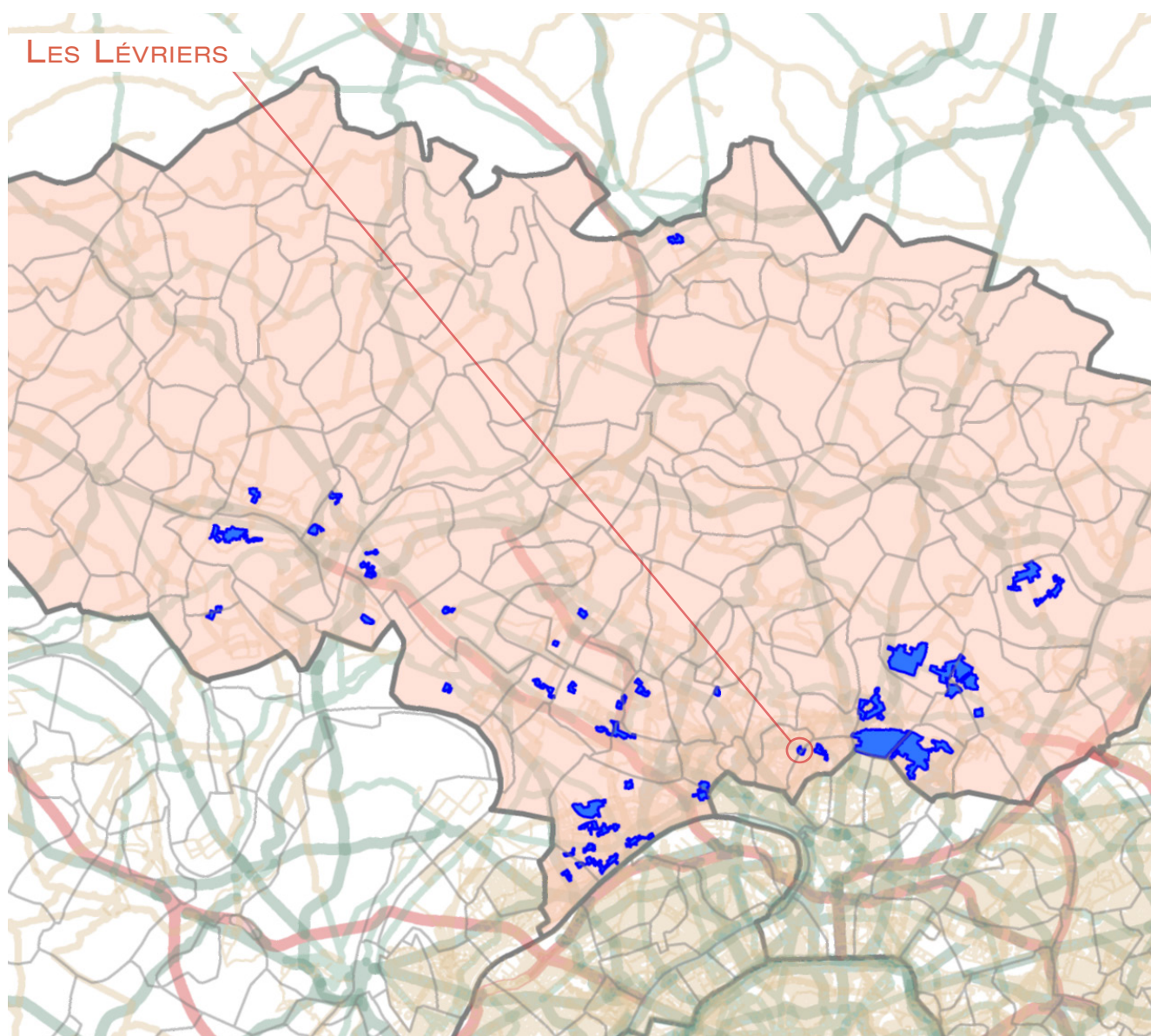
ayant 2 enfants (48,9 %), puis les familles nombreuses (29,0 %). Par contre, la répartition selon l'âge des enfants à charge du quartier ne montre pas de grand écart avec celle des communes (environ 1 à 3 points de pourcentage d'écart dans chaque catégorie). Cependant, la part des 16-17 ans à charge du quartier est la plus élevée (10,5 %) parmi tous les quartiers prioritaires du département.

Concernant les bénéficiaires des prestations, Les Toupets – Côte Des Carrières enregistre des résultats plus élevés que ceux des communes : 63,6 % des allocataires du quartier sont bénéficiaires d'une aide au logement (dont plus de 9 bénéficiaires sur 10 habite dans le parc social) contre 34,7 % dans les communes ; 20,6 % contre 17,2 % en matière de bénéficiaires de minima sociaux ; 30,6 % contre 17,9 % concernant la prime d'activité. Enfin, parmi 341 allocataires dans le champ des revenus du quartier, 30,5 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, dont la plupart est des couples sans enfants (14,4 %, résultat le plus élevé parmi les 41 quartiers prioritaires) et des familles monoparentales (10,9 %). Le quartier n'a aucun allocataire isolé dépendant des prestations à 50 % ou plus. ■

QP095020

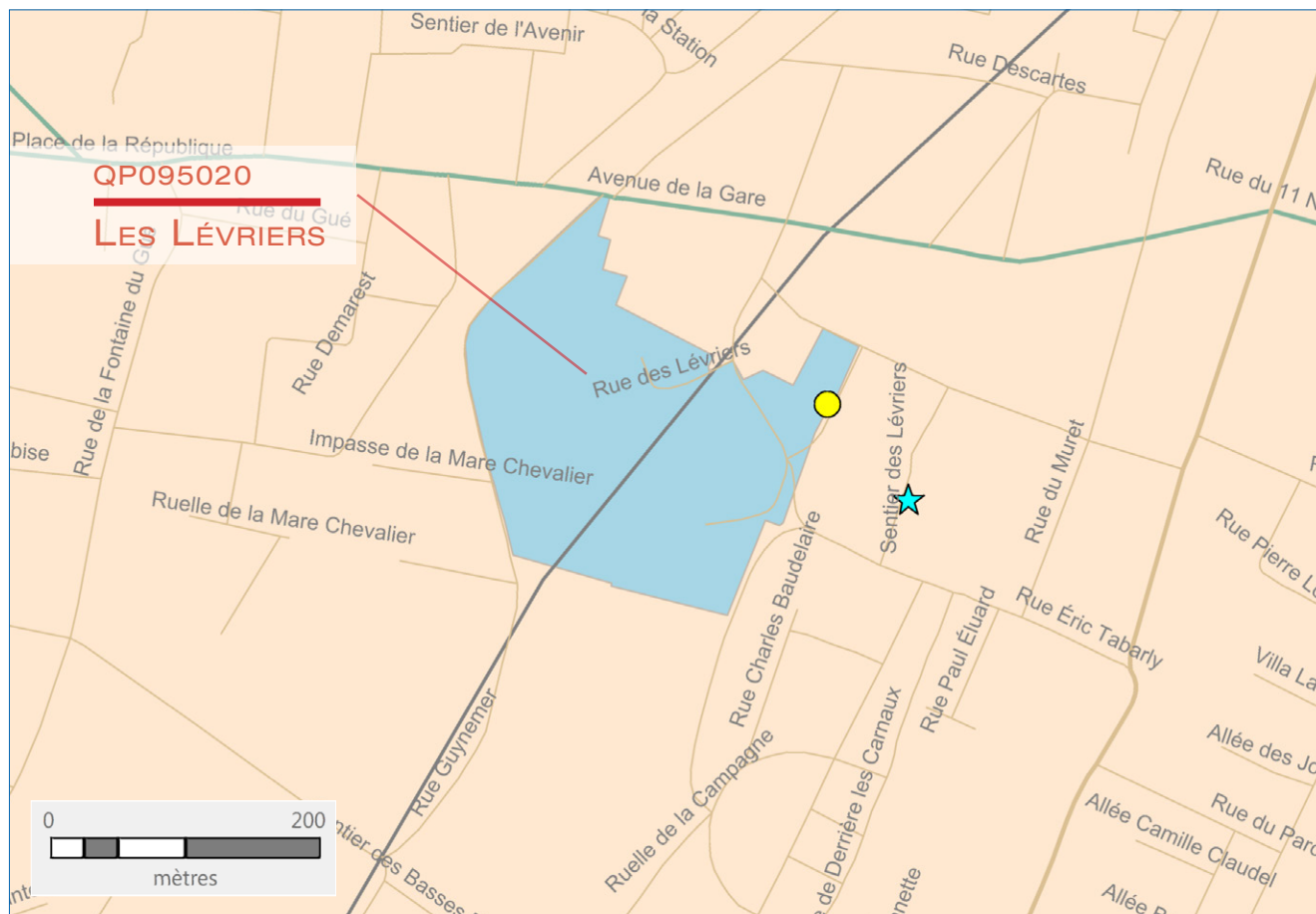
LES LÉVRIERS

COMMUNE : MONTMAGNY



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> ★ Halte garderie ★ Multi accueil ★ Micro crèche ★ Crèche parentale ★ Crèche familiale ★ Crèche collective 	<ul style="list-style-type: none"> ▼ Relai assistante maternelle 🏠 Foyer jeune travailleur ▲ Centre social ◆ Etablissement de vie sociale ● Lieu d'accueil enfant parent 	<ul style="list-style-type: none"> — — — — — — — 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quartier prioritaire □ Département □ Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095020	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 420	13 757	1 205 539
Allocataires	318	3 034	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	69,4	65,5	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	5,7	7,4	7,5
de 25 à 44 ans	57,5	58,0	58,5
de 45 à 59 ans	26,7	26,4	25,8
de 60 ans ou plus	10,1	8,2	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	25,5	30,6	29,3
couples sans enfant	5,0	3,8	3,8
familles monoparentales	20,4	18,1	18,5
couples avec enfant(s)	49,1	47,6	48,4
Familles allocataires :	221	1 992	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	29,4	25,9	26,2
2 enfants	33,5	41,8	45,1
3 enfants ou plus	37,1	32,3	28,7
Enfants à charge	491	4 403	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	17,7	16,6	16,5
de 3 à 5 ans	15,7	15,2	15,8
de 6 à 15 ans	46,4	50,3	51,1
de 16 à 17 ans	9,2	8,4	8,1
de 18 à 25 ans	11,0	9,5	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	169	1 325	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	46,2	40,5	52,7
location parc privé	34,3	42,7	32,3
location en collectivité	19,5	4,8	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	77	720	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	18,9	17,6	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	5,3	6,1	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	80	611	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	12,5	15,1	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	299	2 819	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	34,1	31,5	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	11,4	8,1	6,4
de 75 ou plus	22,7	23,4	19,4
- dont 100%	79,4	80,3	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	14,4	14,8	12,4
couples sans enfant	1,0	0,9	0,8
familles monoparentales	10,0	8,3	7,1
couples avec enfant(s)	8,7	7,6	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Les Lévriers », situé dans la commune de Montmagny, compte 318 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 69,4 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, un taux de couverture légèrement plus élevé que celui de la commune de Montmagny (65,5 %) mais plus bas par rapport au taux médian des 41 quartiers prioritaires du département (72,4 %).

Le quartier se caractérise par une population des allocataires légèrement plus âgée que celle de la commune, avec une petite surreprésentation des 60 ans ou plus (10,1 % contre 8,2 %) ainsi qu'une sous-représentation des moins de 25 ans (5,7 % contre 7,4 %). La structure familiale des allocataires dans la commune comme dans le quartier est marquée par une forte présence des couples avec enfant(s) (49,1 % dans le quartier contre 47,6 % dans la commune), suivie par les allocataires isolés (25,5 % contre 30,6 %). Il est à remarquer que Les Lévriers détient la part la plus importante des couples avec enfant(s) parmi les quartiers prioritaires du département.

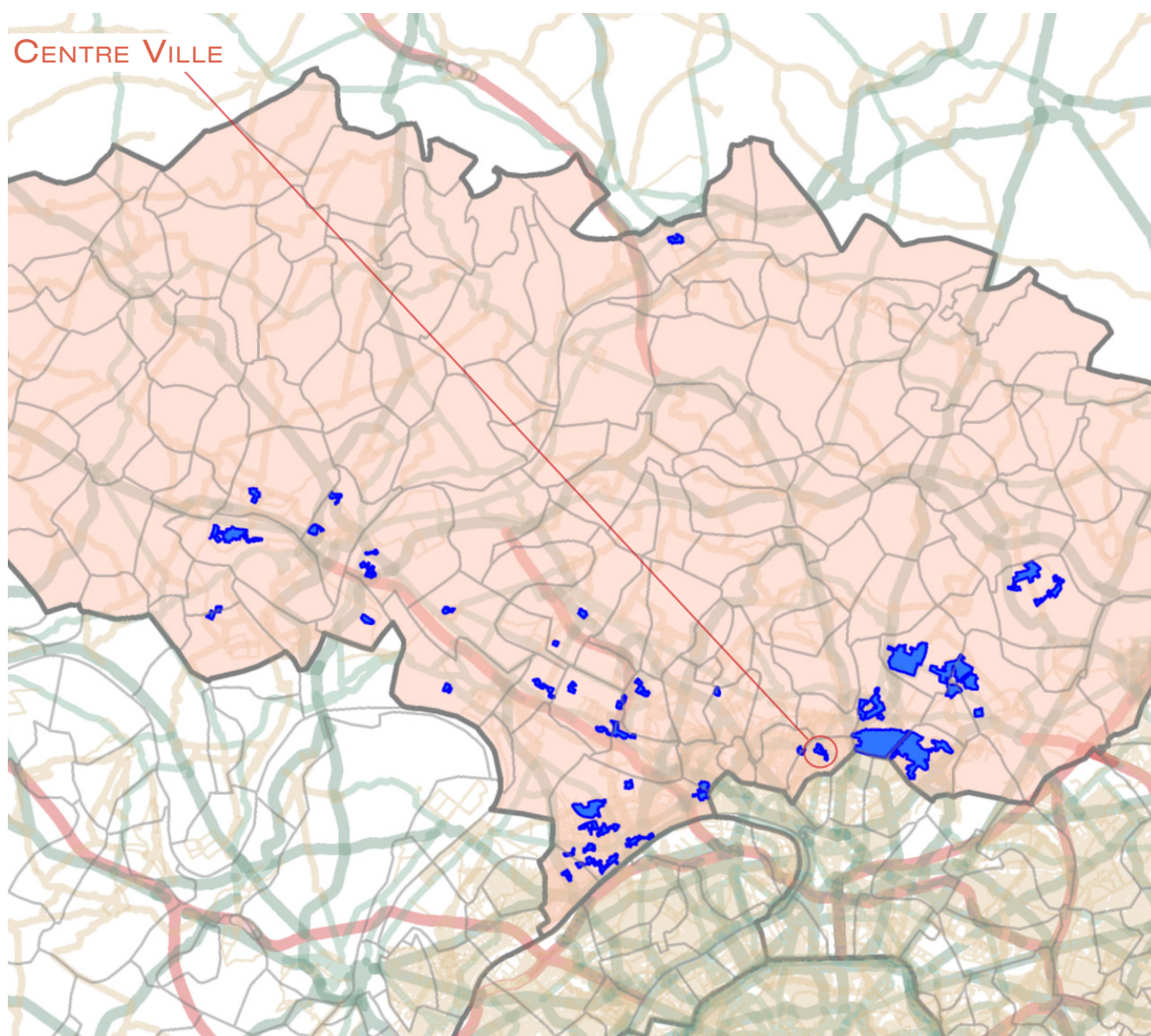
Concernant les 221 familles allocataires du quartier, les familles ayant 3 enfants ou plus sont les plus nombreuses (37,1 %), alors que dans la commune, ce sont les familles de 2 enfants (41,8 %). La répartition selon l'âge des enfants du quartier se rapproche à peu près de celle de la commune, avec une légère surreprésentation des 18-25 ans à charge (11,0 % contre 9,5 % dans la commune) et une sous-représentation des enfants de 6-15 ans (46,4 % contre 50,3 %).

Le quartier compte 169 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 53,1 %, une part de bénéficiaires en la matière plus importante que celle de la commune (43,7 %). Presque la moitié (46,2 %) des bénéficiaires habite dans le parc social et environ un tiers dans le parc privé, un résultat inversé par rapport à la commune (qui a plus de bénéficiaires dans le parc privé que le parc social). Il est à noter que Les Lévriers détient la part la plus faible des bénéficiaires d'une aide au logement parmi tous les quartiers prioritaires du département. Le résultat en termes de bénéficiaires de minima sociaux ne montre pas de grand écart entre les deux niveaux territoriaux (24,2 % contre 23,7 % dans la commune). En revanche, celui concernant la part des bénéficiaires de la prime d'activité montre un écart non négligeable (25,2 % dans le quartier contre 20,1 % dans la commune). Enfin, parmi 299 allocataires dans le champ des revenus du quartier, 34,1 % sont dépendants des prestations à 50 % (contre 31,5 % dans la commune), dont la plupart des allocataires sont des allocataires isolés (14,4 %) et des familles monoparentales (10,0 %). ■

QP095021

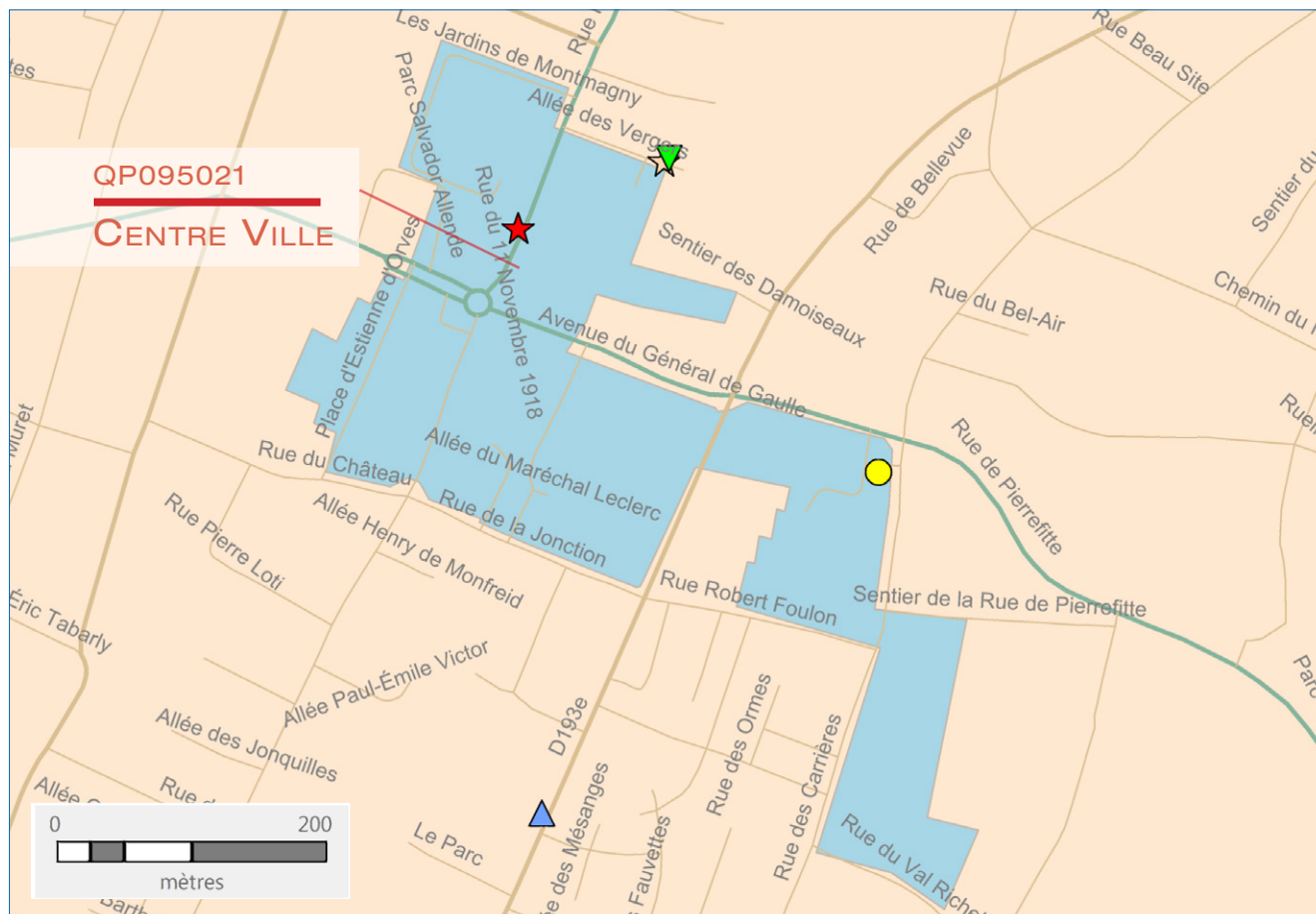
CENTRE VILLE

COMMUNE : MONTMAGNY



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
★ Halte garderie	▼ Relai assistante maternelle	— Réseau routier	■ Quartier prioritaire
★ Multi accueil	🏠 Foyer jeune travailleur	— Département	□ Département
★ Micro crèche	▲ Centre social	— Commune	□ Commune
★ Crèche parentale	◆ Etablissement de vie sociale		
★ Crèche familiale	● Lieu d'accueil enfant parent		
★ Crèche collective			

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095021	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	2 468	13 757	1 205 539
Allocataires	663	3 034	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	74,5	65,5	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	3,9	7,4	7,5
de 25 à 44 ans	54,4	58,0	58,5
de 45 à 59 ans	31,2	26,4	25,8
de 60 ans ou plus	10,4	8,2	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	34,1	30,6	29,3
couples sans enfant	3,8	3,8	3,8
familles monoparentales	23,1	18,1	18,5
couples avec enfant(s)	39,1	47,6	48,4
Familles allocataires :	412	1 992	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	30,8	25,9	26,2
2 enfants	36,4	41,8	45,1
3 enfants ou plus	32,8	32,3	28,7
Enfants à charge	887	4 403	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	14,4	16,6	16,5
de 3 à 5 ans	14,0	15,2	15,8
de 6 à 15 ans	51,7	50,3	51,1
de 16 à 17 ans	8,5	8,4	8,1
de 18 à 25 ans	11,4	9,5	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	382	1 325	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	70,4	40,5	52,7
location parc privé	18,1	42,7	32,3
location en collectivité	5,2	4,8	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	191	720	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	19,9	17,6	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,9	6,1	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	160	611	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	8,8	15,1	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	628	2 819	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	34,6	31,5	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,0	8,1	6,4
de 75 ou plus	24,5	23,4	19,4
- dont 100%	74,0	80,3	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	17,2	14,8	12,4
couples sans enfant	0,8	0,9	0,8
familles monoparentales	9,4	8,3	7,1
couples avec enfant(s)	7,2	7,6	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Centre Ville », situé dans la commune de Montmagny, compte 663 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 74,5 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, un taux de couverture élevé par rapport à la moyenne communale (65,5 %).

Le quartier a une population des allocataires légèrement plus âgée que celle de la commune, avec une surreprésentation des 60 ans ou plus (10,4 % contre 8,2 %) et des 45-59 ans (31,2 % contre 26,4 %), ainsi qu'une sous-représentation des moins de 45 ans (58,4 % contre 65,4 %). De la même manière, la structure familiale du quartier se distingue légèrement de celle de la commune, avec une part un peu plus importante des allocataires isolés (34,1 % contre 30,6 %) et des familles monoparentales (23,1 % contre 18,1 %), tandis que les couples avec enfant(s) sont sous-représentés (39,1 % contre 47,6 %).

Concernant les familles allocataires, alors que la commune constate une forte prédominance des familles de 2 enfants (41,8 %), la répartition des familles dans le quartier est relativement plus homogène, avec 36,4 % des

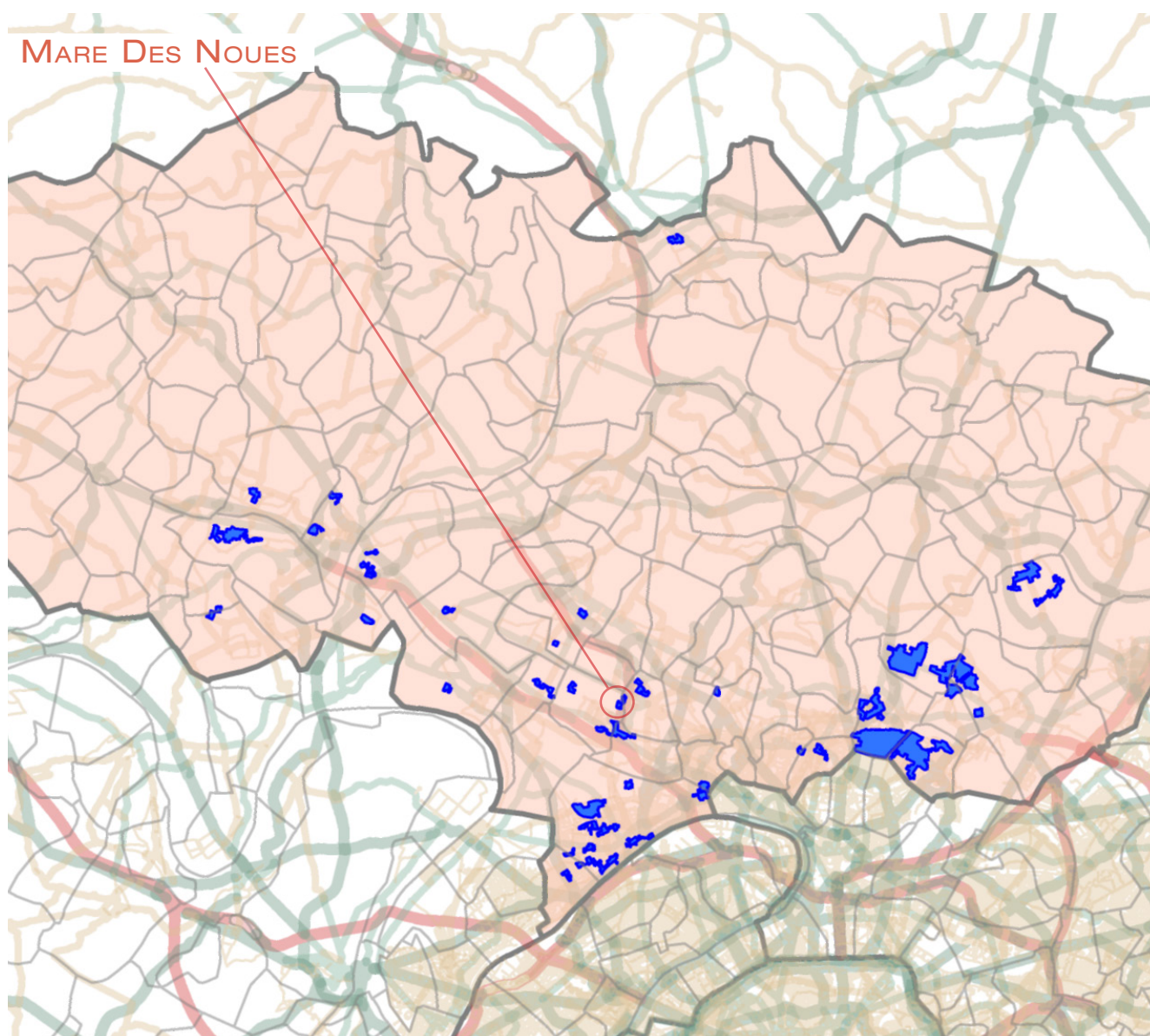
familles de 2 enfants, 32,8 % des familles nombreuses et 30,8 % des familles d'enfant unique. La part des plus de 15 ans à charge est sensiblement plus faible que la part des enfants en bas âge (moins de 6 ans) dans la commune et aussi dans le quartier (19,8 % contre 28,4 % dans le quartier et 17,9 % contre 31,8 % dans la commune).

En se focalisant sur les bénéficiaires des prestations, 57,6 % des allocataires du quartier sont bénéficiaires d'une aide au logement (contre 43,7 % dans la commune) dont jusqu'à 70,4 % habitent dans le parc social ; 28,8 % sont bénéficiaires de minima sociaux (contre 23,7 %) ; 24,1 % de la prime d'activité (contre 20,1 %). Le quartier compte 628 allocataires dans le champ des revenus, dont 34,6 % sont dépendants des prestations à 50 % (contre 31,5 % dans la commune), avec une forte présence des allocataires isolés (17,2 %), puis des familles monoparentales (9,4 %) et des couples avec enfant(s) (7,2 %). ■

QP095022

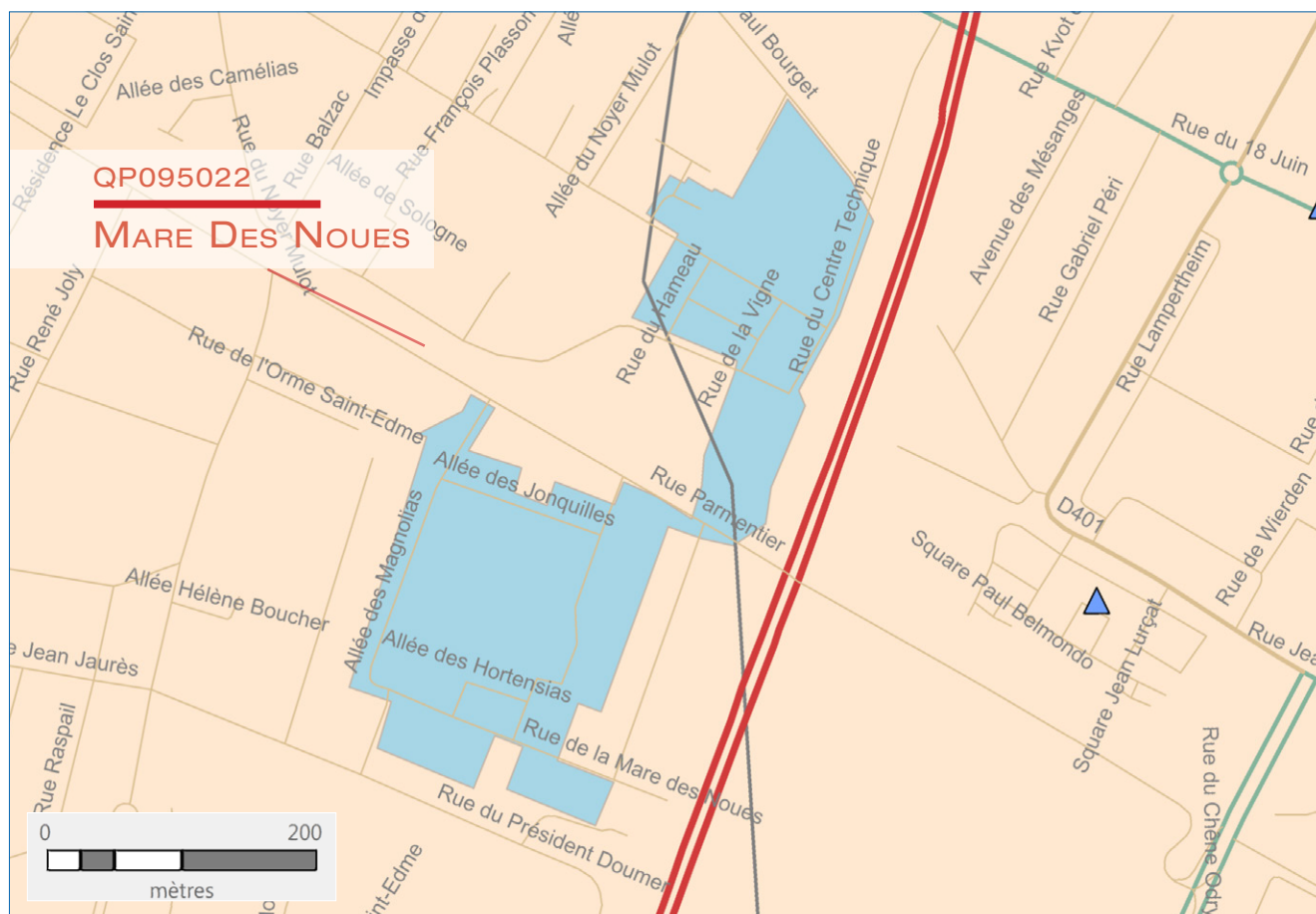
MARE DES NOUES

COMMUNES : ERMONT & FRANCONVILLE



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> ★ Halte garderie ★ Multi accueil ★ Micro crèche ★ Crèche parentale ★ Crèche familiale ★ Crèche collective 	<ul style="list-style-type: none"> ▼ Relai assistante maternelle 🏠 Foyer jeune travailleur ▲ Centre social ◆ Etablissement de vie sociale ● Lieu d'accueil enfant parent 	<ul style="list-style-type: none"> — Réseau routier — Réseau routier — Réseau routier — Réseau routier — Réseau routier — Réseau routier 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quartier prioritaire □ Département □ Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095022	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 079	62 939	1 205 539
Allocataires	353	10 913	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	66,5	51,3	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	2,3	5,2	7,5
de 25 à 44 ans	44,2	61,6	58,5
de 45 à 59 ans	28,6	24,6	25,8
de 60 ans ou plus	24,9	8,6	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	58,9	27,0	29,3
couples sans enfant	2,3	3,6	3,8
familles monoparentales	19,3	19,3	18,5
couples avec enfant(s)	19,5	50,1	48,4
Familles allocataires :	137	7 577	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	27,7	28,8	26,2
2 enfants	43,8	46,8	45,1
3 enfants ou plus	28,5	24,5	28,7
Enfants à charge	287	15 486	325 324
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	12,9	18,6	16,5
de 3 à 5 ans	18,5	16,9	15,8
de 6 à 15 ans	57,1	50,0	51,1
de 16 à 17 ans	4,5	7,1	8,1
de 18 à 25 ans	7,0	7,5	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	260	4 524	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	56,2	61,3	52,7
location parc privé	0,8	25,6	32,3
location en collectivité	43,1	4,9	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	85	1 763	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	17,3	11,2	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	6,8	5,0	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	74	2 065	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	9,5	14,2	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	281	10 178	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	33,5	20,8	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	6,0	5,4	6,4
de 75 ou plus	27,4	15,5	19,4
- dont 100%	87,0	78,7	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	24,6	10,2	12,4
couples sans enfant	0,4	0,6	0,8
familles monoparentales	7,8	5,9	7,1
couples avec enfant(s)	0,7	4,2	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Mare Des Noues », situé à cheval sur les communes d'Ermont et de Franconville, compte 353 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 66,5 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, un taux de couverture qui est assez élevé par rapport à la moyenne communale (51,3 %) mais demeure faible comparé au taux médian de tous les quartiers prioritaires du département du Val d'Oise (72,4 %).

La structure par âge de la population du quartier se distingue de celle des communes par une forte surreprésentation des 60 ans ou plus (24,9 % contre 8,6 %) ainsi que la part des jeunes de 25-44 ans grandement sous-représentée (44,2 % contre 61,6 %). Quant à la structure familiale du quartier, presque 6 allocataires sur 10 sont des allocataires isolés, tandis que dans les communes cette prédominance se trouve parmi les couples avec enfant(s) (50,1 %).

Cette structure familiale du quartier influe sur sa part des familles allocataires : seulement 38,8 % des allocataires sont des familles avec enfant(s) à charge (contre 69,4 % dans les communes), dont une prédominance des familles ayant 2 enfants (43,8 %), suivie par les familles nombreuses (28,5 %). Il est à noter que, parmi tous les quartiers prioritaires du département, Mare Des Noues détient la part la plus importante des familles de 2 enfants, mais la part la plus faible des familles ayant 3 enfants ou plus.

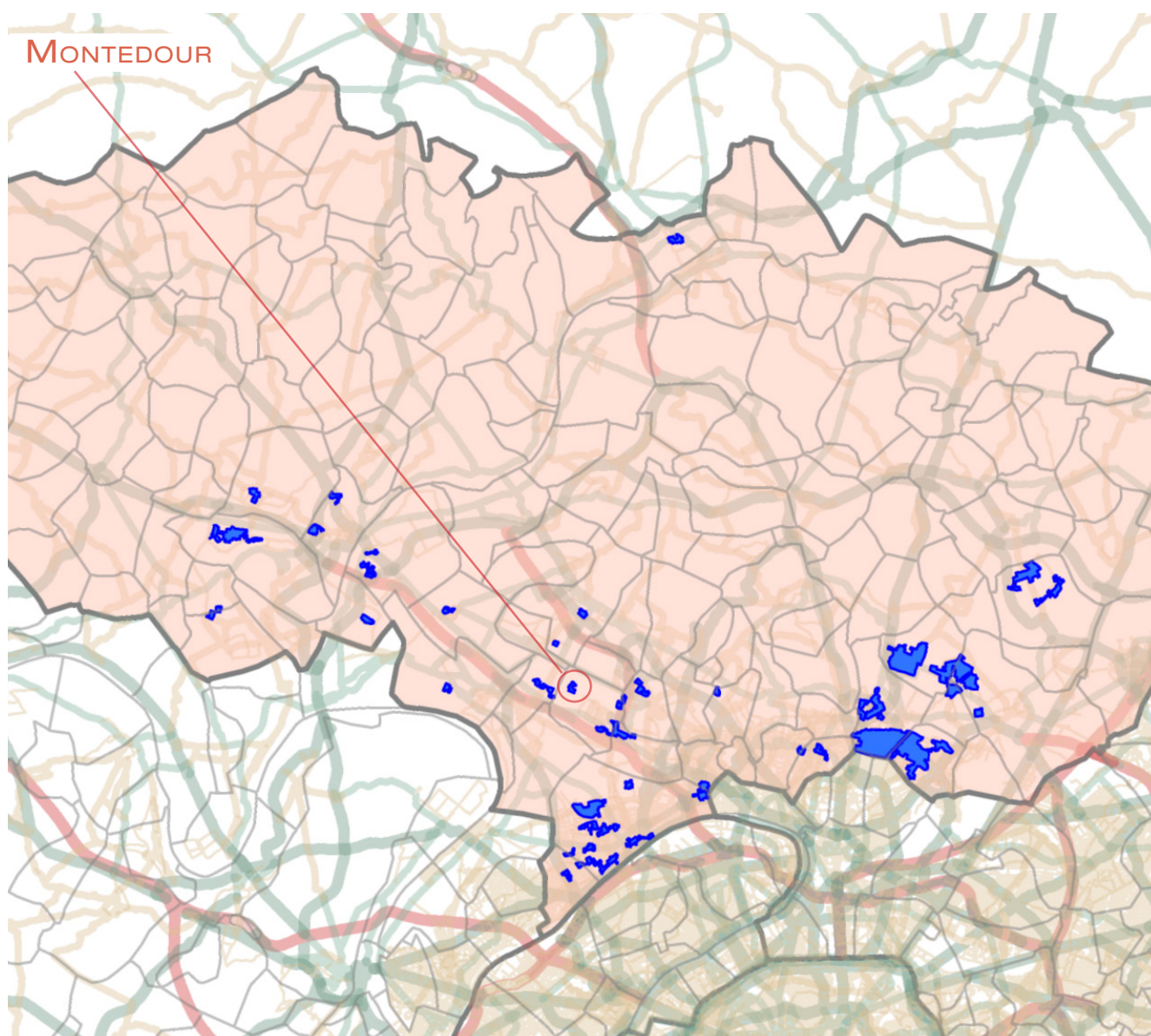
Concernant l'âge des enfants à charge, la part des enfants de moins de 3 ans est plus faible dans le quartier (12,9 % contre 18,6 %), ainsi que celle des 16-17 ans (4,5 % contre 7,1 %).

S'agissant des prestations versées, comparé aux communes, le quartier enregistre une forte surreprésentation en matière de proportion de bénéficiaires d'une aide au logement (73,7 % contre 41,5 % dans les communes), dont plus de la moitié habite dans le parc social et plus de 4 allocataires sur 10 en location en collectivité. D'ailleurs, c'est le résultat le plus élevé en matière de location en collectivité parmi tous les quartiers prioritaires. Dans une moindre ampleur, l'écart entre les deux niveaux territoriaux est environ de 8 points de pourcentage en ce qui concerne les bénéficiaires de minima sociaux (24,1 % contre 16,2 %) et 2 points pour la prime d'activité (21,0 % contre 18,9 %). Enfin, 33,5 % des allocataires dans le champ des revenus du quartier sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 20,8 % dans les communes), avec une très forte prédominance des allocataires isolés (24,6 %). ■

QP095023

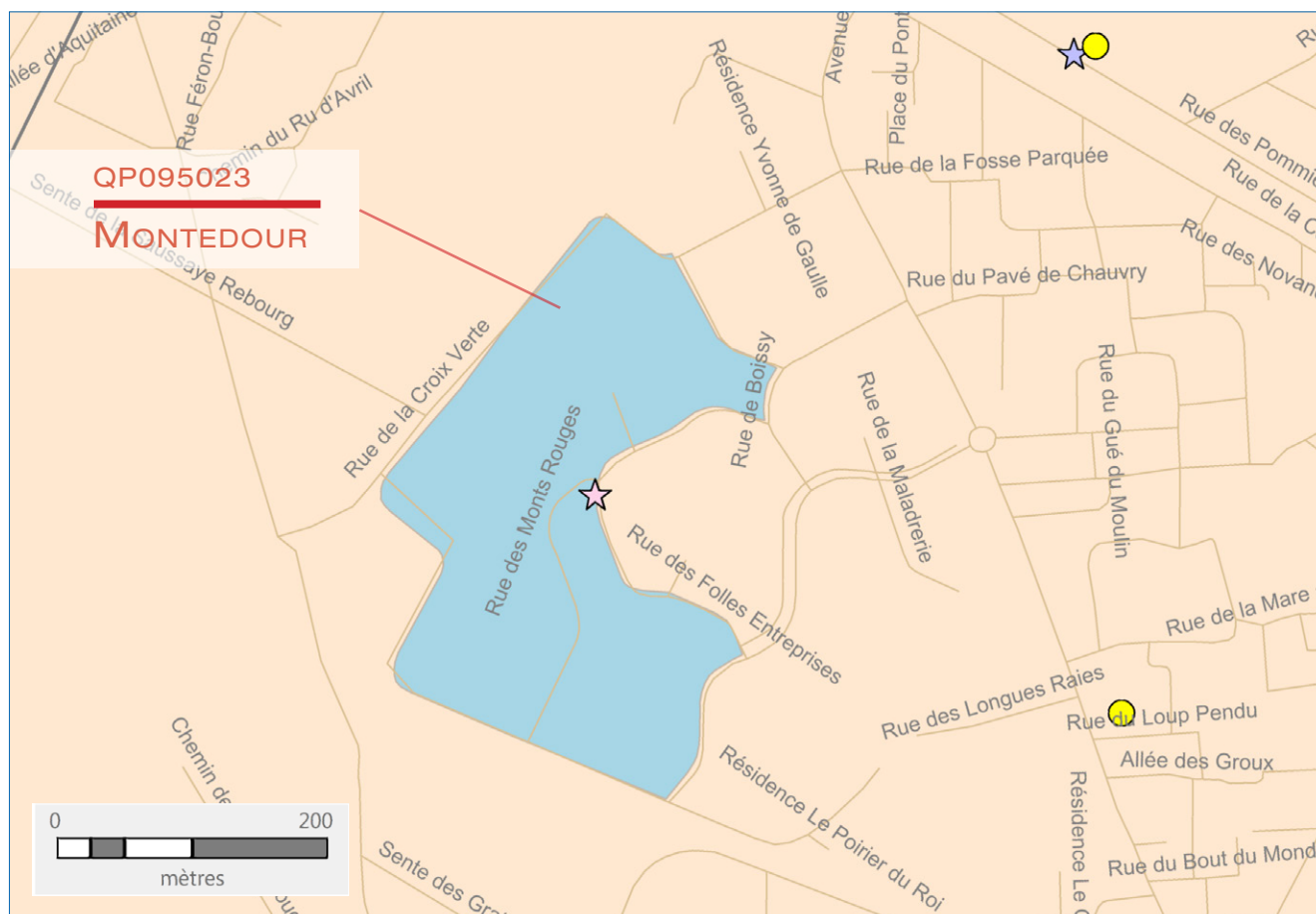
MONTEDOUR

COMMUNE : FRANCONVILLE



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL
DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

- ▼ Relai assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Etablissement de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

- Réseau routier
-
-
-
-
-

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095023	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 687	34 014	1 205 539
Allocataires	442	6 010	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	66,7	52,9	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	5,4	5,6	7,5
de 25 à 44 ans	42,5	63,9	58,5
de 45 à 59 ans	37,1	22,7	25,8
de 60 ans ou plus	14,9	7,8	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	37,8	25,3	29,3
couples sans enfant	6,6	3,7	3,8
familles monoparentales	26,5	19,9	18,5
couples avec enfant(s)	29,2	51,1	48,4
Familles allocataires :	246	4 268	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	32,1	29,5	26,2
2 enfants	35,4	46,4	45,1
3 enfants ou plus	32,5	24,1	28,7
Enfants à charge	522	8 684	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	15,7	19,1	16,5
de 3 à 5 ans	15,9	16,8	15,8
de 6 à 15 ans	47,7	50,4	51,1
de 16 à 17 ans	7,9	6,8	8,1
de 18 à 25 ans	12,8	6,9	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	312	2 400	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	99,4	51,8	52,7
location parc privé	0,6	31,8	32,3
location en collectivité	0,0	3,8	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	101	934	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	15,6	11,0	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,2	4,5	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	122	1 146	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	10,7	14,5	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	398	5 643	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	29,9	20,3	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	6,8	5,1	6,4
de 75 ou plus	23,1	15,2	19,4
- dont 100%	77,2	77,8	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	13,8	9,2	12,4
couples sans enfant	0,8	0,6	0,8
familles monoparentales	10,8	6,0	7,1
couples avec enfant(s)	4,5	4,6	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Montedour », situé dans la commune de Franconville, compte 442 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 66,7 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture plus élevé que celui de la commune (52,9 %) mais plus faible par rapport au taux médian des 41 quartiers prioritaires du département du Val d'Oise (72,4 %).

La population des allocataires du quartier marque de grandes différences avec celle de la commune où il se situe concernant la structure par âge ainsi que la structure familiale. Quant à la structure par âge, la part des 25-44 ans est fortement sous-représentée dans le quartier (42,5 % contre 63,9 %), tandis que la part des 45-59 ans est surreprésentée (37,1 % contre 22,7 %). Il est à noter que la part des 45-59 ans est la plus importante parmi les quartiers prioritaires du département. Quant à la structure familiale, le quartier détient une part plus forte des allocataires isolés (37,8 % contre 25,3 %), mais sa part des couples avec enfant(s) demeure beaucoup plus faible par rapport à celle de la commune (29,2 % contre 51,1 %).

Dans la même lignée, la part des familles allocataires du quartier est relativement plus faible (55,7 % contre 71,0 %). Par contre, la répartition des familles selon le nombre d'enfants est assez homogène dans le quartier, avec un tiers des allocataires dans chaque catégorie examinée, tandis que la commune enregistre

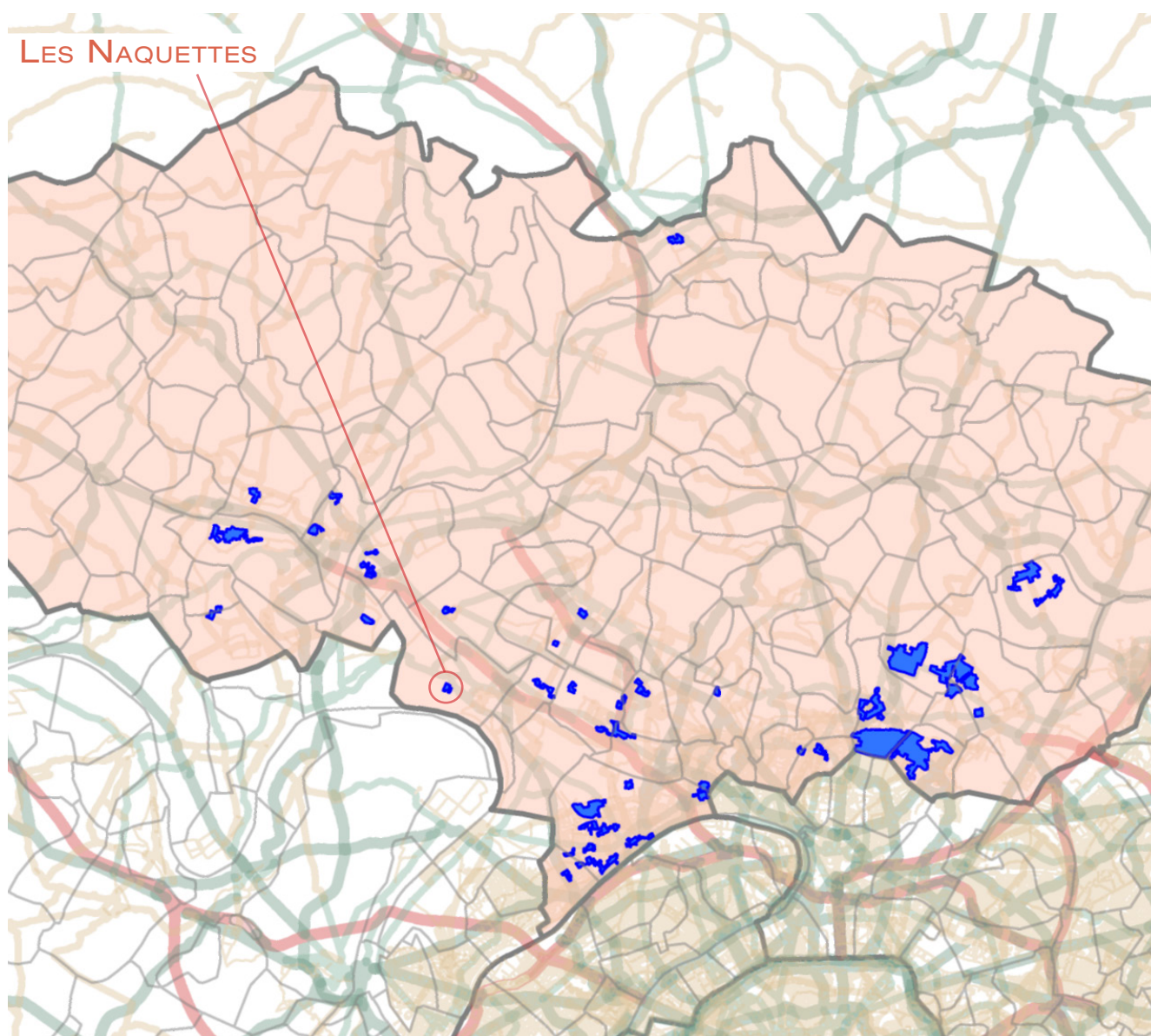
une prédominance des familles de 2 enfants (46,4 %). Concernant les enfants à charge, la part des enfants en bas âge (moins de 6 ans) est plus faible dans le quartier (31,6 % contre 35,9 %), tandis que la part des 18-25 ans est plus importante (12,8 % contre 6,9 %).

Le quartier compte 312 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 70,6 % de la population des allocataires, un résultat très élevé par rapport à la moyenne communale (39,9 %). La quasi-totalité de ces bénéficiaires du quartier habite dans le parc social, tandis que ce chiffre dans la commune n'est que 51,8 %. Montedour détient également des parts plus importantes de bénéficiaires de minima sociaux (22,9 % contre 15,5 %) et de la prime d'activité (27,6 % contre 19,1 %). Enfin, parmi les 398 allocataires dans le champ des revenus du quartier, 29,9 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 20,3 % dans la commune), dont la plupart sont des allocataires isolés (13,8 %) et des familles monoparentales (10,8 %). ■

QP095024

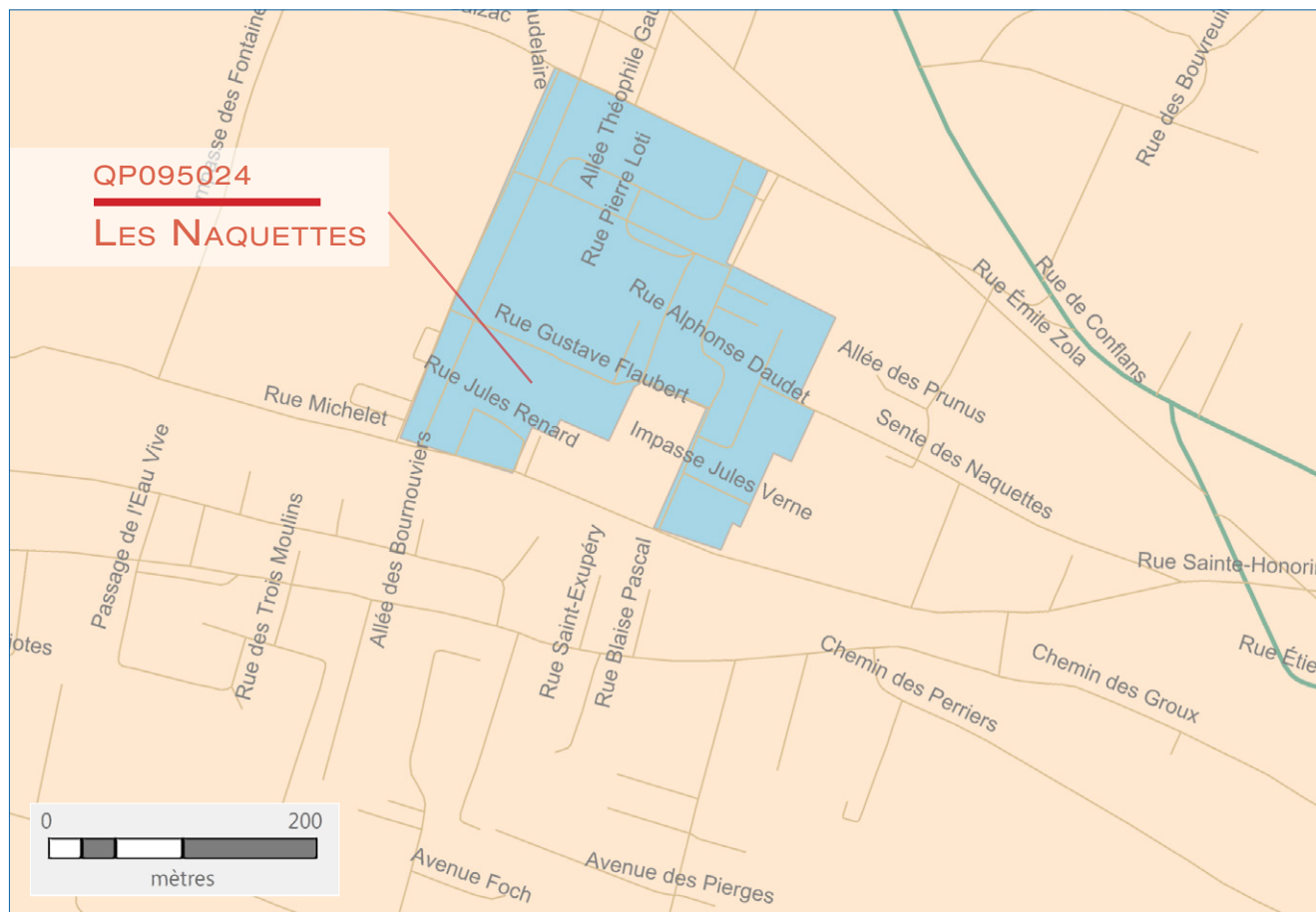
LES NAQUETTES

COMMUNE : HERBLAY



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> Halte garderie Multi accueil Micro crèche Crèche parentale Crèche familiale Crèche collective 	<ul style="list-style-type: none"> Relai assistante maternelle Foyer jeune travailleur Centre social Etablissement de vie sociale Lieu d'accueil enfant parent 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> Quartier prioritaire Département Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095024	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 151	27 692	1 205 539
Allocataires	301	4 930	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	80,0	55,8	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	5,6	7,4	7,5
de 25 à 44 ans	56,5	64,8	58,5
de 45 à 59 ans	26,2	23,8	25,8
de 60 ans ou plus	11,6	4,1	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	26,9	22,9	29,3
couples sans enfant	4,0	2,8	3,8
familles monoparentales	23,3	17,5	18,5
couples avec enfant(s)	45,8	56,8	48,4
Familles allocataires :	208	3 661	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	28,4	23,5	26,2
2 enfants	35,6	53,3	45,1
3 enfants ou plus	36,1	23,1	28,7
Enfants à charge	470	7 578	325 324
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	16,4	16,9	16,5
de 3 à 5 ans	15,7	15,5	15,8
de 6 à 15 ans	54,7	52,4	51,1
de 16 à 17 ans	6,2	7,8	8,1
de 18 à 25 ans	7,0	7,4	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	188	1 454	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	98,4	49,5	52,7
location parc privé	1,6	35,1	32,3
location en collectivité	0,0	8,7	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	77	871	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	19,3	13,4	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	6,3	4,3	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	79	837	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	11,4	21,3	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	279	4 755	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	32,6	21,9	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,7	4,6	6,4
de 75 ou plus	22,9	17,3	19,4
- dont 100%	81,3	79,0	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	10,8	10,4	12,4
couples sans enfant	0,4	0,6	0,8
familles monoparentales	12,5	6,4	7,1
couples avec enfant(s)	9,0	4,5	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Les Naquettes », situé dans la commune d'Herblay, compte 301 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 80,0 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, un taux de couverture très élevé par rapport à la moyenne communale (55,8 %).

La population des allocataires du quartier est relativement plus âgée de celle de la commune où il se situe, avec notamment une part plus importante des 60 ans ou plus (11,6 % contre 4,1 %) ainsi qu'une part plus faible des 25-44 ans (56,5 % contre 64,8 %). Cette structure par âge influe sur la structure familiale du quartier, avec notamment une part beaucoup plus faible des couples avec enfant(s) (45,8 % contre 56,8 %). En revanche, la part des allocataires isolés et des familles monoparentales est plus importante dans le quartier, mais dans une moindre ampleur (respectivement 26,9 % contre 22,9 % pour les allocataires isolés et 23,3 % contre 17,5 % pour les familles monoparentales).

Concernant la répartition des familles allocataires (69,1 % dans le quartier, 74,3 % dans la commune), les familles ayant 3 enfants ou plus sont les plus

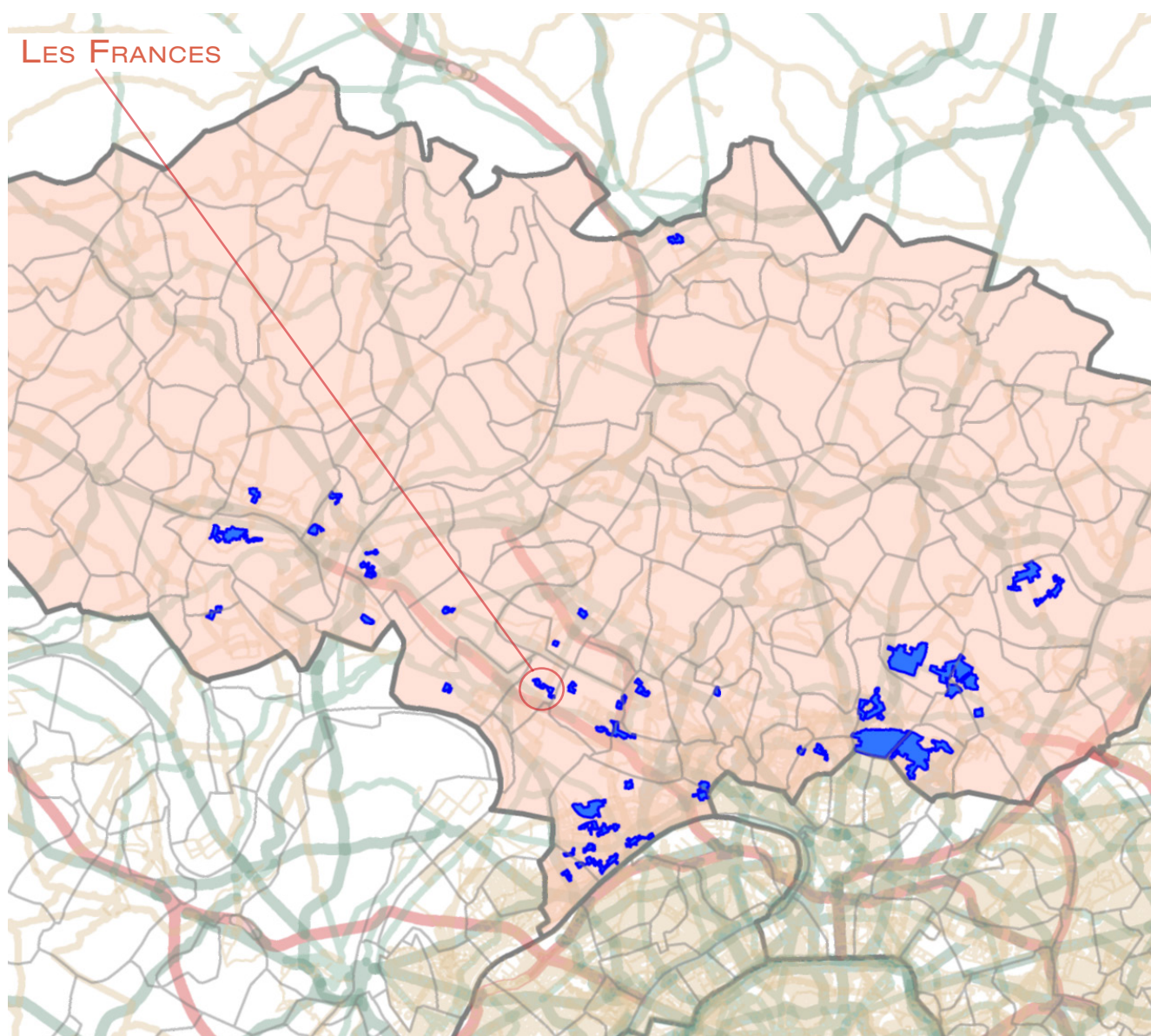
nombreuses dans le quartier (36,1 %), tandis que cette prédominance se trouve parmi les familles de 2 enfants (53,3 %) dans la commune. Il n'y a pas de grand écart entre les deux niveaux territoriaux en ce qui concerne la répartition selon l'âge des enfants à charge (moins de 3 points de pourcentage d'écart dans toutes les tranches d'âge des enfants).

En se focalisant sur les prestations perçues, 62,5 % des allocataires du quartier sont bénéficiaires d'une aide au logement (dont la quasi-totalité habite dans le parc social), un résultat nettement plus élevé par rapport à celui de la commune (29,5 %). Le quartier « Les Naquettes » détient également des parts de bénéficiaires plus importantes en matière de minima sociaux (25,6 % contre 17,7 %) et de la prime d'activité (26,2 % contre 17,0 %). Enfin, le quartier compte 279 allocataires dans le champ des revenus, dont 32,6 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 21,9 % dans la commune). La plupart des dépendants des prestations sont les familles monoparentales (12,5 %) et les allocataires isolés (10,8 %). ■

QP095025

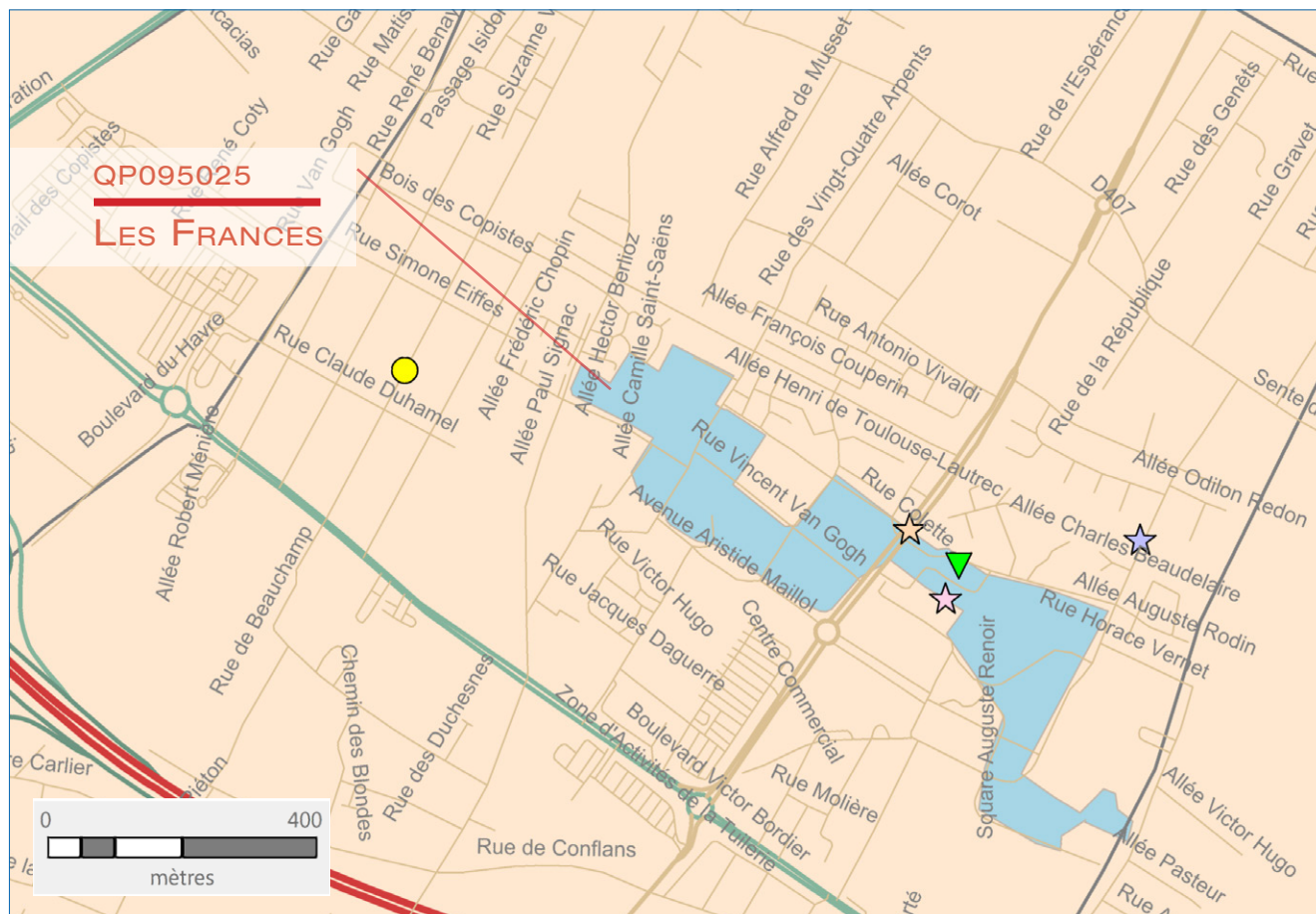
LES FRANCES

COMMUNE : MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
Halte garderie	Relai assistante maternelle		Quartier prioritaire
Multi accueil	Foyer jeune travailleur		Département
Micro crèche	Centre social		Commune
Crèche parentale	Etablissement de vie sociale		
Crèche familiale	Lieu d'accueil enfant parent		
Crèche collective			

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-d'Oise, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095025	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	2 962	21 116	1 205 539
Allocataires	894	4 145	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	86,5	60,4	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,3	4,7	7,5
de 25 à 44 ans	52,2	61,7	58,5
de 45 à 59 ans	27,9	25,7	25,8
de 60 ans ou plus	15,7	7,8	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	32,0	27,4	29,3
couples sans enfant	5,4	3,7	3,8
familles monoparentales	24,9	18,6	18,5
couples avec enfant(s)	37,7	50,3	48,4
Familles allocataires :	560	2 855	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	27,3	22,8	26,2
2 enfants	36,8	44,8	45,1
3 enfants ou plus	35,9	32,4	28,7
Enfants à charge	1 272	6 356	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	15,3	16,6	16,5
de 3 à 5 ans	13,9	16,7	15,8
de 6 à 15 ans	51,1	51,0	51,1
de 16 à 17 ans	8,5	7,6	8,1
de 18 à 25 ans	11,2	8,1	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	578	1 866	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	95,8	59,9	52,7
location parc privé	1,4	18,3	32,3
location en collectivité	0,2	11,2	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	251	901	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	20,7	16,0	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,4	5,7	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	221	802	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	11,3	15,0	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	794	3 919	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	36,8	27,6	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,6	6,9	6,4
de 75 ou plus	27,2	20,7	19,4
- dont 100%	76,4	79,0	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	14,4	13,7	12,4
couples sans enfant	0,4	0,6	0,8
familles monoparentales	12,0	7,1	7,1
couples avec enfant(s)	10,1	6,1	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Les Frances », situé dans la commune de Montigny-lès-Cormeilles, compte 894 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 86,5 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, un taux de couverture élevé par rapport au taux médian des quartiers prioritaires du département du Val d'Oise (72,4 %), et très élevé par rapport à la moyenne communale (60,4 %).

Le quartier est caractérisé par une population des allocataires plus âgée par rapport à la commune où il se situe, avec une sous-représentation des 25-44 ans (52,2 % contre 61,7 %) ainsi qu'une surreprésentation des 60 ans ou plus (15,7 % contre 7,8 %). Cette structure par âge explique une partie la structure familiale du quartier, avec une plus forte présence des allocataires isolés (32,0 % contre 27,4 % dans la commune) et une part des couples avec enfant(s) plus faible (37,7 % contre 50,3 %). La part des familles monoparentales est relativement plus importante dans le quartier que dans la commune (24,9 % contre 18,6 %).

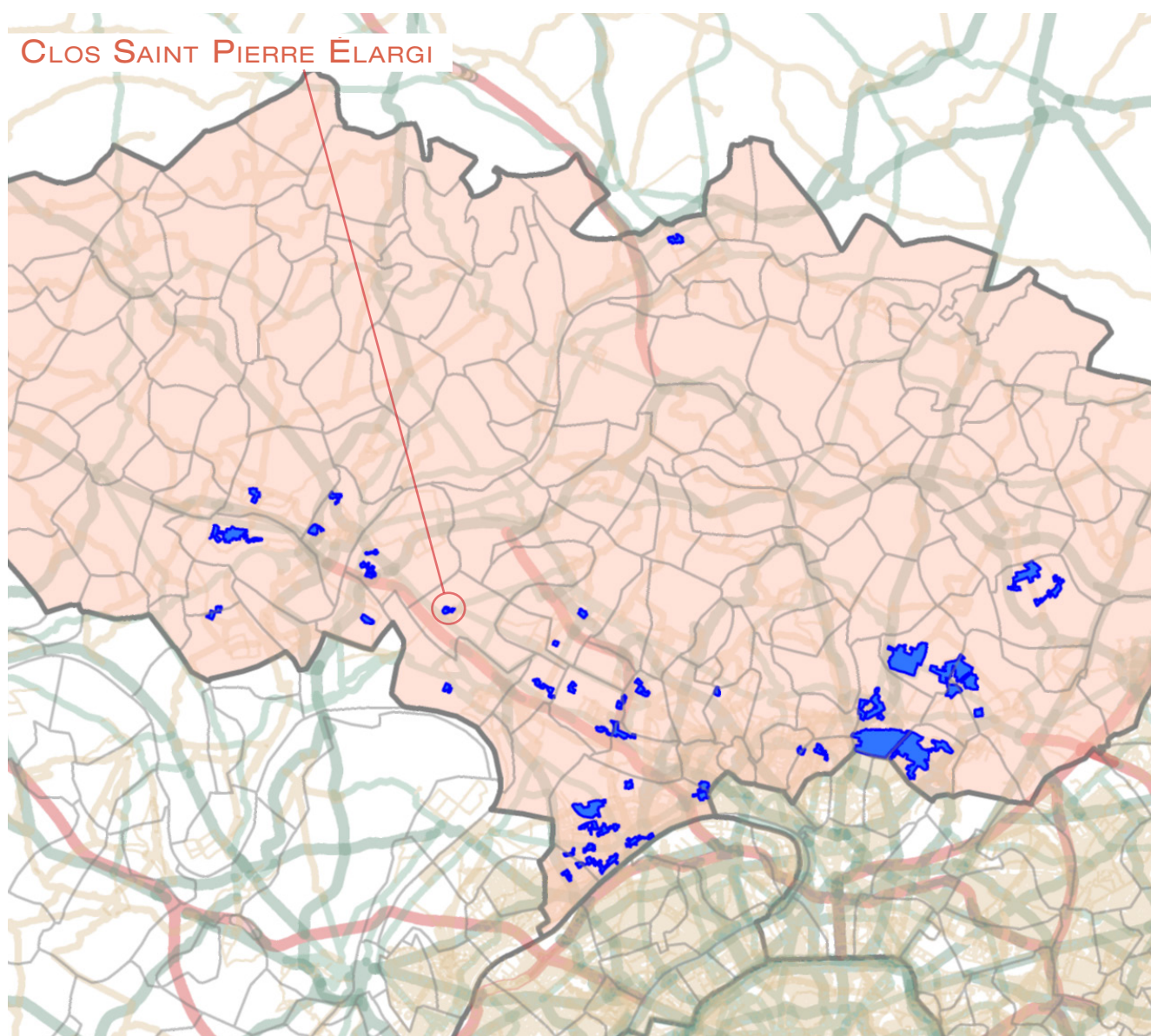
Comme dans la commune, les familles de 2 enfants sont les plus nombreuses dans le quartier (36,8 % contre 44,8 % dans la commune), suivies par les familles ayant 3 enfants ou plus. Le quartier compte 1 272 enfants à charge, dont plus de la moitié dans la tranche d'âge 6-15 ans. La part des 18-25 ans est relativement plus importante dans le quartier que dans la commune (11,2 % contre 8,1 %).

En se focalisant sur les prestations perçues, 64,7 % des allocataires du quartier sont bénéficiaires d'une aide au logement (contre 45,0 % dans la commune), dont la quasi-totalité habite dans le parc social ; 28,1 % de minima sociaux (contre 21,7 %) ; 24,7 % de la prime d'activité (contre 19,3 %). Le quartier compte 794 allocataires dans le champ des revenus, dont 36,8 % sont dépendants des prestations à 50 % (contre 27,6 % dans la commune), dont 14,4 % sont allocataires isolés, 12,0 % familles monoparentales, 10,1 % couples avec enfant(s). ■

QP095026

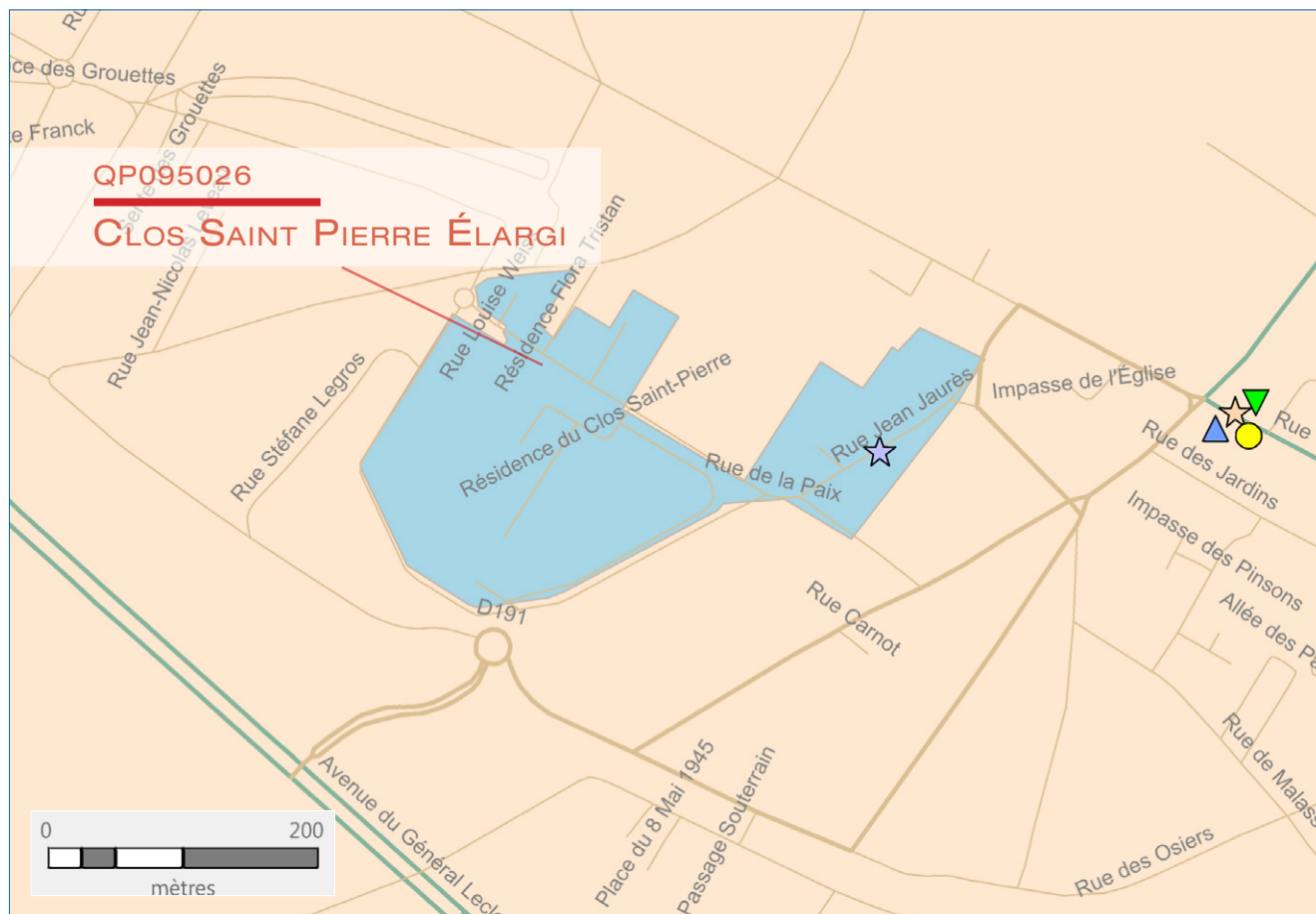
CLOS SAINT PIERRE ÉLARGI

COMMUNE : PIERRELAYE



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
★ Halte garderie	▼ Relai assistante maternelle	— Réseau routier	■ Quartier prioritaire
★ Multi accueil	🏠 Foyer jeune travailleur	— Département	□ Département
★ Micro crèche	▲ Centre social	— Commune	□ Commune
★ Crèche parentale	◆ Etablissement de vie sociale		
★ Crèche familiale	● Lieu d'accueil enfant parent		
★ Crèche collective			

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095026	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 339	8 155	1 205 539
Allocataires	373	1 522	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	76,0	55,0	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,0	5,7	7,5
de 25 à 44 ans	49,6	60,3	58,5
de 45 à 59 ans	33,0	26,7	25,8
de 60 ans ou plus	13,4	7,3	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	33,8	27,3	29,3
couples sans enfant	4,6	3,6	3,8
familles monoparentales	29,5	22,1	18,5
couples avec enfant(s)	32,2	46,9	48,4
Familles allocataires :	230	1 051	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	31,7	27,2	26,2
2 enfants	31,3	45,5	45,1
3 enfants ou plus	37,0	27,3	28,7
Enfants à charge	507	2 191	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	16,0	15,7	16,5
de 3 à 5 ans	17,8	17,5	15,8
de 6 à 15 ans	46,2	49,8	51,1
de 16 à 17 ans	9,9	9,4	8,1
de 18 à 25 ans	10,3	7,6	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	249	560	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	96,4	66,6	52,7
location parc privé	1,6	27,3	32,3
location en collectivité	2,0	1,1	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	89	382	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	16,9	20,3	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,0	4,8	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	88	304	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	10,2	15,1	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	333	1 441	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	32,1	29,6	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,6	5,8	6,4
de 75 ou plus	22,5	23,8	19,4
- dont 100%	73,3	82,2	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	12,0	11,5	12,4
couples sans enfant	0,3	1,1	0,8
familles monoparentales	14,1	10,0	7,1
couples avec enfant(s)	5,7	7,1	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Clos Saint Pierre Élargi », situé dans la commune de Pierrelaye, compte 373 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 76,0 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, un taux de couverture assez élevé par rapport à la moyenne communale (55,0 %).

S'agissant de la structure par âge de la population d'allocataires, le quartier marque la plus grande différence avec la commune où il se situe dans la part des 25-44 ans : 53,6 % dans le quartier contre 66,0 % dans la commune, soit plus de 10 points de pourcentage d'écart. De plus, le quartier enregistre des résultats plus élevés concernant la part des 45-59 ans (33,0 % contre 26,7 %) ainsi que celle des 60 ans ou plus (13,4 % contre 7,3 %). Quant à la structure familiale, la part des couples avec enfant(s) est nettement plus faible dans le quartier que dans la commune (32,2 % contre 46,9 %). En revanche, la part des familles monoparentales et des allocataires isolés est plus importante dans le quartier (respectivement 29,5 % contre 22,1 %, et 33,8 % contre 27,3 %).

Le quartier compte 230 familles allocataires, soit 61,7 % de la population d'allocataires (contre 69,1 % dans la commune).

Les familles ayant 3 enfants ou plus sont les plus nombreuses dans le quartier (37,0 %), tandis que dans la commune, ce sont les familles de 2 enfants prédominantes (45,5 %). Parmi les 507 enfants à charge du

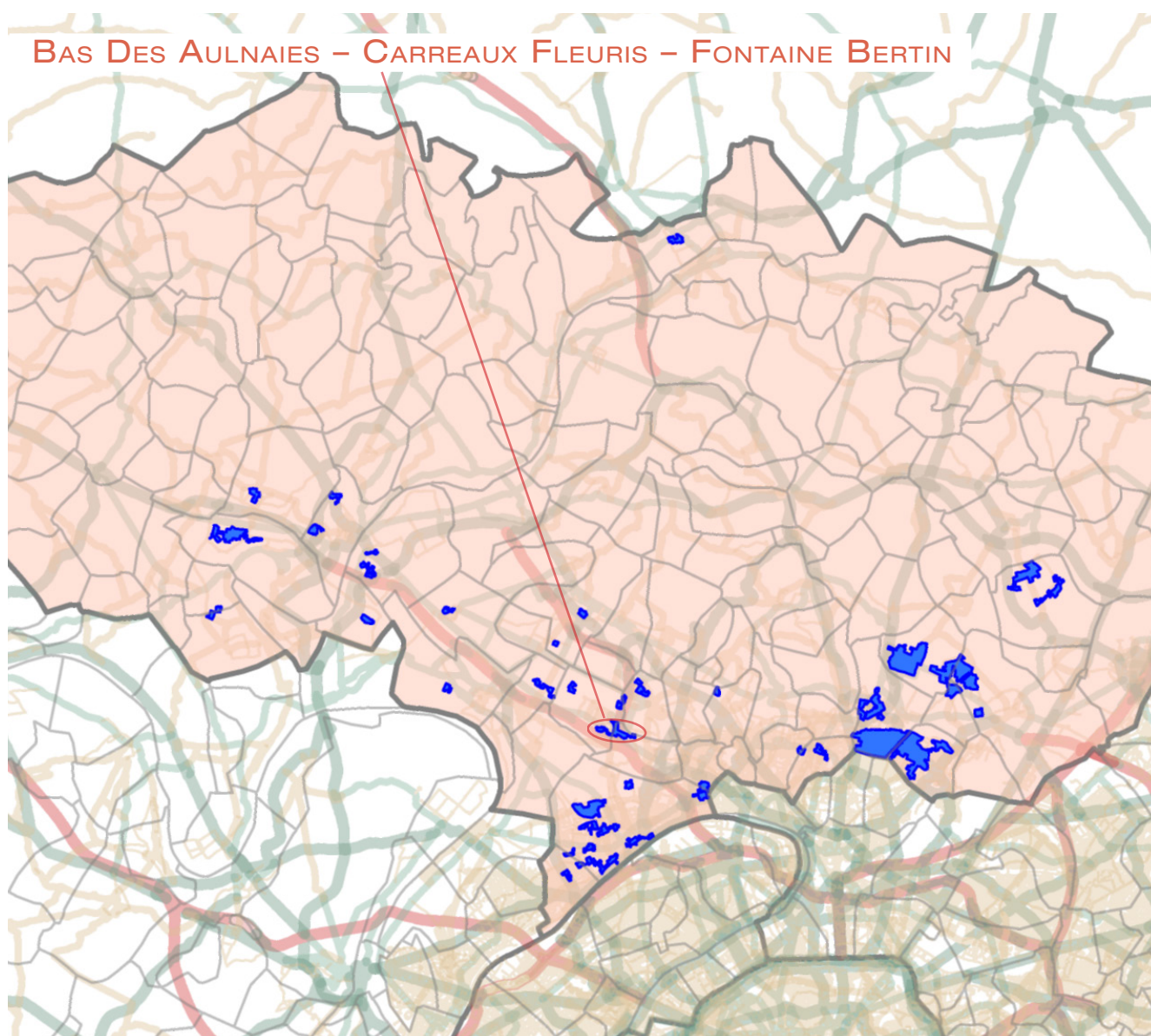
quartier, presque la moitié se situe entre 6 et 15 ans (46,2 %), la part des 18-25 ans à charge est de 10,3 %. Ces résultats concernant la répartition selon l'âge des enfants à charge du quartier ne marquent pas de grands écarts avec ceux de la commune (moins de 4 points de pourcentage d'écart pour toutes les tranches d'âge).

En se focalisant sur les prestations versées, 66,8 % des allocataires du quartier sont bénéficiaires d'une aide au logement (dont 96,4 % habitent dans le parc social), 23,9 % de minima sociaux et 23,6 % de la prime d'activité. Ces résultats du quartier ne suivent pas de près ceux de la commune, notamment en matière d'aide au logement où l'écart est assez remarquable (66,8 % contre 36,8 % dans la commune). Enfin, le quartier compte 333 allocataires dans le champ des revenus, dont 32,1 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 29,6 % dans la commune). La dépendance se concentre surtout parmi les familles monoparentales (14,1 %) et les allocataires isolés (12,0 %). ■

QP095027

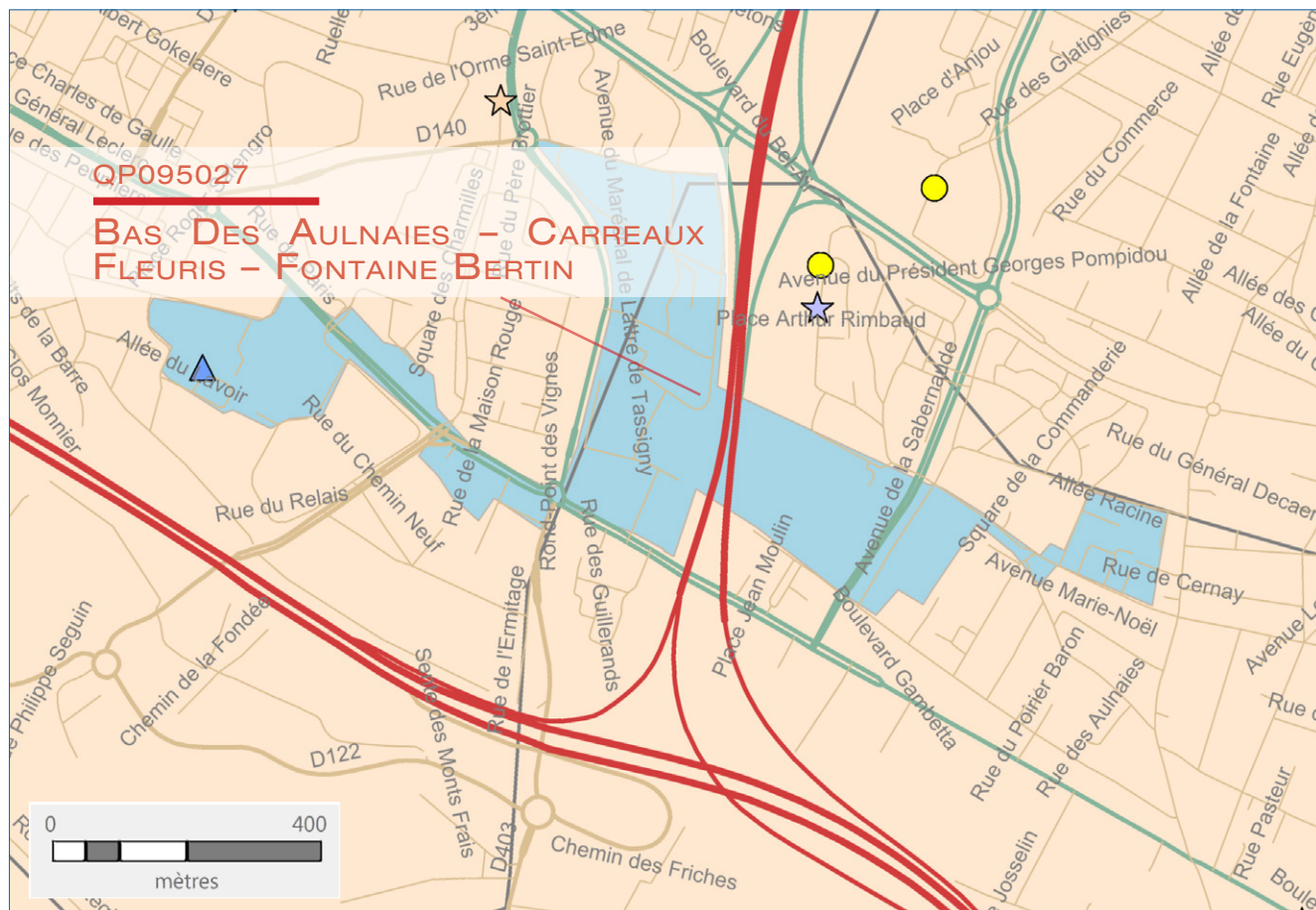
BAS DES AULNAIES - CARREAUX FLEURIS - FONTAINE BERTIN

COMMUNES : FRANCONVILLE & SANNOIS



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

- ▼ Relai assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Etablissement de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

- Réseau routier
-
-
-
-
-

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095027	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	4 726	60 840	1 205 539
Allocataires	1 297	10 766	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	70,9	52,3	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	3,5	5,1	7,5
de 25 à 44 ans	51,7	61,5	58,5
de 45 à 59 ans	30,8	25,2	25,8
de 60 ans ou plus	14,1	8,1	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	41,9	27,5	29,3
couples sans enfant	5,1	3,7	3,8
familles monoparentales	18,0	19,0	18,5
couples avec enfant(s)	34,9	49,8	48,4
Familles allocataires :	687	7 402	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	30,1	28,5	26,2
2 enfants	35,2	46,3	45,1
3 enfants ou plus	34,6	25,3	28,7
Enfants à charge	1 529	15 269	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	16,4	17,7	16,5
de 3 à 5 ans	15,0	16,2	15,8
de 6 à 15 ans	52,1	51,2	51,1
de 16 à 17 ans	7,4	7,4	8,1
de 18 à 25 ans	9,1	7,5	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	826	4 453	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	70,1	53,0	52,7
location parc privé	3,8	28,7	32,3
location en collectivité	22,5	8,8	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	363	1 875	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	22,1	12,6	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	5,9	4,8	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	293	2 026	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	5,5	13,8	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	1 165	10 105	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	38,0	22,4	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	8,6	5,5	6,4
de 75 ou plus	29,4	17,0	19,4
- dont 100%	82,2	79,9	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	22,6	11,1	12,4
couples sans enfant	0,9	0,8	0,8
familles monoparentales	7,0	6,0	7,1
couples avec enfant(s)	7,5	4,6	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Bas Des Aulnaies – Carreaux Fleuris – Fontaine Bertin », situé à cheval sur les communes de Franconville et de Sannois, compte 1 297 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 70,9 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture très élevé par rapport à la moyenne communale (52,3 %) mais un peu plus faible par rapport au taux médian des quartiers prioritaires du département du Val d'Oise (72,4 %).

La population des allocataires du quartier est plus âgée que celle des communes où il se situe, avec une surreprésentation des 45-59 ans (30,8 % contre 25,2 %) et des 60 ans ou plus (14,1 % contre 8,1 %) ainsi qu'une sous-représentation des moins de 45 ans (55,1 % contre 66,7 %). La structure familiale du quartier marque une différence avec celle des communes par une part plus faible des couples avec enfant(s) (34,9 % contre 49,8 %) ainsi qu'une part plus importante des allocataires isolés (41,9 % contre 27,5 %).

Le quartier compte 687 familles allocataires, soit 53,0 % de la population d'allocataires, un résultat relativement plus faible par rapport aux com-

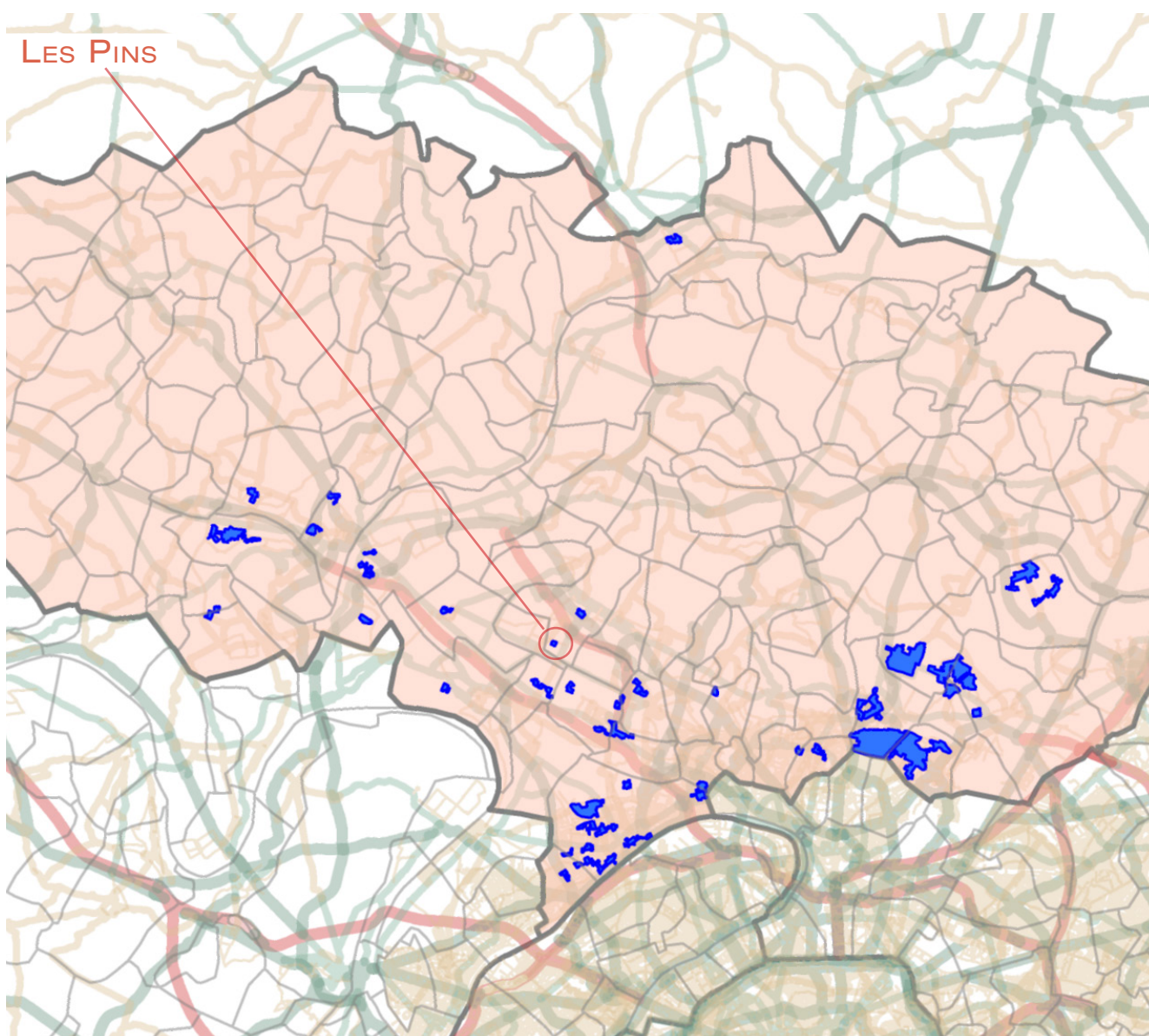
munes (68,8 %). Comme dans les communes, les familles de 2 enfants sont les plus nombreuses dans le quartier, mais dans une moindre ampleur (46,3 % dans les communes, 35,2 % dans le quartier). En ce qui concerne la répartition selon l'âge des enfants à charge, il n'y a pas de grand écart entre le quartier et les communes (moins de 2 points de pourcentage d'écart pour toutes les tranches d'âge).

Parmi 1 297 allocataires du quartier, 63,7 % sont bénéficiaires d'une aide au logement (dont 70,1 % habitent dans le parc social, 3,8 % dans le parc privé, 22,5 % en location en collectivité), 28,0 % de minima sociaux, 22,6 % de la prime d'activité. Ces résultats sont tous plus élevés que ceux des communes où seuls 41,4 % des allocataires sont bénéficiaires d'une aide au logement, 17,4 % de minima sociaux et 18,8 % de la prime d'activité. Le quartier compte 1 165 allocataires dans le champ des revenus, dont 38,0 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 22,4 % dans les communes), avec un très grande part des allocataires isolés (22,6 %). ■

QP095028

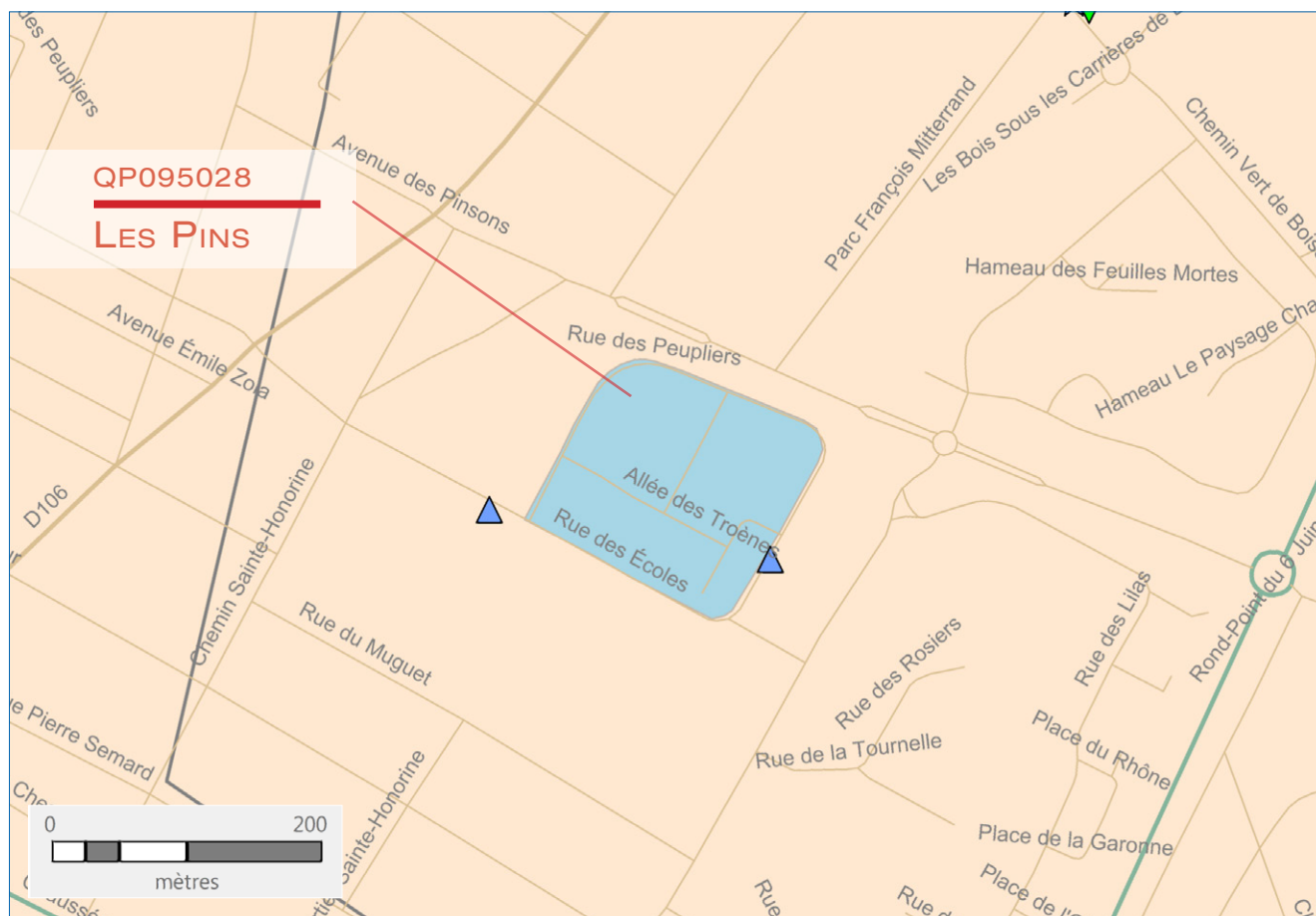
LES PINS

COMMUNE : TAVERNY



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
★ Halte garderie	▼ Relai assistante maternelle	— Réseau routier	■ Quartier prioritaire
★ Multi accueil	🏠 Foyer jeune travailleur	—	□ Département
★ Micro crèche	▲ Centre social	—	□ Commune
★ Crèche parentale	◆ Etablissement de vie sociale	—	
★ Crèche familiale	● Lieu d'accueil enfant parent	—	
★ Crèche collective		—	

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095028	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 016	25 875	1 205 539
Allocataires	262	4 279	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	79,5	50,4	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	5,0	6,8	7,5
de 25 à 44 ans	48,5	60,9	58,5
de 45 à 59 ans	32,1	25,6	25,8
de 60 ans ou plus	14,5	6,8	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	30,2	26,2	29,3
couples sans enfant	3,4	2,6	3,8
familles monoparentales	23,7	18,8	18,5
couples avec enfant(s)	42,7	52,4	48,4
Familles allocataires :	174	3 049	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	22,4	24,4	26,2
2 enfants	39,7	50,1	45,1
3 enfants ou plus	37,9	25,5	28,7
Enfants à charge	421	6 391	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	13,3	15,3	16,5
de 3 à 5 ans	15,4	15,2	15,8
de 6 à 15 ans	54,2	53,1	51,1
de 16 à 17 ans	7,6	8,5	8,1
de 18 à 25 ans	9,5	7,8	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	192	1 600	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	100,0	54,5	52,7
location parc privé	0,0	29,0	32,3
location en collectivité	0,0	9,0	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	56	708	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	16,8	10,9	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	4,6	5,7	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	92	817	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	9,8	17,7	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	242	4 092	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	30,6	20,0	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,9	5,6	6,4
de 75 ou plus	20,7	14,3	19,4
- dont 100%	74,0	80,4	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	9,1	10,5	12,4
couples sans enfant	0,8	0,7	0,8
familles monoparentales	12,0	5,4	7,1
couples avec enfant(s)	8,7	3,4	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Les Pins », situé dans la commune de Taverny, compte 262 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 79,5 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, un taux de couverture plus élevé que la moyenne communale (50,4 %) et aussi plus élevé que le taux de couverture médian des quartiers prioritaires du département (72,4 %).

Par rapport à la commune de Taverny, Les Pins se caractérise par une sous-représentation des 25-44 ans (48,5 % contre 60,9 %) alors que la part des 45-59 ans et des 60 ans ou plus est surreprésentée (respectivement 32,1 % contre 25,6 % et 14,5 % contre 6,8 %). La structure familiale du quartier est marquée par une prédominance des couples avec enfant(s) (42,7 %), suivie par les allocataires isolés (30,2 %), ce qui est proportionnel avec la structure familiale de la commune (respectivement 52,4 % et 26,2 %).

Plus de 6 allocataires sur 10 (66,4 %) dans le quartier sont des familles avec enfant(s) à charge (contre 71,3 % dans la commune), avec une prédominance des familles de 2 enfants (39,7 % contre 50,1 %

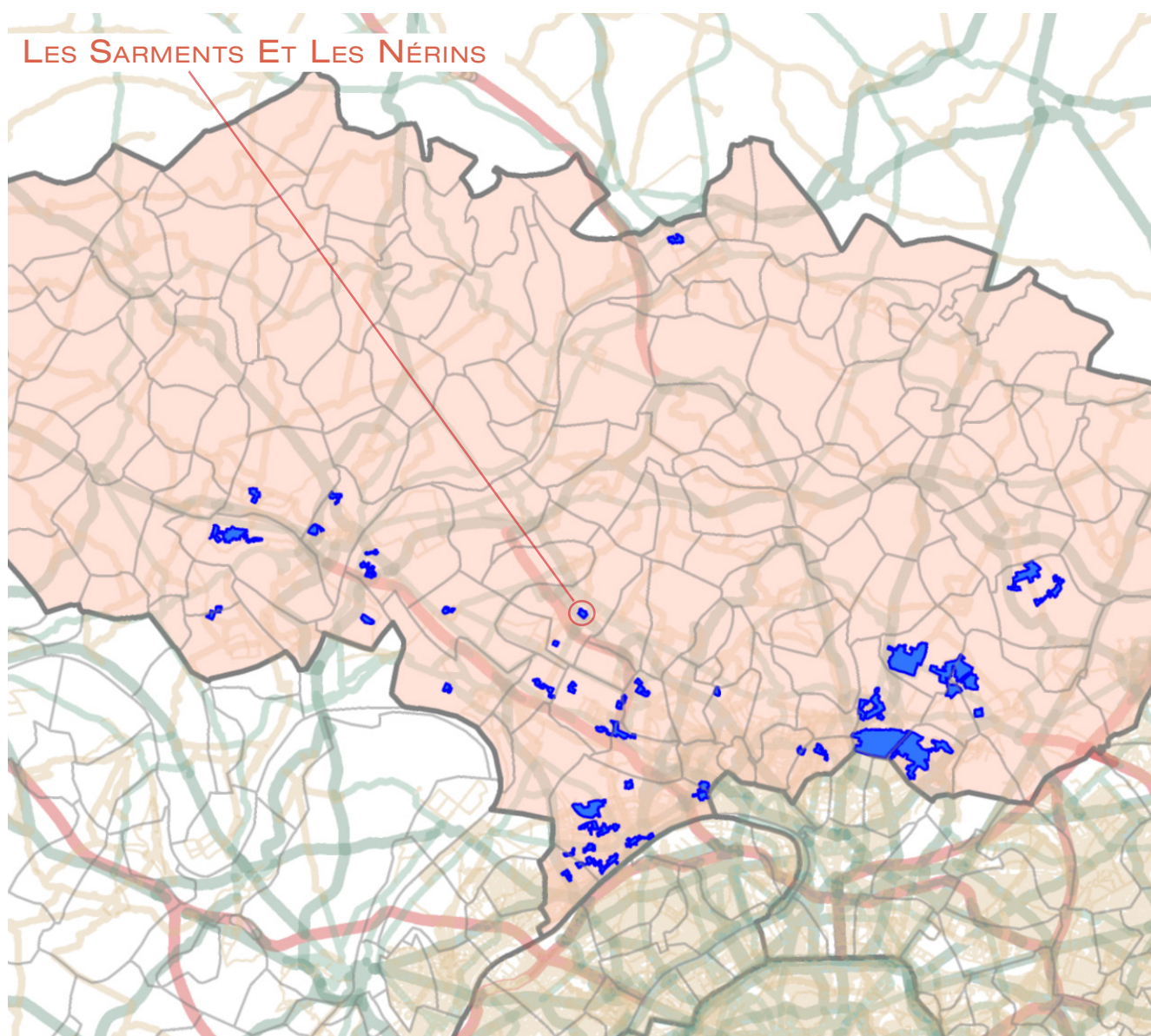
dans la commune). Les enfants à charge, du quartier ainsi que dans la commune, sont pour plus de la moitié dans la tranche de 6-15 ans. La part des 16-17 ans à charge est légèrement plus faible dans le quartier (7,6 % contre 8,5 %), tandis que la part des 18-25 ans est plus importante (9,5 % contre 7,8 %).

Le quartier compte 192 bénéficiaires d'une aide au logement (soit 73,3 % des allocataires du quartier, contre 37,4 % dans la commune), dont la totalité habite dans le parc social. La part des bénéficiaires est également plus importante dans le quartier que dans la commune en ce qui concerne les minima sociaux (21,4 % contre 16,5 %) et la prime d'activité (35,1 % contre 19,1 %). Il est à noter que Les Pins détient la part la plus élevée des bénéficiaires de la prime d'activité parmi les 41 quartiers prioritaires du département. Enfin, parmi 242 allocataires dans le champ des revenus du quartier, 30,6 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 20,0 % dans la commune), dont presque la moitié est composée par des familles monoparentales (12,0 %), tandis que dans la commune, ce sont les allocataires isolés les plus dépendants des prestations à 50 % ou plus (10,5 %). ■

QP095029

LES SARMENTS ET LES NÉRINS

COMMUNE : TAVERNY



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

- ▼ Relai assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Etablissement de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

RÉSEAU ROUTIER

-
-
-
-
-
-

LIMITES ADMINISTRATIVES

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095029	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 055	25 875	1 205 539
Allocataires	294	4 279	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	73,6	50,4	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	3,7	6,8	7,5
de 25 à 44 ans	49,3	60,9	58,5
de 45 à 59 ans	31,6	25,6	25,8
de 60 ans ou plus	15,3	6,8	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	38,4	26,2	29,3
couples sans enfant	4,4	2,6	3,8
familles monoparentales	25,2	18,8	18,5
couples avec enfant(s)	32,0	52,4	48,4
Familles allocataires :	168	3 049	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	28,0	24,4	26,2
2 enfants	39,3	50,1	45,1
3 enfants ou plus	32,7	25,5	28,7
Enfants à charge	372	6 391	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	10,8	15,3	16,5
de 3 à 5 ans	15,1	15,2	15,8
de 6 à 15 ans	56,2	53,1	51,1
de 16 à 17 ans	8,6	8,5	8,1
de 18 à 25 ans	9,4	7,8	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	199	1 600	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	98,5	54,5	52,7
location parc privé	0,5	29,0	32,3
location en collectivité	0,5	9,0	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	72	708	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	13,3	10,9	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	11,2	5,7	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	80	817	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	6,3	17,7	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	266	4 092	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	32,0	20,0	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	11,7	5,6	6,4
de 75 ou plus	20,3	14,3	19,4
- dont 100%	72,2	80,4	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	16,5	10,5	12,4
couples sans enfant	0,4	0,7	0,8
familles monoparentales	9,4	5,4	7,1
couples avec enfant(s)	5,6	3,4	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Les Sarments Et Les Nérins », situé dans la commune de Taverny, compte 294 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 73,6 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, un taux de couverture très proche du taux médian de tous les quartiers prioritaires du département (72,4 %) et très élevé par rapport au taux moyen communal (50,4 %).

Le quartier détient une population des allocataires plus âgée que celle de la commune, qui se caractérise notamment par une sous-représentation des 25-44 ans (49,3 % contre 60,9 %) ainsi qu'une surreprésentation des 60 ans ou plus (15,3 % contre 6,8 %). Cette structure par âge des allocataires influe sur la structure familiale du quartier, avec une part plus importante des allocataires isolés (38,4 % contre 26,2 %) et une part nettement plus faible des couples avec enfant(s) (32,0 % contre 52,4%).

Le quartier « Les Sarments Et Les Nérins » compte 168 familles allocataires, soit 57,1 % de la population d'allocataires du quartier (contre 71,3 % dans la commune). Comme dans la commune, les familles de 2 enfants sont les plus nombreuses (39,3 % dans le quartier, 50,1 % dans la commune). La moitié des enfants à charge, du quartier et aussi de la commune, est dans la tranche d'âge des 6-15 ans, la part des enfants de moins de 6 ans est plus faible

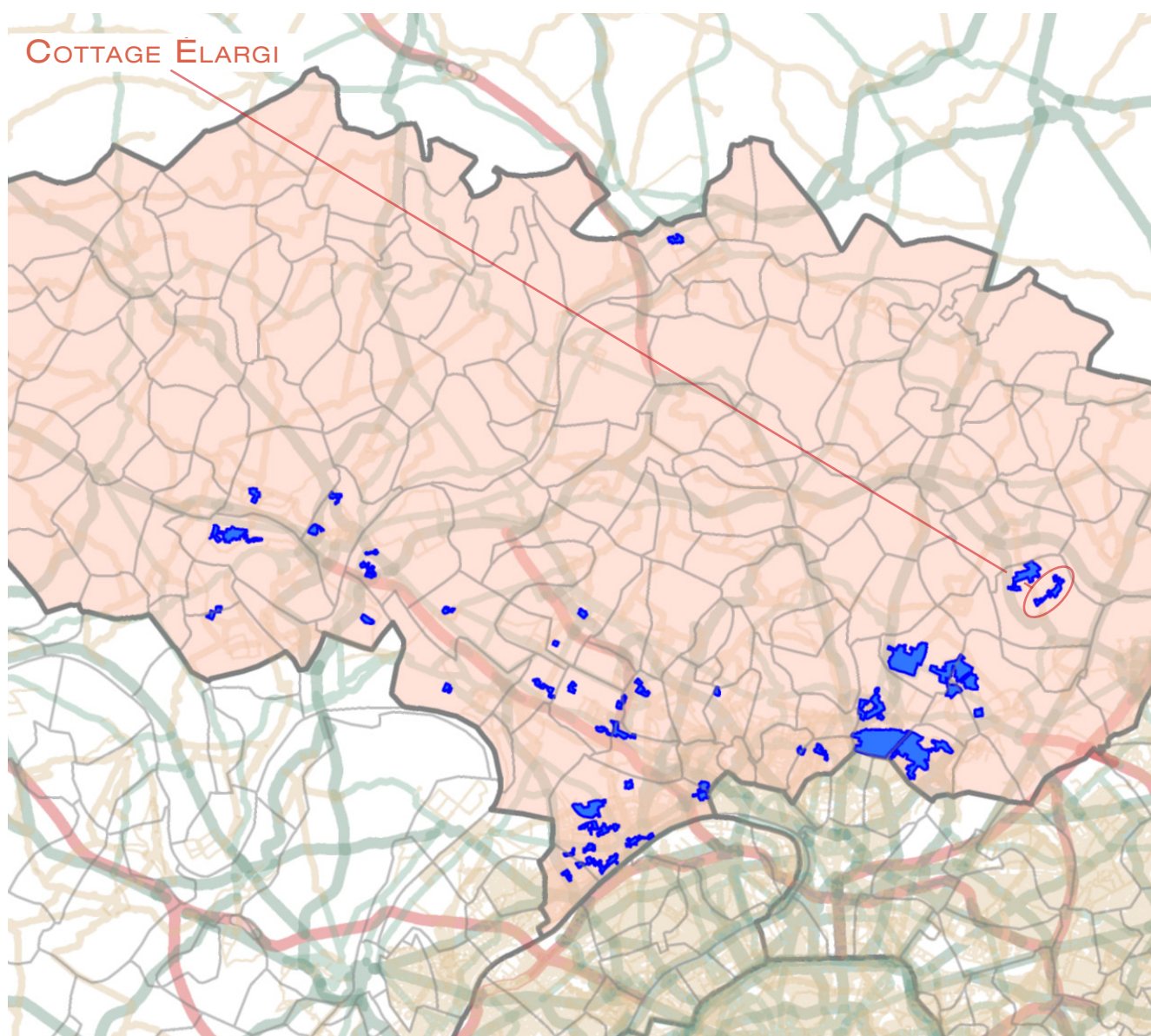
dans le quartier (25,8 % contre 30,6 %) alors que celle des 18-25 ans à charge est légèrement plus importante (9,4 % contre 7,8 %). Il est à noter que la part des enfants de moins de 3 ans du quartier est la plus faible (10,8 %) par rapport à celle de tous les quartiers prioritaires du département du Val d'Oise.

Le quartier compte 199 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 67,7 % des allocataires, un chiffre très élevé par rapport à la moyenne communale (37,4 %). La quasi-totalité des bénéficiaires (98,5 %) habite dans le parc social. La part des bénéficiaires d'autres prestations est également plus importante dans le quartier que dans la commune, mais dans une ampleur moindre : 24,5 % contre 16,5 % concernant les minima sociaux (le RSA et l'AAH) et 27,2 % contre 19,1 % concernant la prime d'activité. Enfin, parmi 266 allocataires dans le champ des revenus du quartier, 32,0 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 20,0 % dans la commune), dont 16,5 % sont des allocataires isolés et 9,4 % des familles monoparentales. ■

QP095030

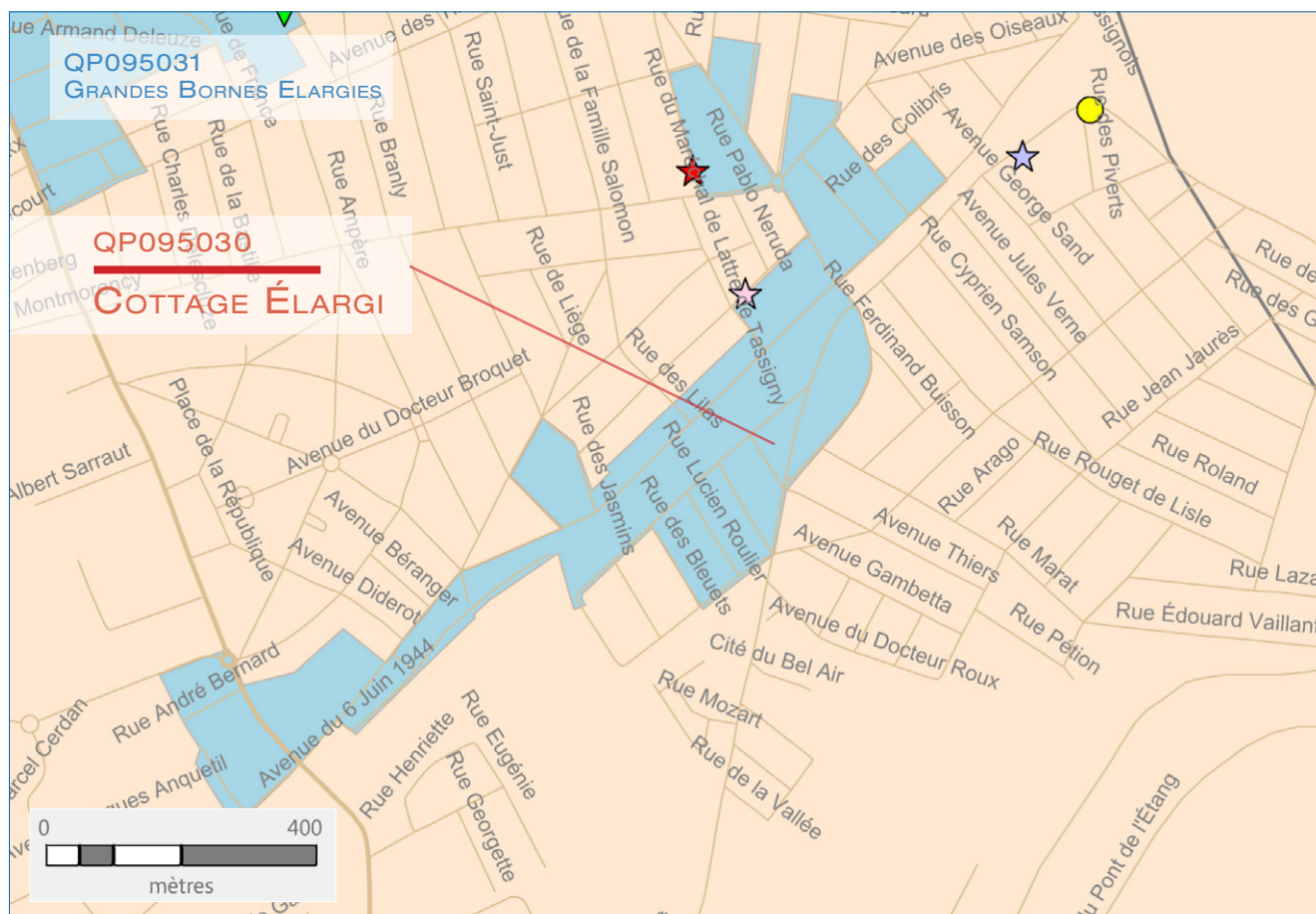
COTTAGE ÉLARGI

COMMUNE : GOUSSAINVILLE



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> ★ Halte garderie ★ Multi accueil ★ Micro crèche ★ Crèche parentale ★ Crèche familiale ★ Crèche collective 	<ul style="list-style-type: none"> ▼ Relai assistante maternelle 🏠 Foyer jeune travailleur ▲ Centre social ◆ Etablissement de vie sociale ● Lieu d'accueil enfant parent 	<ul style="list-style-type: none"> — Réseau routier — — — — — — — 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quartier prioritaire □ Département □ Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095030	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 976	31 442	1 205 539
Allocataires	490	6 431	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	70,2	65,7	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	6,7	5,3	7,5
de 25 à 44 ans	60,4	58,7	58,5
de 45 à 59 ans	25,3	27,7	25,8
de 60 ans ou plus	7,6	8,3	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	32,4	25,1	29,3
couples sans enfant	5,5	4,6	3,8
familles monoparentales	18,6	17,9	18,5
couples avec enfant(s)	43,5	52,4	48,4
Familles allocataires :	304	4 521	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	30,3	25,0	26,2
2 enfants	37,8	36,3	45,1
3 enfants ou plus	31,9	38,7	28,7
Enfants à charge	657	10 524	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	19,9	15,4	16,5
de 3 à 5 ans	15,7	15,2	15,8
de 6 à 15 ans	49,5	51,6	51,1
de 16 à 17 ans	7,5	8,4	8,1
de 18 à 25 ans	7,5	9,5	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	280	2 929	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	20,4	46,2	52,7
location parc privé	60,7	30,6	32,3
location en collectivité	7,5	7,1	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	114	1 571	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	16,9	18,4	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	6,3	6,1	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	128	1 321	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	9,4	12,9	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	468	6 070	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	29,3	31,2	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	5,3	7,8	6,4
de 75 ou plus	23,9	23,5	19,4
- dont 100%	73,2	80,1	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	12,8	12,7	12,4
couples sans enfant	1,5	1,2	0,8
familles monoparentales	8,5	8,0	7,1
couples avec enfant(s)	6,4	9,3	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Cottage Élargi », situé dans la commune de Goussainville, compte 490 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 70,2 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, un taux de couverture plus important que celui de la commune (65,7 %).

La structure par âge de la population des allocataires du quartier suit étroitement celle de la commune, avec une très forte prédominance (un peu plus de 6 allocataires sur 10) des 25-44 ans, suivie par des 45-59 ans (plus d'un allocataire sur 4), tandis que la part des 60 ans ou plus demeure très faible (7,6 % contre 8,3 % dans la commune). Il est à préciser que cette part des jeunes de 25-44 ans du Cottage Elargi est la plus importante parmi les quartiers prioritaires, et la part des 60 ans ou plus est la plus faible. Cette structure par âge influe sur la structure familiale du quartier, ce qui traduit une forte présence des couples avec enfant(s) (43,5 % contre 52,4 % dans la commune).

En se focalisant sur les familles allocataires, le quartier compte 304 familles, soit 62,0 % de l'ensemble d'allocataires du quartier, un résultat relativement plus faible comparé à celui de la commune de Goussainville (70,3 %). Les familles ayant 2 enfants sont les plus nombreuses dans le quartier (37,8 %), alors que dans la commune, ce sont les familles nombreuses les prédominantes (38,7 %).

La répartition des enfants à charge manifeste quelques similitudes entre les deux niveaux territoriaux, sauf pour les enfants de moins de 3 ans : 19,9 % dans le quartier contre 15,4 % dans la commune.

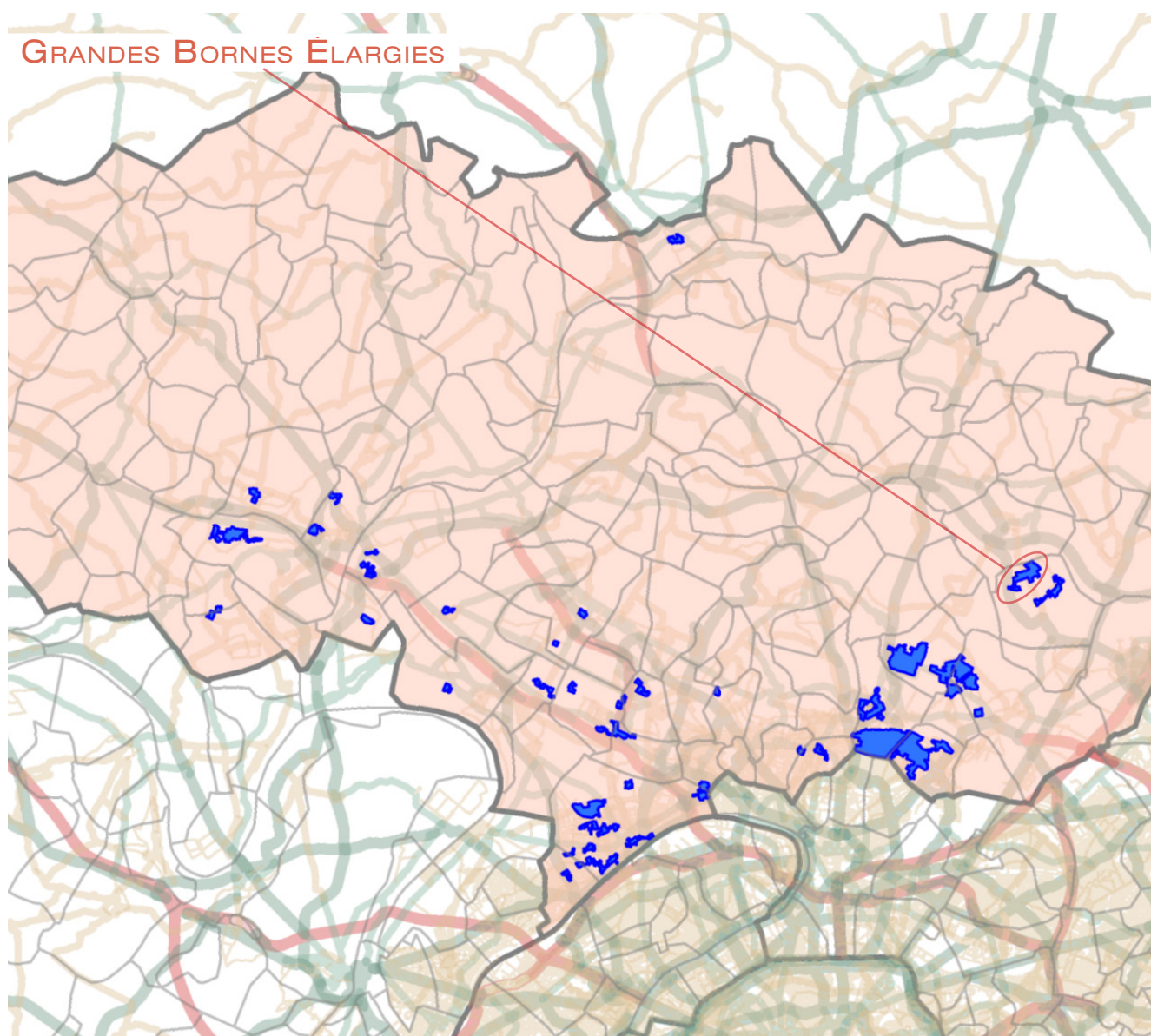
Le quartier compte 280 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 57,1 % des allocataires du quartier (contre 45,5 % dans la commune), dont la plupart habite dans le parc privé (60,7 % dans le parc privé, seulement 20,4 % dans le parc social), tandis que les bénéficiaires de la commune habitent pour une plus grande partie (46,2 %) dans le parc social. Il n'y a pas d'écart remarquable entre les deux niveaux territoriaux en ce qui concerne les bénéficiaires de minima sociaux (23,3 % contre 24,4 % dans la commune). En revanche, la part des bénéficiaires de la prime d'activité est relativement plus importante dans le quartier que dans la commune (26,1 % contre 20,5 %).

De la même manière, la dépendance des prestations à 50 % ou plus est légèrement plus faible dans le quartier (29,3 % contre 31,2 %), avec une plus forte présence des allocataires isolés dans les deux niveaux territoriaux examinés (12,8 % dans le quartier, 12,7 % dans la commune). ■

QP095031

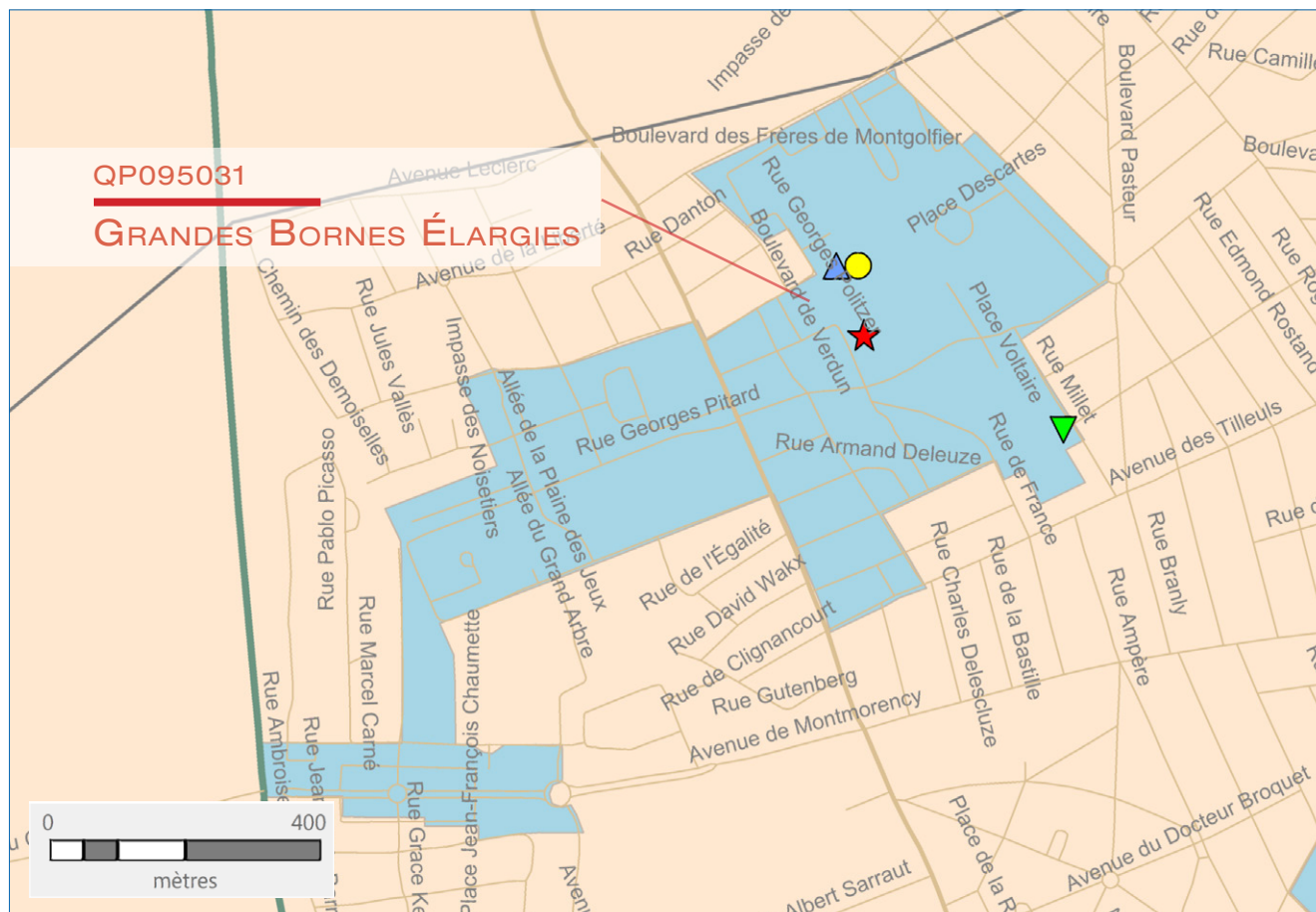
GRANDES BORNES ÉLARGIES

COMMUNE : GOUSSAINVILLE



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> ★ Halte garderie ★ Multi accueil ★ Micro crèche ★ Crèche parentale ★ Crèche familiale ★ Crèche collective 	<ul style="list-style-type: none"> ▼ Relai assistante maternelle 🏠 Foyer jeune travailleur ▲ Centre social ◆ Etablissement de vie sociale ● Lieu d'accueil enfant parent 	<ul style="list-style-type: none"> — — — — — — 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quartier prioritaire □ Département □ Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095031	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	8 210	31 442	1 205 539
Allocataires	2 144	6 431	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	76,9	65,7	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,0	5,3	7,5
de 25 à 44 ans	53,8	58,7	58,5
de 45 à 59 ans	27,7	27,7	25,8
de 60 ans ou plus	14,6	8,3	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	30,9	25,1	29,3
couples sans enfant	5,6	4,6	3,8
familles monoparentales	22,6	17,9	18,5
couples avec enfant(s)	40,9	52,4	48,4
Familles allocataires :	1 361	4 521	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	28,5	25,0	26,2
2 enfants	31,5	36,3	45,1
3 enfants ou plus	40,0	38,7	28,7
Enfants à charge	3 164	10 524	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	14,9	15,4	16,5
de 3 à 5 ans	15,5	15,2	15,8
de 6 à 15 ans	52,0	51,6	51,1
de 16 à 17 ans	8,1	8,4	8,1
de 18 à 25 ans	9,5	9,5	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	1 390	2 929	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	83,2	46,2	52,7
location parc privé	3,4	30,6	32,3
location en collectivité	11,7	7,1	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	567	1 571	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	20,0	18,4	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	6,5	6,1	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	551	1 321	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	8,2	12,9	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	1 911	6 070	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	36,7	31,2	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	11,1	7,8	6,4
de 75 ou plus	25,6	23,5	19,4
- dont 100%	78,7	80,1	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	14,7	12,7	12,4
couples sans enfant	1,2	1,2	0,8
familles monoparentales	11,7	8,0	7,1
couples avec enfant(s)	9,1	9,3	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Grandes Bornes Élargies », situé dans la commune de Goussainville, compte 2 144 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 76,9 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, un taux de couverture de 11 points de pourcentage plus élevé que celui de la commune.

La population des allocataires du quartier se distingue de celle de la commune par une surreprésentation de la part des 60 ans ou plus (14,6 % contre 8,3 %) ainsi qu'une sous-représentation de la part des 25-44 ans (53,8 % contre 58,7 %). Ainsi, la part des allocataires isolés du quartier est surreprésentée (30,9 % contre 25,1 %), et la part des couples avec enfant(s) est sous-représentée (40,9 % contre 52,4 %).

Les familles nombreuses sont prédominantes dans le quartier (40,0 %), suivies par les familles de 2 enfants (31,5 %), un résultat relativement proportionnel avec celui de la commune. Parmi 3 164 enfants à charge du quartier, plus de la moitié est dans la tranche de 6-15 ans, et la part des plus de 15 ans à charge est

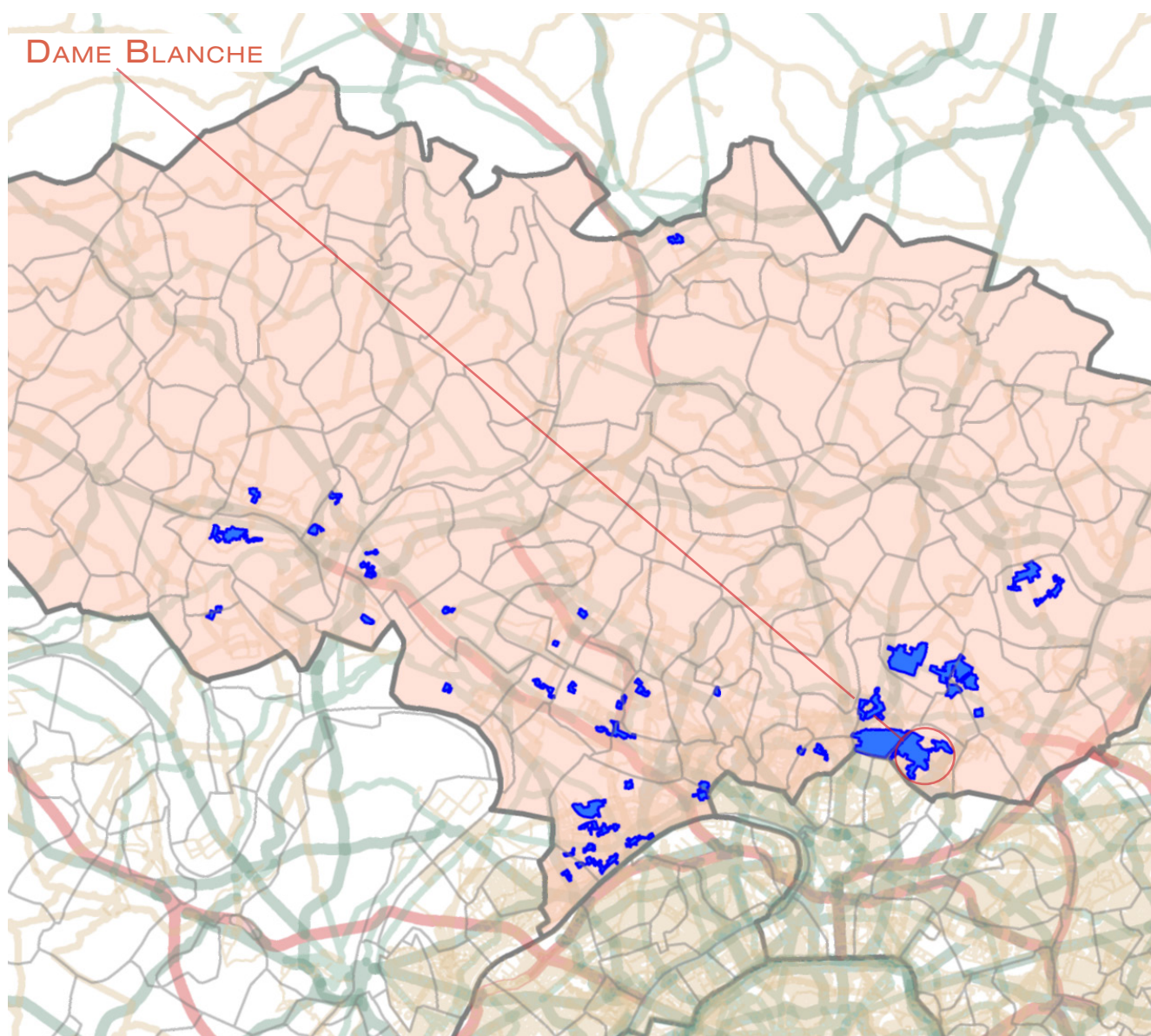
plus faible que celle de moins de 6 ans (17,6 % contre 30,5 % dans le quartier, et quasiment les mêmes résultats dans la commune).

Le quartier compte 1 390 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 64,8 % des allocataires, contre 45,5 % dans la commune. Plus de 8 bénéficiaires sur 10 du quartier habitent dans le parc social, suivis par 11,7 % résidant en location en collectivité, tandis que seulement 46,2 % des bénéficiaires de la commune habitent dans le parc social, 30,6 % dans le parc privé et 7,1 % en location en collectivité. Plus d'un quart (26,4 %) des allocataires du quartier est bénéficiaire de minima sociaux (contre 24,4 % dans la commune) et 25,7 % bénéficiaires de la prime d'activité (contre 20,5 %). Parmi 1 911 allocataires du quartier dans le champ des revenus, 36,7 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, dont 14,7 % sont des allocataires isolés et 11,7 % des familles monoparentales. ■

QP095032

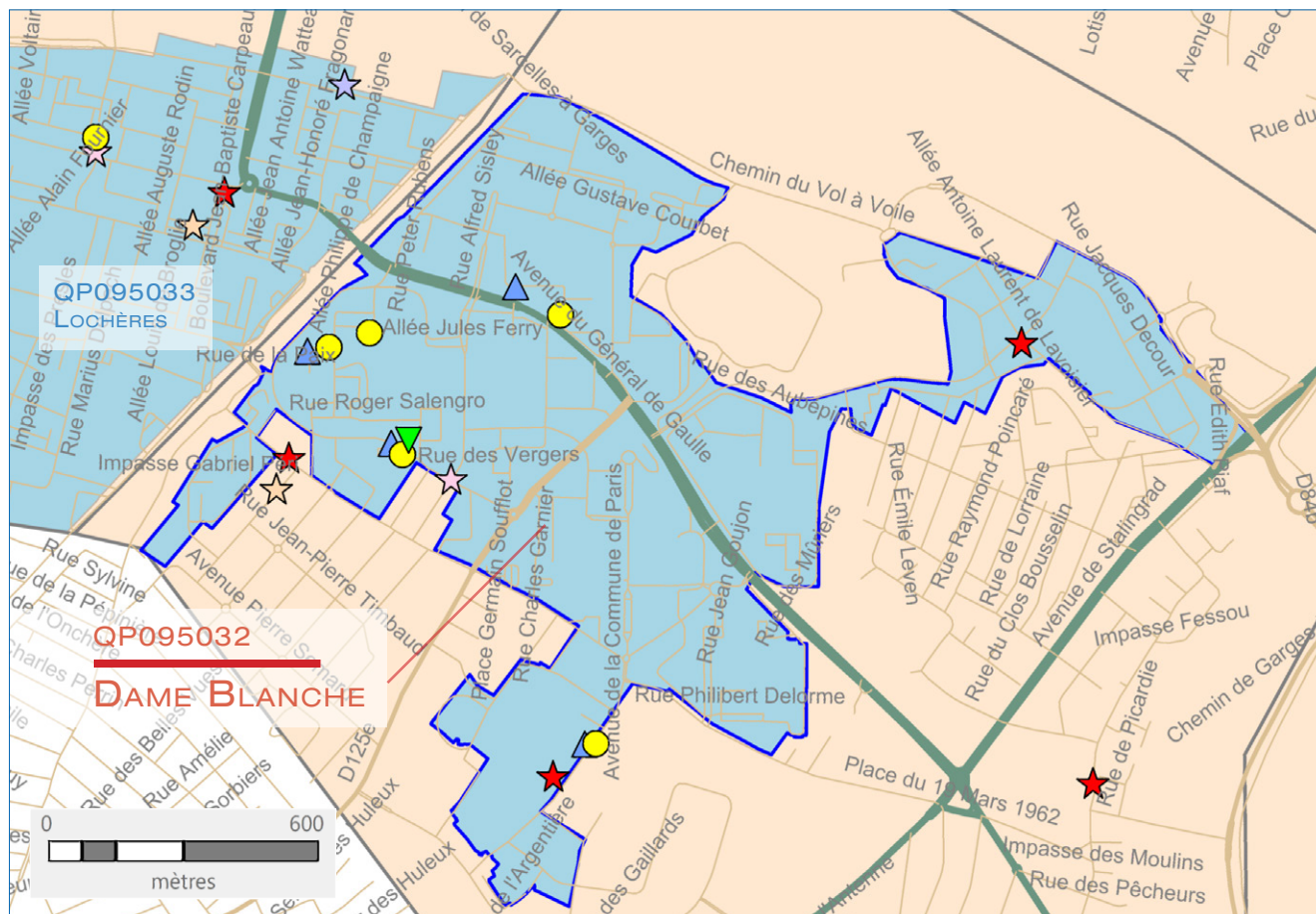
DAME BLANCHE

COMMUNE : GARGES-LÈS-GONESSE



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> ★ Halte garderie ★ Multi accueil ★ Micro crèche ★ Crèche parentale ★ Crèche familiale ★ Crèche collective 	<ul style="list-style-type: none"> ▼ Relai assistante maternelle 🏠 Foyer jeune travailleur ▲ Centre social ◆ Etablissement de vie sociale ● Lieu d'accueil enfant parent 	<ul style="list-style-type: none"> — Département — Commune — Quartier prioritaire 	<ul style="list-style-type: none"> □ Département □ Commune □ Quartier prioritaire

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095032	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	30 892	41 962	1 205 539
Allocataires	7 414	9 487	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	68,9	67,2	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	3,6	3,9	7,5
de 25 à 44 ans	50,4	52,4	58,5
de 45 à 59 ans	31,1	30,2	25,8
de 60 ans ou plus	14,9	13,5	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	32,3	30,2	29,3
couples sans enfant	7,0	6,4	3,8
familles monoparentales	20,0	19,0	18,5
couples avec enfant(s)	40,7	44,4	48,4
Familles allocataires :	4 505	6 011	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	29,9	28,2	26,2
2 enfants	31,3	32,7	45,1
3 enfants ou plus	38,8	39,1	28,7
Enfants à charge	10 267	13 815	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	15,5	15,5	16,5
de 3 à 5 ans	15,7	15,6	15,8
de 6 à 15 ans	48,8	49,4	51,1
de 16 à 17 ans	8,7	8,6	8,1
de 18 à 25 ans	11,3	10,9	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	4 447	5 305	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	63,9	56,8	52,7
location parc privé	23,7	27,2	32,3
location en collectivité	1,5	2,3	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	2 215	2 700	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	22,3	21,3	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,6	7,1	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	1 783	2 158	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	7,9	9,0	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	6 669	8 628	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	38,8	37,0	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,3	9,7	6,4
de 75 ou plus	28,5	27,2	19,4
- dont 100%	80,5	80,9	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	16,3	15,4	12,4
couples sans enfant	1,5	1,5	0,8
familles monoparentales	9,7	9,2	7,1
couples avec enfant(s)	11,2	10,9	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Dame Blanche », situé dans la commune de Garges-lès-Gonesse, compte 7 414 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 68,9 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, un taux de couverture légèrement plus élevé que celui de la commune (67,2 %).

Le quartier est doté d'une structure par âge des allocataires qui suit sensiblement celle de la commune où il se situe, avec une prédominance des 25-44 ans (50,4 % dans le quartier contre 52,4 % dans la commune), suivie par les 45-59 ans (31,1 % contre 30,2 %), la part des 60 ans ou plus est relativement élevée par rapport à celle des moins de 25 ans (14,9 % contre 3,6 % dans le quartier, 13,5 % contre 3,9 % dans la commune). De la même manière, il existe de grandes similitudes dans la structure familiale des allocataires du quartier avec celle de la commune, avec une prédominance des couples avec enfant(s) (40,7 % contre 44,4 % dans la commune), suivie par les allocataires isolés (32,3 % contre 30,2 %).

Parmi 4 505 familles allocataires du quartier (soit 60,8 % des allocataires, contre 63,4 % dans la commune), 38,8 % sont des familles nombreuses,

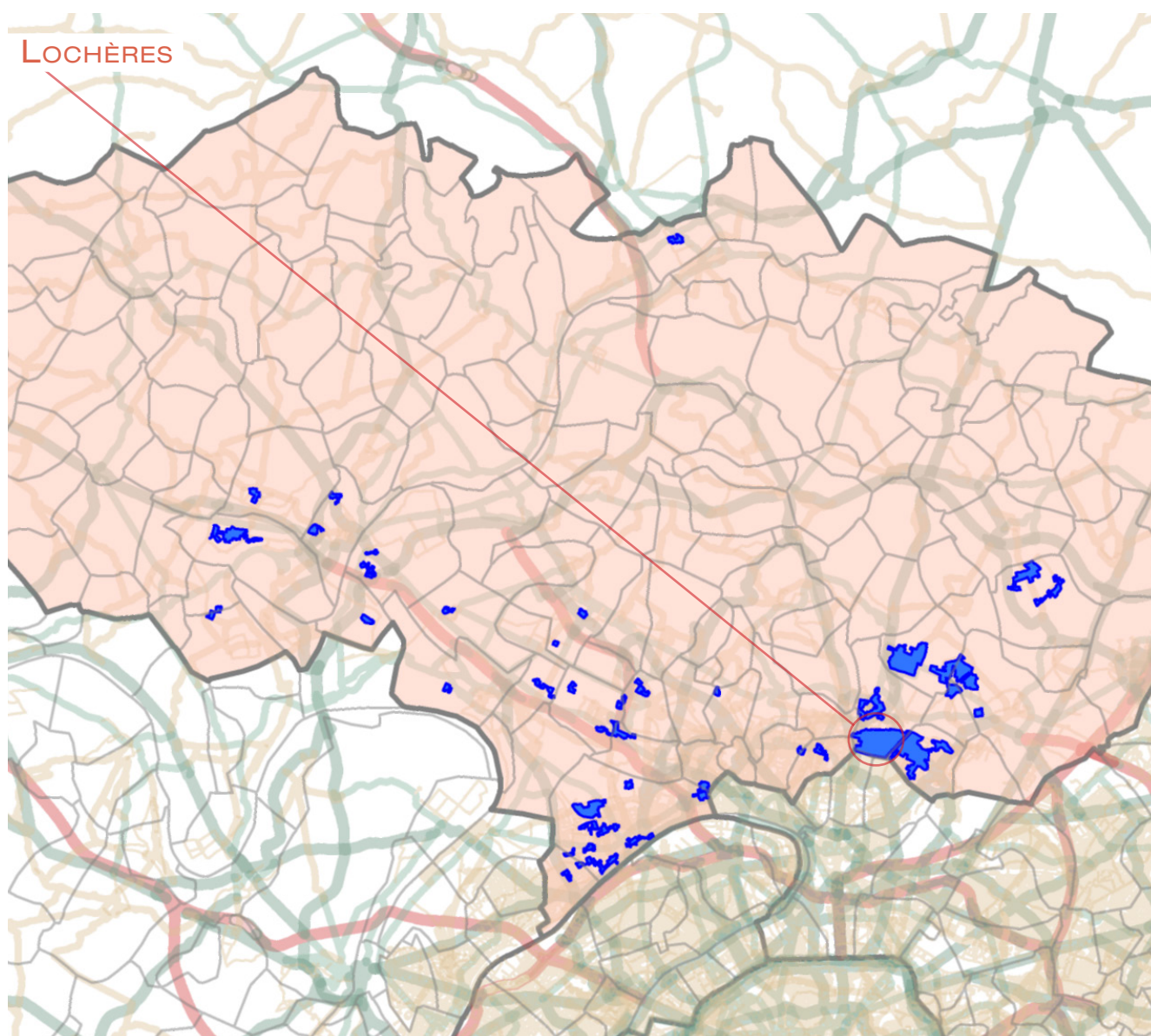
31,3 % des familles de 2 enfants et 29,9 % des familles d'enfant unique. Le quartier compte 10 267 enfants à charge, dont la moitié se situe entre 6 et 15 ans, la part des 18-25 ans à charge est d'ordre un sur 10 (11,3 % contre 10,9 % dans la commune). Ces résultats concernant les familles allocataires se rapprochent sensiblement à ceux de la commune.

Le quartier compte 4 447 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 60,0 % des allocataires (contre 55,9 % dans la commune), dont 63,9 % des bénéficiaires habitent dans le parc social, 23,7 % dans le parc privé. Il n'y a pas de grand écart s'agissant de la part des bénéficiaires de minima sociaux (29,9 % contre 28,5 % dans la commune) et de la prime d'activité (24,0 % contre 22,7 %). Enfin, parmi 6 669 allocataires dans le champ des revenus du quartier, 38,8 % sont dépendants des prestations à 50 % (contre 37,0 % dans la commune), dont 16,3 % sont des allocataires isolés et 11,2 % des familles monoparentales. ■

QP095033

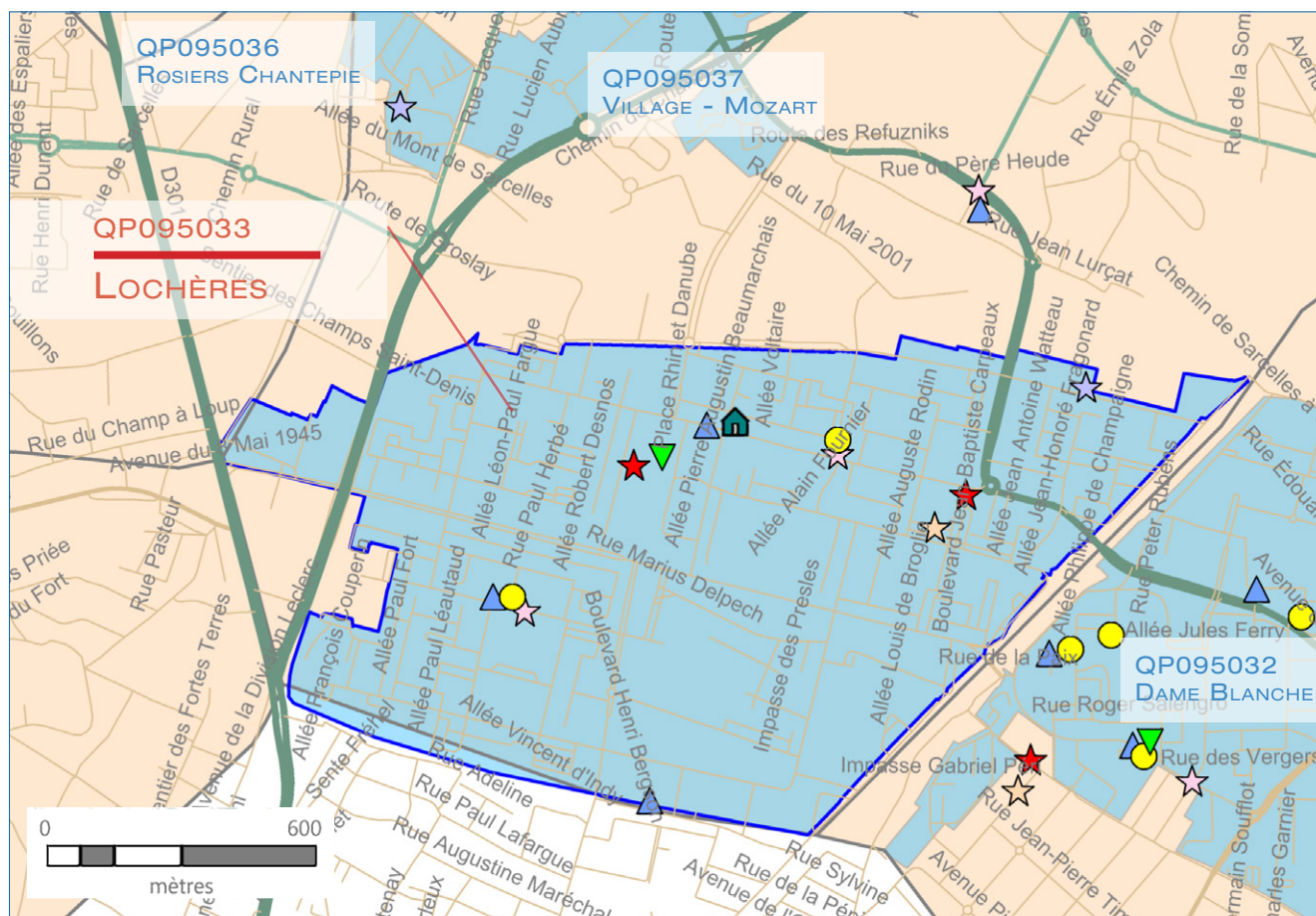
LOCHÈRES

COMMUNE : SARCELLES



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> ☆ Halte garderie ☆☆ Multi accueil ☆☆ Micro crèche ☆☆ Crèche parentale ☆☆ Crèche familiale ☆☆ Crèche collective 	<ul style="list-style-type: none"> ▼ Relai assistante maternelle 🏠 Foyer jeune travailleur ▲ Centre social ◆ Etablissement de vie sociale ● Lieu d'accueil enfant parent 	<ul style="list-style-type: none"> — Réseau routier — — — — — — 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quartier prioritaire □ Département □ Commune

© Geofla® 2.0 IGN; Réalisation CTRAD Janvier 2019

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-d'Oise, décembre 2015 et 2016 & IAU Île-de-France 2015

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095033	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	35 912	56 828	1 205 539
Allocataires	9 174	13 579	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	74,5	71,3	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,9	4,8	7,5
de 25 à 44 ans	49,8	51,9	58,5
de 45 à 59 ans	30,3	30,0	25,8
de 60 ans ou plus	14,9	13,3	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	32,0	30,7	29,3
couples sans enfant	6,6	5,8	3,8
familles monoparentales	22,3	21,1	18,5
couples avec enfant(s)	39,1	42,4	48,4
Familles allocataires :	5 635	8 621	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	28,3	27,3	26,2
2 enfants	31,4	33,0	45,1
3 enfants ou plus	40,3	39,7	28,7
Enfants à charge	13 297	20 312	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	15,5	15,6	16,5
de 3 à 5 ans	15,9	15,7	15,8
de 6 à 15 ans	48,6	49,0	51,1
de 16 à 17 ans	9,1	9,1	8,1
de 18 à 25 ans	10,9	10,5	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	5 388	7 440	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	76,3	67,9	52,7
location parc privé	15,8	20,9	32,3
location en collectivité	1,4	2,1	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	2 807	3 915	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	23,4	22,0	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,2	6,9	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	2 127	2 958	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	9,6	10,6	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	8 271	12 364	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	41,4	38,4	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,4	9,6	6,4
de 75 ou plus	31,0	28,8	19,4
- dont 100%	81,2	81,1	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	16,6	15,6	12,4
couples sans enfant	1,6	1,4	0,8
familles monoparentales	12,2	10,9	7,1
couples avec enfant(s)	11,0	10,4	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Lochères », situé dans la commune de Sarcelles, compte 9 174 allocataires de la Caf. Lochères est le quartier qui détient la plus grande population des allocataires parmi les 41 quartiers prioritaires du département du Val d'Oise. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 74,5 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, un taux de couverture légèrement plus élevé que celui de la commune (71,3 %).

La population des allocataires du quartier se caractérise par une structure par âge et une structure familiale qui suivent étroitement la structure de la commune où elle se situe, avec une prédominance des couples avec enfant(s), suivie par la forte présence des allocataires isolés (respectivement 39,1 % et 32,0 %). La moitié des allocataires est dans la tranche de 25-44 ans et un tiers de 45-59 ans.

Le quartier compte 5 635 familles allocataires et 13 297 enfants à charge, les résultats les plus élevés parmi tous les quartiers prioritaires. La plupart des familles allocataires est de type famille nombreuse (40,3 %). La moitié des enfants à charge est dans la tranche d'âge 6-15 ans, la part des 18-25 ans à

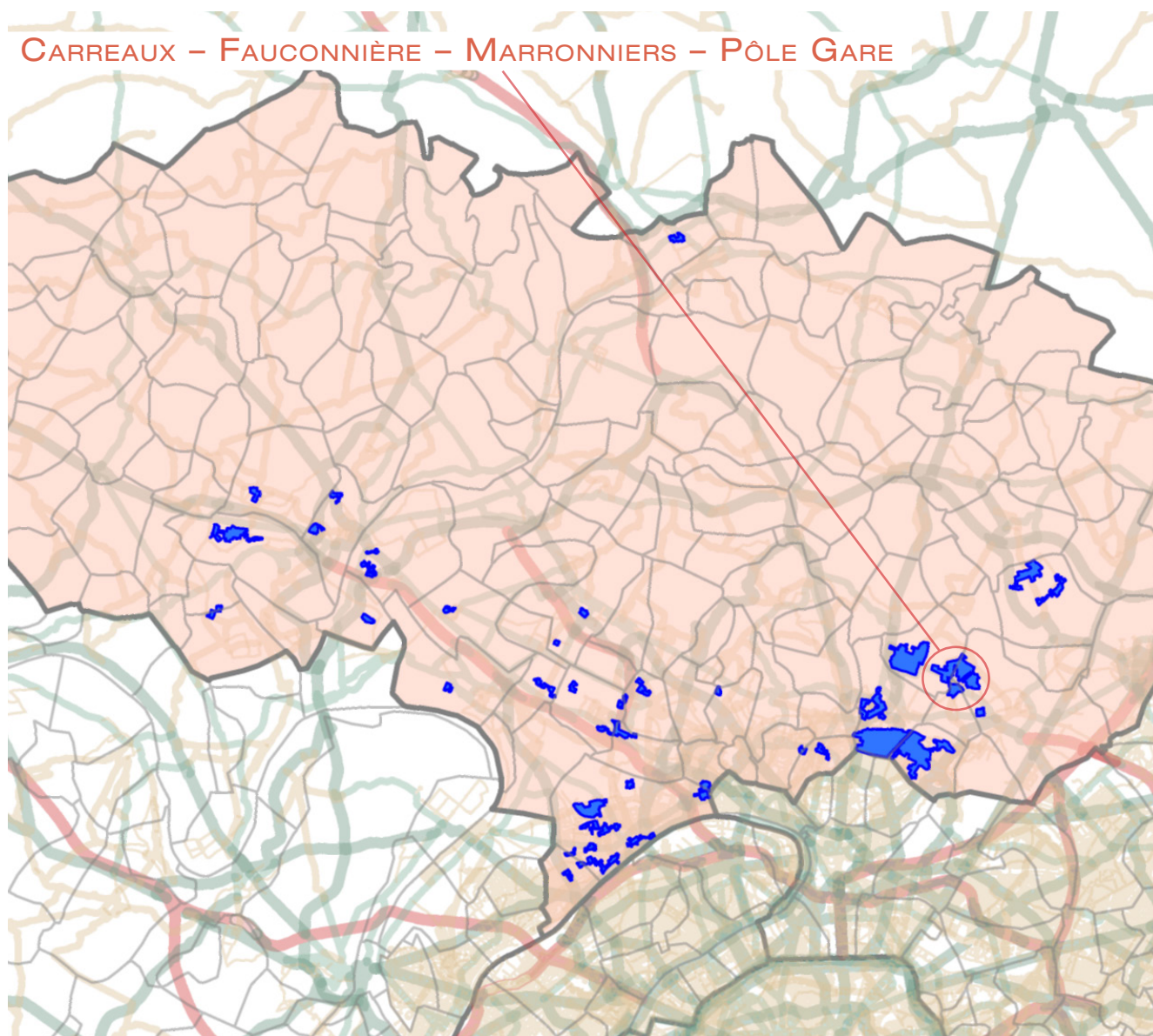
charge est environ d'un sur 10. Il est à noter que ces statistiques concernant la répartition des familles allocataires et des enfants à charge du quartier sont en concordance étroite avec celles de la commune.

Les résultats concernant les prestations perçues s'inscrivent également dans la même lignée, c'est-à-dire qu'il existe des écarts assez négligeables entre les deux niveaux : le quartier et la commune. En ce qui concerne l'aide au logement, 58,7 % des allocataires du quartier en sont bénéficiaires (contre 54,8 % dans la commune ; la part des bénéficiaires de minima sociaux est de 30,6 % contre 28,8 % dans la commune ; 23,2 % contre 21,8 % pour la prime d'activité. Enfin, le quartier compte 8 271 allocataires dans le champ des revenus (le plus nombreux parmi les quartiers prioritaires du département), dont 41,4 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 38,4 % dans la commune), dont la plupart est représenté par des allocataires isolés (16,6 %), des familles monoparentales (12,2 %) et des couples avec enfant(s) (11,0 %). ■

QP095034

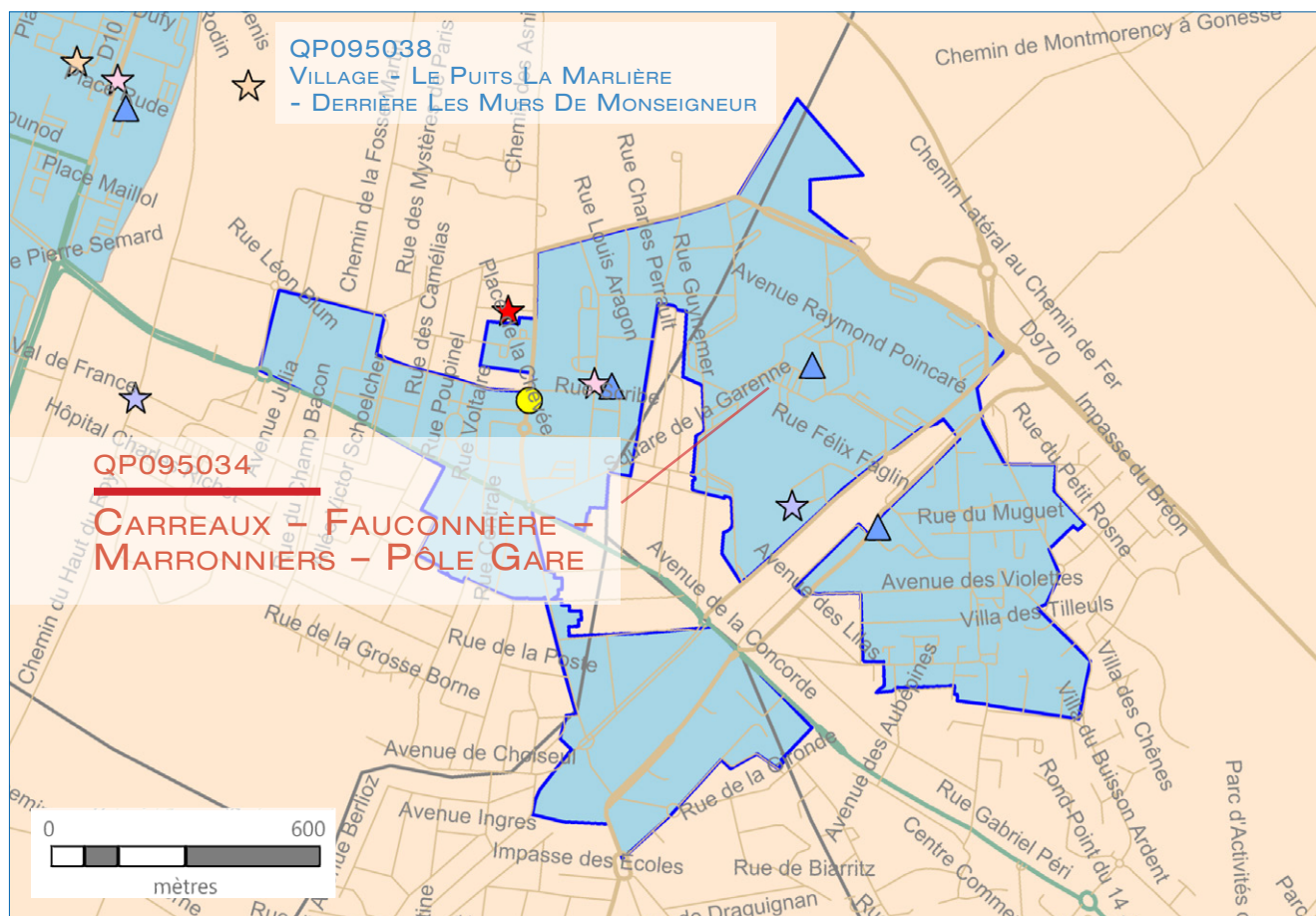
CARREAUX - FAUCONNIÈRE - MARRONNIERS - PÔLE GARE

COMMUNES : ARNOUVILLE-LÈS-GONESSE & GONESSE & VILLIERS-LE-BEL



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> ★ Halte garderie ★ Multi accueil ★ Micro crèche ★ Crèche parentale ★ Crèche familiale ★ Crèche collective 	<ul style="list-style-type: none"> ▼ Relai assistante maternelle 🏠 Foyer jeune travailleur ▲ Centre social ◆ Etablissement de vie sociale ● Lieu d'accueil enfant parent 	<ul style="list-style-type: none"> — Réseau routier — Avenue — Rue — Impasse — Chemin 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quartier prioritaire □ Département □ Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095034	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	15 243	67 888	1 205 539
Allocataires	3 959	14 905	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	73,8	66,9	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,0	5,2	7,5
de 25 à 44 ans	53,0	56,5	58,5
de 45 à 59 ans	29,7	27,9	25,8
de 60 ans ou plus	13,2	10,4	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	33,2	27,6	29,3
couples sans enfant	5,9	5,4	3,8
familles monoparentales	21,2	19,6	18,5
couples avec enfant(s)	39,8	47,4	48,4
Familles allocataires :	2 414	9 983	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	29,1	27,7	26,2
2 enfants	33,6	36,3	45,1
3 enfants ou plus	37,4	36,0	28,7
Enfants à charge	5 463	22 577	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	15,9	16,6	16,5
de 3 à 5 ans	16,0	16,1	15,8
de 6 à 15 ans	50,3	49,5	51,1
de 16 à 17 ans	8,7	8,3	8,1
de 18 à 25 ans	9,2	9,5	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	2 432	7 825	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	71,8	56,3	52,7
location parc privé	12,5	26,0	32,3
location en collectivité	5,4	4,0	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	1 140	3 827	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	20,8	18,7	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,0	7,0	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	928	3 181	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	8,5	11,5	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	3 606	13 854	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	36,5	32,8	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,2	8,8	6,4
de 75 ou plus	26,2	24,1	19,4
- dont 100%	80,2	79,8	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	15,4	13,0	12,4
couples sans enfant	1,3	1,3	0,8
familles monoparentales	10,5	9,3	7,1
couples avec enfant(s)	9,2	9,3	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Carreaux – Fauconnière – Marronniers – Pôle Gare », situé à cheval sur les 3 communes d'Arnouville-lès-Gonesse, de Gonesse et de Villiers-le-Bel, compte 3 959 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 73,8 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture légèrement plus élevé que le taux médian des 41 quartiers prioritaires du département (72,4 %) mais très élevé par rapport à la moyenne communale (66,9 %).

Comparée à la structure par âge des allocataires des communes, celle du quartier ne marque pas de grand écart, le plus remarquable se trouve parmi les 25-44 ans, avec 53,0 % des allocataires du quartier contre 56,5 % dans les communes (3,5 points de pourcentage d'écart). Quant à la structure familiale, les points de divergence les plus marquants se trouvent parmi les couples avec enfant(s) (39,8 % contre 47,4 % dans les communes) et les allocataires isolés (33,2 % contre 27,6 %).

Parmi les 2 414 familles allocataires du quartier (soit 61,0 % de la population d'allocataires, contre 67,0 % dans les communes), les familles ayant 3 enfants ou plus sont les plus nombreuses (37,4 %), suivies par

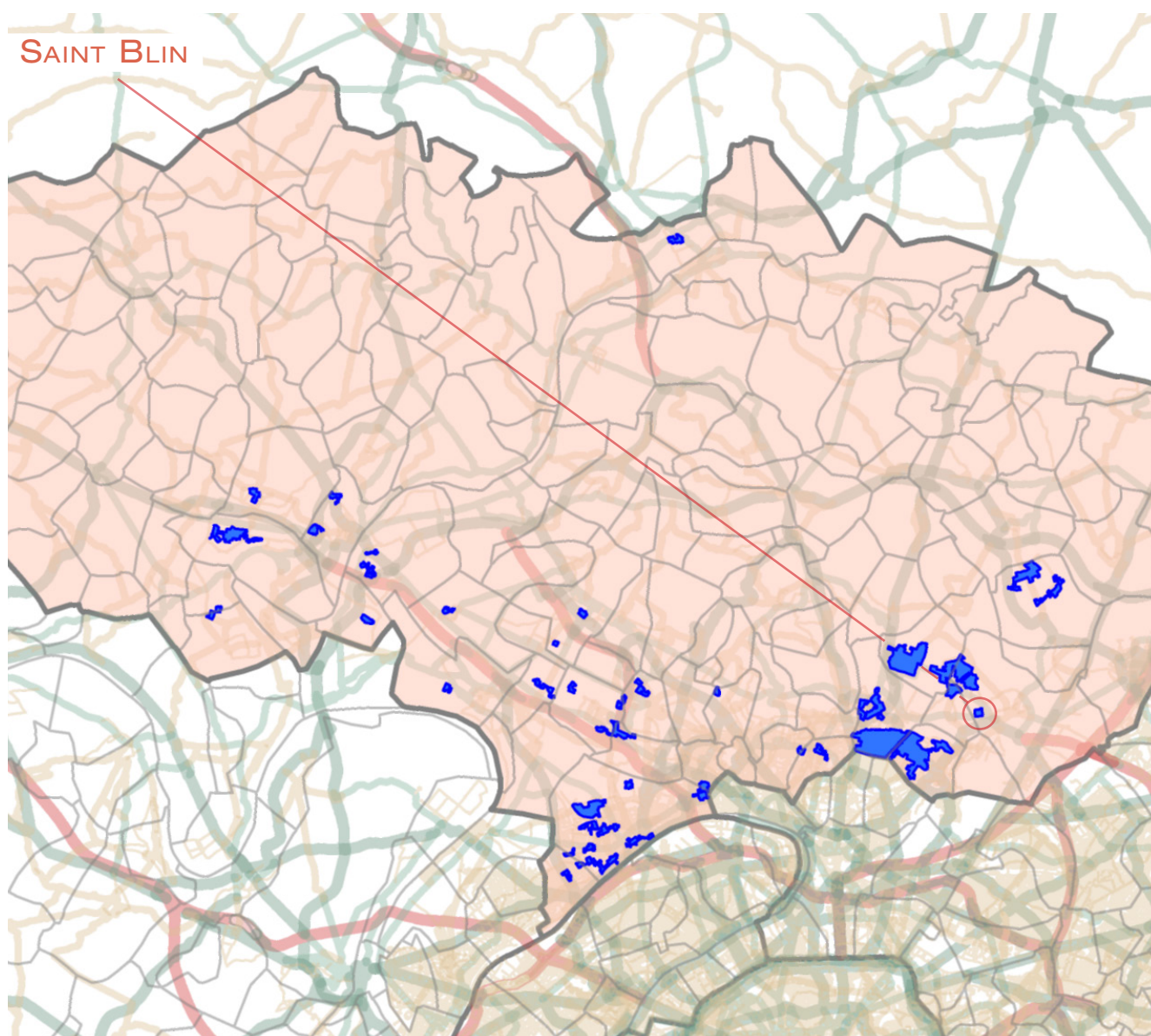
ceux ayant 2 enfants (33,6 %). Cette répartition des familles allocataires selon le nombre d'enfants est à peu près semblable à celle des communes. Le quartier compte 5 463 enfants à charge, dont la répartition selon leur âge ressemble à celle des communes, c'est-à-dire la moitié entre 6 et 15 ans, presque un tiers de moins de 6 ans et la part des 18-25 ans à charge est d'ordre moins d'un sur 10.

S'agissant des prestations perçues, 61,4 % des allocataires du quartier sont bénéficiaires d'une aide au logement (contre 52,5 % dans la commune), dont 71,8 % habitent dans le parc social (contre 56,3 %). Le quartier enregistre également des parts de bénéficiaires relativement plus importantes concernant les minima sociaux (28,8 % contre 25,7 %) et la prime d'activité (23,4 % contre 21,3 %). Parmi les 3 606 allocataires dans le champ des revenus du quartier, 36,5 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 32,8 % dans la commune), dont la plupart est représenté par des allocataires isolés (15,4 %) et des familles monoparentales (10,5 %). ■

QP095035

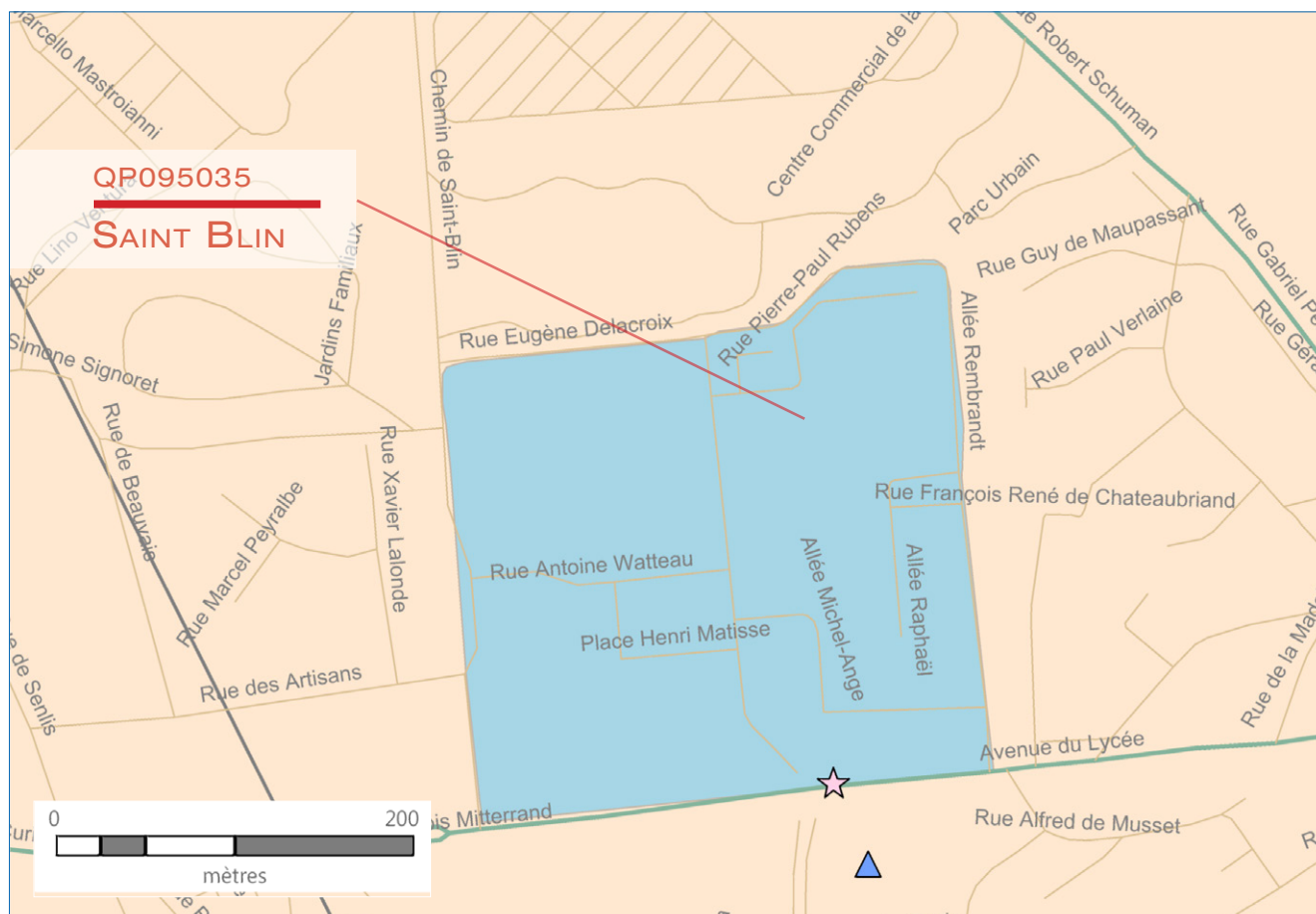
SAINT BLIN

COMMUNE : GONESSE



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> ★ Halte garderie ★ Multi accueil ★ Micro crèche ★ Crèche parentale ★ Crèche familiale ★ Crèche collective 	<ul style="list-style-type: none"> ▼ Relai assistante maternelle 🏠 Foyer jeune travailleur ▲ Centre social ◆ Etablissement de vie sociale ● Lieu d'accueil enfant parent 	<ul style="list-style-type: none"> — Réseau routier — — — — — — 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quartier prioritaire □ Département □ Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095035	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	1 036	26 020	1 205 539
Allocataires	232	5 501	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	64,9	62,9	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	3,4	5,3	7,5
de 25 à 44 ans	47,8	55,5	58,5
de 45 à 59 ans	36,2	28,5	25,8
de 60 ans ou plus	12,5	10,6	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	32,8	29,8	29,3
couples sans enfant	4,3	4,4	3,8
familles monoparentales	25,9	20,7	18,5
couples avec enfant(s)	37,1	45,0	48,4
Familles allocataires :	146	3 615	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	32,9	28,6	26,2
2 enfants	24,7	36,2	45,1
3 enfants ou plus	42,5	35,2	28,7
Enfants à charge	341	8 108	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	16,1	16,5	16,5
de 3 à 5 ans	12,6	16,1	15,8
de 6 à 15 ans	47,8	49,7	51,1
de 16 à 17 ans	10,3	8,4	8,1
de 18 à 25 ans	13,2	9,3	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	140	2 844	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	97,1	59,1	52,7
location parc privé	2,9	19,3	32,3
location en collectivité	0,0	8,2	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	72	1 322	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	22,8	17,3	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	8,2	6,8	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	56	1 187	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	3,6	11,6	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	210	5 092	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% et plus (en %)	37,1	30,7	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	11,0	8,4	6,4
de 75 et plus	26,2	22,3	19,4
- dont 100%	78,2	80,1	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	15,2	13,3	12,4
couples sans enfant	0,5	1,0	0,8
familles monoparentales	15,2	9,0	7,1
couples avec enfant(s)	6,2	7,5	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Saint Blin », situé dans la commune de Gonesse, compte 232 allocataires de la Caf, le moins nombreux parmi les 41 quartiers prioritaires du département du Val d'Oise. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 64,9 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, un taux de couverture plus élevé que celui de la commune où il se situe (62,9 %), mais assez faible par rapport au taux médian des quartiers prioritaires du département (72,4 %).

La population des allocataires du quartier est relativement plus âgée que celle de la commune, avec une part plus importante des 60 ans ou plus (12,5 % contre 10,6 %) et des 45-59 ans (36,2 % contre 28,5 %), tandis que la part des moins de 45 ans est plus faible (51,3 % contre 60,9 %). La plupart des allocataires du quartier est représenté par des couples avec enfant(s) et des allocataires isolés (respectivement 37,1 % et 32,8 %, contre 45,0 % et 29,8 % dans la commune), suivis par des familles monoparentales (25,9 % contre 20,7 %).

La part des familles allocataires sur l'ensemble des allocataires du quartier est de 62,9 % (contre 65,7 % dans la commune), dont les familles ayant 3 enfants ou plus sont prédominantes (42,5 %), c'est aussi la part des familles nombreuses la plus importante parmi les 41 quartiers prioritaires. La répartition des enfants à charge selon leur âge entre les deux niveaux territoriaux

se distingue l'une de l'autre par une sous-représentation dans le quartier des enfants de 3-5 ans (12,6 % contre 16,1 %) ainsi qu'une surreprésentation des 16-25 ans (23,5 % contre 17,7 %). Il est à noter que la part des 18-25 ans à charge du quartier (13,2 %) est la plus importante parmi les quartiers prioritaires du département.

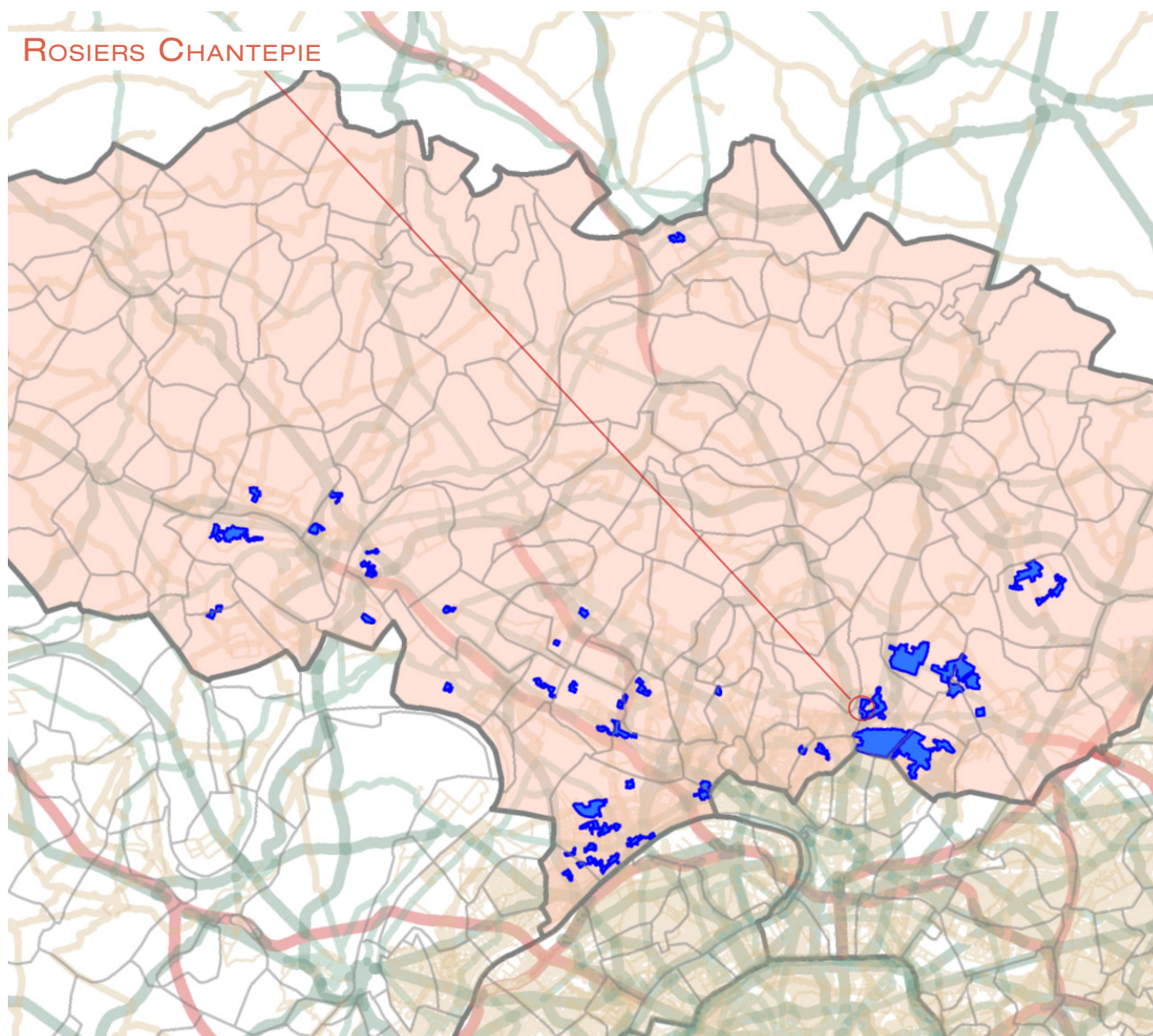
S'agissant des prestations perçues, le quartier compte 140 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 60,3 % des allocataires, dont la quasi-totalité habite dans le parc social. Ces résultats sont relativement plus importants que ceux de la commune. De la même manière, le quartier détient la part plus importante des bénéficiaires de minima sociaux (31,0 % contre 24,0 %) et de la prime d'activité (24,1 % contre 21,6 %), dont le nombre le plus faible des bénéficiaires de la prime d'activité, soit 56 bénéficiaires.

Parmi les 210 allocataires dans le champ des revenus, 37,1 % sont dépendants des prestations à 50 % (contre 30,7 % dans la commune), avec une forte présence des allocataires isolés (15,2 %) et des familles monoparentales (15,2 %). ■

QP095036

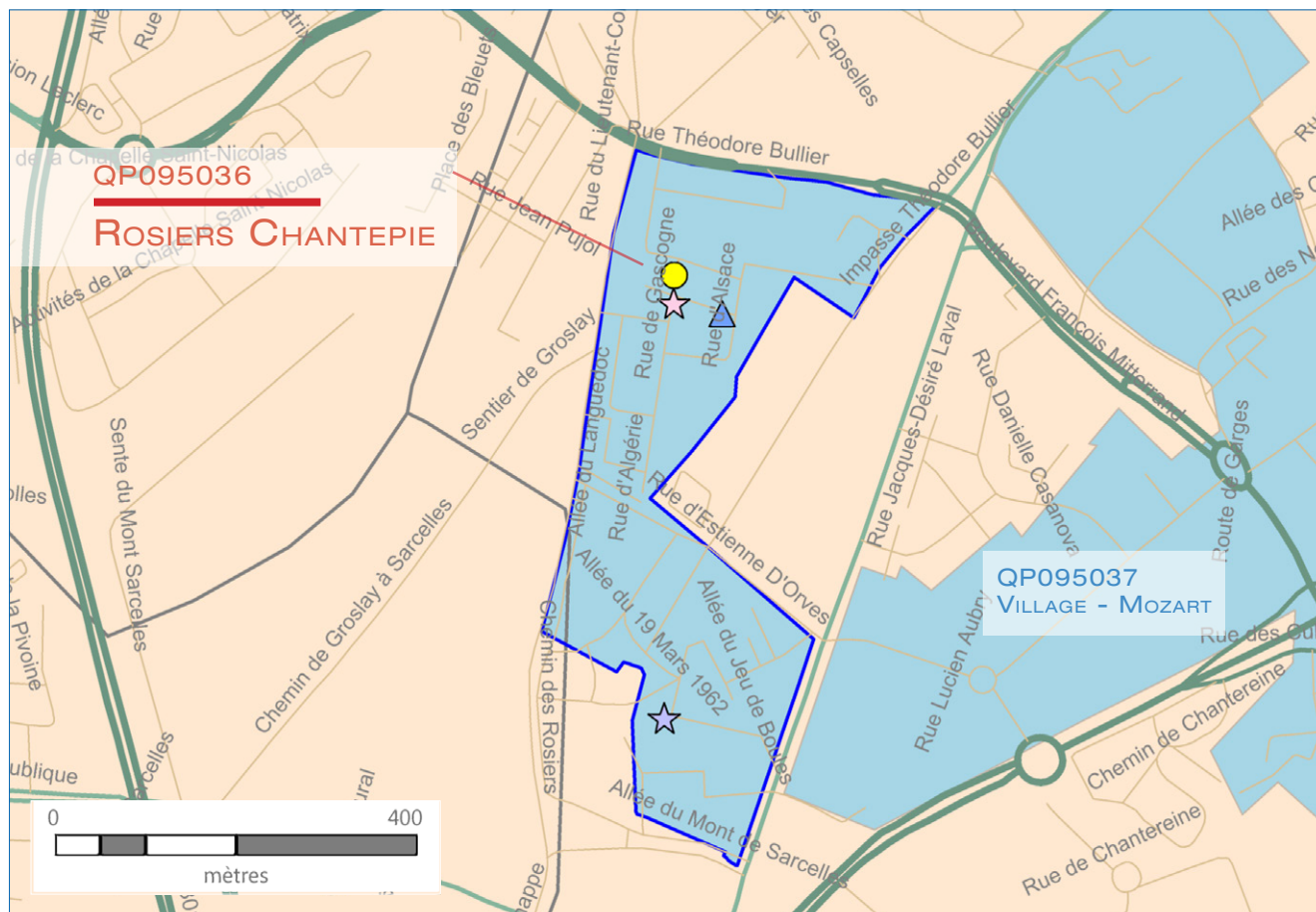
ROSIERS CHANTEPIE

COMMUNE : SARCELLES



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> ★ Halte garderie ★ Multi accueil ★ Micro crèche ★ Crèche parentale ★ Crèche familiale ★ Crèche collective 	<ul style="list-style-type: none"> 🏠 Relai assistante maternelle 🏠 Foyer jeune travailleur ▲ Centre social ◆ Etablissement de vie sociale ● Lieu d'accueil enfant parent 	<ul style="list-style-type: none"> — Réseau routier — Réseau routier — Réseau routier — Réseau routier — Réseau routier — Réseau routier 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quartier prioritaire □ Département □ Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095036	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	4 267	56 828	1 205 539
Allocataires	1 032	13 579	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	68,8	71,3	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	3,2	4,8	7,5
de 25 à 44 ans	50,5	51,9	58,5
de 45 à 59 ans	31,2	30,0	25,8
de 60 ans ou plus	15,1	13,3	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	32,3	30,7	29,3
couples sans enfant	4,2	5,8	3,8
familles monoparentales	26,5	21,1	18,5
couples avec enfant(s)	37,1	42,4	48,4
Familles allocataires :	656	8 621	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	28,4	27,3	26,2
2 enfants	35,4	33,0	45,1
3 enfants ou plus	36,3	39,7	28,7
Enfants à charge	1 470	20 312	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	14,7	15,6	16,5
de 3 à 5 ans	15,5	15,7	15,8
de 6 à 15 ans	49,4	49,0	51,1
de 16 à 17 ans	9,2	9,1	8,1
de 18 à 25 ans	11,2	10,5	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	633	7 440	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	90,4	67,9	52,7
location parc privé	6,2	20,9	32,3
location en collectivité	3,5	2,1	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	298	3 915	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	22,9	22,0	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	6,0	6,9	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	237	2 958	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	8,0	10,6	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	933	12 364	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	36,4	38,4	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,0	9,6	6,4
de 75 ou plus	27,4	28,8	19,4
- dont 100%	77,0	81,1	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	14,3	15,6	12,4
couples sans enfant	0,6	1,4	0,8
familles monoparentales	13,6	10,9	7,1
couples avec enfant(s)	7,9	10,4	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Rosiers Chantepie », situé dans la commune de Sarcelles, compte 1 032 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 68,8 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture légèrement plus faible que la moyenne communale (71,3 %).

La population des allocataires du quartier s'est dotée une structure par âge assez semblable à celle de la commune de Sarcelles, c'est-à-dire la moitié des allocataires est dans la tranche de 25-44 ans, la part des 60 ans ou plus est très importante par rapport à celle des moins de 25 ans (15,1 % contre 3,2 % dans le quartier, 13,3 % contre 4,8 % dans la commune). En revanche, la structure familiale des allocataires dans le quartier se distingue avec une surreprésentation des familles monoparentales (26,5 % contre 21,1 %) ainsi qu'une sous-représentation des couples avec enfant(s) (37,1 % contre 42,4 %).

Parmi les 656 familles allocataires du quartier (soit 63,6 % de la population d'allocataires), la plupart est des familles nombreuses (36,3 %). Ces résultats du quartier suivent assez bien ceux de la commune

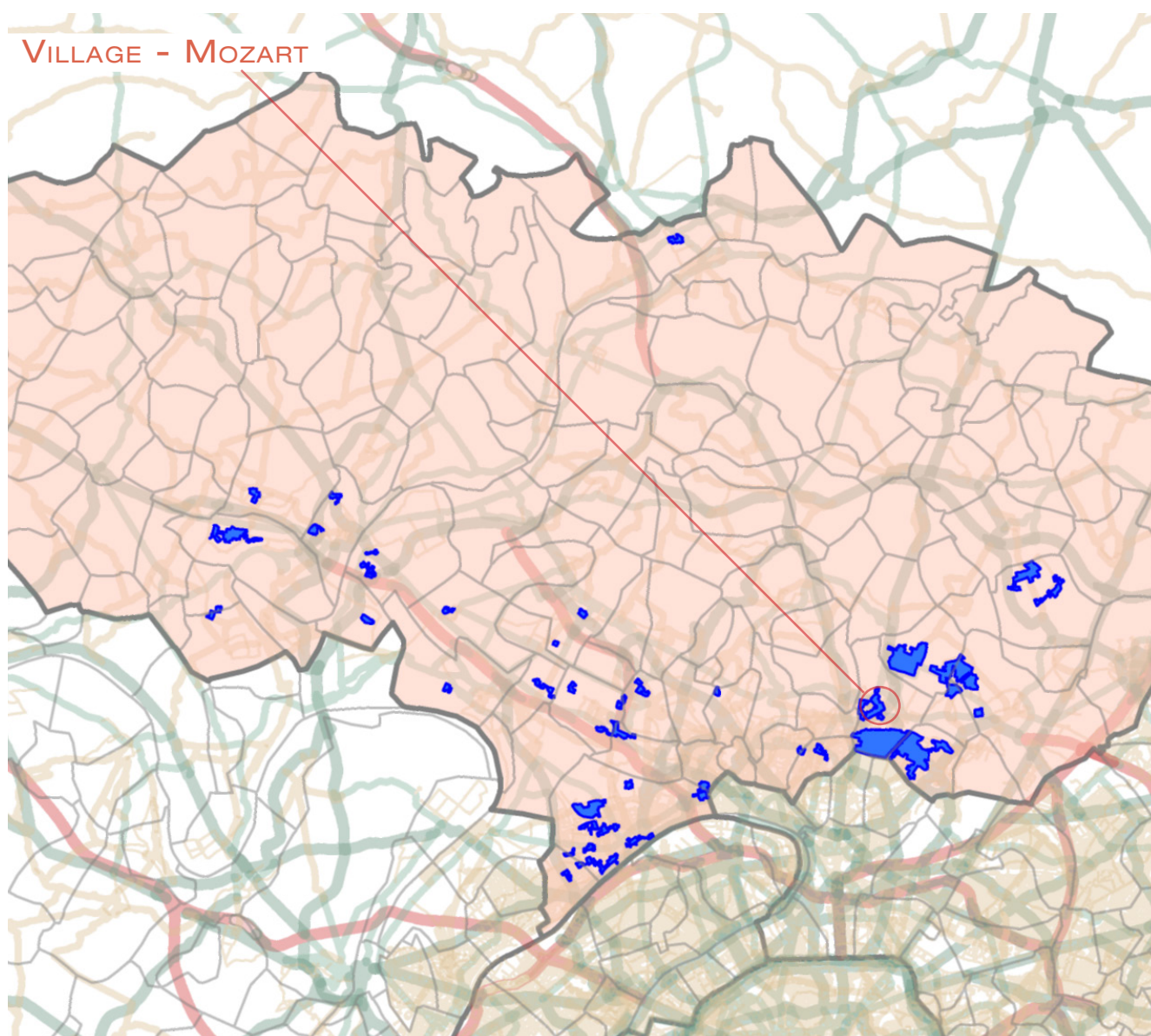
où 63,5 % de la population d'allocataires sont des familles et les familles nombreuses sont prédominantes (39,7 %). Le quartier compte 1 470 enfants à charge, dont la moitié est de 6-15 ans, les 18-25 ans à charge est environ d'un sur 10. Il est à noter que la répartition selon l'âge des enfants à charge dans le quartier ressemble étroitement à celle de la commune de Sarcelles (moins d'un point de pourcentage d'écart pour toutes les tranches d'âge des enfants).

Le quartier compte 633 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 61,3 % des allocataires (contre 54,8 % dans la commune). Parmi eux, 90,4 % habitent dans le parc social (contre 67,9 % dans la commune). La part des bénéficiaires de la prime d'activité est également plus élevée dans le quartier (23,0 % contre 21,8 %). Cependant, il n'y a pratiquement pas d'écart en ce qui concerne la part des bénéficiaires de minima sociaux (28,9 % contre 28,8 %). Enfin, parmi 933 allocataires dans le champ des revenus du quartier, 36,4 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus, une dépendance légèrement plus faible par rapport à celle de la commune (38,4 %). Cette dépendance des prestations se concentre surtout parmi les allocataires isolés (14,3 %) et des familles monoparentales (13,6 %). ■

QP095037

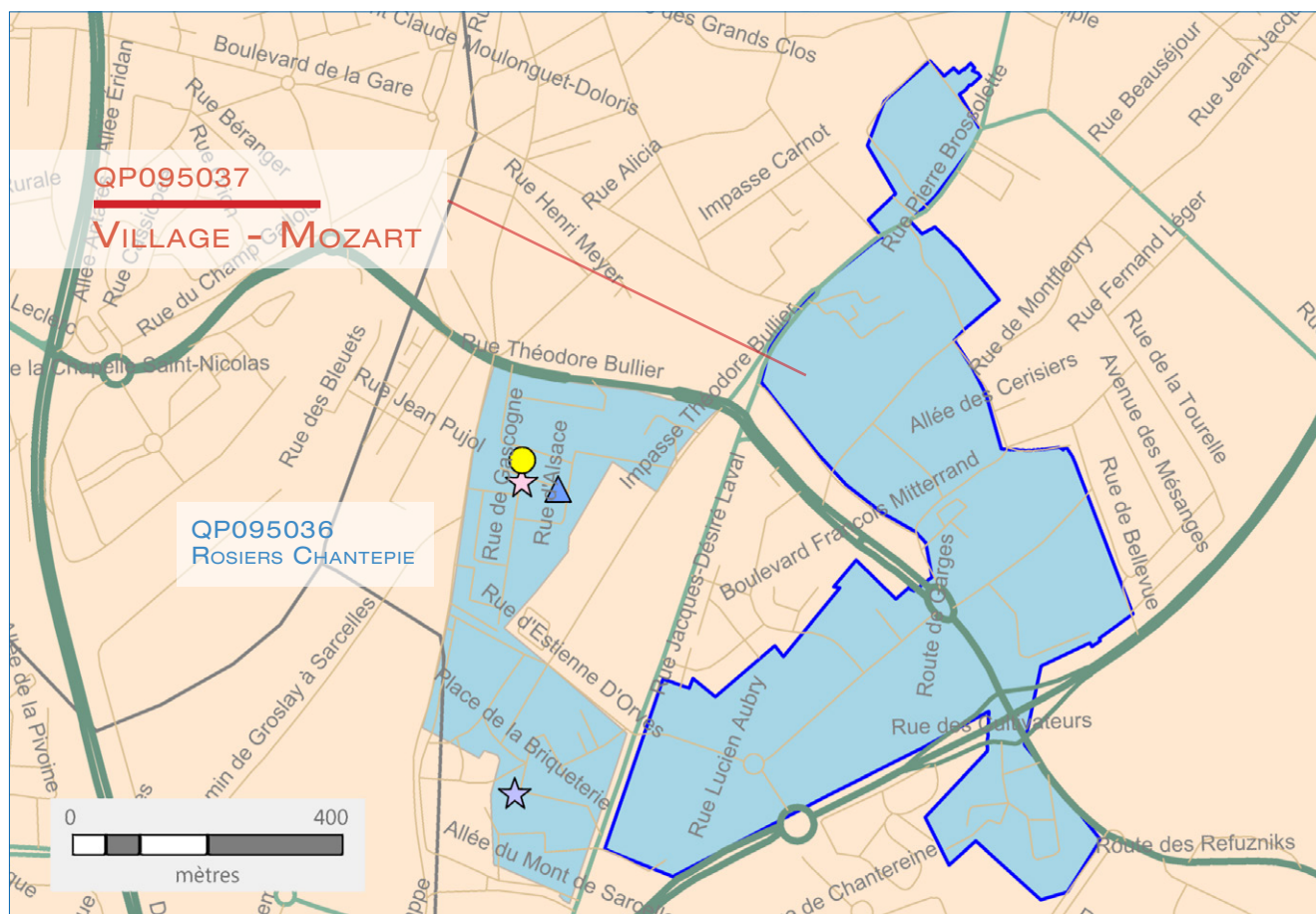
VILLAGE - MOZART

COMMUNE : SARCELLES



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
Halte garderie	Relai assistante maternelle	Autoroute	Quartier prioritaire
Multi accueil	Foyer jeune travailleur	Avenue	Département
Micro crèche	Centre social	Rue	Commune
Crèche parentale	Etablissement de vie sociale	Boulevard	
Crèche familiale	Lieu d'accueil enfant parent	Impasse	
Crèche collective		Allée	

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095037	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	2 802	56 828	1 205 539
Allocataires	615	13 579	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	67,7	71,3	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,6	4,8	7,5
de 25 à 44 ans	56,9	51,9	58,5
de 45 à 59 ans	25,9	30,0	25,8
de 60 ans ou plus	12,7	13,3	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	27,6	30,7	29,3
couples sans enfant	4,1	5,8	3,8
familles monoparentales	19,5	21,1	18,5
couples avec enfant(s)	48,8	42,4	48,4
Familles allocataires :	420	8 621	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	29,5	27,3	26,2
2 enfants	33,6	33,0	45,1
3 enfants ou plus	36,9	39,7	28,7
Enfants à charge	951	20 312	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	18,9	15,6	16,5
de 3 à 5 ans	18,2	15,7	15,8
de 6 à 15 ans	48,5	49,0	51,1
de 16 à 17 ans	7,2	9,1	8,1
de 18 à 25 ans	7,3	10,5	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	352	7 440	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	4,0	67,9	52,7
location parc privé	61,6	20,9	32,3
location en collectivité	13,6	2,1	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	163	3 915	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	20,8	22,0	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	5,7	6,9	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	116	2 958	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	13,8	10,6	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	559	12 364	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	39,0	38,4	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	9,3	9,6	6,4
de 75 ou plus	29,7	28,8	19,4
- dont 100%	84,3	81,1	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	13,6	15,6	12,4
couples sans enfant	1,3	1,4	0,8
familles monoparentales	9,5	10,9	7,1
couples avec enfant(s)	14,7	10,4	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Village - Mozart », situé dans la commune de Sarcelles, compte 615 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 67,7 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, soit un taux de couverture relativement faible par rapport à la moyenne communale (71,3 %) et par rapport au taux médian des quartiers prioritaires du département du Val d'Oise (72,4 %).

La population des allocataires du quartier marque quelques différences avec la commune où il se situe par une part plus importante des 25-44 ans (56,9 % contre 51,9 %) ainsi qu'une part plus faible des 45-59 ans (25,9 % contre 30,0 %). Quant à sa structure familiale, la divergence se trouve dans une part plus élevée des couples avec enfant(s) (48,8 % contre 42,4 % dans la commune) et une part légèrement plus faible des allocataires isolés (27,6 % contre 30,7 %).

Parmi 420 familles allocataires du quartier, la plupart est des familles ayant 3 enfants ou plus (36,9 %). Cette prédominance des familles nombreuses coïncide avec les résultats de la commune (39,7 % des familles de 3 enfants ou plus). Dans la même lignée, la

répartition selon l'âge des enfants à charge du quartier ne marque pas de grand écart avec celle de la commune, la différence la plus remarquable se trouve dans la part des enfants de moins de 3 ans (18,9 % dans le quartier contre 15,6 % dans la commune, soit 3,3 points de pourcentage d'écart) ainsi que la part des 18-25 ans à charge (7,3 % contre 10,5 %, soit également 3,3 points de pourcentage).

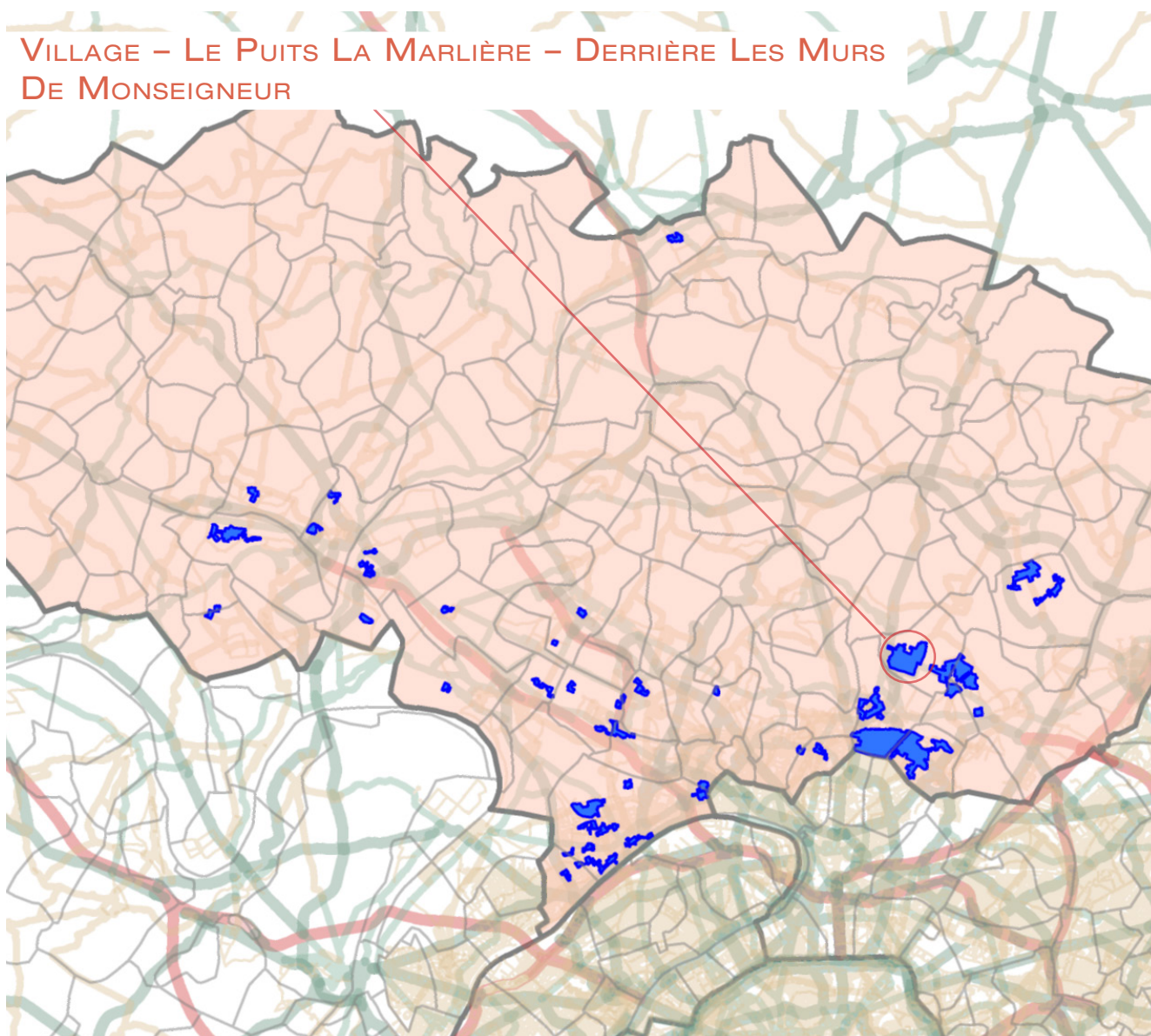
Le quartier compte 352 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 57,2 % de la population d'allocataires, un résultat légèrement plus élevé par rapport à la moyenne communale (54,8 %). En revanche, la part des bénéficiaires demeure plus faible dans le quartier quand il s'agit de minima sociaux (26,5 % contre 28,8 %) et de la prime d'activité (18,9 % contre 21,8 %). Il est à remarquer que parmi les bénéficiaires d'aide au logement du quartier, seuls 4,0 % sont résidents du parc social, le résultat le plus faible parmi tous les quartiers prioritaires du département.

Enfin, parmi 559 allocataires dans le champ des revenus du quartier, 39,0 % sont dépendants des prestations à 50 % ou plus (contre 38,4 % dans la commune), dont la plupart, par des allocataires isolés (13,6 %) et des couples avec enfant(s) (14,7 %). ■

QP095038

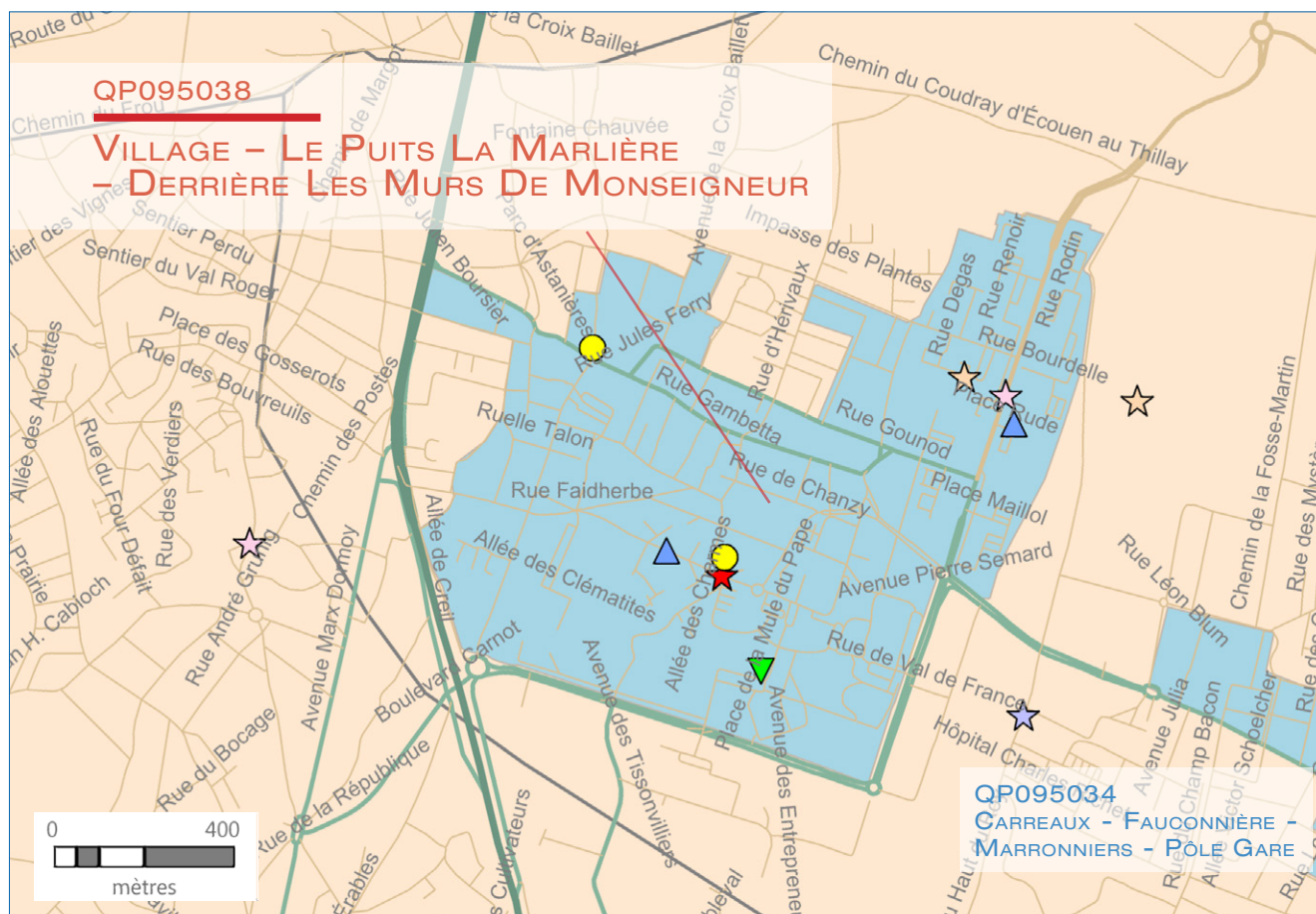
VILLAGE – LE PUIITS LA MARLIÈRE – DERRIÈRE LES MURS DE MONSEIGNEUR

COMMUNE : VILLIERS-LE-BEL



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> ★ Halte garderie ★ Multi accueil ★ Micro crèche ★ Crèche parentale ★ Crèche familiale ★ Crèche collective 	<ul style="list-style-type: none"> ▼ Relai assistante maternelle 🏠 Foyer jeune travailleur ▲ Centre social ◆ Etablissement de vie sociale ● Lieu d'accueil enfant parent 	<ul style="list-style-type: none"> — Réseaux routiers — Réseaux routiers — Réseaux routiers — Réseaux routiers — Réseaux routiers — Réseaux routiers 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quartier prioritaire □ Département □ Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095038	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	15 355	27 571	1 205 539
Allocataires	4 206	6 922	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	83,9	76,1	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	5,9	4,9	7,5
de 25 à 44 ans	55,6	56,0	58,5
de 45 à 59 ans	27,3	27,5	25,8
de 60 ans ou plus	11,2	11,6	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	26,4	27,5	29,3
couples sans enfant	6,5	6,3	3,8
familles monoparentales	22,1	20,6	18,5
couples avec enfant(s)	45,0	45,5	48,4
Familles allocataires :	2 821	4 576	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	29,0	28,6	26,2
2 enfants	32,1	33,9	45,1
3 enfants ou plus	38,9	37,5	28,7
Enfants à charge	6 494	10 445	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	16,5	16,6	16,5
de 3 à 5 ans	16,5	16,4	15,8
de 6 à 15 ans	49,0	49,0	51,1
de 16 à 17 ans	8,3	8,4	8,1
de 18 à 25 ans	9,7	9,6	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	2 517	4 008	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	63,0	63,4	52,7
location parc privé	25,7	24,4	32,3
location en collectivité	1,9	1,6	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	1 231	1 982	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	22,4	21,2	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	6,9	7,4	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	954	1 534	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	11,6	9,8	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	3 879	6 373	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	39,7	37,3	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,8	10,0	6,4
de 75 ou plus	29,0	27,3	19,4
- dont 100%	78,5	79,0	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	13,6	13,7	12,4
couples sans enfant	1,7	1,6	0,8
familles monoparentales	11,8	10,7	7,1
couples avec enfant(s)	12,7	11,3	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Village – Le Puits La Marlière – Derrière Les Murs De Monseigneur », situé dans la commune de Villiers-le-Bel, compte 4 206 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 83,9 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, un taux de couverture assez élevé par rapport à la moyenne communale (76,1 %) et au taux médian de tous les quartiers prioritaires du département du Val d'Oise (72,4 %).

La structure par âge de la population des allocataires du quartier suit étroitement celle de la commune où il se situe, avec plus de la moitié des allocataires dans la tranche de 25-44 ans, suivie par la part des 45-59 ans (presque 3 allocataires sur 10). S'agissant de la structure familiale, à part un petit écart entre les deux niveaux dans la part des familles monoparentales (22,1 % dans le quartier contre 20,6 % dans la commune), le quartier montre des similitudes avec la commune, dont une prédominance des couples avec enfant(s) (45,0 %).

Le quartier compte 2 821 familles allocataires, soit 67,1 % de la population des allocataires du quartier (contre 66,1 % dans la commune). Dans l'ensemble, la répartition des familles allocataires selon le nombre d'enfants à charge du quartier est semblable à celle

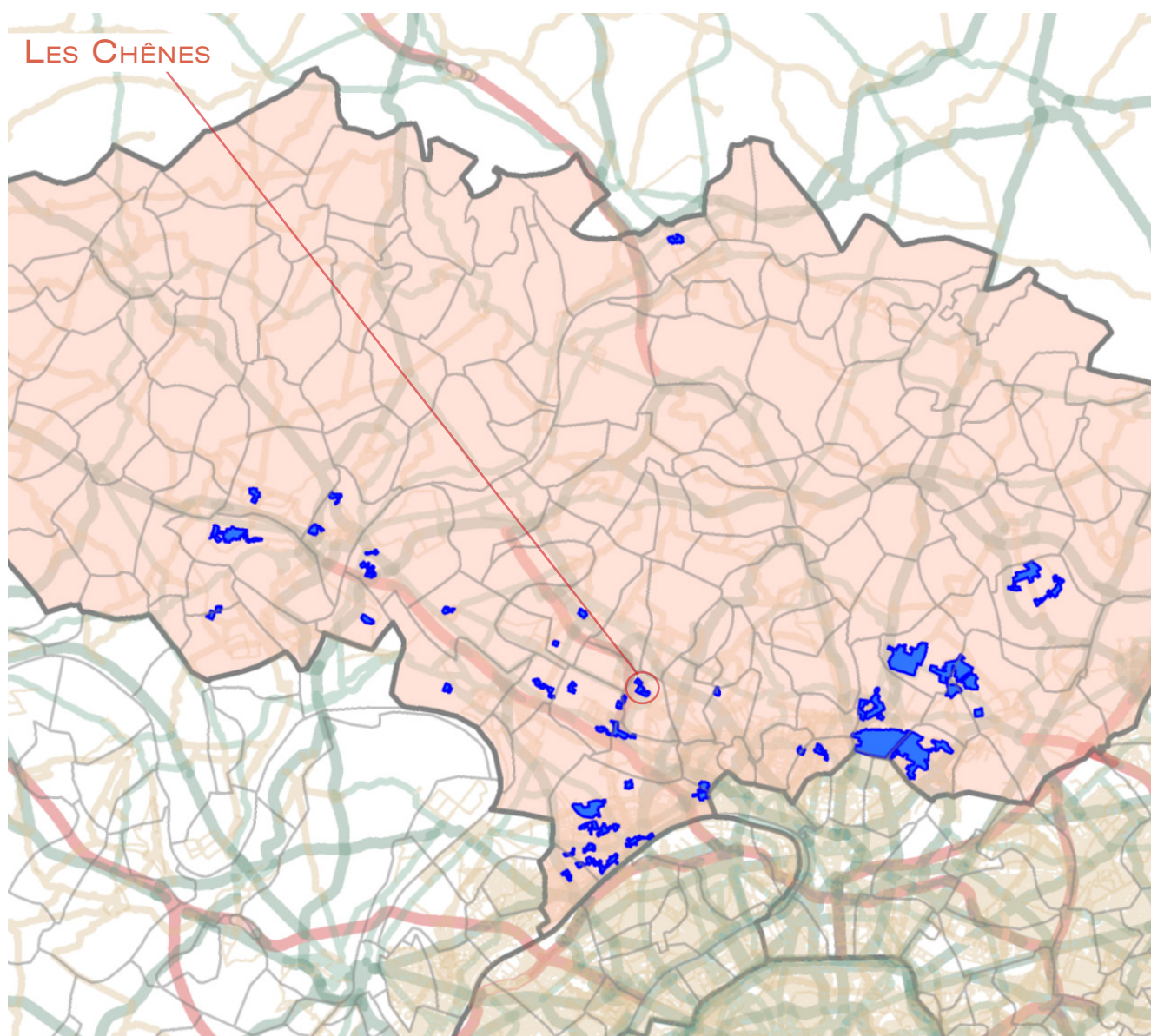
de la commune, avec une prédominance des familles nombreuses (38,9 % contre 37,5 % dans la commune), les familles d'enfant unique sont les moins nombreuses (29,0 % contre 28,6 %). Parmi 6 494 enfants à charge du quartier, presque la moitié est de 6-15 ans (49,0 %), la part des enfants en bas âge est relativement plus importante que celle des 16-25 ans à charge (33,0 % contre 18,0 %). La répartition selon l'âge des enfants du quartier et celle de la commune sont quasiment identique.

En se focalisant sur les prestations perçues, 59,8 % des allocataires du quartier sont bénéficiaires d'une aide au logement (contre 57,9 % dans la commune), 29,3 % de minima sociaux (contre 28,6 %) et 22,7 % de la prime d'activité (contre 22,2 %). Parmi 3 879 allocataires dans le champ des revenus, 39,7 % sont dépendants des prestations à 50 %, dont 13,6 % sont des allocataires isolés, 12,7 % des couples avec enfant(s) et 11,8 % des familles monoparentales. Ces résultats concernant les prestations versées du quartier coïncident avec ceux de la commune de Villiers-le-Bel. ■

QP095039

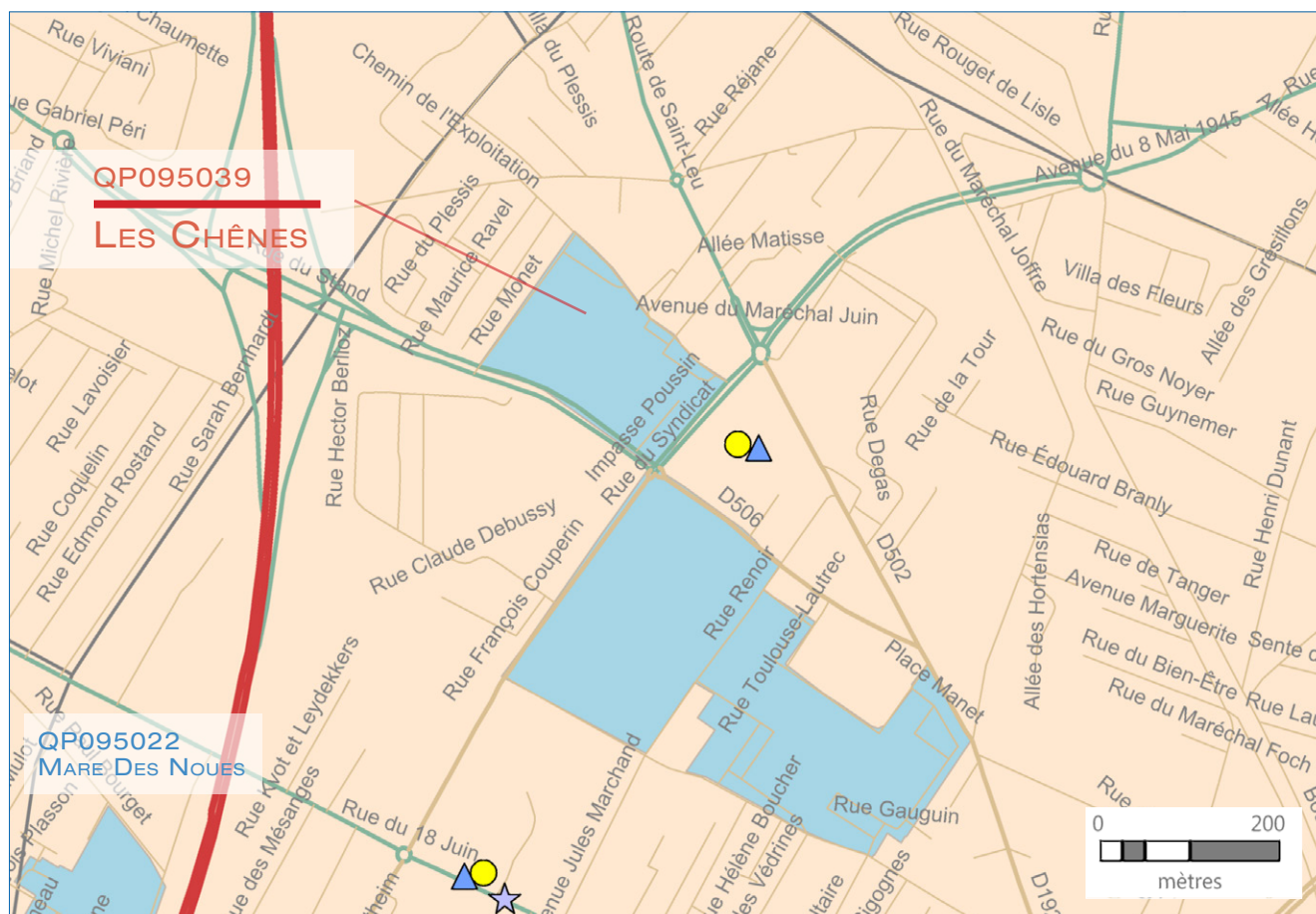
LES CHÊNES

COMMUNE : ERMONT



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT	STRUCTURES DE VIE SOCIALE	RÉSEAU ROUTIER	LIMITES ADMINISTRATIVES
<ul style="list-style-type: none"> ★ Halte garderie ★ Multi accueil ★ Micro crèche ★ Crèche parentale ★ Crèche familiale ★ Crèche collective 	<ul style="list-style-type: none"> ▼ Relai assistante maternelle 🏠 Foyer jeune travailleur ▲ Centre social ◆ Etablissement de vie sociale ● Lieu d'accueil enfant parent 	<ul style="list-style-type: none"> — Réseau routier — — — — — 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quartier prioritaire □ Département □ Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095039	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	2 479	28 925	1 205 539
Allocataires	627	4 903	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	71,8	49,4	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	3,2	4,7	7,5
de 25 à 44 ans	50,2	58,8	58,5
de 45 à 59 ans	31,1	26,9	25,8
de 60 ans ou plus	15,5	9,7	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	34,1	29,1	29,3
couples sans enfant	3,8	3,4	3,8
familles monoparentales	24,1	18,6	18,5
couples avec enfant(s)	38,0	48,9	48,4
Familles allocataires :	389	3 309	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	29,0	27,7	26,2
2 enfants	32,6	47,3	45,1
3 enfants ou plus	38,3	25,0	28,7
Enfants à charge	888	6 805	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	13,6	17,9	16,5
de 3 à 5 ans	17,1	16,9	15,8
de 6 à 15 ans	51,4	49,4	51,1
de 16 à 17 ans	7,5	7,6	8,1
de 18 à 25 ans	10,4	8,2	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	435	2 124	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	99,1	72,0	52,7
location parc privé	0,7	18,6	32,3
location en collectivité	0,2	6,2	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	127	829	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	14,0	11,3	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	6,2	5,6	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	173	919	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	6,9	13,9	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	552	4 535	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	31,0	21,5	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,9	5,7	6,4
de 75 ou plus	20,1	15,8	19,4
- dont 100%	74,8	79,7	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	11,1	11,3	12,4
couples sans enfant	0,4	0,5	0,8
familles monoparentales	10,5	5,8	7,1
couples avec enfant(s)	9,1	3,8	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Les Chênes », situé dans la commune d'Ermont, compte 627 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 71,8 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, un taux de couverture très élevé par rapport à la moyenne communale (49,4 %).

La structure par âge de la population d'allocataires du quartier se distingue de celle de la commune, notamment par une surreprésentation des 60 ans ou plus (15,5 % contre 9,7 %) ainsi qu'une sous-représentation des 25-44 ans (50,2 % contre 58,8 %). Concernant sa structure familiale, l'écart le plus marquant entre les deux niveaux territoriaux se trouve parmi les couples avec enfant(s) : 38,0 % des allocataires du quartier contre 48,9 % dans la commune. Ces derniers sont aussi la catégorie prédominante dans la structure familiale, suivie par les allocataires isolés (34,1 % contre 29,1 % dans la commune).

Le quartier compte 389 familles allocataires, soit 62,0 % de la population d'allocataires (contre 67,5 % dans la commune), dont la plupart est des familles ayant 3 enfants ou plus (38,3 %), tandis que dans la

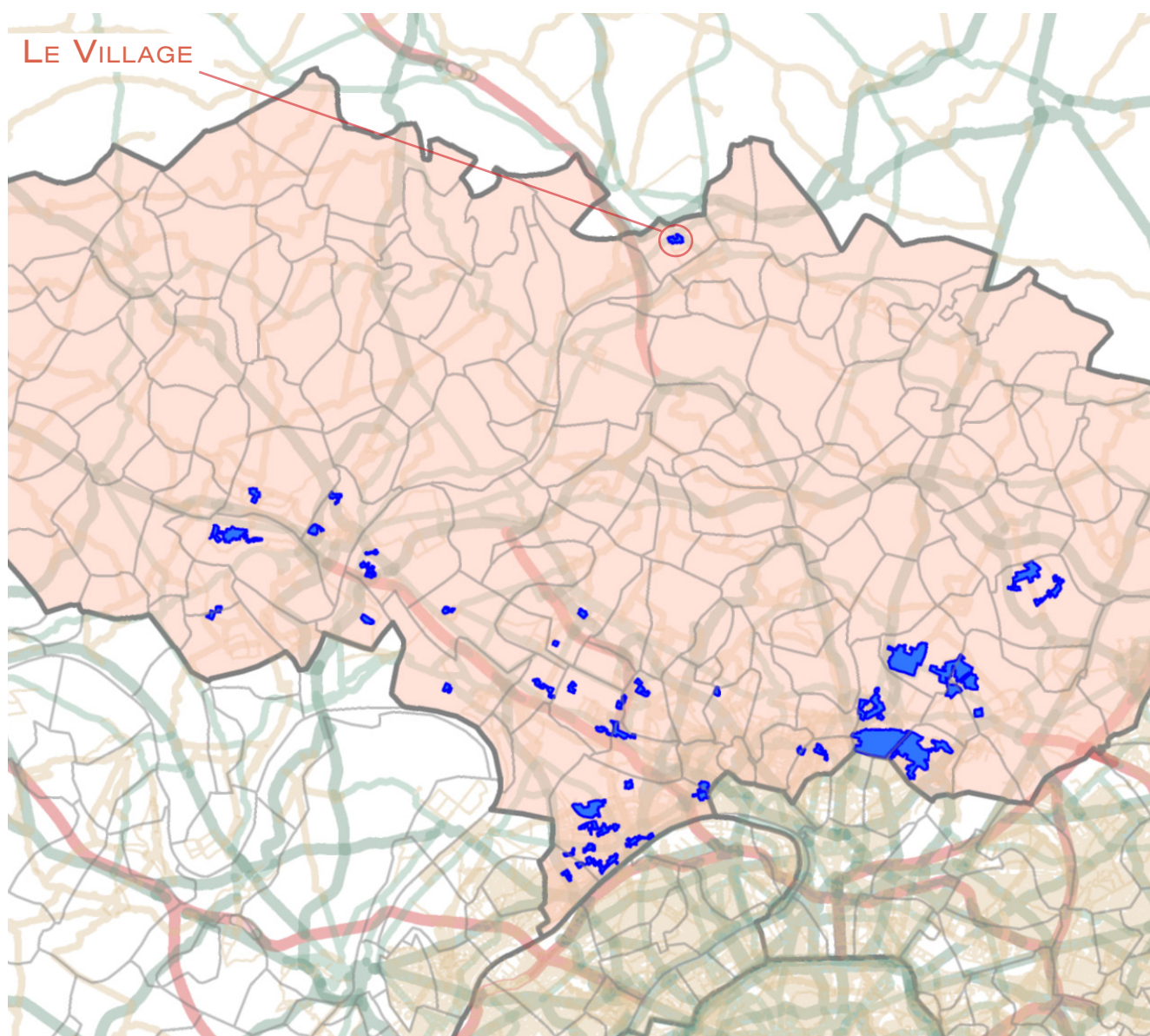
commune, ce sont les familles de 2 enfants prédominantes (47,3 %). S'agissant des enfants à charge, 30,7 % des enfants du quartier sont en bas âge (moins de 6 ans) contre 34,8 % dans la commune. En revanche, la part des 18-25 ans à charge est légèrement plus importante dans le quartier par rapport à la commune (10,4 % contre 8,2 %).

En se focalisant sur les prestations versées, la part des bénéficiaires du quartier est plus élevée sur les trois champs examinés : en matière d'aide au logement, 69,4 % des allocataires du quartier en sont bénéficiaires contre 43,3 % dans la commune ; 20,3 % contre 16,9 % concernant les minima sociaux ; 27,6 % contre 18,7 % concernant la prime d'activité. Il est à noter que presque la totalité des bénéficiaires d'une aide au logement (99,1 %) habite dans le parc social, tandis que ce chiffre dans la commune est de 72,0 %. Enfin, parmi les 552 allocataires dans le champ des revenus du quartier, 31,0 % sont dépendants des prestations à 50 % (contre 21,5 % dans la commune), dont 11,1 % sont des allocataires isolés, 10,5 % des familles monoparentales et 9,1 % des couples avec enfant(s). ■

QP095040

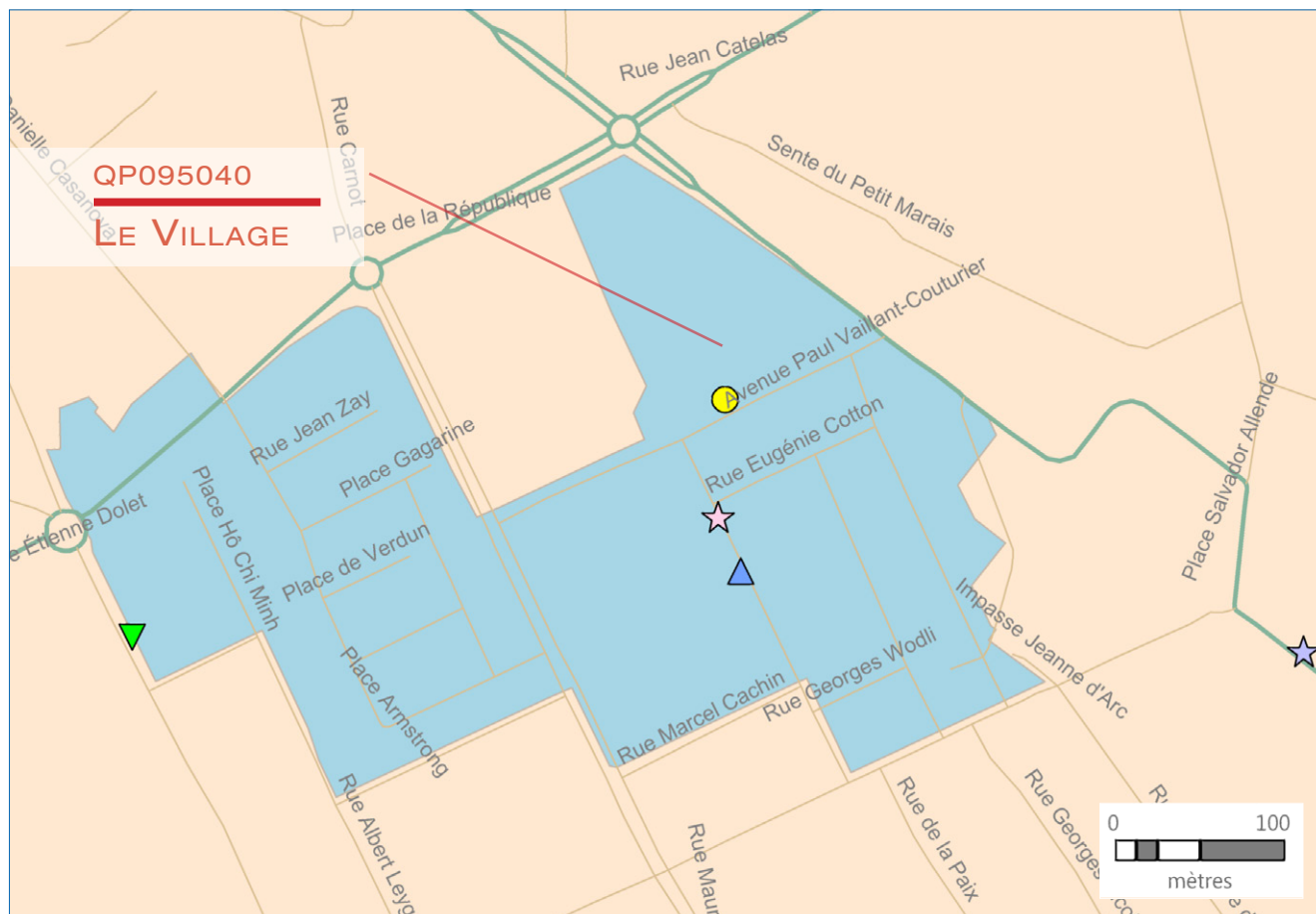
LE VILLAGE

COMMUNE : PERSAN



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL
DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

- ▼ Relai assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Etablissement de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

- Réseau routier
-
-
-
-
-

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095040	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	3 131	12 444	1 205 539
Allocataires	741	2 677	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	65,0	61,1	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	4,6	5,6	7,5
de 25 à 44 ans	44,7	58,9	58,5
de 45 à 59 ans	31,8	25,3	25,8
de 60 ans ou plus	18,9	10,1	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	35,8	32,3	29,3
couples sans enfant	7,3	5,0	3,8
familles monoparentales	24,4	19,8	18,5
couples avec enfant(s)	32,5	43,0	48,4
Familles allocataires :	422	1 680	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	29,1	29,8	26,2
2 enfants	28,4	37,7	45,1
3 enfants ou plus	42,4	32,4	28,7
Enfants à charge	994	3 620	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	13,0	17,5	16,5
de 3 à 5 ans	15,3	16,5	15,8
de 6 à 15 ans	51,5	50,2	51,1
de 16 à 17 ans	9,3	7,7	8,1
de 18 à 25 ans	11,0	8,0	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	538	1 412	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	99,3	62,1	52,7
location parc privé	0,2	20,1	32,3
location en collectivité	0,4	10,4	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	185	598	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	17,1	14,1	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	7,8	8,3	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	182	609	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	8,8	13,6	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	630	2 477	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	35,9	28,1	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,8	7,3	6,4
de 75 ou plus	25,1	20,8	19,4
- dont 100%	83,5	81,4	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	14,4	14,5	12,4
couples sans enfant	1,3	0,9	0,8
familles monoparentales	13,2	8,3	7,1
couples avec enfant(s)	7,0	4,4	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Le Village », situé dans la commune de Persan, compte 741 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 65,0 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, un taux de couverture légèrement plus élevé que celui de la commune où il se situe (61,1 %).

La structure par âge des allocataires du quartier se distingue de celle de la commune avec notamment une part nettement plus faible des 25-44 ans (49,3 % contre 64,5 %) alors que la part des 60 ans ou plus est légèrement plus élevée (18,9 % contre 10,1 %). Concernant la structure familiale, le point de divergence le plus marquant entre les deux niveaux territoriaux se trouve parmi les couples avec enfant(s) : 32,5 % dans le quartier contre 43,0 % dans la commune. Pour d'autres catégories (allocataires isolés, familles monoparentales, couples sans enfant), le quartier enregistre des résultats plus élevés que dans la commune, mais les écarts restent relativement modérés (de 2 à 5 points de pourcentage).

Le quartier compte 422 familles allocataires, soit 57,0 % de la population d'allocataires, plus faible par rapport à dans la commune (62,8 %). Alors que dans la commune, ce sont les familles de 2 enfants prédominantes (37,7 %), cette prédomi-

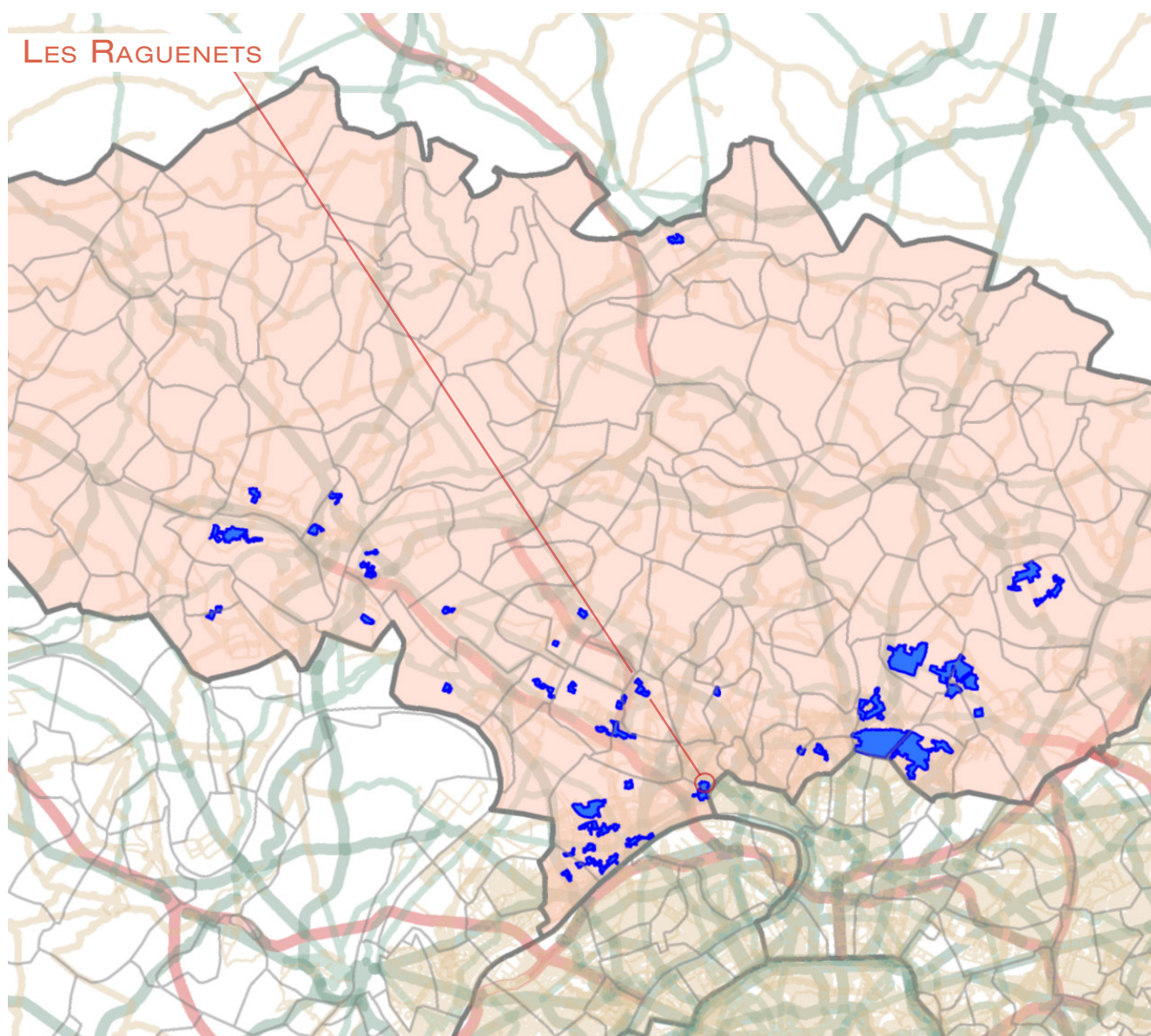
nance dans le quartier se trouve parmi les familles ayant 3 enfants ou plus (42,4 %). Comparé à la répartition des enfants à charge de la commune, la part des enfants à charge en bas âge (moins de 6 ans) dans le quartier est plus faible (28,3 % contre 34,1 %), tandis que cette part est légèrement plus élevée concernant la part des 16-17 ans (9,3 % contre 7,7 %) et des 18-25 ans (11,0 % contre 8,0 %).

Parmi les 741 allocataires du quartier, 72,6 % sont bénéficiaires d'une aide au logement, 25,0 % de minima sociaux et 24,6 % de la prime d'activité. Ces résultats sont tous plus importants par rapport à ceux de la commune (respectivement 52,7 %, 22,3 % et 22,7 %). Il est à noter que 99,3 % des bénéficiaires d'aide au logement du quartier habitent dans le parc social (contre 62,1 % dans la commune). Enfin, le quartier compte 630 allocataires dans le champ des revenus, dont 35,9 % sont dépendants des prestations à 50 % (contre 28,1 % dans la commune), dont 14,4 % sont des allocataires isolés et 13,2 % des familles monoparentales. ■

QP095041

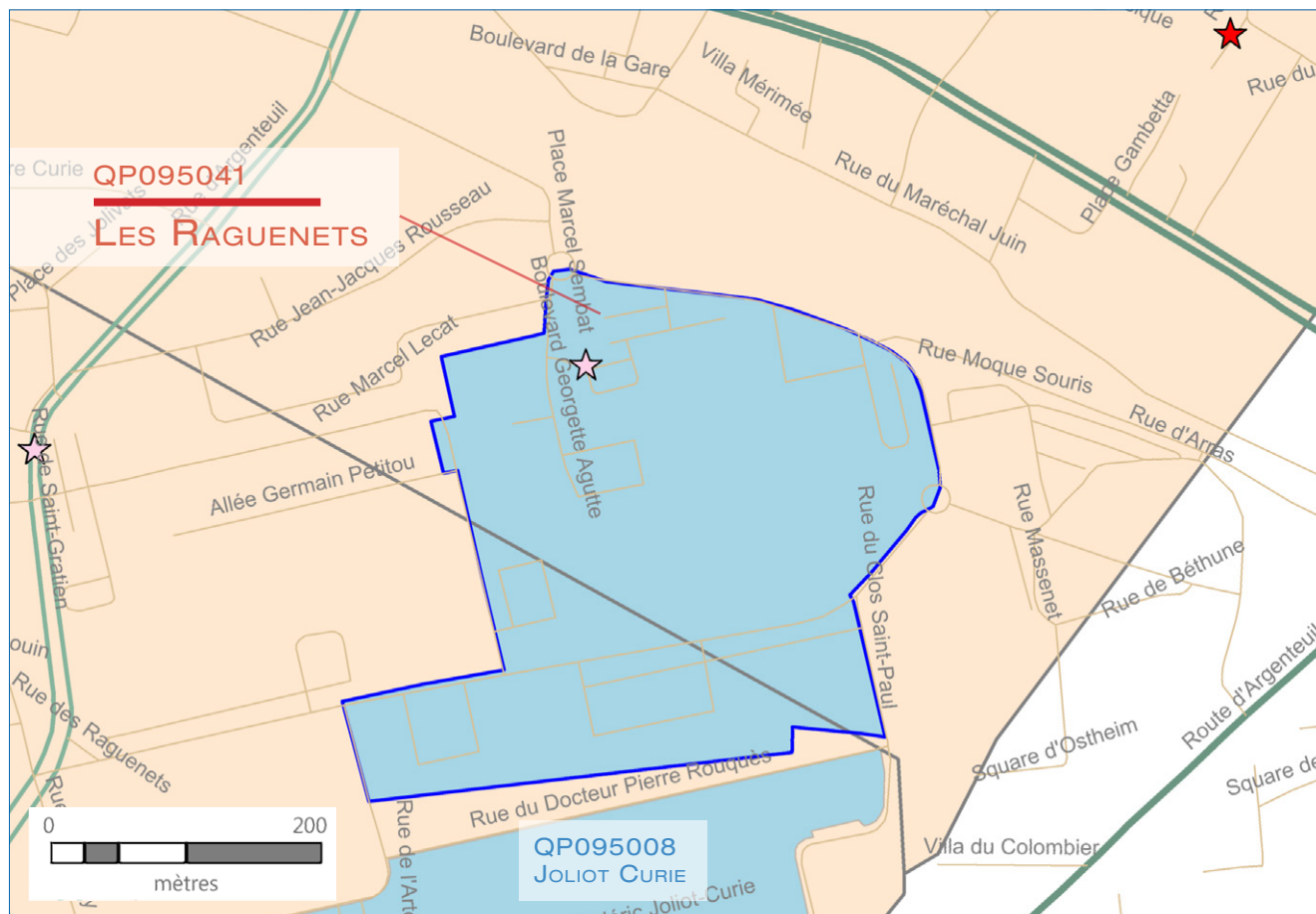
LES RAGUENETS

COMMUNE : SAINT-GRATIEN



1. LES ÉQUIPEMENTS D'ACTION SOCIALE

- Les établissements d'accueil du jeune enfant
- Les structures d'animation de la vie sociale



ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

STRUCTURES DE VIE SOCIALE

RÉSEAU ROUTIER

LIMITES ADMINISTRATIVES

- ★ Halte garderie
- ★ Multi accueil
- ★ Micro crèche
- ★ Crèche parentale
- ★ Crèche familiale
- ★ Crèche collective

- ▼ Relai assistante maternelle
- 🏠 Foyer jeune travailleur
- ▲ Centre social
- ◆ Etablissement de vie sociale
- Lieu d'accueil enfant parent

- Réseau routier
-
-
-
-
-

- Quartier prioritaire
- Département
- Commune

2. DONNÉES SOCIALES SUR LES ALLOCATAIRES

QP095041	Quartier	Commune(s)	Département
Population Insee	2 681	20 996	1 205 539
Allocataires	605	3 611	227 323
- part de la population couverte par la caf (en%)	62,5	48,1	55,7
structure par âge (en %) :			
moins de 25 ans	5,0	5,5	7,5
de 25 à 44 ans	48,8	55,1	58,5
de 45 à 59 ans	27,8	28,8	25,8
de 60 ans ou plus	18,5	10,6	8,1
structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	32,4	33,8	29,3
couples sans enfant	5,1	3,7	3,8
familles monoparentales	26,1	18,5	18,5
couples avec enfant(s)	36,4	44,0	48,4
Familles allocataires :	378	2 257	152 180
- selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :			
1 enfant	33,3	27,4	26,2
2 enfants	32,8	44,7	45,1
3 enfants ou plus	33,9	27,9	28,7
Enfants à charge	814	4 761	325 340
- selon l'âge (en %) :			
de moins de 3 ans	14,1	16,6	16,5
de 3 à 5 ans	13,8	14,0	15,8
de 6 à 15 ans	52,0	52,5	51,1
de 16 à 17 ans	9,6	8,1	8,1
de 18 à 25 ans	10,6	8,8	8,4
Bénéficiaires d'une aide au logement	387	1 778	98 835
- par statut d'occupation et nature du parc (en %) :			
location parc social	79,3	53,7	52,7
location parc privé	10,3	24,0	32,3
location en collectivité	6,7	17,6	6,6
Bénéficiaires de minima sociaux	118	660	45 038
part des allocataires percevant le Revenu de solidarité active (en %)	12,9	12,7	14,1
part des allocataires percevant l'allocation adultes handicapés (en %)	6,6	5,6	5,7
Bénéficiaires de la prime d'activité	158	712	43 071
part des jeunes de 18 à 24 ans (en %)	10,8	11,0	15,4
Allocataires dans le champ des revenus*	518	3 319	209 523
dont allocataires dépendants des prestations à 50% ou plus (en %)	28,0	25,0	25,8
- selon le poids des prestations dans le revenu du foyer (en %) :			
de 50 à 74%	10,0	7,5	6,4
de 75 ou plus	18,0	17,5	19,4
- dont 100%	77,4	80,0	80,5
- selon la structure familiale (en %) :			
allocataires isolés	10,0	13,6	12,4
couples sans enfant	0,6	0,6	0,8
familles monoparentales	10,6	6,0	7,1
couples avec enfant(s)	6,8	4,9	5,5

* Hors étudiants et allocataires ou conjoints âgés de 65 ans ou plus

Sources : Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, décembre 2016 & Insee, recensement 2013

3. SITUATION SOCIALE DU QUARTIER EN 2016

Le quartier prioritaire de la politique de la ville « Les Raguenets », situé dans la commune de Saint-Gratien, compte 605 allocataires de la Caf. En prenant en compte les bénéficiaires directs et indirects des prestations versées, 62,5 % de la population du quartier est couverte par une prestation Caf, un taux de couverture assez élevé par rapport à celui de la commune (48,1 %).

La population des allocataires du quartier est légèrement plus âgée que celle de la commune, avec une part des 25-44 ans plus faible (48,8 % contre 55,1 %) ainsi qu'une part plus importante des 60 ans ou plus (18,5 % contre 10,6 %). Comme dans la commune, les allocataires du quartier sont pour une grande partie des couples avec enfant(s) (36,4 % contre 44,0 % dans la commune), suivie par les allocataires isolés (32,4 % contre 33,8 %).

La répartition des 378 familles allocataires du quartier (soit 62,5 % des allocataires, le même pourcentage que dans la commune) demeure assez égale : un tiers pour chaque catégorie, tandis que dans la commune, il existe une prédominance des familles de 2 enfants (44,7 %). Concernant l'âge des enfants à charge, à part quelques petits écarts parmi les 16-17 ans (9,6 %

dans le quartier contre 8,1 % dans la commune) et des 18-25 ans (10,6 % contre 8,8 %), la répartition reste quasiment similaire entre les deux niveaux territoriaux.

Parmi 605 allocataires du quartier, 64,0 % sont bénéficiaires d'une aide au logement, 19,5 % de minima sociaux et 26,1 % de la prime d'activité. Ces résultats sont tous plus importants que ceux qu'enregistre la commune de Saint-Gratien (respectivement 49,2 %, 18,3 % et 19,7 %). À préciser que la part des bénéficiaires de minima sociaux du quartier est la plus faible par rapport à tous les quartiers prioritaires du département. Enfin, le quartier compte 518 allocataires dans le champ des revenus, dont 28,0 % sont dépendants des prestations à 50 %, avec une plus forte présence des allocataires isolés (10,0 %) et des familles monoparentales (10,6 %). Les Raguenets est le quartier qui détient la dépendance la plus faible parmi les quartiers prioritaires. ■

